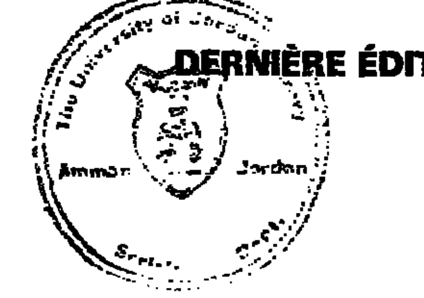




DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12767 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 14 FÉVRIER 1986

Un combat perdu par l'Europe

Le jour même où la Grande-Bretagne acceptait de n'être plus isolée du continent européen en signant officiellement le traité de construction d'un tunnel sous la Manche, les actionnaires privés du fabricant britannique d'hélicoptères Westland choisissait de servir de tête de pont à des intérêts américains en Europe : ils retenaient l'offre de sauvetage financier de Sikorsky, de préférence à des propositions concurrentes d'un consortium européen, dont l'Aérospatiale française. Certains dénonceront le paradoxe. D'autres expliqueront que le Royaume-Uni a deux fidélités et qu'il sait en jouer au gré de ses propres *opportunités*.

En réalité, le destin de Westland se scelle tous les vingt ans. Deux dates en marquent, déjà, les étapes. 1947 : Westland *aborde le marché des voilures* dites tournantes, en produisant sous licence un hélicoptère de Sikorsky. 1967 : la France rate le coche, en acceptant de cofabriquer avec Westland trois modèles d'hélicoptères (Gazelle, Puma et Lynx) sans lui proposer, en retour, de cimenter cette coopération en acquérant une part de son capital.

C'était il y a vingt ans. Westland reste fidèle à ses premières amours, en se jetant aujourd'hui dans les bras de son premier partenaire d'outre-Atlantique et en se refusant à ses alliés européens, qui ne cachent pas leur déception.

Il y a donc, quoi qu'on en dise, une certaine continuité de la stratégie de Westland. A cela près, aujourd'hui, que le choix de la société britannique intervient dans des circonstances particulièrement défavorables pour l'Europe et que la situation de 1986 n'a plus rien à voir avec celles de 1947 ou de 1967. *Le* marché mondial des hélicoptères est en pleine atonie : les clients civils se font rares ou impécunieux, les commandes *militaires demeurent* insuffisantes, au point qu'il existe, ici ou là, des stocks importants d'appareils neufs, difficiles à écouler.

La société française Aérospatiale en sait quelque chose, qui, exportant la plus grosse part de sa production, est très sensible à la conjoncture internationale. En revanche, Sikorsky, son principal rival, s'appuie sur un marché américain, essentiellement militaire, qui lui est tout dévoué et à partir duquel la société pourra exporter à des prix défiant toute concurrence.

***C'est au moment où,* précisément, les Européens ambitionnaient de rationaliser leur production par des accords de coopération destinés à faire front en sauvegardant leur propre marché interne que Westland brouille les cartes en introduisant *le loup dans la* bergerie avec son alliance transatlantique. Pour attendu et logique qu'il soit, le coup porté à l'Europe de l'aéronautique est rude, et il laissera de nombreuses cicatrices.**

Battu, le consortium européen va-t-il relever le défi et prendre, comme il l'a laissé entendre, des mesures de rétorsion ? L'Aérospatiale, qui confie en 1986 jusqu'à 350 000 heures de travail à Westland, envisage de rapatrier sa sous-traitance avec l'argument qu'elle n'a pas à donner de quoi vivre à un rival. Désormais, le *rapprochement* franco-allemand en matière de fabrication d'hélicoptères est plus nécessaire que jamais. Il est aussi plus fragile depuis la victoire de Sikorsky en Europe.

(Lire nos informations page 19.)

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT LIBANAIS

M. Gemayel n'acceptera pas « n'importe quelle paix »

Les pressions s'accentuent au Liban pour obliger le président Amine Gemayel à démissionner.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le chef de l'Etat libanais expose les raisons qui l'ont conduit à refuser d'entériner l'accord de Damas, un document conclu sous l'égide de la Syrie et signé par les trois principales milices belligérantes. Il n'acceptera pas, dit-il, « n'importe quelle paix ».

« Quelles sont les raisons essentielles de votre refus d'entériner en l'état l'accord de Damas ?

– Ma position vis-à-vis de l'accord de Damas ne peut être assimilée à un refus. L'accord est sûrement un pas sérieux dans la direction de la stabilisation. Un point de départ valable pour réaliser une entente entre les Libanais. Il a été négocié au niveau des trois forces paramilitaires antagonistes sur le terrain et, sans une entente entre les belligérants, il est difficile d'aboutir à la paix. Dès le départ, j'avais donné ma caution à ces négociations, dans la mesure où il était convenu qu'elles devaient *mener à un* congrès national dont les résultats seraient entérinés par les institutions démocratiques, c'est-à-dire les pouvoirs exécutif et législatif. Le processus était sain. Au Liban, l'exercice du pouvoir est constitutionnel. Tout changement de cette nature ne relève pas de la seule volonté du président de la République. Il doit être débattu en conseil des ministres et au Parlement. C'est un point fondamental.

» De plus, d'autres parties que les signataires, armées ou civiles, existent sur le terrain. Mon devoir en tant que président est de sauvegarder *le droit de toutes ces factions*, surtout lorsqu'il s'agit de déterminer l'avenir du pays. Il faut distinguer la sécurité de la paix. Nous avons tendance, au Liban, à confondre ces deux notions. Or la paix véritable que nous recherchons ne peut être basée que sur une conscience nationale librement exprimée. A défaut, on obtient un accord de sécurité entre miliciens qui déposent un temps les armes, quitte, comme nous en avons malheureusement *fait l'expérience dans* le passé, à les reprendre un peu plus tard. »

Propos recueillis par
FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 6.)

LA REPRISE DES COMBATS AU TCHAD

Paris accélère les livraisons d'armements à N'Djamena

En raison des « combats très sérieux et très importants » en cours dans le nord du Tchad, au sud du 16e parallèle, la France va accélérer ses livraisons d'armes et de matériel à N'Djamena, a déclaré, jeudi 13 février, M. Guy Penne, conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines. M. Guy Penne a annoncé cette décision à Libreville, après avoir été reçu la veille, dans la capitale tchadienne, par le président Hissène Habré.

Sur le terrain, on ignorait encore, ce jeudi en fin de matinée, la tournure prise par les combats dans la région de Kalaït et d'Oum-Chalouba, dans l'Est. Dans l'Ouest, après leur échec à Kouba-Olanga, on s'inquiétait d'une éventuelle percée des forces pro-libyennes du GUNT en direction de Ziguey, une localité située non loin de la frontière du Niger, sur le 15e parallèle.

De source informée, on confirmait dès mercredi soir à Paris, l'ampleur de l'échec de l'attaque du GUNT, lundi, contre la position gouvernementale de Kouba-Olanga. Le bilan donné par N'Djamena – 216 assaillants tués et 350 prisonniers, parmi lesquels de nombreux étrangers – était jugé *« plausible »* de même source.

Français et Tchadiens craignaient cependant que l'attaque de Kouba-Olanga n'ait été qu'une opération de diversion pour couvrir la marche sur Ziguey d'une autre colonne. Mais aucun élément ne permettait de confirmer – ou d'infirmer – l'avance de cette colonne en direction du 15e parallèle.

La situation semblait plus préoccupante, en revanche, dans l'Est, où les garnisons gouvernementales jumelles d'Oum-Chalouba et de Kalaït ont été, mardi, contraintes au moins *momentanément de se retirer en* raison de l'intensité du barrage d'artillerie qui a précédé une attaque au sol.

De source informée à Paris, on indiquait que, pour le moment, le président Hissène Habré n'était *« pas trop inquiet »* et que la France lui accordait toute l'aide demandée. La surprise aidant – les moyens d'observation n'avaient pas permis de déceler l'imminence des attaques de début de semaine, – Paris et N'Djamena ignoraient toujours les véritables intentions de leurs adversaires.

J.-C. P.

UNE ÉPREUVE POUR LA COHÉSION OCCIDENTALE

La nouvelle bataille des euromissiles

Le groupe spécial de l'OTAN chargé d'étudier le dossier des euromissiles a décidé, mercredi 12 février à Bruxelles, de soutenir les Etats-Unis dans leur *« recherche d'un terrain pour un accord séparé sur les forces nucléaires intermédiaires, couvrant globalement toutes les armes de ce type »*.

D'autre part, le général Tchervov, porte-parole de l'état-major soviétique, a confirmé à Bonn que les SS-20 que l'URSS se propose d'éliminer dans sa zone européenne seront détruits sous contrôle international et *« ne seront pas stationnés ailleurs »*.

par MICHEL TATU

Après quelques flottements, les doutes se sont dissipés sur un aspect important du plan de désarmement présenté par M. Gorbatchev le 15 janvier. En déclarant le 6 février dernier au sénateur Kennedy que sa proposition de démantèlement des missiles à moyenne portée en Europe ne comporte *« aucune autre condition »* que celles qu'il avait fixées dans sa déclaration (non-augmentation des forces françaises et britanniques, non-transfert d'armes stratégiques des Etats-Unis à leurs alliés), le numéro un soviétique a confirmé qu'un accord à ce sujet n'a pas besoin d'attendre une entente des deux Grands sur l'initiative américaine de défense stratégique.

Autre événement significatif : dans un entretien publié mardi 11 février par le *Washington Post*, le président Reagan (qui a eu confirmation du geste soviétique par ses négociateurs à Genève) *voit un « signe encourageant »* dans ce « découplage » des deux dossiers et se dit *« optimiste »* sur la possibilité de signer un accord sur les euromissiles dès cette année. Autant dire que ce dossier, que l'on croyait fermé pour longtemps après les déploiements des années 1983-1985, est rouvert. Et aussi que l'événement pourrait être lourd de conséquences pour l'alliance occidentale et ses différents membres, la France en particulier.

La presse soviétique a curieusement évité de claironner le geste de M. Gorbatchev. Peut-être parce qu'il renverse une interprétation donnée précédemment par d'autres sources soviétiques ; peut-être aussi parce que les rites de la propagande exigent de célébrer l'ensemble du plan du Kremlin, avec ses perspectives de désarmement nucléaire général : c'est déjà réduire sa portée que d'admettre d'en discuter à part un aspect. Mais la vraie raison est sans doute que l'on ne tient pas à Moscou à démobiliser prématurément les adversaires de l'IDS : si ces derniers maintiennent leur pression au point d'obliger M. Reagan à abandonner ou réduire ses ambitions, tant mieux, et il faut donc leur donner à penser que la « guerre des étoiles » reste un obstacle à tout accord dans quelque domaine que ce soit. Mais si, comme il est probable, l'IDS reste une pomme de discorde pour longtemps encore, alors une zone de manœuvre doit rester à la disposition de la diplomatie tranquille. *Et le dossier des* forces nucléaires intermédiaires (FNI) offre une de ces zones. Du côté américain, la satisfaction du président Reagan est facile à comprendre.

(Lire la suite page 4.)

RÉOUVERTURE DU THÉATRE DE JACQUES COPEAU

La saga du Vieux-Colombier

Ce jeudi 13 février, M. Jack Lang, ministre de la culture, ouvre le Vieux-Colombier. Ce théâtre, fermé depuis quinze ans et que Jacques Copeau a rendu légendaire, abritera une école européenne d'acteurs dirigée par Giorgio Strehler, avec des options semblables à celles de la nouvelle école du Piccolo Teatro, qu'il doit inaugurer le 14 mai à Milan *(le Monde* du 27 décembre 1985).

Une palissade, des affiches publicitaires à deux pas de Saint-Germain-des-Prés, au 21, rue du Vieux-Colombier, rien ne signale l'existence d'un théâtre, ni à plus forte raison, la mémoire de celui qui le créa : Jacques Copeau.

La mémoire d'un homme ne se résume pas à un lieu. Mais la disparition d'une salle de spectacle est toujours triste, injuste, cet art laisse si peu de traces palpables. Aussi, depuis quelques années, écrivains, peintres, *metteurs en* scène, s'inquiétaient de voir à l'abandon ce Vieux-Colombier, où, de 1913 à 1914, puis de 1919 à 1924, Jacques Copeau – avec sa compagnie qui comptait alors Charles Dullin, Louis Jouvet, Suzanne Bing – soutenu par ses amis de la NRF, jetait les bases d'une nouvelle pratique, d'une morale du théâtre.

L'Etat a décidé de racheter le lieu et a créé pour cet office une société qui compte deux partenaires financiers : le Théâtre national de l'Odéon et la Caisse des dépôts et consignation. Une promesse de vente a été signée avec l'actuel propriétaire, M. Pierre-Antoine Benoit, descendant de Charles Saint-Père, qui loua le théâtre à Copeau.

Sauvegarder le patrimoine est une chose, le faire revivre une autre. Après avoir pendant un temps songé à une salle « bis » pour la Comédie-Française ou l'Odéon, le ministère de la culture a retenu le projet d'Ecole internationale de théâtre, que Giorgio Strelher, directeur du Théâtre de l'Europe, souhaite ouvrir, à l'exemple de son école du Piccolo Teatro de Milan. Les metteurs en scène étrangers de passage à Paris trouveraient là un lieu d'accueil et de travail. M. Jack Lang, ministre de la culture, devrait préciser les contours de ce projet, ainsi que les modalités de son financement, quelles que soient les incertitudes qui pèsent encore – on se demande qui, d'ici un an, financera cette décision.

La rumeur voulait que le Vieux-Colombier soit dans un état déplorable. Patrick Bouchain, architecte qui devrait avoir la charge de conduire les travaux de remise en état, en estime le coût à environ 11 millions de francs, et la *durée à 18 mois, dont six* d'études, à dater du 1er juin 1986. Il définit ainsi son projet tout en *précisant qu'il n'a pas encore été* officiellement désigné : *« Préserver le lieu tel qu'il est, avec sa salle en longueur, sa scène au rapport frontal. »*

ODILE QUIROT.

(Lire la suite page 20.)

...n s'aime

CLAUDE SARRAUTE.

MANCHE

...e rendent à Cantorbéry ... traité

FRANCIS CORNU.

Selon une première estimation

LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS SERAIT EXCÉDENTAIRE DE 2,8 MILLIARDS DE FRANCS

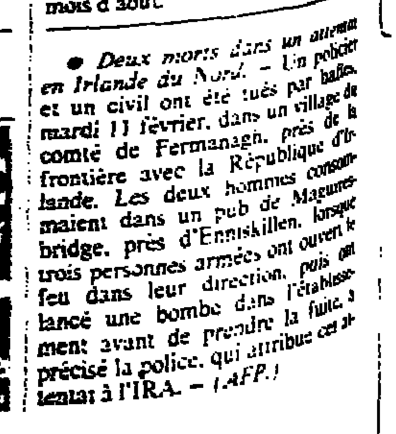
Le solde de la balance des paiements courants de la France pour l'année 1985 est, en données brutes, en excédent de 2,8 milliards de francs, contre un déficit de 6,6 milliards de francs en 1984, selon les premières estimations publiées mercredi par le ministère de l'économie et des finances.

En données corrigées des variations saisonnières, elles aussi estimatives, le résultat de la balance des paiements courants aurait été excédentaire de 1,2 milliard de francs en décembre, contre + 2,7 milliards en novembre (chiffre révisé), indique enfin le ministère.

En 1984, les premières estimations faisaient apparaître un léger excédent de 938 millions de francs, les chiffres définitifs (– 6,6 milliards) n'ayant été publiés qu'au mois d'août.

● *Deux morts dans un attentat en Irlande du Nord.* – Un policier et un civil ont été tués par balles mardi 11 février, dans un village du comté de Fermanagh, près de la frontière avec la République d'Irlande. Les deux hommes consommaient dans un pub de Maguiresbridge, près d'Enniskillen, lorsque trois personnes armées ont ouvert le feu dans leur direction, puis ont lancé une bombe dans la fuite, avant de prendre la fuite, précise la police, qui attribue cet attentat à l'IRA. – (AFP.)





débats

LE DROIT A LA VIE

Un colloque international issu du manifeste des prix Nobel contre l'extermination par la faim et pour le développement, signé en 1981, se tiendra à Rome les 14 et 15 février. A cette occasion, Adolfo Perez Esquivel lance un appel à la communauté internationale, et Peter Leuprecht insiste sur le lien qui doit exister entre droit à la vie et droit au développement.

Sommes-nous prêts ?

Il faut allier aux efforts privés une action sans précédent des Etats

par ADOLFO PEREZ ESQUIVEL (*)

EN 1984, la communauté internationale se mobilisait pour sauver la vie de millions de Brésiliens du Nord-Est que la pauvreté avait rendus vulnérables aux effets d'une grosse sécheresse. En 1985, elle se portait au secours de millions d'Ethiopiens, de Soudanais, de Sahéliens. Pourtant, en Amérique latine, en Afrique, en Asie et ailleurs, les populations des pays les plus démunis vivent, construisent, travaillent, inventent, aiment et luttent pour développer leur société. Si l'espérance de vie reste si basse en divers points du globe, si la mortalité infantile y est terriblement haute, si les maladies pourtant curables et la malnutrition continuent à faire leurs ravages, c'est que les conditions de départ rendent la tâche presque impossible à accomplir. Certains commencent à s'en sortir, prouvant que le but peut être atteint, mais au bout de combien de temps, et en ayant accumulé combien de morts, d'handicapés du fait des carences nutritionnelles et autres, combien de vies privées de dignité ?

Ce qu'une communauté nationale ou une population déterminée n'est pas en mesure d'accomplir seule à court terme doit pouvoir être réalisé avec le concours de la communauté internationale. Il en va certes du droit de l'individu à la nourriture, à la vie et à une existence décente. Mais il en va aussi du droit des peuples à la dignité, à l'émergence, à une certaine parité, à l'identité propre, et à un respect mutuel qui exclut tout pillage de l'un par l'autre. Quel peuple peut se soustraire à l'exigence d'assurer la réalisation de ce droit sans le réduire à un non-droit et se boucher les yeux devant le tissu d'interdépendances économiques, écologiques, culturelles qui font des peuples les individus co-habitants de la même planète Terre ? Cette solidarité n'est pas seulement une question de justice. C'est le B.A. Ba d'une bonne gestion du monde et de chacun de nos pays.

Trois ordres de mesures

Les mesures à prendre sont de trois ordres : structurelles, infrastructurelles et les secours d'urgence. C'est en réalisant les deux premières que nous éviterons de devoir répéter massivement pendant des décennies encore les opérations de secours d'urgence. Une action efficace sur le commerce, la dette, les priorités politiques internes, les structures sociales et autres n'est concevable que si l'élimination de la pauvreté et de la faim devient une véritable priorité. Elle sera d'autant plus réalisable que nous serons tous engagés activement pour faire ce qui peut l'être immédiatement : la mise en état de fonctionnement de chaque région du monde où les taux de mortalité sont les plus élevés. Les silos à grains, les voies de communication, les moyens de transport, les canaux d'irrigation, les structures sanitaires et scolaires, les petits ateliers en zône rurale, les vaccinations, l'eau potable, les actions de formation à tous les échelons et tant d'autres choses peuvent être réalisés en de nombreux lieux, sans tarder.

Sommes-nous prêts à y mettre le prix et les ressources humaines nécessaires ? Soyons lucides : si notre investissement reste en deçà de ce qui permet de créer les conditions de base pour que les efforts des populations locales portent leurs fruits, nous n'aurons presque rien changé.

Il faut donc allier aux efforts privés une action sans précédent des Etats. Leur poids et leur puissance sont aussi nécessaires pour agir sur les causes structurelles nationales et internationales de la faim. Voilà pourquoi, il y a cinq ans, je fus le premier prix Nobel, bientôt rejoint par quatre-vingt-treize personnes, à vouloir lancer le « Manifeste contre l'extermination par la faim ». A chacun de le faire vivre aujourd'hui : c'est aux individus qu'il revient de faire respecter le droit des peuples. A condition que chacun se souvienne qu'il est aussi citoyen.

(*) Prix Nobel de la paix, membre du conseil international de *Food and Disarmament International.*

La solidarité à l'échelle planétaire

Le moment est venu de dépasser l'aide économique et sociale

par PETER LEUPRECHT (*)

IL paraît indispensable d'aborder les problèmes du sous-développement, du mal-développement et de la faim dans le monde non seulement sous l'angle économique et social mais aussi sous celui du droit et des droits de l'homme.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, proclamée en 1948, avait annoncé aux hommes une double libération : les êtres humains seraient *« libérés de la terreur et de la misère »*. Que nous sommes loin de la réalisation de cette promesse ! Alors que la Déclaration et, dans son sillage, tous les grands textes internationaux relatifs aux droits de l'homme proclament le droit de tout homme à la vie, des milliers d'hommes — dont quarante mille enfants selon les chiffres de l'UNICEF — meurent chaque jour de faim et de sous-alimentation.

Il est vrai que nombre de juristes, prisonniers ou complices du système établi, ont donné au droit à la vie une interprétation restrictive et frileuse en le limitant au seul droit de ne pas être arbitrairement privé de la vie. Certes, cette dimension, pour ainsi dire « négative », du droit à la vie est d'une importance capitale. Mais il en existe une autre, aussi importante, que je qualifierais de « positive » : le droit non seulement de ne pas mourir (et aussi de ne pas mourir de faim), mais le droit de vivre (et non seulement de végéter, de subsister ou de survivre), de vivre dans la dignité.

Voilà le plein sens du droit à la vie. Il implique le droit aux moyens de vivre et conduit directement aux droits dits économiques et sociaux.

Comme d'autres droits de l'homme, le droit à la vie peut être violé par action et par omission : on tue ou on laisse mourir.

Le droit au développement

Il existe évidemment une relation étroite entre le droit à la vie, ainsi interprété, et le droit au développement. Mais tandis que le premier est affirmé dans tous les grands textes internationaux relatifs aux droits de l'homme, le second est encore en voie de formation et de formulation. Toutefois, ses contours sont assez clairement tracés dans le projet de Déclaration sur le droit au développement (projet yougoslave) qui était présenté à la dernière session de l'Assemblée générale des Nations unies : son objet est le développement conçu non pas seulement comme un processus économique, mais comme un processus global, économique, social, culturel et politique, dont les droits de l'homme sont un élément essentiel, l'être humain étant le sujet central du développement.

Le droit à la vie, interprété dans son sens positif, et le droit au développement conduisent à un double éclatement : celui de la traditionnelle et artificielle dichotomie entre droits civils et politiques, d'une part, et droits économiques, sociaux et culturels, d'autre part ; et celui du cadre de l'Etat, qui est souvent présenté comme le principal, sinon le seul « débiteur » des droits de l'homme, comme si le devoir de solidarité s'arrêtait aux frontières des Etats.

Or il est évident que, en matière de sous-développement et de faim dans le monde, il y a une responsabilité non seulement des Etats mais également de la communauté internationale. La solidarité doit s'exercer à l'échelle planétaire.

Raisonner en termes de droits de l'homme paraît indispensable pour assurer, en matière de développement et de lutte contre la faim dans le monde, le nécessaire passage de l'assistance au droit, de l'aumône à l'obligation.

Là où la réalité n'est pas conforme aux exigences des droits de l'homme, ceux-ci sont nécessairement source de revendications de changement : changement de structures injustes pour mettre un terme à cette violation structurelle des droits de l'homme que sont les criantes inégalités existant dans ce monde ; changement de la politique des Etats ; changement aussi de la mentalité des hommes. Les maîtres mots sont solidarité et partage ; des mots simples qui, pourtant, ont l'air de faire peur à ceux qui ont de quoi partager.

(*) Directeur des Droits de l'homme au Conseil de l'Europe.

LU

« LES ENJEUX DE LA FIN DU SIÈCLE »

Un ouvrage collectif

Une belle brochette

MÉFIONS-NOUS des nombres ronds. Ils ne découpent pas l'histoire du monde. René Rémond a raison d'écrire, en présentant cette nouvelle tapisserie prospective : *« L'après 2000 est déjà commencé. »* Les évolutions s'accélèrent, mais elles se préparent de loin, et c'est une idée féconde d'avoir demandé à quelques personnalités, qui dans leur discipline cherchent à décrypter le futur, de rassembler leurs trouvailles.

Une belle brochette nous est ainsi proposée. Le professeur Jean Bernard nous démontre une fois de plus — mais on ne se lasse pas — pourquoi chaque homme est unique, irremplaçable. Le biologiste va au secours des responsables des sociétés modernes, ministres, parlementaires. Il leur dit qu'ils doivent favoriser les métissages, les larges mélanges, pour le plus grand bien de ces populations. Quelle leçon à l'heure où certains attisent la peur des immigrés... qui au reste seraient moins nombreux si le tiers-monde, dont nous parle René Lenoir, se développait de façon moins anarchique. *« Trop de pays aujourd'hui,* écrit-il justement, *produisent ce qu'ils ne consomment pas et consomment ce qu'ils ne produisent pas. »*

Mais, dès ces constatations, on sent bien que l'économie ne suffit plus à répondre à la recherche des grands équilibres et que les enjeux culturels sont prédominants, comme le démontre Augustin Girard, mais aussi, de nombreuses pages plus loin, Antoine de Tarle à propos des médias, ou Bernard Cathelat cherchant des réponses à une *« société de 1986 »* qui *« s'ouvre sur un constat de déstabilisation culturelle ».*

Les médias ! Fausses fenêtres ? Miroirs de nos lieux de vie, de craintes et d'espoirs ? Plus de chaînes de TV, plus de libertés ? Non, répond A. Girard, parce que la liberté est asservie à une loi, celle de l'audience maximale, et que l'on vise le plus bas dénominateur commun.

Dans la pochette des enjeux, que tirer encore ? La religion ? Pour Jean-Louis Schlegel, la demande des individus n'étant plus satisfaite par les institutions ecclésiales, pourrait se développer un phénomène intermédiaire entre la parascience et la parareligion. La démocratie ? Pour Albert du Roy, le clivage gauche-droite est ramené à sa juste mesure, celle des attitudes et des mots et il faudra accepter trois notions contestées : la participation, la décentralisation, la recherche du consensus, et développer l'information. L'éducation ? André de Peretti estime qu'il n'y a pas *« baisse de niveau »* et que les enjeux sont la formation continue des enseignants, et leur assouplissement. Le social ? Pour Raymond Soubie, qui évoque notamment les menaces sur la solidarité, c'est plutôt dans l'entreprise que se trouve l'avenir de la négociation collective.

L'impression générale ? Beaucoup de nuages à l'horizon certes, mais l'imagination et l'effort des hommes, qui doivent comprendre que rien n'est jamais acquis, pourront en dissiper une bonne partie.

PIERRE DROUIN.

★ Desclée de Brower, 296 pages, 95 F. Présentation de René Rémond. Auteurs : Michel Albert, Jean Bernard, Bernard Cathelat, Augustin Girard, René Lenoir, André de Peretti, Albert du Roy, Jean-Louis Schlegel, Raymond Soubie, Antoine de Tarle.

COURRIER DES LECTEURS

Les propositions et le public

Dans un récent « Point de vue » *(le Monde* du 29 janvier), Nicolas Skrotzky s'est désolé, avec raison, de l'absence d'émissions scientifiques à la télévision : *« Seules subsistent quelques émissions médicales et les discussions de « L'avenir du futur ».*

C'est un peu vite... écrit, s'agissant d'une émission qui réunit depuis onze ans, à 22 h 15, une fois par mois, de 5 à 8 millions de téléspectateurs ! Un chiffre à retenir car les émissions scientifiques produites par les différentes chaînes n'ont presque jamais répondu aux demandes du monde scientifique et à celles du public.

Les unes, au bout d'un certain temps, manquaient d'imagination ; les autres faisaient une part trop large au « spectacle ». Les troisièmes, enfin, sacrifiaient trop à la confidentialité. Du coup, programmées à 20 h 30, 21 h 30, le mardi ou le jeudi, etc., elles ne rencontraient jamais le public.

Les arguments de Nicolas Skrotzky ne sont pas dénués de valeur, mais à aucun moment mon confrère ne prend en compte l'inadéquation que nous avons tous pu constater entre la proposition faite et les appétits du public. (...)

P. HUTIN,
« L'avenir du Futur » TF1.

Une version déviée de « Mosaïque »

Contrairement à ce que vous avez écrit *(le Monde* daté 26-27 janvier, page 11), jamais l'émission « Mosaïque » n'a autant démérité de son nom. Car ce que vous avez vu n'est que la version déviée de cette émission qui n'intéresse plus que ceux qui la font. Je dis bien *« ceux qui la font »* et non pas *« ceux qui l'ont faite ».* Car le mince quota de sept personnes qui, avec son fondateur, ont fait « Mosaïque » telle que la souhaitait son public, grâce au financement du Fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants et leurs familles, l'équipe de sept personnes (réalisateurs, assistants, journalistes) a été mise au placard, licenciée de fait, en attendant d'être totalement « déinsérée » par l'ADRI producteur. (...) Sur la foi de ce que vous déclare la toute nouvelle direction de l'ADRI, vous écrivez : *« La nouveauté de « Mosaïque » consiste à consacrer la dernière heure de l'émission à un magazine à thème, dans l'espoir qu'il sera rediffusé à une heure de grande écoute. »* Cela fait neuf ans que « Mosaïque » consacre des magazines à un thème ! (...)

TEWFIK FARES.
(Paris.)

Une affaire personnelle

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les tribunes de MM. Alain Touraine et Jean Castarède publiées dans votre numéro daté du 30 janvier. Les observations de ces praticiens expriment un aspect important, voire essentiel, du problème de la culture en France.

Ce n'est pas une raison pour oublier que l'activité intellectuelle et mentale est une affaire personnelle. Il y aura toujours plus de *personnes* aptes à approcher et à gérer ces activités si l'école (si *les* écoles) s'y emploie valablement et si le bain culturel échappe davantage qu'aujourd'hui au magma commercial qui l'envahit (...).

PAUL CHAMBRILLON,
rédacteur en chef de Théâtre magazine.

Culture et démocratie

Il est sûr qu'une « déchirure » grandit entre la culture savante de quelques-uns et la « culture au naturel », la culture dite populaire (...) (*le Monde* du 30 janvier). Il est bien vrai que les expertocraties et les bureaucraties en tout genre se renforcent inévitablement si l'on ne change pas de fond en comble « les rapports entre l'expert, l'employé et le public ».

Mais suffit-il pour cela de vouloir casser « les machineries d'enseignement, de gestion ou de soin » dans les écoles, les administrations ou les hôpitaux ?

A l'heure où les radios et télévisions qui pourraient être un moyen sans égal de culture populaire sont surtout créées et entraînées par la dynamique de la publicité commerciale et de la propagande politique (souvent dissimulée), le mouvement associatif ne pourrait-il pas réveiller la conscience politique d'un développement culturel démocratique qu'il a connue à certaines périodes de son histoire ?

JOFFRE DUMAZEDIER.
(Paris.)

« Casser la machinerie »

« Pourquoi — demande Alain Touraine *(le Monde* du 30 janvier 1986) — l'évolution vers la diversité et la concurrence... ne pourrait-elle pas s'introduire dans le domaine... de l'enseignement et de la recherche ? » Tout simplement parce que *« casser la machinerie d'enseignement »* sans casser la machinerie à allouer crédits et subventions ni casser la machinerie à juger des compétences et des performances revient à diviser la base pour renforcer et perpétuer le pouvoir du sommet, c'est-à-dire de ceux-là mêmes qui ont fait de l'enseignement et de la recherche ces machineries à éliminer, scléroser et décourager. (...)

R. COULON,
université de Kent.
(Cantorbury.)

La campagne Survie

LA campagne Survie est plus nécessaire, actuelle et pertinente que jamais (1). L'objectif est d'obtenir de nos Etats, qui seuls ont les moyens d'une action à la mesure du drame en cours, qu'ils se mobilisent face à l'hécatombe annuelle de dizaines de millions de personnes victimes de la faim et du sous-développement. Obtenir qu'ils conçoivent et mettent en œuvre, avec leurs partenaires du tiers-monde, des plans de redressement aptes à renverser le processus en cours, à assurer d'urgence la survie de millions d'êtres humains aujourd'hui menacés, et permettre le développement des populations concernées. Obtenir qu'ils fassent de cette action une priorité de leur politique.

En Italie et en Belgique, cette campagne, alliant des citoyens, des maires et quelques parlementaires, a conduit au vote de lois dégageant l'équivalent de 11 milliards de francs français de subventions pour des projets de survie et de développement qui, autrement, n'auraient jamais vu le jour.

Mais il faut beaucoup plus de moyens et l'addition des volontés politiques d'un plus grand nombre de gouvernements. La France pourrait jouer un rôle moteur au sein de la communauté internationale et faire ainsi de 1986 une année de vie.

EMMA BONINO
et JEAN FABRE,
secrétaire générale et président du conseil d'administration de Food and Disarmament International

(1) L'adresse de Food and Desarmament International est 30, rue Marché-aux-Poulets, 1000 Bruxelles (Belgique).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

ASIE

LA CRISE AUX PHILIPPINES

Mme Aquino accuse le président Reagan de « comploter avec M. Marcos »

Les déclarations du président Reagan, qui avait paru, mardi, sous couvert de *« neutralité »*, minimiser l'ampleur et la portée des fraudes constatées avant, pendant et après l'élection présidentielle aux Philippines, ont provoqué diverses réactions. Pour Mme Aquino, candidate de l'opposition, qui revendique la victoire, le président américain aurait *« choisi de comploter avec M. Marcos pour voler sa libération au peuple philippin »*. Par contre, M. Marcos, apparemment soulagé par des propos qui semblent lui laisser toutes ses chances de se maintenir au pouvoir, a fait diffuser et rediffuser les commentaires de M. Reagan par la télévision philippine.

Pour leur part, MM. John Kerry et Allistair Graham, deux sénateurs (l'un américain et l'autre canadien) qui ont constaté sur place le déroulement du scrutin et son dépouillement, affirment, contrairement aux déclarations de M. Reagan, d'une part que des *« preuves solides »* de la fraude existent et, d'autre part, qu'elles ont été exclusivement le fait du pouvoir et non pas des partisans de Mme Aquino. Pour M. Graham (libéral), les observateurs américains auraient modéré leurs critiques compte tenu de l'importance stratégique des bases américaines aux Philippines. A Manille. Les décomptes, officieux, de votes par les deux commissions opposées se poursuivent lentement et sans surprise : pour la commission gouvernementale, M. Marcos est en tête, pour la commission indépendante, Mme Aquino est la mieux placée.

Dans l'attente de l'arbitrage américain

De notre envoyé spécial

Manille. – Bien qu'aucun des deux camps ne l'admette volontiers, le pouvoir en place et l'opposition sont conscients de ce fait : les Etats-Unis restent la puissance tutélaire des Philippines et, en dernière instance, l'arbitre. Sans se départir de la prudente réserve qui a été la sienne depuis quelques semaines, Washington émerge progressivement de son attentisme. Tandis que l'Assemblée poursuit ici ses comptes d'apothicaire pour déterminer qui est le gagnant des élections, tout semble désormais suspendu aux entretiens que doit avoir, sans doute à partir de vendredi 14 février, M. Philip Habib avec le président Marcos, l'opposition et la hiérarchie de l'Eglise.

Dans le camp de la candidate de l'opposition, Mme Cory Aquino, on est nerveux. Mercredi, à la demande des opposants, l'ambassadeur américain à Manille, M. Bosworth, a fait une brève visite au siège de l'opposition. Ce n'est certes pas la première fois que l'ambassadeur des Etats-Unis a de tels contacts (fréquents depuis l'assassinat de Bénigno Aquino en août 1983), mais cette visite prend un relief particulier dans le contexte actuel.

Dans un communiqué présenté comme une réponse à M. Reagan, et diffusé peu avant la visite de l'ambassadeur, Mme Cory Aquino avait notamment suggéré au chef de la Maison Blanche de *« faire effectuer de nouvelles enquêtes par son ambassade avant d'émettre des commentaires sur les élections elles-mêmes »*.

Réaffirmant que l'opposision avait gagné par une majorité de 25%, Mme Aquino déclarait : *« Ce serait une erreur politique de penser que l'opposition dont les supporters ont été, et sont encore, assassinés peuvent soudainement se contenter de jouer le rôle d'une opposition de type occidental dans un système bibartisan. »* S'adressant directement à M. Reagan, sans toutefois le nommer, elle concluait : *« Je me demande quels pourraient être les motifs qui pousseraient un ami de la démocratie à choisir de conspirer avec M. Marcos pour priver le peuple philippin de sa libération. Je pense que non seulement les Philippins, mais la vaste majorité des Américains et de leur congrès condamneraient une telle action. »*

En évoquant les mystérieux motifs qui poussent M. Reagan à soutenir apparemment M. Marcos, Mme Aquino a fait implicitement référence aux rumeurs circulant à Manille sur les contributions qu'aurait fournies M. Marcos au chef de la Maison Blanche lors de sa campagne électorale. L'opposition, qui ne semble donc pas vouloir battre en retraite ni accepter de compromis, a appelé, ce jeudi, à une grande manifestation prévue dimanche à Manille. Mme Aquino y annoncera un programme de *« désobéissance civile »*.

Des scénarios perturbés

La venue à Manille de M. Philip Habib témoigne de la préoccupation, sinon de l'embarras, de Washington. Jusqu'aux élections, les Américains étaient partagés entre deux écoles : d'un côté ceux qui, au Congrès notamment, estimaient que le régime Marcos ne faisait à terme qu'alimenter l'insurrection communiste et qu'il fallait favoriser l'émergence d'une alternance démocratique ; de l'autre, ceux qui, à commencer par M. Reagan lui-même, entendaient soutenir le pouvoir en place. L'élection du 7 février fut perçue par les premiers comme l'occasion de concrétiser cette alternance démocratique, et ils contribuèrent à la favoriser. A la Maison Blanche, on n'était pas hostile à cette action : la garantie d'élections honnêtes ne pouvant que donner plus de crédibilité à la victoire, attendue, de M. Marcos.

Deux facteurs ont perturbé ces scénarios : d'une part, la fraude a été si massive qu'elle a privé d'entrée de jeu la victoire de M. Marcos de toute légitimité. D'autre part, le défi que lança l'opposition en annonçant sa victoire à fortement inquiété Washington. Les Etats-Unis ont d'abord cherché à parer au plus pressé, estimant non sans raison qu'en cherchant à pousser son avantage, l'opposition risquait de mettre le feu aux poudres, provoquant des troubles qui pouvaient conduire à une division de l'armée. Washington a exercé de fortes pressions sur l'entourage de Cory Aquino pour contenir ses initiatives.

En même temps, il s'agissait de ne pas paraître trahir les aspirations d'une bonne partie des Philippins en soutenant un régime clairement impopulaire. Mais l'apparente neutralité de M. Reagan ne convainc guère les opposants. Ceux-ci ont eu l'impression que tout le long des élections, les Américains ménageaient la chèvre et le chou, soit pour obtenir de M. Marcos des concessions en échange d'une bienveillante absence de commentaires sur la manière dont se sont déroulées les élections, soit en agissant de même avec l'opposition pour obtenir des garanties contre un éventuel *coup de grâce au régime.*

Les opposants ont aujourd'hui plutôt tendance à penser que c'est vers la première hypothèse que l'on s'oriente : en d'autres termes, Washington ne semble pas encore, à leurs yeux, prêt à *« déboulonner »* M. Marcos.

On craint surtout, dans l'opposition, que la visite de M. Habib n'ait pour objectif que de forger une solution de compromis, prélude au maintien du *statu quo.* M. Marcos, affaibli, paraît mûr pour faire des concessions (par exemple, la réforme de l'armée). Mais il n'a pas pour autant le couteau sous la gorge. Les Etats-Unis ont promis un accroissement de leur aide en cas d'élections consacrant la volonté populaire. Mais ils n'ont pas encore annoncé une diminution de celle-ci si ce n'était pas le cas. Sur ce point, le département d'Etat a toujours été ferme : l'aide militaire ne doit pas être fonction de la situation politique, des intérêts stratégiques vitaux pour les Etats-Unis (les bases militaires) étant en jeu.

Le « chemin des collines » ?

Dans l'entourage de Cory Aquino, on affirme que, quelle que soit l'attitude des Américains, l'opposition ne se laissera pas priver de sa victoire. *La réserve américaine peut néanmoins la gêner.* L'Eglise, par exemple, sera-t-elle aussi engagée à ses côtés si elle sent que Washington n'a pas abandonné M. Marcos ? Pourra-t-elle, d'autre part, compter sur la neutralité d'une partie de l'armée si les jeunes officiers qui lui sont favorables savent que son action n'a pas l'aval des Etats-Unis ? Certes, les opposants auront encore la possibilité de mobiliser la rue mais, avec un soutien réduit de l'Eglise, ils risqueraient de se retrouver otages de la gauche proche du PC.

Ces élections auront appris, ou confirmé, deux vérités aux Philippins : d'abord, qu'il est vain d'attendre de leurs institutions qu'elles constituent les relais d'une volonté démocratique; ensuite, que la puissance américaine fait passer ses propres intérêts avant les aspirations populaires. Confrontés à ces deux vérités, un certain nombre de ceux qui avaient placé leurs espoirs en Cory Aquino en tireront vraisemblablement la conclusion qu'il ne leur reste qu'à *« prendre le chemin des collines »*, c'est-à-dire rejoindre la guérilla communiste dont les rangs se sont gonflés régulièrement, ces derniers temps, de jeunes de plus en plus nombreux, désespérant de changer les choses pacifiquement. Cette analyse, on la faisait à Washington avant les élections, on paraît feindre aujourd'hui de l'avoir oubliée.

PHILIPPE PONS.

Inde

Les sikhs ont renoncé à se réunir au Temple d'or occupé par les extrémistes

De notre correspondant

New-Delhi. – La guerre du Temple d'or n'aura pas lieu : l'un des adversaires a déclaré forfait. Au risque de passer pour des pleutres au regard d'une communauté qui place le courage au sommet des vertus, la hiérarchie modérée des sikhs a, en effet, cédé une nouvelle fois à la menace extrémiste et annoncé, le mardi 11 février, le déplacement, à 300 kilomètres du Temple d'or, du Sarbat Khalsa, la grande congrégation religieuse convoquée pour dimanche prochain.

La veille encore, M. Surjit Singh Barnala, le ministre en chef modéré du Pendjab, assurait que l'événement, orchestré pour reprendre *« légitimement »* aux extrémistes le contrôle du temple, aurait lieu dans le saint des saints, au Temple d'or même. C'est, officiellement, *« pour éviter un bain de sang »*, que les grands prêtres modérés de la secte ont fait volte-face et décidé de ne pas affronter les autonomistes sikhs sur leur terrain.

« C'est une décision pleine de sagesse et de maturité, a commenté M. Barnala, *les éléments qui occupent depuis près d'un mois le* sanctum sanctorum *du sikhisme ont créé une atmosphère sacrilège de haine et de confrontation. Leur but est de semer la terreur pour déstabiliser le gouvernement sikh que je dirige. Le Sarbat aura lieu à Anandpour-Sahib et prendra note de cette conspiration qui vise à déclencher une guerre fratricide entre les sikhs. »*

A Amritsar, retranchés dans le complexe religieux, les extrémistes de la Fédération des étudiants (AISSF) et leurs alliés ont accueilli la dérobade des modérés par des rires et des quolibets. La presse quotidienne, dans l'ensemble, regrette cette volte-face, l'*Hindoustan Times* (proche du gouvernement central) écrivant même que la décision sera interprétée dans les milieux politiques, comme *« une abjecte reddition »*. Et le journal de rappeler insidieusement que les familles de trois dignitaires modérés, chargées de préparer la congrégation du 16 février, ont été attaquées par les terroristes depuis le début de la semaine. Mardi, c'est un membre important du comité de gestion des temples (WSGPC), Dalip Singh, âgé de cinquante-cinq ans, qui a été abattu chez lui au pistolet-mitrailleur. Un second sikh, un négociant proche des modérés, a été tué dans une autre embuscade.

Cependant, la reculade de M. Barnala et des grands prêtres, qui a pris tout le monde par surprise et qui rappelle fâcheusement la période des troubles d'avant juin 1984 – date de l'assaut armé sur le Temple d'or – n'a sans doute rien à voir avec de la couardise. Les activistes « purs et durs » qui occupent le temple ne sont que quatre ou cinq cents. Ils sont moins bien organisés que leurs mille camarades de juin 1984, et, surtout, ils n'ont, pour l'instant, que des sabres, quelques vieux fusils et, aux dernières nouvelles, cinq ou six pistolets-mitrailleurs.

Un bâtiment sacré en ruines

Leurs malheureux prédécesseurs au temple – six cents personnes au moins – furent tués au cours de l'assaut du 5 juin 1984, à l'aide de grenades, de mitrailleuses et même d'un mortier. Les sikhs modérés, eux, dirigent le gouvernement local et, à ce titre, auraient pu, comme l'opinion de leur suggère, envoyer les forces para-militaires déloger les insurgés. Mais ils ont voulu aussi éviter aux masses sikhs – on attend des dizaines de milliers de fidèles dimanche – le spectacle désolant d'un bâtiment sacré en ruines. Les sikhs, comme beaucoup de minorités qui se sentent menacées, sont plus émotifs que la moyenne.

Or l'Akal Thakt, siège temporel des grands gourous de la secte, un bâtiment de trois étages, plus sacré encore que le Temple d'or proprement dit (situé à 100 mètres), est désormais rasé. A demi-démoli par l'armée au cours de l'assaut d'il y a vingt mois, reconstruit en catastrophe sur l'ordre d'Indira Gandhi, le trône des gourous n'existe plus.

Il reste qu'en se dérobant pour éviter le pire, les modérés n'ont pas seulement donné aux extrémistes l'impression de la victoire, ils renforcent aussi le sentiment d'impuissance de la police du Pendjab et offrent à l'opinion indienne en général un visage pusillanime et irrésolu. C'est exactement ce qu'Indira Gandhi reprochait aux mêmes hommes, juste avant d'envoyer la troupe à l'assaut du complexe religieux.

PATRICE CLAUDE.

AMÉRIQUES

Haïti

APRÈS LA DÉFECTION DU LIBÉRIA

Paris est toujours à la recherche d'un pays d'accueil pour M. Jean-Claude Duvalier

L'ancien président haïtien ne se rendra vraisemblablement pas en exil au Libéria. Vingt-quatre heures après que le ministre des affaires étrangères de ce pays, M. Blamo, eut déclaré que le Libéria n'avait *« pas d'objection »* à accueillir Baby Doc, les autorités de Monrovia ont démenti avoir *« jamais offert l'asile politique »* au dictateur déchu. Cette mise au point a été faite, mercredi 12 février, par le ministère libérien de l'information, qui a précisé qu' *« aucune invitation directe ou indirecte »* n'avait été adressée par Monrovia à M. Duvalier.

Il semble, à l'examen, que les propos du ministre libérien des affaires étrangères, qui avaient été tenus au cours de festivités devant quelques journalistes, aient eu un caractère spontané et qu'ils ne traduisaient pas une décision ferme prise par son gouvernement.

Ce rebondissement a fait, en tout cas, l'effet d'une douche froide à Paris, où les premières informations en provenance de Monrovia avaient suscité quelque espoir. Mercredi après-midi, M. Fabius avait estimé que le départ de J.-C. Duvalier vers le Libéria pourrait *« se faire assez rapidement »*.

Des instructions ont été données, avait-il précisé, au ministre des relations extérieures pour qu'il entre en contact avec les autorités du Libéria. Ce qui, apparemment, a été fait. De source proche du gouvernement, on souligne que, en tout état de cause, il est *« hors de question »* que Baby Doc reste en France au-delà du début de la semaine prochaine. Cette affaire étant traitée au plus haut niveau, on n'exclut pas qu'un arrangement pourra être trouvé d'ici là avec les Etats-Unis.

L'opposition mécontente

En Haïti, où un certain désenchantement est perceptible dans la population à la suite de la formation du nouveau gouvernement, l'un des principaux opposants à l'ancien régime, M. Sylvio Claude, dirigeant du Parti démocrate-chrétien, a haussé le ton mercredi. S'indignant de la tournure des événements, M. Claude a doné un mois aux autorités pour former un gouvernement provisoire excluant les duvaliéristes et comprenant des représentants de tous les secteurs de l'opposition. Dans le cas contraire, a-t-il menacé, *« le peuple prendra les dispositions qu'il a prises avec Jean-Claude Duvalier »*.

Des slogans réclamant du *« sang neuf »* ont fait leur apparition sur les murs de maisons à Port-au-Prince, où des manifestants ont incendié mercredi une propriété appartenant à un proche de l'ancien président. Cédant aux demandes de la population, le gouvernement a ordonné l'arrestation de l'ancien maire de la capitale, le colonel Frank Romain, et la fermeture du quotidien officiel, *le Nouveau Monde.*

Brésil

La révolte des gamins dans une prison de Sao-Paulo

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – C'était la fin du carnaval. Pendant quatre jours, les enfants avaient écouté avec rage les bruits de la ville en fête : eux ne pouvaient pas se réjouir puisqu'ils étaient enfermés. Six cent gamins détenus dans un centre de tri pour mineurs délinquants à Sao-Paulo. On ne sait pas encore très bien ce qui s'est passé : s'il y a eu des préparatifs d'évasion, si la drogue a circulé plus que d'habitude. Ce qu'on sait, c'est qu'un « inspecteur », un de ces surveillants du centre de tri, a frappé un enfant, et comme la tension était grande, la bastonnade – pratique ordinaire pourtant – a provoqué une révolte généralisée.

Les scènes qui se sont produites, dans la nuit de mardi 11 *au mercredi 12 février,* sont comme une répétition de celles qui mettent régulièrement à feu et à sang les prisons de Sao-Paulo : gamins montés sur les toits, appelant à la rébellion leurs camarades, gardiens agressés avec des bâtons ou des couteaux improvisés, vitres et matériel saccagés, matelas incendiés, cuisines mises à sac.

Il y a six pavillons au centre de réception et de tri de Sao-Paulo. Les récidivistes délinquants ne sont pas mélangés avec les délinquants primaires. Mais tous passent là deux ou trois mois en attendant qu'un juge statue sur leur sort. Mardi, dans la nuit, la révolte part d'un des pavillons et finit par embraser tous les autres. Elle va durer quatre heures, jusqu'à ce qu'intervienne la police.

Dehors, il y a quatre-vingt-dix soldats « de choc » de la police militaire. A 3 heures du matin, ils reçoivent l'ordre d'entrer. C'est le président de la FEBEM, l'institution qui s'occupe de l'enfance délinquante ou abandonnée, qui a demandé leur intervention. FEBEM veut dire – ce n'est pas de l'ironie – Fondation pour le bien-être du mineur. La police tire en l'air, frappe, fait dénuder les enfants, les aligne à genoux contre un mur et recueille leurs armes improvisées. Bilan : une centaine de gamins blessés, depuis la simple contusion jusqu'à la blessure grave. Beaucoup, d'ailleurs, au cours des bagarres qui les ont opposés pendant la mutinerie. Autre bilan : cent soixznte-seize internés en ont profité pour « faire la belle » et ont maintenant la police aux trousses.

Des « pourrissoirs »

Les révoltes sont fréquentes dans la trentaine d'établissements que possède la FEBEM à Sao-Paulo et qui n'« accueillent » pas seulement les mineurs délinquants, mais aussi les enfants malheureux ou abandonnés. Moins fréquentes pourtant que les multiples sévices dont les enfants sont victimes de la part de leurs gardiens ou des « caïds » qui surgissent inévitablement dans leurs rangs. Malgré la séparation des genres, il suffit que le petit délinquant cohabite avec celui qui est déjà un bandit confirmé avant même d'atteindre l'âge adulte pour que le centre d'accueil devienne un « pourrissoir ».

En 1984, dernière année pour laquelle on possède des chiffres, il y avait 115 000 enfants enfermés dans les centres de la FEBEM à Sao-Paulo. Toutes catégories confondues : depuis le gamin qui dévalise les bus un revolver à la main jusqu'au mineur qui vit dans la rue, et entièrement de la rue, en ramassant des vieux papiers ou en se prostituant. Parfois ce sont les parents qui conduisent leurs enfants dans ces centres, parce qu'ils ne peuvent pas les élever. Plus souvent, c'est la police qui les ramasse.

La faim, l'exploitation dans le travail, l'analphabétisme, la difficulté d'avoir des papiers en règle pour obtenir un emploi : autant de traits communs à ces millions d'enfants de la rue qui peuplent les villes brésiliennes. Toujours en 1984, selon les chiffres officiels, on considérait qu'il y avait dans tout le pays 36 millions d'enfants malheureux ou nécessiteux sur 130 millions d'habitants : *carentes,* dit-on ici, c'est-à-dire manquant du strict nécessaire. De ce total, un dixième environ, soit près de 4 millions, vit en état complet d'abandon.

CHARLES VANHECKE.

Costa-Rica

● *Normalisation des relations avec le Nicaragua.* – Le Costa-Rica et le Nicaragua ont conclu un accord pour normaliser leurs relations diplomatiques. Ces relations avaient été perturbées, a annoncé, mercredi 12 février, le ministre costaricien des affaires étrangères, M. Carlos José Gutierrez depuis un incident frontalier qui avait coûté la vie à deux soldats costariciens, le 31 mai dernier. A la suite de cet épisode, l'ambassadeur du Costa-Rica à Managua avait été rappelé dans son pays et n'avait pas regagné son poste. – *(AFP.)*

AFRIQUE

République sud-africaine

La violence et la répression en 1985 : 879 morts et 25000 arrestations

De notre correspondant

Johannesburg. – Deux mille seize jeunes, âgés de moins de seize ans, ont été arrêtés et détenus en Afrique du Sud depuis la déclaration de l'état d'urgence, le 21 juillet dernier, jusqu'au 31 janvier 1986. Ce chiffre a été donné par M. Louis Le Grange, ministre de la loi et de l'ordre, qui a annoncé au Parlement que le nombre total des interpellations était de 7777. Le Comité de soutien aux parents de détenus (DPSC)) estime, pour sa part, qu'environ 25000 personnes ont été incarcérées pendant l'année 1985, dont 11000 en application des lois sur la sécurité interne (3635) et de l'état d'urgence (7361).

Le DPSC précise que près de 60% d'entre elles ont été relâchées sans charge après des périodes de détention pouvant dépasser six mois, et qu'à la fin de janvier, 629 étaient encore en prison. Pour compléter ce tableau de l'année 1985, qualifiée d'année record de la répression, le DPSC indique que treize Noirs ont péri dans les locaux de la police.

La répression a touché toutes les professions ou presque, a décapité l'appareil dirigeant de nombreuses organisations anti-apartheid et a frappé tout particulièrement les jeunes, voire des enfants. Un garçon de onze ans, *Fanie Guduka*, de la township d'Alexandra, près de Johannesburg, a passé cinquante-sept jours dans une cellule après que la justice eut refusé à deux reprises sa libération sous caution. Un autre, âgé de huit ans, Amos Kukera, est resté trois jours au poste de police de Middelburg. On pourrait multiplier les exemples.

A Worcester, un adolescent de quinze ans a passé cinquante-quatre jours sous les verrous. A Paarl, deux frères de treize et quatorze ans ont été incarcérés pendant quarante-deux jours. Les forces de l'ordre font la chasse aux jeunes, qui, selon elles, sont les principaux fauteurs de troubles. Depuis décembre, le gouvernement a attribué, sur tout le territoire, les mêmes pouvoirs aux soldats qu'aux policiers. La mesure est passé pratiquement inaperçue.

Le DPSC a calculé que seulement 10% des inculpations prononcées étaient finalement retenues. Dans les cent quatorze procès de 1985, sur les 2368 personnes impliquées, 2067 d'entre elles ont été acquittées ou ont vu les charges levées. Dans ce bilan annuel, cette organisation note enfin que 59 individus ont été bannis en vertu de la réglementation de l'état d'urgence et que 172 autres sont interdits de parole.

Cette comptabilité, qui donne l'aune des moyens utilisés pour mettre un terme à l'agitation, ne serait pas complète si l'on n'y ajoutait pas la longue liste des morts : 1225, selon l'Institut des relations raciales, depuis février 1984, dont 879 en 1985. Une moyenne quotidienne qui n'a cessé de croître après l'instauration de l'état d'urgence et les restrictions imposées à la presse le 2 novembre.

Les deux tiers des victimes ont été tuées par la police et le reste lors d'affrontements entre Noirs. Du côté des forces de l'ordre, 25 de leurs membres ont péri, pour la plupart des policiers noirs assassinés par ceux qui les considèrent comme des « collaborateurs ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

M. « Pik » Botha a rencontré un émissaire américain à Genève

De notre correspondant

Berne. – La plus grande discrétion continuait d'entourer, jeudi matin 13 février, la visite en Suisse de M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, arrivé inopinément la veille à Genève. Tout au plus a-t-on appris jusqu'ici que, lors de son passage dans la ville de Calvin, le chef de la diplomatie de Pretoria avait eu des entretiens avec M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires africaines. Si rien n'a filtré sur la teneur de ces discussions consacrées à des problèmes d' « *intérêt régional et bilatéral* », il aurait été notamment question de l'indépendance de la Namibie et du retrait des troupes cubaines d'Angola.

Ce jeudi, M. Botha était attendu à Berne, où il devait être reçu, à sa demande, par M. Pierre Aubert, chef du département fédéral des affaires étrangères. Du côté helvétique, on tient à préciser que le ministre des affaires étrangères de Pretoria se trouve en Suisse pour « *des affaires strictement sud-africaines qui ne concernent pas directement la Confédération* ».

Le moratoire de la dette

La même réserve est observée dans les milieux bancaires de Zurich. L'Union de banque suisse, qui a été à l'origine de la désignation d'un médiateur pour négocier le remboursement de la dette sud-africaine, prétend ne pas avoir été informée de la venue en Suisse de M. Botha. Le médiateur lui-même, M. Fritz Leutwiler, ancien directeur de la Banque nationale suisse, a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de rencontrer M. Botha durant son actuel séjour dans la Confédération. D'ailleurs, les deux hommes s'étaient entretenus en janvier dernier à Pretoria.

Les collaborateurs de M. Leutwiler affirment que c'est pure coïncidence si les nouvelles propositions de rééchelonnement de la dette sud-africaine, avancées par le médiateur, ont été rendues publiques au moment de l'arrivée de M. Botha à Genève. Selon ces propositions, qui seront soumises le 20 février aux banques créancières à Londres, Pretoria se verrait accorder un délai supplémentaire d'une année, au lieu des quatre demandées, pour le remboursement de sa dette. Le moratoire consenti couvrirait 95 % des 14 milliards de dollars de la dette commerciale, les 5 % restants devant être acquittés en quatre versements trimestriels d'ici à la fin de l'année.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Surprise à la télévision

« CLIP » PORNO EN NOIR ET BLANC

Johannesburg (*AFP*). – Des centaines de milliers de téléspectateurs sud-africains se sont frotté les yeux, mardi 11 février, en voyant apparaître sur leur petit écran, à l'heure du journal de 19 heures, un homme noir et une femme blanche, nus, en train de faire l'amour.

Pendant que le journaliste de la télévision d'Etat – la SABC – débitait les informations de la journée, riches en commentaires divers sur le démantèlement graduel de la politique de ségrégation raciale et les rumeurs d'une prochaine libération du dirigeant du Congrès national africain Nelson Mandela, un « clip » porno est venu s'intercaler entre les images du journal.

L'affaire a duré quelques secondes à peine et seuls les téléspectateurs de la province du Natal – l'une des quatre que compte l'Afrique du Sud – ont eu droit à ce traitement de choc, mais l'esclandre a vite fait le tour du pays.

Licenciés sur le champ, les responsables de cette erreur d'aiguillage – une manette poussée par inadvertance, paraît-il – s'exposent, en outre, à des poursuites criminelles, car la possession de matériel pornographique est un délit grave en Afrique du Sud.

La police, appelée dans les studios de la SABC à Durban, a ouvert une enquête.

Algérie

Deuxième remaniement ministériel en une semaine

Alger (*AFP*). – Le président algérien Chadli Bendjedid a procédé, mercredi 12 février, à un nouveau remaniement du gouvernement, changeant les titulaires de quatre ministères, dont celui des finances, et supprimant trois vice-ministères. Un remaniement avait déjà porté dimanche dernier sur la nomination de cinq nouveaux ministres et la suppression de deux vice-ministères (*le Monde* du 11 février).

Aux termes du deuxième remaniement, M. Boualem Benhamouda, membre du bureau politique du FLN (parti unique), cède le ministère des finances à M. Abdelaziz Khellef, ancien ministre du commerce, pour prendre la tête de l'Institut national des études stratégiques globales (INESG). M. Khellef est remplacé au ministère du commerce par M. Mostefa Benammar (ancien vice-ministre des domaines et du budget). MM. Mohamed Djeghaba, qui était chargé du Haut Conseil de la jeunesse, et Mohamed Nabi, ancien ministre du travail, ont été nommés respectivement ministre des moudjahidine (anciens combattants) et de la protection sociale. Ils remplacent ainsi M. Djelloul Bakhti Nemmiche et Mme Zhor Ounissi, appelés à d'autres fonctions.

Voici la composition du nouveau gouvernement algérien :

– *Président de la République, ministre de la défense* : M. Chadli Bendjedid;
– *Premier ministre* : M. Abdelhamid Brahimi;
– *Ministre d'Etat auprès de la présidence de la République* : M. Mohamed Benahmed Abdelghani;
– *Affaires étrangères* : M. Ahmed Taleb Ibrahimi;
– *Intérieur et collectivités locales* : M. M'hamed Hadj Yala;
– *Finances* : M. Abdelaziz Khellef;
– *Justice* : M. Boualem Baki;
– *Agriculture et pêche* : M. Kasdi Merbah;
– *Information* : M. Bachir Rouis;
– *Postes et télécommunications* : M. Mostefa Benzaza;
– *Transports* : M. Rachid Benyelles
– *Energie et industries chimiques et pétrochimiques* : M. Belkacem Nabi;
– *Industrie lourde* : M. Salim Saadi;
– *Industries légères* : M. Zitouni Messaoudi;
– *Hydraulique, environnement et forêts* : M. Mohamed Rouighi;
– *Commerce* : M. Mostefa Benammar;
– *Education nationale* : M. Mohamed Cherif Kharroubi;
– *Enseignement supérieur* : M. Rafik Abdelhak Brerhi;
– *Formation professionnelle et travail* : M. Boubaker Belkaïd;
– *Jeunesse et sports* : M. Kamel Bouchama;
– *Santé publique* : M. Djamel Eddine Houhou;
– *Protection sociale* : M. Mohamed Nabi;
– *Moudjahidine (anciens combattants)* : M. Mohamed Djeghaba;
– *Travaux publics* : M. Ahmed Benfreha;
– *Aménagement du territoire, urbanisme et construction* : M. Abdelmakek Nourani;
– *Affaires religieuses* : M. Abderrahmane Chibane;
– *Culture et tourisme* : M. Boualem Bessaïeh ;
– *Planification* : M. Ali Oubouzar.

Tunisie

● *Nouveau ministre de la justice.* – Le président Bourguiba a procédé, mercredi 12 février, à un léger remaniement ministériel à la suite duquel M. Mohamed Salah Ayari est nommé ministre de la justice. M. Ayari, ancien président de la cour d'appel de Tunis, remplace M. Mohamed Ridha Ben Ali, « *appelé à d'autres fonctions* ». M. Ben Ali, magistrat de carrière, était entré au gouvernement en tant que ministre de la justice en octobre 1984. – (*AFP.*)

Côte-d'Ivoire

● *Philippe Yacé « numéro trois » du régime.* – M. Yacé a été élu, mercredi 12 février, à la présidence du Conseil économique et social, devenant ainsi le troisième personnage de l'Etat après le président Houphouët-Boigny et M. Konan Bedié, président du Parlement. Ancien président de l'Assemblée de 1960 à 1980, M. Yacé succède à Mamadou Coulibaly, décédé en novembre. Le Conseil économique et social est un organe consultatif, dont les cent vingt membres sont nommés par décret du président de la République. – (*Reuter.*)

DIPLOMATIE

UNE ÉPREUVE POUR LA COHÉSION OCCIDENTALE

La nouvelle bataille des euromissiles

(*Suite de la première page.*)

Après le premier succès qu'a été l'ouverture du dialogue à Genève, le processus risquait de tomber en panne du fait du refus du Kremlin de le poursuivre sans résultat. Après avoir demandé le renvoi à septembre du second sommet soviéto-américain (il était initialement prévu pour juin), M. Gorbatchev se fait maintenant encore plus tirer l'oreille, laissant entendre que, à défaut de progrès tangibles sur un dossier du désarmement, il pourrait ne pas y en avoir du tout cette année. Comment maintenir la dynamique du dialogue, si importante pour l'image nouvelle que veut se donner le président américain, sans sacrifier l'IDS, à laquelle il tient tant ? La meilleure solution est de rechercher un accord limité, et pourquoi pas sur les euromissiles ? D'autant que c'est précisément dans ce domaine que la nouvelle direction soviétique s'est rapprochée le plus des positions occidentales, en adoptant un plan très similaire à « *l'option zéro* » avancée par Washington dès 1981.

C'est en substance ce que M. Nitze, le conseiller de la Maison Blanche, est venu dire ces derniers jours dans les capitales européennes. Selon lui, le plan Gorbatchev n'est pas acceptable tel quel sur les euromissiles, mais des compromis sont possibles si le Kremlin complète ses deux « chaînons manquants », à propos desquels les Américains devraient déposer sous peu des contre-propositions :

1) LA SITUATION EN ASIE : à M. Gorbatchev, qui n'entendait liquider que ses SS-20 stationnés « *dans sa zone européenne* » (en fait à l'ouest du méridien voisin de Novossibirsk), Washington entend répondre que les 120 missiles du même type visant l'Extrême-Orient ne peuvent être oubliés, d'autant qu'ils pourraient être ramenés vers l'Ouest en cas de besoin. Cela dit, il n'est pas certain que les Américains insistent autant qu'ils le faisaient ces dernières années pour une liquidation totale de cet arsenal. Une demande de réduction de moitié, portant le total à 60 lanceurs, serait envisagée.

Quant aux Soviétiques, ils ont fait valoir récemment, par la voix de leur chef d'état-major, que les SS-20 d'Asie leur sont nécessaires pour contrer « *les porte-avions américains du Pacifique et les avions F-16 de l'île d'Hokkaido* » au Japon. L'argument n'est pas convaincant, puisque Moscou dispose déjà pour ce faire d'une série d'avions à capacité nucléaire, y compris de dizaines de nouveaux bombardiers Backfire déployés ces dernières années, ainsi que de positions stratégiques avancées telles que la base de Camranh au Vietnam. Et l'on ne voit pas pourquoi l'argument des « systèmes avancés » américains, qui vient d'être abandonné pour justifier les SS-20 en Europe, ne le serait pas en ce qui concerne l'Asie. Aussi bien M. Gorbatchev, qui n'a pas dit son dernier mot sur la question, pourrait-il accepter non seulement un gel de ses armements en Asie (ce qu'Andropov avait déjà admis en 121983), mais aussi une réduction du type de celle qu'envisagent les Américains.

Le retour du conventionnel

2) L'ÉQUILIBRE DES FORCES CONVENTIONNELLES ET CHIMIQUES. Il s'agit là d'une notion un peu oubliée ces dernières années, mais qui revient au premier plan maintenant que MM. Reagan et Gorbatchev rivalisent de zèle pour nous promettre un monde « *débarrassé à jamais des armes nucléaires* ». Ce monde sera-t-il plus sûr que l'actuel, dès lors que rien ne serait changé au déséquilibre des forces classiques, et d'abord à la prédominance numérique de l'armée rouge et de ses alliés en Europe ? Bien évidemment non, et c'est pourquoi on note une reprise d'intérêt pour les deux négociations qui se déroulent sur ces thèmes : celle de Vienne sur les réductions de forces en Europe centrale (MBFR) et celle, ouverte plus récemment à Stockholm, sur les mesures de confiance à prendre en tant que première étape sur la voie du désarmement en Europe (CDE).

> *La réouverture d'un dossier que l'on croyait fermé pour longtemps risque de faire apparaître la France et la Grande-Bretagne comme « les empêcheurs de désarmer en rond »*

Pour le moment, les MBFR n'en sont qu'à la discussion d'une première étape, comportant une réduction encore bien modeste d'un premier contingent de troupes soviétiques et américaines. Mais des progrès ont été accomplis : l'Ouest a accepté de mettre provisoirement entre parenthèses son désaccord sur le décompte des forces en présence : l'Est a sérieusement assoupli sa traditionnelle rigidité en matière de contrôle et d'inspection. La mise au point d'une première tranche d'accords dans ces deux forums n'est donc pas exclue pour cette année.

Si c'est bien le cas et si, par conséquent, ces deux conditions préalables sont, sinon réglées, du moins abordées au fond par les Etats-Unis et l'URSS, un compromis sur les euromissiles allant dans le sens des propositions de M. Gorbatchev pourrait devenir une perspective réelle. Et c'est ici qu'un dilemme se posera pour les pays européns détenteurs de forces nucléaires indépendantes : la France et la Grande-Bretagne.

Comme on l'a vu, les demandes soviétiques à ces deux pays sont présentées sous un jour volontairement modéré : ce n'est qu'à partir de 1990 qu'ils auraient à réduire leur arsenal, et encore en commençant par leurs seules armes tactiques, que les deux Super-Grands sacrifieraient d'ailleurs en même temps en ce qui les concerne. Leur arsenal stratégique actuel pourrait donc rester en l'état jusqu'au milieu de la seconde phase, alors que les Etats-Unis et l'URSS auraient, eux, réduit le leur de plus de moitié. De même, Paris et Londres pourraient poursuivre leurs essais nucléaires plusieurs années après les grands. Toutes les précautions semblent donc être prises pour que les « petits » ne soient pas défavorisés et pour que tout le monde parvienne plus ou moins en même temps au degré zéro.

Reste donc une seule concession, que la France et la Grande-Bretagne doivent faire dès maintenant : il leur faut renoncer à leur plan de modernisation en cours, dans la mesure où ces plans se traduisent par une augmentation quantitative de leurs arsenaux (par l'installation du missile à têtes multiples pour la première, par l'acquisition du Trident américain pour la seconde).

La France sur la sellette

Disons tout de suite que dans les deux cas, il n'en est pas question. Les interlocuteurs de M. Nitze le lui ont dit très clairement, ceux de Paris rappelant une fois de plus les conditions posées par M. Mitterrand – et réaffirmées récemment à Stockholm par M. Dumas – à toute participation de la France au processus de réduction des armements : les deux Grands devront avoir déjà désarmé à un point tel que le rapport entre leurs arsenaux et les autres ait « *changé de nature* » ; ils devront s'être entendus pour limiter leurs armements antimissiles (curieusement, on retrouve ici la condition que M. Gorbatchev vient de supprimer, pour la plus grande satisfaction de M. Reagan), avoir réalisé des progrès significatifs pour la réduction des déséquilibres conventionnels et enfin avoir éliminé la menace des armes chimiques. Les Anglais ont une position semblable, encore qu'ils n'aient pas mis autant l'accent dans le passé sur les déséquilibres conventionnels et qu'ils aient plus de mal à adapter leur argumentation aux nouvelles conditons.

Et si l'on en croit le *Times* de ce jeudi, c'est avec « *consternation* » que l'on accueille à Londres l'optimisme de M. Reagan, lequel pense-t-on, poiurrait mettre en cause la fourniture des Tridents à la Grande-Bretagne. Du côté soviétique en tous cas, on va sans doute faire valoir que le maintien en état de la force de dissuation est une chose, mais que sa modernisation en est une autre, surtout une modernisation qui multipliera par plus de cinq le nombre des ogives stratégiques françaises. Du côté américain, il sera peut-être plus difficile que par le passé de refuser de prendre en compte, au moins tacitement, les forces alliées, surtout celles d'un pays qui se montre si critique à l'égard de l'IDS et prétend établir un lien entre la défense antimissile et sa participation à la négociation. Du côté européen enfin, il ne sera pas facile pour la France d'apparaître comme un obstacle durable à un accord : ses amis sont-ils si nombreux ?

Il est de fait que la vraie bataille des euromissiles est passée en Europe et qu'il ne sera pas facile de la relancer, tant au niveau des gouvernements que des mouvements pacifistes. Les premiers se disent que, maintenant que les Pershing et les missiles de croisière sont installés, ils ont leurs vertus propres de « recouplage » (entre l'arsenal américain et les forces de l'OTAN), donc de stabilisation de la situation stratégique en Europe et que l'on pourrait tout aussi bien en rester là, avec ou sans SS 20. Les seconds ont du mal à se remobiliser, puisque après avoir agité les opinons au nom des « graves dangers » que ne manquerait pas de susciter l'apparition des Pershing, ils ont dû constater que ces prédictions ne se sont pas réalisées. Pour les uns comme pour les autres, le départ des missiles américains apparaît moins important que ne l'a été leur arrivée, ou ce qui aurait pu être leur non-arrivée.

Tout cela peut cependant évoluer, surtout si les deux grandes puissances continuent de trouver leur intérêt à rechercher un accord séparé sur ce point. Comme on l'a vu, c'est bien dans ce sens qu'un consensus se dessine entre les deux capitales. Et dans les cas de ce genre, il est bien difficile de résister à leur pression.

MICHEL TATU.



Algérie

…aniement ministériel …e semaine

— *Information* : M. Bachir Rouis ;
— *Postes et télécommunications* : M. Mostefa Benzaza ;
— *Transports* : M. Rachid Benyelles ;
— *Energie et industries chimiques et pétrochimiques* : M. Belkacem Nabi ;
— *Industrie lourde* : M. Salim Saadi ;
— *Industries légères* : M. Zitouni Messaoudi ;
— *Hydraulique, environnement et forêts* : M. Mohamed Rouighi ;
— *Commerce* : M. Mostefa Benamar ;
— *Education nationale* : M. Mohamed Cherif Kharroubi ;
— *Enseignement supérieur* : M. Rafik Abdelhak Brerhi ;
— *Formation professionnelle et travail* : M. Boubaker Belkaïd ;
— *Jeunesse et sports* : M. Kamel Bouchama ;
— *Santé publique* : M. Djamel Eddine Houhou ;
— *Protection sociale* : M. Mohamed Nabi ;
— *Moudjahidine (anciens combattants)* : M. Mohamed Djeghaba ;
— *Travaux publics* : M. Ahmed Benfreha ;
— *Aménagement du territoire, urbanisme et construction* : M. Abdelmalek Nourani ;
— *Affaires religieuses* : M. Abderrahmane Chibane ;
— *Culture et tourisme* : M. Boualem Bessaïeh ;
— *Planification* : M. Ali Oubouzar.

Tunisie

● *Nouveau ministre de la justice.* — Le président Bourguiba a procédé, mercredi 12 février, à un léger remaniement ministériel à la suite duquel M. Mohamed Salah Ayari est nommé ministre de la justice. M. Ayari, ancien président de la cour d'appel de Tunis, remplace M. Mohamed Ridha Ben Ali, « *appelé à d'autres fonctions* ». M. Ben Ali, magistrat de carrière, était entré au gouvernement en tant que ministre de la justice en octobre 1984. — *(AFP.)*

…issiles

Et si l'on en croit le *Times* de ce jeudi, c'est avec « *consternation* » que l'on accueille à Londres l'optimisme de M. Reagan, lequel pense-t-on, pourrait mettre en cause la fourniture des Tridents à la Grande-Bretagne. Du côté soviétique en tous cas, on va sans doute faire valoir que le maintien en état de la force de dissuation est une chose, mais que sa modernisation en est une autre, surtout une modernisation qui multipliera par plus de cinq le nombre des ogives stratégiques françaises. Du côté américain, il sera peut-être plus difficile que par le passé de refuser de prendre en compte, au moins tacitement, les forces alliées, surtout celles d'un pays qui se montre si critique à l'égard de l'IDS et prétend établir un lien entre la défense antimissile et sa participation à la négociation. Du côté européen enfin, il ne sera pas facile pour la France d'apparaître comme un obstacle durable à un accord : ses amis sont-ils si nombreux ?

Il est de fait que la vraie bataille des euromissiles est passée en Europe et qu'il ne sera pas facile de la relancer, tant au niveau des gouvernements que des mouvements pacifistes. Les premiers se disent que, maintenant que les Pershing et les missiles de croisière sont installés, ils ont leurs vertus propres de « recouplage » (entre l'arsenal américain et les forces de l'OTAN), donc de stabilisation de la situation stratégique en Europe et que l'on pourrait tout aussi bien en rester là, avec ou sans SS 20. Les seconds ont du mal à se remobiliser, puisque après avoir agité les opinions au nom des « graves dangers » que ne manquerait pas de susciter l'apparition des Pershing, ils ont dû constater que ces prédictions ne se sont pas réalisées. Pour les uns comme pour les autres, le départ des missiles américains apparaît moins important que ne l'a été leur arrivée, ou ce qui aurait pu être leur non-arrivée.

Tout cela peut cependant évoluer, surtout si les deux grandes puissances continuent de trouver leur intérêt à rechercher un accord séparé sur ce point. Comme on l'a vu, c'est bien dans ce sens qu'un consensus se dessine entre les deux capitales. Et dans les cas de ce genre, il est bien difficile de résister à leur pression.

MICHEL TATU.

PROCHE-ORIENT

Liban

Un entretien avec le président Gemayel

(Suite de la première page.)

« Il est absolument nécessaire, dans l'immédiat, d'aboutir à une fin rapide de l'état de guerre. C'est impératif.

» Je conviens qu'il est nécessaire d'opérer des changements radicaux à l'ordre ancien pour adapter notre système politique à la réalité d'aujourd'hui. Je l'avais déclaré dans mon discours d'investiture. Rien à cet égard n'est sacré. Notre Constitution date de 1926 et nous avons besoin du plus large consensus pour en élaborer une nouvelle.

» Evidemment, il faut aussi, compte tenu des écarts passés dans certaines tensions israéliennes, mieux intégrer le Liban dans son contexte arabe et, plus simplement, revoir nos relations avec la Syrie. C'est notre premier voisin. Nous avions des relations traditionnelles historiques imposées aussi par la géographie. C'est notre seule porte de sortie vers l'Hinterland. Il est donc indispensable d'entretenir avec Damas des relations préférentielles et fraternelles.

» L'accord tripartite rencontre largement ce principe, mais son texte nécesite des améliorations, particulièrement sur trois points : l'adéquation du système politique à la structure sociale libanaise ; le système d'exercice du pouvoir proposé ; la relation du Liban avec son environnement. Lors du onzième sommet, j'avait discuté de ces points avec le président Assad. Je lui avais proposé que les signataires tiennent compte de ces observations pour rendre l'accord plus réaliste. S'ils acceptaient, il serait remis au Parlement dans son texte modifié, sinon l'accord devrait être transmis au Parlement tel quel afin que les députés, représentants du peuple, donnent leur point de vue. Donc, j'ai utilisé cette voie.

Non à un Etat « sans tête »

– Pouvez-vous préciser vos observations sur ces trois points ?

– Le système proposé vise à abréger le confessionnalisme politique. C'est un but louable en soi. Mais il ne peut être atteint en ignorant les réalités de la région et du Liban. Nous oublions parfois les réalités du système libanais, ce pluralisme longtemps source de richesse qui a donné au Liban son caractère spécifique. C'est en même temps une de nos faiblesses, mais il nous faut protéger ce particularisme et réétudier l'harmonie au sein du pluralisme.

» L'intégrisme qui souffle sur toute la région du Proche-Orient a été ignoré. Parler d'abolition du confessionnalisme sans prévoir des freins à cet « hégémonisme », cet « extrémisme », risque d'exacerber les peurs et les méfiances des différents côtés plutôt que d'atténuer ces sentiments. Il nous faudrait concevoir ces abolitions en prenant exemple sur d'autres pays pluralistes qui ont su encourager la tolérance sans menacer les spécificités.

» Sur le plan politique, le système d'exercice du pouvoir proposé consiste à transmettre les charges du *président de la République* et du chef du gouvernement à un directoire de six membres avec droit de veto à chacun. Vous imaginez dans quel chaos nous allons mettre le pays. La mise entre parenthèses de nos institutions est une suspension de notre souveraineté nationale. C'est très grave. Un Etat suffisamment fort qui mettrait fin à l'anarchie n'est-il pas la condition de la paix recherchée ? Sinon, le Liban sera non seulement un danger pour lui-même, mais continuera de l'être pour les autres, comme en font l'amère expérience MM. Kauffmann, Seurat, Carton et Fontaine. Cet Etat sans tête n'est-il pas le moyau idéal pour perpétuer le désordre et consacrer la partition des pays ?

» Enfin, en ce qui concerne les relations bilatérales entre le Liban et la Syrie, il aurait été tout naturel qu'elles soient discutées à un niveau gouvernemental. Nous sommes deux États indépendants et souverains. En France, on verrait mal, par exemple, le Parti communistre discuter avec l'URSS de relations bilatérales franco-soviétiques. J'ai depuis toujours prôné l'établissement de liens très étroits et préférentiels avec la Syrie, même lorsque c'était très risqué, parce que j'étais convaincu que cela servait l'intérêt de nos deux pays. Mais ces liens ne peuvent se développer harmonieusement que dans un cadre de souveraineté totale, de respect mutuel et d'indépendance réciproque. Au lieu d'un développement sain et naturel de ces liens, on prétendait établir un principe hâtivement conçu de complémentarité très large qui s'étendait aux relations politiques, militaires, économiques, culturelles et éducatives. Même des opposants ont déclaré que cet aspect de l'accord allait à l'encontre de la souveraineté nationale.

» La responsabilité du président de la République est, à l'égard de ces trois points, de protéger les fondements de notre existence, d'assurer un fonctionnement sain de nos institutions et de veiller à ce que nos relations extérieures soient basées sur la souveraineté nationale et l'indépendance.

– Dans quels termes avez-vous quitté le président Assad ?

– Dans une ambiance amicale, très fraternelle, qui s'est manifestée de nouveau lors de ma dernière conversation téléphonique.

– Quel jugement portez-vous sur les événements du 15 janvier, qui ont abouti à l'éviction de M. Élie Hobeika ?

– Ces événements n'ont apporté aucun élément nouveau puisque les cosignataires de l'accord avaient déjà décidé de ne pas accepter mes propositions. Ma position a sûrement déçu les signataires, mais, de mon côté aussi, je suis déçu. J'aurais voulu qu'un dialogue s'établisse sur le plan national et que des arguments puissent être avancés par les uns ou par les autres pour dégager un consensus.

« Un pays blessé »

– Une partie de l'opinion libanaise et syrienne a vu dans la chute de M. Hobeika un complot tramé contre l'accord par vous-mêmes et les Forces libanaises (milices chrétiennes). Qu'en pensez-vous ?

– Ce sont des événements qui se sont déroulés entre les milices et au sein même des Forces libanaises. J'ai toujours voulu garder la présidence au-dessus des partis, donc, encore plus, au-dessus des milices.

– Que préconisez-vous pour sortir de l'impasse actuelle ?

– Le Liban est dans l'impasse depuis onze ans. Lorsque jai été élu, je savais à quoi m'en tenir. Le Liban est divisé et il n'y subsiste pas grand-chose des éléments classiques d'un Etat sain. Les gens pensent qu'il est seulement fait de haines attisées. Mais nous sommes aussi un pays déstabilisé et blessé... et en guerre, mais qui reste, malgré tout, une démocratie. Celle-ci peut revivre, s'épanouir, tant que le petit ferment de la légalité continue d'exister. C'est pour cela que je me bats.

– Peut-on encore parler de fonctionnement des institutions, quand le premier ministre et le président de la chambre vous boycottent ?

– Ce n'est pas la première fois que nous connaissons une situation de ce genre. Nous avons déjà eu des crises ministérielles graves, et des cassures similaires. Mais nous n'avons pas d'autre choix que de nous entendre. Et j'essaie de remettre sur pied le dialogue politique. Même à partir de l'accord tripartite.

Dessin de SZLAKMANN.

» Il y a beaucoup de contacts directs ou indirects entre partis et factions libanais, pour essayer d'améliorer le texte de l'accord de Damas, afin qu'il constitue un pas véritable vers la paix, et non une étape éphémère.

» En 1969, nous avons accepté un compromis rapide, en signant les accords du Caire (qui organisait la présence palestinienne au Liban). La situation était grave. Nous avons dit : « *Acceptons cet accord. On verra !* » ce que nous avons vu, c'est une guerre qui dure depuis onze ans. Ça, on ne veut pas le répéter.

» Dégageons les germes de paix existant dans l'accord tripartite. Aidons-les à pousser, et ne perdons pas, en nous hâtant, les opportunités de paix qui s'offrent à nous. »

Pas question de démission

– Comment jugez-vous la campagne de l'opposition pour obtenir votre démission ?

– Je suis un président élu constitutionnellement. Toute nation est faite d'un peuple, d'une terre et d'institutions. Le peuple est déchiré, la terre divisée, les institutions largement paralysées. A la tête des institutions, la présidence de la République demeure agissante. Une démission dans une telle situation aboutirait à un blocage définitif des institutions. Quand votre maison n'est pas chauffée en hiver et que vous avez froid, vous ne détruisez pas le tout pour en faire du bois de chauffage. Dans la situation actuelle, le président de la République est le toit de cette maison. Ce n'est pas en raison de capacités exceptionnelles ni même par ambition personnelle c'est tout simplement qu'un président élu, s'il veut continuer à se respecter comme homme, se doit de garder vivante et en réserve la démocratie. J'aimerais bien que les Libanais le comprennent et que les amis du Liban réalisent le sens de cette lutte et nous aident à sortir de cette impasse.

– Ne craignez-vous pas que la situation actuelle favorise une nouvelle déflagration ?

– Les choses peuvent en effet dégénérer, et la situation devenir incontrôlable. Les incertitudes cependant ne doivent pas nous décourager et nous amener à accepter n'importe quelle paix. Une paix sous la menace du canon n'est pas une paix durable, mais une soumission provisoire. Seul un consensus – et j'y travaille, et je veux préserver ses chances – peut mettre fin à l'état de guerre.

– Que pensez-vous de la situation dans le « camp chrétien » aujourd'hui ?

– Les chrétiens n'ont pas toujours été à mes côtés, ni les musulmans contre moi. Dans la situation actuelle, une nette majorité dans le camp chrétien affiche publiquement son appui au président de la République. Malheureusement, nous sommes un pays en guerre, où l'on ne peut pas toujours exprimer son opinion. Mais je sais que du côté musulman on est tout aussi soucieux que du côté chrétien, de démocratie et de souveraineté nationale. Un président peut être chrétien, mais pas pour les chrétiens. Il doit faire prévaloir l'intérêt national.

– Vous avez dénoncé récemment l'annexion par Israël d'une partie du territoire libanais. Que pouvez-vous faire pour tenter de régler la situation du sud du Liban ?

– La guerre a commencé à partir du sud, et je crois que la paix pourrait venir de la solution du problème du Sud. Le Liban n'est pas un grand territoire, et le tiers en est encore soit occupé, soit déstabilisé par Israël. C'est un souci majeur de ma politique. D'autant plus que le Sud est assez représentatif de la population libanaise : on y trouve le chrétien, le sunnite, le chiite et le druze. Si le Sud n'est pas pacifié, un conflit intercommunautaire pourrait éclater et compromettre toutes les perspectives de paix sur lesquelles nous travaillons.

» Il est regrettable que dans l'accord tripartite le Sud n'ait pas été traité de façon substantielle et en profondeur.

» Nous sommes très fiers de la résistance nationale contre l'occupant israélien. Mais celle-ci ne peut seule résoudre le problème. Une cohésion interne est requise pour mobiliser l'appui arabe et réaliser un engagement international à nos côtés. Nous devons craindre l'annexion d'une partie de notre territoire, à l'instar de ce qui se passe au Golan et en Cisjordanie. Nous devons être aussi attentifs à la ségrégation pratiquée par Israël pour diviser la population.

– Le Liban demandera-t-il, le 17 avril prochain, le renouvellement du mandat de la FINUL ?

– Le départ de cette force permettrait toutes les aventures.

« Le peuple est déboussolé »

– La crise économique et la brusque chute de la livre ont atteint de plein fouet les Libanais. Estimez-vous que cette baisse fait partie des pressions multiformes exercées sur le Liban ?

– Cette dernière crise a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. On ne peut faire la guerre dans l'opulence. Après dix ans, les Libanais sont saignés et leurs réserves épuisées. A la guerre sont venues s'ajouter une crise économique régionale et les fluctuations du dollar. Mais nous sommes en train de réagir.

» J'ai constitué un comité de crise économique, qui se réunit en permanence et a proposé l'établissement d'une économie d'austérité et l'injection de fonds en faveur de l'investissement productif. Trois milliards de livres ont été affectés à un plan de relance de l'industrie. J'ai confiance dans l'avenir économique du Liban. Et surtout dans l'esprit inventif et d'entreprise du Libanais, sans oublier sa tenacité.

– Ne craignez-vous pas que le prix de votre refus soit trop lourd, alors que les Libanais ont, avant tout, soif de paix ?

– Respecter la démocratie, vouloir associer le plus grand nombre de partis à un processus de paix, insister sur le rôle des institutions, est-ce refuser ou rechercher la paix ?.

» Bâtir une sécurité sur un pur rapport de forces, ne pas vouloir institutionnaliser un accord, ne pas y associer la majorité des forces vives du pays, est-ce ce que la majorité des Libanais recherchent ? Est-ce ce que vous appelez la paix ? L'essentiel n'est pas d'aboutir à un simple accord de sécurité, mais de mettre en marche un véritable processus de paix.

» Cet accord émane-t-il vraiment de la conscience nationale ? Je ne suis pas le seul à en douter.

– Y a-t-il aujourd'hui une ou plusieurs consciences nationales ?

– Ce n'est pas par miracle que je suis encore là. Je suis convaincu qu'il reste au fond de chaque Libanais une conscience de son appartenance au pays qui est le sien. La paix au Liban doit se faire avec la Syrie. Mais non par la Syrie. Avec l'aide de la Syrie, mais par un dialogue entre les Libanais eux-mêmes.

– Quel est l'état d'esprit du président du Liban aujourd'hui ?

– Ma foi dans ce pays et ses valeurs, dans son peuple et ses traditions, la conscience de réaliser une œuvre à dimensions libanaises et humaines, m'aident à surmonter toutes les difficultés. Après dix ans de guerre, le peuple libanais est déboussolé, je le comprends. Les ingérences extérieures, les tentations des uns, les ambitions des autres, les attaques à sa souveraineté sont à l'origine de son désarroi. L'espoir réside dans les Libanais, conscients de leurs responsabilités, qui réalisent qu'il n'est point de salut pour leur pays en dehors des traditions démocratiques séculaires, qui ont toujours scellé leur union. Cette unité des Libanais est une nécessité pour la survie du Liban, aussi bien que pour la stabilité de la région. »

Propos recueillis par
FRANÇOISE CHIPAUX.

● *Attentat à Beyrouth : deux morts, quinze blessés.* – Deux femmes ont été tuées et quinze personnes blessées, mercredi 12 février, par l'explosion d'une bombe dans un immeuble de la banlieue est de Beyrouth, abritant un dispensaire du parti Kataeb (phalangiste), fidèle au président Amine Gemayel, en secteur chrétien, a annoncé la police. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ETATS-UNIS

Remous autour de la statue de la Liberté

Washington. – M. Lee Iacocca, président de Chrysler, a été démis de ses fonctions de président de la Commission pour la restauration de la statue de la Liberté, a annoncé, mercredi 12 février, M. Donald Hodel, secrétaire américain à l'intérieur. Cette décision n'affecte pas la position de M. Iacocca à la tête de la fondation privée qui a réuni quelque 230 millions de dollars pour la restauration de la statue et les travaux sur le site voisin d'Ellis-Island. M. Hodel n'a toutefois pas caché que le fait, pour M. Iacocca, de cumuler ces deux fonctions pouvait déboucher sur un *« conflit d'intérêt »* et que cet élément avait pesé dans la décision du gouvernement. Ces derniers mois, une série de conflits ont opposé le célèbre homme d'affaires et l'adminstration Reagan quant aux conditions financières des travaux de restauration de la statue. En novembre dernier, le magazine *The Nation* avait accusé la fondation privée que dirige M. Iacocca d'avoir *« dépossédé le peuple pour livrer la statue en pâture au grand capital »*. Le nouveau président de la Commission pour la restauration de la statue de la Liberté est M. Armen Avedisian, ancien président d'une société de travaux publics. – *(AFP, AP.)*

ISRAËL

La mère d'Anatoli Chtcharanski pourrait le rejoindre

Le dissident soviétique Anatoli Chtcharanski, arrivé mardi soir 11 février en Israël, a déclaré mercredi avoir bon espoir d'être rejoint par sa mère et son frère, demeurés en URSS, *« dans un délai d'un mois »*. A Washington, le département d'Etat a indiqué que les Soviétiques avaient effectivement laissé entendre que les membres de la famille de Chtcharanski seraient autorisés à quitter le pays. L'ancien *« refuznik »* a annoncé qu'il allait adresser à sa mère, Mme Ida Milgrom, soixante-dix-sept ans, et à son frère Leonid, une lettre les invitant à le rejoindre en Israël. Cette démarche fait partie de la procédure exigée par les autorités soviétiques pour tout candidat à l'émigration. A Moscou, un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères s'est de nouveau refusé à commenter la libération d'Anatoli Chtcharanski, qu'il a qualifié de *« renégat, criminel et traitre à la patrie »*. – *(AP, AFP, Reuter.)*

NICARAGUA

Amnesty accuse à la fois le gouvernement et les « contras »

Londres. – Dans un rapport publié mercredi 12 février sur la situation des droits de l'homme au Nicaragua, Amnesty International a accusé le gouvernement sandiniste et les forces armées hostiles au régime de diverses violations de ces droits. Concernant les agissements des autorités, l'organisation basée à Londres dénonce les arrestations de courte durée, dont sont fréquemment victimes des responsables de l'opposition *« dans un but apparent d'intimidation et de harcèlement »*. Amnesty signale que certains crimes – meurtre ou viol de prisonniers, assassinats et *« disparitions »* – commis dans le passé par des militaires ou des civils sont restés impunis. On ignore ainsi toujours le sort de dizaines d'Indiens Miskitos, *« disparus »* pendant des opérations de l'armée en 1982. A propos des agissements des « contras » antisandinistes, Amnesty les accuse de pratiquer la torture, les mutilations et les exécutions sommaires, et ajoute que ces pratiques sont parfois encouragées par des gouvernements étrangers, faisant référence à l'action de la CIA. Des civils capturés ont été parfois emmenés au Honduras, certains pour y être exécutés. Le rapport d'Amnesty se fonde sur quatre missions effectuées dans le pays depuis 1979.

YÉMEN DU SUD

Un plan de paix du président destitué

Abou-Dhabi. – L'ancien président sud-yéménite, M. Ali Nasser Mohamed, a indiqué, mercredi 12 février, que les combats pourraient reprendre à Aden si ses opposants au sein du Parti socialiste yéménite (PSY) refusaient un plan qu'il leur avait proposé pour régler le conflit dans le pays. M. Ali Nasser Mohamed, destitué le 24 janvier, a ajouté, dans une interview accordée au quotidien *Al-Ittihad* des Emirats, qu'il attendait toujours la réponse du nouveau gouvernement sud-yéménite par le biais de l'Union soviétique, de l'Ethiopie et du Yémen du Nord. M. Ali Nasser Mohamed a précisé, selon *Al-Ittihad*, que son plan portait notamment sur la tenue d'une réunion du comité central du PSY pour tenter d'*« identifier les responsables des événements sanglants »* qu'a connus le pays depuis le 13 janvier et sur la libération de quinze mille détenus politiques. M. Ali Nasser a d'autre part ajouté qu'il disposait d'armements et d'alliés installés dans plusieurs gouvernorats du Yémen du Sud. Mercredi, près de quinze mille personnes ont assisté aux obsèques de l'ancien président Abdel Fattah Ismaïl qui a été inhumé en même temps qu'une soixantaine de victimes du sanglant règlement du comptes au sein du bureau politique du PSY, le 13 janvier. – *(AFP, Reuter.)*

L'OFFENSIVE IRANIENNE DANS LE GOLFE

Le port irakien de Oum-Qasr serait menacé

Au cinquième jour de leur offensive, les troupes iraniennes ont poursuivi, ce jeudi 13 février, leur progression dans le sud de l'Irak, en direction du port de Oum-Qasr, où sont basées les unités de la marine irakienne, rendant de plus en plus critique la position des troupes de Bagdad dans cette région.

Les communiqués militaires de Téhéran indiquent que l'armée iranienne contrôle le bras de mer de Khor-Abdallah, unique voie d'accès maritime de l'Irak vers le Golfe, et



interdit ainsi à la marine de guerre irakienne de quitter son port d'attache de Oum-Qasr, situé au fond de ce bras de mer. Le premier ministre iranien, Mir Hossein Moussavi, a déclaré mercredi que les soldats iraniens se trouvaient *« à proximité »* de Khor-Abdallah. Ce bras de mer, situé à la pointe nord-ouest du Golfe, sépare l'île koweïtienne Boubyane du territoire irakien, à proximité du port irakien de Fao, que Téhéran affirme contrôler depuis mardi matin. La chute de ce port a été démentie par le ministre de l'information à Bagdad, mais pas par l'état-major irakien.

A Bagdad, des sources informées, citées par l'Agence France Presse, ont confirmé la position difficile de l'Irak dans la région du Chatt-el-Arab, et ont estimé que les combats dureront *« plus longtemps »* que prévu. Pour la première fois depuis le débarquement, dimanche, des troupes iraniennes sur la rive irakienne du Chatt-el-Arab, l'état-major irakien a estimé nécessaire de *« rassurer »* la population : *« Les combats sont sérieux, mais nous vous rassurons. La victoire sera pour l'Irak »*, a déclaré un porte-parole. Mercredi matin, Bagdad a fait état de l'intervention massive de ses chasseurs-bombardiers en territoire iranien, alors que des unités du 7e corps d'armée lançaient une contre-attaque dans la zone de Ras-el-Bicha, cap irakien dans le Golfe. L'Irak a affirmé que les forces iraniennes ont été contraintes de *« reculer »*, mais n'a pas annoncé leur retrait. Ce jeudi matin, l'agence de presse irakienne annonçait que les troupes de Bagdad avaient lancé une *« contre-attaque en tenaille »* pour encercler les troupes iraniennes qui ont franchi le Chatt-el-Arab.

La progression des troupes iraniennes en territoire irakien s'effectue parallèlement à la frontière du Koweït. A ce propos, le premier ministre iranien a affirmé mercredi que ce pays lui avait donné l'assurance qu' *« il ne mettrait à la disposition de personne ses moyens militaires »*.

Sur le plan diplomatique, les pays membres du « comité des Sept » de la Ligue arabe, composé de représentants des pays suivants : Arabie saoudite, Jordanie, Irak, Koweït, Maroc, Tunisie et Yémen, et du secrétaire général de la Ligue arabe, réunis à Bagdad, ont demandé mercredi soir une réunion urgente du Conseil de sécurité des Nations unies sur le conflit Iran-Irak. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

Syrie

● *Le nouveau Parlement.* – Le parti socialiste arabe Baas a remporté la majorité des sièges au Parlement syrien, qui en compte 195, à la suite des élections législatives qui se sont déroulées les 10 et 11 février. Le Baas a obtenu 129 sièges et le Front national progressiste, une coalition du partis de gauche, 57 sièges. Le Parti communiste syrien, qui n'avait pas de députés dans le Parlement sortant, en compte désormais 9. – *(Reuter.)*

EUROPE

Portugal

LA CAMPAGNE POUR LE DEUXIÈME TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Soares compte sur une nouvelle « résurrection » pour battre M. Freitas do Amaral

De notre correspondant

Porto. – *« Croyez-vous que cela suffira ? »* Entouré de quelques-uns de ses principaux collaborateurs, M. Mario Soares ne cache pas son incertitude en ce qui concerne les résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle de dimanche prochain 16 février. On lui assure que le moral de ses troupes est au plus haut. Que l'appareil du Parti communiste s'est mobilisé pour montrer aux militants les *« graves conséquences »* que l'élection du candidat de la droite pourrait entraîner. Mais le doute persiste. Dans quelle mesure les intentions politiques seront-elles suivies d'effet pratique ?

On est à Setubal, dernière escale d'une journée épuisante passée dans la banlieue sud de la capitale portugaise, véritable fief du PCP. La veille, M. Soares avait déjà parcouru les vastes plaines de l'Alentejo. Partout le même scénario. Dans les villes industrielles, comme à Barreiro ou à Seixal, ou dans les régions de la réforme agraire comme à Evora, des groupes de socialistes brandissant des drapeaux avec le symbole de leur candidat – une rose imprimée en jaune sur fond rouge et vert – attendent le cortège. Postés à distance, quelques curieux observaient discrètement. Visage fermé, ces derniers s'affirment prêts à respecter la consigne de vote donnée par M. Cunhal. *« Mais,* précisent-ils, *voter contre Freitas do Amaral ne signifie pas appuyer politiquement M. Mario Soares. »* Aussi refusent-ils de se confondre avec les manifestants.

Sans attendre les résultats de dimanche, on peut tirer d'ores et déjà une conclusion : pour la première fois depuis la révolution d'avril 1974, toute la gauche portugaise s'est unie autour d'un candidat commun. Socialistes, communistes, maoïstes, trotskistes et toutes sortes de « groupes de démocrates » appellent à voter pour M. Soares. Celui-ci s'efforce pour sa part de modifier son image. Les affiches présentant le visage sévère d'un candidat habillé très classiquement d'une chemise blanche et d'un costume bleu foncé ont disparu. A leur place a surgi un *« nouveau Soares »*, souriant, décontracté, sportif, tenant à la main la rose qui l'identifie à ses amis socialistes d'Espagne et de France.

Les « idéaux de la révolution d'avril »

Plus de déclarations anticommunistes : M. Mario Soares se présente désormais comme le seul défenseur de la démocratie, des libertés, de *« l'esprit de la révolution d'avril »*. Mais il ne faut pas faire peur aux électeurs les plus modérés. Il n'est donc pas le *« candidat de la gauche »* mais le *« candidat de tous les travailleurs »*. Il se veut d'autre part le *« candidat de tous les chefs d'entreprises ouverts au progrès »*.

Un effort particulier a été fait en direction de la jeunesse. Profitant de la période de Carnaval, les organisateurs de la campagne prévoient des fêtes, des concerts de musique pop, des concours. Les joues bien rondes du candidat deviennent un sujet d'amusement. *« Soares est un chic type »*, lit-on sur les affiches et les autocollants distribués aux jeunes.

A en croire la propagande de l'ancien premier ministre, il n'y a pas d'autre solution que... son élection. M. Freitas do Amaral est considéré comme psychologiquement faible, incapable de contrôler les forces d'extrême droite. On a même découvert des dossiers des années 60 prouvant l'existence d'un lien étroit entre lui et le régime salazariste. D'après ces dossiers, M. Amaral aurait reçu des sommes provenant d'un *« Centre de documentation internationale »*, une association fondée en 1966 qui, sous couvert d'activités culturelles, recueillait pour le compte de la police politique les informations les plus diverses sur les activités des universitaires de l'époque. M. Amaral réfute ces accusations. Il justifie les sommes perçues par des services rendus au ministre de l'éducation en tant que conseil juridique. Il nie, d'autre part, toute activité politique avant le 25 avril 1974.

Face à cette attitude, la stratégie de M. Soares semble porter ses fruits. Contrairement à ce qui s'est passé lors de la campagne pour le premier tour, M. Freitas do Amaral est donc réduit à une attitude défensive. Toute son argumentation vise à éviter une bipolarisation qui risquerait de faire basculer une partie considérable des indécis en faveur de son adversaire politique.

M. do Amaral a consacré le week-end dernier aux départements qui lui sont le plus favorables. Dans les régions de Porto, Braga et Guimaraes, on a célébré par anticipation la victoire du leader démocrate-chrétien. *« La victoire est déjà assurée, mais avec votre appui elle sera encore plus nette »*, s'exclamait-il à chaque arrêt. *« Puis-je compter sur vous ? »*, demandait-il ensuite. Face à la réponse affirmative donnée à l'unisson, il concluait : *« Dans ces conditions, vous pouvez compter sur moi. »*

« Il suffit d'un petit effort... »

Le soin d'éviter le moindre débordement est visible. Par haut-parleur, on prie les manifestants, notamment les plus jeunes, de contenir leur enthousiasme. *« Il ne faut pas répondre aux provocations qui serviraient les intérêts de notre adversaire. Il faut montrer ce que nous sommes en vérité, c'est-à-dire des hommes et des femmes épris d'ordre »*, proclame-t-on. Les références aux périodes les plus exaltantes de l'histoire du Portugal sont fréquentes. Les électeurs sont ainsi invités à suivre l'exemple des grands navigateurs du seizième siècle et à montrer le même courage pour faire sortir le pays de la crise. *« Nous avons besoin de regagner la confiance en nous-mêmes »* affirme M. do Amaral. Faisant appel à la fierté nationale, il poursuit : *« Car nous ne sommes pas inférieurs aux autres peuples du continent. »*

Les sondages, dont la plublication est interdite par la loi, montrent que tout va se jouer à quelques centaines de milliers de voix. Aussi se prépare-t-on, d'un côté comme de l'autre, à tirer le maximum de ces derniers jours de campagne. M. Cavaco Silva, actuel premier ministre, participera au grand meeting aux côtés de M. Freitas do Amaral. Parallèlement, il vient d'adopter plusieurs mesures très populaires, notamment la réduction de la durée du service militaire et celle des impôts.

M. Freitas do Amaral explique son optimisme par les 46 % des voix obtenues au premier tour. *« Il suffit d'un petit effort et le pari sera gagné »*, nous dit-il. M. Soares, quant à lui, fait toujours confiance à sa « bonne étoile ». *« A plusieurs reprises,* rappelle-t-il, *on m'a donné comme politiquement fini. Mais chaque fois j'ai démenti les pronostics. »*

JOSÉ REBELO.

Yougoslavie

EXTRADÉ PAR LES ÉTATS-UNIS

Le « boucher des Balkans » va être jugé à Zagreb

De notre correspondant

Belgrade. – L'un des principaux criminels de guerre yougoslaves, Andrija Artukovic – le *« ministre de la mort »* de ce qui fut l'Etat indépendant croate créé par Hitler et Mussolini en 1941 après la capitulation de la Yougoslavie et son démembrement – a été livré aux autorités yougoslaves par les Etats-Unis. Il est arrivé le mercredi 12 février à Zagreb, à bord d'un avion de la compagnie yougoslave JAT, et a été conduit immédiatement en un « lieu sûr », où il demeurera jusqu'à sa comparution devant le tribunal départemental de la capitale de la République fédérée de Croatie, chargé de son cas.

La télévision l'a présenté à sa descente de l'appareil, porté sur une civière. Cheveux blancs, visage amaigri, regard perdu, il n'avait plus rien de commun avec le personnage que l'on avait connu il y a plus de quatre décennies – trapu, large d'épaules, botté, sanglé dans son uniforme noir avec les insignes de haut dirigeant du mouvement Oustacha. Artukovic a aujourd'hui quatre-vingt-huit ans. Mais les médecins américains avaient constaté qu'il était en état de répondre aux questions de la cour et de se défendre.

Artukovic fut ministre de l'intérieur de l'Etat indépendant croate, puis ministre de la justice. Il fut l'auteur de la loi sur la *« protection aryenne du peuple et de la culture croates »* et sur l'internement, par simple décret administratif, dans les camps de concentration, des *« éléments nuisibles »*. C'est lui qui avait notamment ordonné la création du camp de concentration de Jasenovac, sur les bords de la Save, non loin de Zagreb, à l'exemple des camps nazis d'Auschwitz et de Dachau. Il y avait installé des fours crématoires dans lesquels ont péri plusieurs centaines de milliers de Serbes, la quasi-totalité des juifs et les Tsiganes de Croatie, avec femmes et enfants.

Au moment de l'écroulement de l'Allemagne nazie, en 1945, Artukovic a réussi à fuir en Autriche, puis après avoir erré dans plusieurs autres pays de l'Europe occidentale, il était arrivé en 1951 aux Etats-Unis sous un faux nom et muni d'un faux passeport. Depuis, le gouvernement de Belgrade, fort d'un énorme dossier établissant ses crimes de guerre, avait engagé devant la justice américaine une série de procès à son encontre.

Ces actions finirent par attirer l'attention de l'opinion américaine et de certains journaux qui constatèrent qu'Artukovic était le plus grand criminel de guerre ayant réussi à trouver asile outre-Atlantique, et le qualifièrent de *« boucher des Balkans »*. La procédure devant les tribunaux américains ne devait cependant s'achever qu'en novembre dernier, et la cour de Los Angeles a reconnu sa participation personnelle aux crimes de guerre et a autorisé son extradition.

PAUL YANKOVITCH.

URSS

Le ministre de l'aviation civile fait l'objet d'un « blâme sévère » pour « gestion bureaucratique » et « bâillonnement de journalistes »

De notre correspondant

Moscou. – Rien ne va plus dans l'aviation civile soviétique. La *Pravda* du mardi 11 février a publié en première page un « décret » qui n'a pas dû provoquer une joie excessive chez tous ceux qui ont la charge de ce secteur. Les responsables des transports fluviaux, une activité extrêmement importante en URSS, sont également violemment pris à partie.

Le ministre de l'aviation civile, M. Boris Bougaev, fait l'objet d'un *« blâme sévère »* pour *« gestion bureaucratique »* et, ce qui constitue une incontestable nouveauté, pour *« bâillonnement de journalistes »*. On reproche à l'intéressé non seulement d'avoir *« grossièrement »* fait son travail, mais encore d'avoir désespérément tenté ces derniers mois de faire taire des journalistes de la publication spécialisée *Transport aérien*, qui paraît trois fois par semaine dans toute l'URSS. La *Pravda* suggère que ces reporters investigateurs avaient découvert divers pots aux roses et que M. Bougaev a cherché par tous les moyens à les réduire au silence, y compris apparemment par la menace et le chantage.

L'avenir du ministre de l'aviation civile, qui est en poste depuis 1970, mais qui n'a que soixante-deux ans, paraît bien compromis. Il subira probablement le sort d'autres ministres critiqués ces derniers mois, qui ont été limogés et parfois exclus du parti.

M. Bougaev n'est pas tout à fait un ministre comme les autres. Il a le grade de maréchal d'aviation, il a été deux fois héros du travail socialiste (en 1966 et en 1983), il est député au Soviet suprême et membre depuis 1971 du comité central. Il est enfin, depuis 1975, président de la commission du COMECON pour l'aviation civile.

Les motifs de ce *« blâme public »* ne sont pas ordinaires. Le ministre de l'aviation civile est un mauvais gestionnaire, ce que tous les usagers d'Aeroflot – sur laquelle il exerçait sa tutelle depuis seize ans, – admettront bien volontiers. Mais son tort principal est de ne pas avoir compris que le vent avait tourné depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev et que son comportement envers la presse allait lui attirer des ennuis.

D. Dh.

Pologne

● *Expulsion d'une Américaine.* – Une ressortissante américaine mariée à un Polonais, Mme Donna Sue Kersey, interpellée mardi à Wroclaw (Sud-Ouest), et frappée d'une mesure d'expulsion, a été remise en liberté, le mercredi 12 février, après avoir pris par écrit l'engagement de quitter la Pologne avec sa fille, âgée d'un an, avant le 20 février prochain, a-t-on appris de source diplomatique américaine. Mme Kersey, âgée d'une trentaine d'années, vit depuis cinq ans en Pologne. Professeur d'anglais à l'Ecole polytechnique de Wroclaw, elle est mariée depuis juillet 1984 à un ouvrier polonais ancien sympathisant du syndicat dissous Solidarité, M. Daiusz Olszewski. Elle s'est vu refuser, sans motif, une carte de résidente permanente en Pologne. – *(AFP.)*

politique

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. BARRE A FONTAINEBLEAU

Savoir s'arrêter à temps

Mettre un peu d'animation dans la campagne électorale, cela amuse fort M. Raymond Barre. Mais point trop n'en faut... Savoir s'arrêter à temps est la règle de ceux qui veulent être des animateurs sans devenir des « trublions », et qui souhaitent surtout ne pas trop apparaître comme des diviseurs.

Aussi, l'ancien premier ministre met les choses au net sur ses rapports, officiels, avec Mme Marie-France Garraud et souligne qu'il passe ses journées à aller soutenir les listes officielles de l'UDF. Mercredi 12 février, à Fontainebleau, où il est venu soutenir une liste « barriste » à laquelle s'oppose une liste « giscardienne », il s'est gardé de toute attaque contre cette dernière.

Le député de Lyon s'est contenté de réaffirmer ses principes sans insister et sans user de ces petites phrases assassines dont il a le secret. Des listes distinctes de l'opposition en Seine-et-Marne ? *« Il est tout à fait normal que des sensibilités diverses se présentent aux électeurs sous leurs couleurs ».*

D'ailleurs, en 1978, la majorité a utilisé *« le pluralisme organisé »* (candidature unique ou primaires, selon son intérêt). *« C'est cette diversité,* souligne-t-il, *qui a permis d'obtenir un résultat totalement inespéré. »*

En 1986, *« la proportionnelle suscite beaucoup d'appétits »*, mais les électeurs *« souhaitent que se présentent à leurs suffrages ceux qu'ils connaissent et non pas ceux qui leur sont imposés ».* La diversité est donc *« nécessaire »*, mais elle exige *« la loyauté entre alliés »* et de *« ne pas se tromper d'adversaire ».*

M. Philippe François, sénateur RPR de Seine-et-Marne, présent à ce dîner, ne pouvait qu'approuver pareils propos. En allait-il de même du reste du discours de M. Barre ?

« Rechercher le plus grand bien »

Certaines de ses allusions sont clairement soupçonneuses envers l'UDF et le RPR : *« On dit aux Français que s'il y avait un changement de majorité, les choses pourraient s'arranger rapidement »*, or, *« il ne faut pas retomber dans les erreurs de la gauche »*, car *« il est très important que nous ne décevions pas les Français ».*

Il faut donc avoir *« la ferme volonté de ne pas céder à la tentation de donner une nouvelle chance au socialisme ».* Il est donc inutile, comme le suggérait un participant à ce débat, de s'interroger sur le point de savoir *« si le moindre mal pour la France serait un gouvernement de gauche avec un président socialiste ou un gouvernement de l'actuel opposition avec un président socialiste ».*

M. Barre recherche *« le plus grand bien »*, c'est-à-dire le départ, le plus vite possible, de M. Mitterrand. Une seule solution : *« Que les Français votent massivement pour l'opposition. »* Sur ce programme-là, au moins, la droite est unanime !

TH. B.

Accord ne vaut pas soutien

Le secrétariat de M. Raymond Barre a indiqué, mercredi 12 février, que la lettre adressée par l'ancien premier ministre à Mme Marie-France Garaud, qui présente une liste aux élections législatives à Paris, *« ne constitue pas un soutien »* pour la campagne électorale (*le Monde* du 13 février). L'entourage de M. Barre précise qu'il soutient la liste de l'UDF à Paris. La lettre à Mme Garaud est *« une réponse à un manifeste que celle-ci avait adressé à l'ensemble des leaders de l'opposition au mois de décembre dernier ».* Dans ce texte, M. Barre remarquait qu'il n'a *« aucun sujet de divergence avec les objectifs fondamentaux du manifeste ».*

M. CHIRAC AUX ANTILLES

« Réparer les erreurs des socialistes »

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. – M. Jacques Chirac a commencé, mercredi 12 février, en Guadeloupe, un voyage aux Antilles qui se terminera dimanche 16 à la Martinique. Un léger incident s'est produit à Moule, au nord de la Grande-Terre. Pendant que M. Chirac prononçait une allocution à l'hôtel de ville, quelques dizaines d'indépendantistes ont crevé les pneus de deux voitures et lancé quelques cris hostiles au maire de Paris.

Dès son arrivée à Pointe-à-Pitre, M. Chirac a ainsi résumé l'objet de sa visite : *« Nous voulons rassembler tous ceux qui sont fidèles à la République et aux institutions. A tous les départementalistes, j'apporte mon aide. Il faudra ensuite réparer toutes les erreurs du pouvoir socialiste. »*

La situation électorale de l'opposition n'est pas très brillante en Guadeloupe. Le RPR y a été fortement troublé par des dissensions internes. Ainsi, M. José Moustache, ancien député, président du conseil régional, vient-il de quitter le RPR. Il n'a pas accepté les propositions que lui avait faites M. Jacques Toubon, secrétaire général du mouvement, de figurer en bonne position sur la liste régionale. Dans les milieux RPR de la Guadeloupe, on reproche à M. Moustache d'être influencé par les indépendantistes. On ignore encore s'il présentera sa propre liste. Quant à l'UDF, elle n'est pas non plus en position très solide dans l'île.

Néanmoins, une union des deux partis d'opposition a été constituée sous la direction de Mme Michaux-Chevry *(ss. ét.) à qui M. Chirac* apporte son appui total. Derrière elle, se trouve M. Marcel Esdras, apparenté UDF, seul député sortant appartenant à l'opposition. Ces deux personnalités sont données comme devant être élues le 16 mars prochain. Elles sont suivies par M. Beaujean, maire du Moule et du docteur Helene, maire de Gosier. Quant aux deux autres sièges, ils pourraient se répartir entre le Parti socialiste et le Parti communiste.

Pour les élections régionales, la bataille pourrait être plus serrée, et les experts locaux se gardent de tout pronostic à quelques jours du dépôt des listes. Dans une interview à *France-Antilles*, M. Chirac se félicite des propos tenus par M. Mitterrand aux Antilles (*le Monde* du 7 décembre 1985) sur son attachement au statut départemental.

« Les socialistes, dit-il, *ont fini par reconnaître la réalité et par s'incliner devant elle. J'enregistre comme un acquis très positif* [leur] *volte-face. »* Mais M. Chirac reproche au gouvernement de ne pas avoir réglé les problèmes du chômage, de l'insécurité et de l'agriculture. Il a confirmé que, pour l'opposition, *« la solidarité nationale s'exprimera notamment par la parité sociale entre la métropole et la Guadeloupe ».*

ANDRÉ PASSERON.

M. Gaudin veut confier à M. Mitterrand un « travail d'intérêt général » au service du libéralisme

De notre envoyée spéciale

Marseille. – M. Jean-Claude Gaudin, qui conduit, dans les Bouches-du-Rhône, l'UDF aux élections législatives et régionales, a réuni, mercredi soir 12 février, à Marseille, quelque 2 500 « amis » pour fêter *« vingt ans de vie politique ». « C'est incroyable,* s'est-il exclamé, *de voir le président le plus impopulaire de la Ve République s'engager à fond aux côtés du parti politique le plus discrédité et revendiquer en même temps l'immunité présidentielle en cas de défaite ! »*

Il estime que si M. Mitterrand veut transformer le scrutin du 16 mars *« en plébiscite présidentiel »* les résultats ne pourront que chiffrer *« sa défaite personnelle ». « Personne,* a-t-il ajouté, *ne peut tirer des chèques en blanc sur la volonté populaire, personne n'est jamais président à vie ni même président à durée garantie ».*

M. Gaudin considère qu'il est temps de donner *« le signal de remobilisation pour tous ceux qui ont rejeté le socialisme pendant quatre ans et qui doivent, aujourd'hui, savoir qu'il peut renaître de ses décombres si l'on n'y prend pas garde ».* Cet appel est accompagné d'une mise en garde sur la stratégie du PS pour lequel *« gagner c'est faire perdre les autres ». « Les socialistes,* a déclaré le député des Bouches-du-Rhône, *n'ont plus le pouvoir d'agir sur l'avenir, mais ils gardent celui de nuire. Ils veulent empêcher l'alternance en détruisant l'alternative. C'est l'impuissance tranquille. »*

Evoquant le problème de la cohabitation, il a noté que si les Français *« pensent sur le fond que Raymond Barre a probablement raison, ils savent aussi (...) que la majorité UDF-RPR, si elle l'emporte, ne passera aucun compromis avec M. Mitterrand. Et ils savent que, malgré les airs de fier à bras qu'il se donne, M. Mitterrand n'aura pas les moyens de s'opposer à la mise en œuvre de la nouvelle politique.*

» S'il veut rester, il faudra qu'il signe de sa propre main la loi des dénationalisations et la loi rétablissant le scrutin majoritaire. Il faudra qu'il reprenne à Berlusconi la cinquième chaîne et à Seydoux Frères la sixième. Il faudra qu'il démonte lui-même le « socle du changement ». Ce sera le prix à payer pour le droit au maintien dans les lieux. Ce sera son « travail d'intérêt général » au service de la nouvelle politique libérale ».

C. F.-M.

Le CNIP : « Pas d'ennemi à droite »

M. Philippe Malaud continue d'espérer que le CNIP dont il est le président aura une quinzaine de députés dans la prochaine Assemblée, élus soit sur des listes d'union UDF-RPR, soit sur des listes du Rassemblement national de M. Le Pen, soit sur des listes autonomes.

L'ancien ministre manifeste bien peu d'enthousiasme pour la plate-forme de gouvernement RPR-UDF que le conseil national de son parti a accepté de signer (*le Monde* du 21 janvier). *Pour M. Malaud, cette* plate-forme *« manque de souffle »*, notamment sur les questions d'emploi et de sécurité. Sur ce dernier thème, il partage les convictions de M. Raymond Barre en faveur du rétablissement de la peine de mort *pour les assasins d'enfants* et de personnes âgées. Liant les questions de sécurité à celles de l'immigration, M. Malaud préconise l'expulsion immédiate en direction de leur pays d'origine de tous les criminels étrangers détenus dans les prisons françaises. Affirmant que *« les terroristes sont en France dans un nid douillet »*, il souhaite la mise en œuvre d'une *« politique antiterroriste aux niveaux européen et atlantique ».*

Pour le président du CNIP, la plate-forme RPR-UDF reste également trop timide dans un troisième domaine, celui *« de la restauration des valeurs morales qui sont la base de la société traditionnelle française ».* Sur ce point, il envisage la publication d'un manuel de civisme pour faire contrepoint à celui diffusé dans les écoles à l'initiative de M. Jean-Pierre Chevènement.

Le CNIP, qui commence la diffusion de cent propositions pour *« les cent premiers jours de l'alternance »*, regrette *« l'apparition des nouvelles divisions au sein de l'opposition susceptibles de réduire l'ampleur de la débâcle socialiste ».* M. Malaud considère que l'opposition ne peut prétendre au monopole de l'union dès lors qu'elle exclut les électeurs du Front national. Le CNIP entend rester fidèle à la stratégie qu'il avait définie lors de l'élection municipale de Dreux à l'automne 1983 sur le thème *« pas d'ennemi à droite ».*

SITUATIONS 86

Hautes-Pyrénées : morose Bigorre

La Bigorre est morose. Deuxième bassin industriel de la région, le département des Hautes-Pyrénées, avec 12,8 % de la population active au chômage, occupe en Midi-Pyrénées la première place de ce triste palmarès. Jadis florissante, s'appuyant sur un tissu de grandes entreprises, aujourd'hui pour l'essentiel nationalisées, l'industrie est frappée de plein fouet par les restructurations.

Dans les syndicats comme au Parti communiste, on n'en finit pas d'égrener la liste des entreprises en difficulté, des licenciements annoncés, des problèmes à venir : Ceraver, Hughes Tool, Péchiney, Alsthom et bien d'autres...

C'est donc sur fond de crise que le département ira aux urnes. La droite ne va pas manquer d'exploiter la situation. Comme le Parti communiste, qui n'a pas de mots assez forts pour vouer aux gémonies la politique des socialistes du conseil régional, responsables à ses yeux du déclin du secteur nationalisé.

Il est vrai que le PCF a construit ses bastions les plus solides dans les grandes entreprises nationales. La lutte pour le maintien de ce secteur est aussi un réflexe d'autodéfense.

Le PCF obtient traditionnellement de bons scores dans les Hautes-Pyrénées. Mais la dernière consultation européenne en 1984 avait là aussi fait apparaître un net déclin. Peut-il espérer un élu dans un département qui a droit à trois députés ? Les responsables communistes ne jugent pas la tâche impossible : *« Si les gens tirent les enseignements de la période que nous vivons, ça devrait nous aider. »* La barre est haute. Le maire communiste de Tarbes, M. Raymond Erraçaret, devra obtenir pour sa liste un résultat comparable à celui de l'élection présidentielle. Nombreux sont ceux qui pensent que les communistes n'en prennent pas le chemin, surtout depuis la disparition de M. Paul Chastelain, ancien maire de Tarbes, une vraie « figure » de la politique dans les Hautes-Pyrénées.

PS-MRG : vent froid

Au MRG, dont le candidat, M. Jean Duprat, député sortant, avait tenté de prendre la mairie de Tarbes en 1983, on estime que les communistes sont en perte de vitesse, partout. Il n'empêche, la gauche part divisée à cette bataille électorale, alors que tous les pronostics créditent la liste de droite (liste d'union UDF-RPR) d'au moins un siège à l'Assemblée nationale.

Entre socialistes et radicaux, il souffle comme un vent froid descendu de la montagne. Les nuages sont apparus dès 1978 ; depuis, chacune des formations fait bande à part. Mais ici le MRG tient la dragée haute aux socialistes. Il a pour lui deux des piliers du mouvement radical, M. François Abadie, sénateur et maire de Lourdes, et M. René Billières, des personnalités dont l'assise départementale est incontestée.

M. Pierre Forgues, député socialiste sortant, n'a guère d'états d'âme. S'il est persuadé qu'il conservera son siège le 16 mars, il ne se fait pas d'illusions : *« Les deuxième et troisième fauteuils pourraient bien revenir à la droite. »*

Reste qu'à droite les choses ne sont pas aussi transparentes qu'il y paraît de prime abord. M. Pierre Bleuler (CDS), qui conduit la liste d'union RPR-UDF, ne fait pas l'unanimité. Le RPR n'aurait que modérément apprécié cette désignation, au point de traîner les pieds en pleine campagne électorale.

En attendant le verdict des urnes, Tarbes s'invente un avenir, de l'autre côté de la frontière. L'entrée de l'Espagne dans la Communauté a ouvert des perspectives. Pour abolir la montagne, la Bigorre caresse le projet d'une transpyrénéenne qui passerait par Gavarnie.

GÉRARD VALLÈS.

● *HAUTE-SAVOIE : Le maire de Chamonix quitte le RPR.* – M. Michel Charlet, maire et conseiller général de Chamonix, vient de quitter le RPR pour manifester son désaccord avec la désignation de M. Pierre Mazeaud, ancien ministre, comme tête de liste pour les élections législatives. M. Charlet a décidé de rejoindre la liste des dissidents du RPR que conduit M. Jacques Lansart, maire de La Roche-sur-Foron.

SYNDICATS CONTRE MINISTRES

M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et M. Defferre, ministre d'Etat, chargé du plan et de l'aménagement du territoire, ont eu quelques difficultés, mercredi 12 février, avec les syndicalistes du Calvados. Le premier a été chahuté par des militants de la CFDT de l'usine Renault-Véhicules industriels de Blainville, pendant un meeting du Parti socialiste à Mondeville, *dans la banlieue de Caen. A ces* contestataires qui protestaient contre des licenciements, M. Bérégovoy a lancé : *« Vous avez le choix entre la suppression par la droite de l'impôt sur les grandes fortunes et une justice sociale qui allège la charge de ceux qui ont le moins de ressources. »*

Quant à M. Gaston Defferre, il a été copieusement hué par des militants de la CGT, alors qu'il visitait, en compagnie de M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, une usine de Dives-sur-Mer.

UNE LISTE « LIBÉRALE ET SOCIALE » DANS L'HÉRAULT

(De notre correspondant.)

Montpellier. – Une nouvelle liste d'opposition, proche – notamment par son hostilité à la cohabitation – des thèses de M. Raymond Barre, sera présente dans l'Hérault pour les élections législatives. Sous le titre de « liste d'opposition libérale et sociale », elle est conduite par M. Jean-Jacques Pons, conseiller général, conseiller municipal de Montpellier, ancien adhérent du CDS.

Elle comprend des membres du Parti libéral, d'UNIR (Union nationale pour l'initiative et la responsabilité), de l'Union républicaine et démocrate et de la Démocratie chrétienne française représentée par Mme Marie Coste-Floret Furet, fille de Paul Coste-Floret, aujourd'hui décédé, qui fut ministre et membre du Conseil constitutionnel.

M. Pons a déclaré s'être mis lui-même « en congé » du CDS en ne renouvelant pas son adhésion en début d'année.

A l'UDF, M. Yves Marchand (CDS), maire de Sète, a déposé, le 10 février, la liste qu'il conduit pour les élections régionales. M. Willy Dimeglio (PR), chef de file de l'UDF pour les élections législatives, ne figure pas sur la liste des candidats aux élections régionales. Il a déclaré renoncer à cette candidature.

● *M. Jean-Michel Baylet,* secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, ancien président du MRG, propose *« la création immédiate d'un comité de liaison entre toutes les formations qui soutiennent l'action du président François Mitterrand »*, indique un communiqué diffusé lundi 10 février. M. Baylet estime, en effet, que l'idée *d'« un vaste rassemblement regroupant, dans le respect de leurs sensibilités propres, socialistes, radicaux et gaullistes de gauche, hommes et femmes appartenant à diverses formations de progrès »*, est aujourd'hui *« partagée par beaucoup »* et que *« le moment est venu de lui donner un contenu politique ».*

Propos et débats

M. Stasi : fantaisiste

Dans une interview à l'Agence centrale de presse (ACP) le 12 février, M. Bernard Stasi, vice-président du CDS, rejette l'appel lancé par M. Fabius pour rassembler « une majorité de progrès » *autour du PS. Il n'y voit que* « calculs fantaisistes, rêves illusoires, alliance contre nature ». *Le maire d'Epernay qui fut parmi les premiers responsables de l'opposition à apporter son soutien à M. Barre indique que, contrairement à l'ancien premier ministre, il ne refusera* « certainement pas la confiance » *à un gouvernement de cohabitation si celui-ci* « présente un programme s'inspirant de la plate-forme signée par l'UDF et le RPR ».

M. Fabius : coups de pied

« On aurait pendant deux ans l'instabilité et la pagaille » si l'actuelle opposition revenait au pouvoir après mars. Tel est le jugement de M. Laurent Fabius a porté le 12 février à Aurillac (Cantal) en imaginant « un conseil des ministres avec M. Mitterrand entouré uniquement de gens de droite », *ces derniers se donnant* « des coups de pied sous la table ». *Selon le premier ministre,* « on ne peut pas gouverner la France avec des gens qui se disputent ».

M. Mauroy : drôle d'idée

« Ils ne sont plus à nos côtés. Quelle drôle d'idée de quitter le gouvernement avant la récolte ! L'incohérence est grande lorsque, *après avoir semé, on dit : « Il n'y a pas de grande récolte. » C'est ce que M. Pierre Mauroy a déclaré, le 12 février à Bobigny (Seine-Saint-Denis), un fief du PCF. L'ancien premier ministre a accusé les dirigeants communistes de* « ne pas réussir à surmonter leurs contradiction ».

M. Jospin : stérilisation

Invité du « Grand Forum » Paris-Match-radios libres, M. Jospin souligne que « dans deux tiers des départements, il ne peut pas y avoir de députés communistes », *et que* « le rassemblement à gauche doit se faire directement par le vote socialiste ». *Selon lui* « dans bien *des cas, voter communiste aux législatives, c'est stériliser sa voix* ».

M. Juquin : marginalisation

M. Pierre Juquin, membre du comité central du PCF, « *redoute la* marginalisation du Parti communiste » *et estime dans une interview publiée le 13 février par le* Télégramme de Brest *que son parti* « ne se développera que s'il se transforme profondément ». *L'ancien porte-parole du bureau politique affirme que* « le recul (du PCF) ne se traduit pas seulement en terme de score » *mais qu'il* « est aussi fonction de la baisse du militantisme, du départ des intellectuels, d'une vie insuffisante des cellules d'entreprise ». *Selon lui, un score législatif inférieur à celui des européennes (11,28 %)* « *engendrerait non pas une thérapie de choc, mais un repli sur soi* ».

M. Gayssot (PC) : un million d'emplois

M. Jean-Claude Gayssot, secrétaire du comité central du PCF, a proposé le 12 février lors du point de presse hebdomadaire de son parti la création d'un million d'emplois en deux ans, notamment par le doublement de l'impôt sur les grandes fortunes et la taxation des « exportations abusives » *de capitaux. Répondant au slogan du PS* « récolter ce qu'on a semé », *M. Herzog, l'économiste du parti, a déclaré :* « Il faut être parfaitement clair, voter PS c'est récolter plus de licenciements ».

Les Verts : Chaperon rouge

Les Verts ont affirmé le 12 février que droite comme gauche veulent les « croquer » *mais que les écologistes* « ne joueront pas le rôle du Petit Chaperon rouge », *les Verts soulignent dans un communiqué :* « Au secours, la droite revient, mais Fabius a les dents aussi longues que Chirac ».

POLITIQUE

LES ÉMISSIONS OFFICIELLES DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les socialistes concèdent quelques minutes aux communistes

Les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale auront accès à la radio et aux télévisions publiques pour leurs émissions de propagande à la veille des élections : 45 minutes chacun pour le RPR et l'UDF, 25 minutes pour le PC et 65 pour le PS. Pourtant, depuis un mois, ces quatre formations ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur la répartition des 180 minutes que la loi leur octroie ; faute d'entente entre elles, ces émissions n'auraient pu avoir lieu.

Les communistes exigeaient que le temps de parole soit divisé en quatre parties égales : les néo-gaullistes et les giscardo-barristes les soutenaient dans cette revendication, que n'acceptaient pas les socialistes. Ces derniers faisaient remarquer que la loi prévoit une répartition égale entre la majorité et l'opposition, et, au sein des deux camps, une répartition qui tienne « *notamment* » compte des effectifs des divers groupes politiques de l'Assemblée sortante. C'était le cas depuis 1968.

Faute d'un accord à l'amiable, c'est au bureau de l'Assemblée élargi aux présidents de groupes qu'il appartient de trancher. Or les socialistes détiennent dans cette instance exactement autant de sièges que le RPR, l'UDF et le PC réunis. Aucune majorité n'avait donc pu se dégager lors d'une réunion le 29 janvier, même si les socialistes avaient accepté de partager le temps de la « majorité » avec les communistes, alors que ceux-ci refusaient de s'en déclarer membres. Toutefois, grâce à l'absence d'une partie des représentants de la droite, les socialistes ont su imposer, mercredi 12 février, la solution finalement retenue.

Nouvelles réserves de la commission des sondages sur les méthodes de l'IFOP

La commission des sondages a, une nouvelle fois, émis des réserves sur les méthodes utilisées par l'IFOP pour le dernier sondage sur les intentions de vote des Français aux législatives réalisé par cet institut du 27 janvier au 1er février et publié par RTL et *le Point* le 10 février. Dans un communiqué rendu public mercredi 12 février, la commission des sondages « *constate que l'IFOP a utilisé pour le traitement des réponses obtenues la même méthode qu'au cours des derniers mois* ». « *Tout en reconnaissant que cela permet d'avoir des résultats comparables à ceux des enquêtes précédentes et de rendre compte de l'évolution de ces résultats* », la commission « *maintient ses réserves sur cette méthode même* ». « *L'IFOP apporte en effet*, conclut le communiqué, *aux données résultant des élections prises comme références pour contrôler la structure politique de l'échantillon, des corrections dont il n'a pas été en mesure de justifier le bien-fondé* ».

Ce dernier sondage de L'IFOP créditait le RPR et l'UDF de 46 % des intentions de vote, et la gauche (sans l'extrême gauche) de 40 % (28,5 % pour le PS). Le sondage de l'IFOP, qui avait suscité les premières réserves de la commission des sondages, avait été publié par RTL et *le Point* le 20 janvier et accordait 47 % des suffrages au RPR et à l'UDF et 30 % au PS. Après les remontrances de la commission de contrôle des sondages, l'IFOP avait rectifié ses résultats : l'UDF et le RPR recueillaient alors 48,5 % des suffrages et le PS (28 %) (*le Monde* du 6 février).

SELON LA SOFRES

86 % des catholiques pratiquants voteraient pour la droite

Selon un sondage SOFRES publié jeudi 13 février par *La Croix*, 86 % des catholiques pratiquants réguliers s'apprêtent à voter pour la droite. Parmi eux, 76 % choisissent les listes RPR-UDF et 8 % celles du Frond national. Quant au Parti socialiste, il recueillerait 9 % des intentions de vote, et le PCF 4 %.

Avant les élections présidentielles de 1981, selon le même institut de sondage, 17 % des pratiquants réguliers s'étaient prononcés pour les candidats de gauche et 79 % pour ceux de droite.

Dans une interview à *Paris-Match*, l'archevêque de Paris, le cardinal Lustiger souhaite, à propos des élections, que « *les Français ne transforment pas en guerre civile un arbitrage politique légitime et régulier* ». « *Aucun parti*, ajoute-t-il, *n'a le monopole du bien et du vrai.* »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Deuxième adoption sans vote du projet de loi sur la flexibilité

Le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail sera adopté sans discussion par l'Assemblée nationale en deuxième leture. Après y avoir été autorisé par le conseil des ministres, le matin même, M. Laurent Fabius a engagé mercredi 12 février la responsabilité de son gouvernement sur l'adoption de ce texte dans une version totalement identique — à trois exceptions de forme près — à celle qui avait été considérée comme approuvée en première lecture par les députés après la mise en œuvre de la même procédure (*le Monde* du 13 décembre). En vertu de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, ce projet sera considéré comme adopté si, avant le 13 février à 13 heures, aucune motion de censure n'est déposée. Or le PC ne dispose pas d'un nombre suffisant de députés pour le faire, et ni le RPR ni l'UDF n'ont l'intention de le suppléer

Aucune discussion n'a eu lieu puisque le premier ministre a engagé la responsabilité de son gouvernement dès les premières minutes du débat, sans même d'ailleurs prendre la peine d'expliquer les raisons du recours à cette procédure. Tout juste si, grâce à quatre rappels au règlement, chacun des groupes a pu réitérer sa position : M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine), pendant que ses amis déposaient des paquets de pétitions sur le banc du gouvernement : « *Les travailleurs sauront empêcher tous les mauvais coups qui portent atteinte à leurs droits* » ; M. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne) : « *Votre projet est rétrograde* » ; M. Claude Labbé, président du groupe RPR : « *Vous vous acharnez à tenter de faire passer un texte que presque tout le monde, même chez les socialistes, juge inopportun* » ; M. Gérard Collomb (PS, Rhône), rapporteur de la commission des affaires sociales : « *Les communistes veulent abolir le temps en niant les évolutions économiques et technologiques* », la droite veut « *retourner cinquante ans en arrière et revenir sur l'ensemble des conquêtes sociales des salariés* ».

La stratégie des sénateurs

Le gouvernement n'en a pas encore terminé avec ce projet, même si M. Fabius, lors d'une visite dans le Cantal mercredi après-midi, a dit : « *On va pouvoir boucler le dossier sur l'aménagement du temps de travail très prochainement.* » Le Sénat doit s'en saisir une deuxième fois le mardi 18 février après réunion, le matin, de sa commission des affaires sociales. La majorité sénatoriale n'a pas encore déterminé la stratégie qu'elle mettra en œuvre. Certains de ses membres souhaitent simplement l'adoption d'une question préalable qui, valant rejet du texte, empêcherait les communistes de faire à nouveau traîner les débats. Mais d'autres, comme M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), président de la commission des affaires sociales, estimant qu'adopter une telle attitude « *serait rendre service au gouvernement* ». Celui-ci, en effet, n'aurait plus qu'à faire voter une seule fois l'Assemblée nationale où il dispose de moyens constitutionnels lui permettant d'accélérer les débats.

Aussi, M. Fourcade envisage que la droite sénatoriale, constatant que le gouvernement et sa majorité n'ont voulu faire aucune concession à ses souhaits, ne participe plus au débat, laissant les socialistes et les communistes face à face au palais du Luxembourg. La discussion pourrait alors s'enliser comme le souhaite le PC. Selon la solution qu'ils retiendront, les sénateurs du RPR et de l'UDF faciliteront soit la tâche des communistes, soit celle des socialistes.

THIERRY BRÉHIER.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 12 février, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été rendu public :

● **CONVENTION INTERNATIONALE.** — Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification de la convention internationale sur la protection des artistes, interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radio-diffusion.

Cette ratification a été rendue possible par l'adoption de la loi du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteurs et aux droits des artistes interprètes, qui introduit dans le droit français des dispositions compatibles avec celles de la convention. Elle permettra de favoriser les échanges culturels et la diffusion de la culture française en assurant les meilleures garanties aux artistes et producteurs français.

● **INSPECTION GÉNÉRALE DU TOURISME.** — Sur proposition du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, le conseil des ministres a adopté un décret portant statut du corps de l'inspection générale du tourisme.

● **L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE.** — Le ministre de l'éducation nationale a présenté au conseil des ministres une communication, préparée en liaison avec le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, sur le bilan de l'opération d'aménagement du temps scolaire engagée dans les écoles primaires depuis décembre 1984.

Cette opération vise à favoriser, dans l'intérêt de l'enfant, le développement des activités physiques et sportives, artistiques, scientifiques et technologiques par un meilleur aménagement du temps scolaire et parascolaire et par une meilleure liaison entre l'école et son environnement.

Un an après son lancement, l'opération rencontre un succès croissant. Elle concerne maintenant 6 800 classes mettant en œuvre plus de 900 projets locaux (par exemple sports collectifs et individuels, ateliers de musique, visites culturelles, ateliers d'informatique) qui touchent plus de 220 000 enfants.

Le gouvernement entend poursuivre dans la voie ainsi tracée. A l'issue de l'année scolaire 1986-1987, le nombre des projets devrait avoir triplé, portant à 600 000 le nombre des enfants concernés.

● **LA RÉNOVATION DES MUSÉES SCIENTIFIQUES.** — Le ministre de l'éducation nationale a présenté au conseil des ministres une communication sur la rénovation des musées scientifiques.

Depuis 1982, le gouvernement a engagé un effort continu pour remettre en état les quatre grands musées scientifiques et techniques qui relèvent du ministère de l'éducation nationale : le Muséum national d'histoire naturelle, le Musée de l'homme, le Palais de la découverte et le Musée national des techniques. Il entend poursuivre cet effort, qui s'inscrit dans le cadre des grandes opérations d'architecture et d'urbanisme en liaison avec le développement de la Cité des sciences et des techniques de La Villette.

Pour l'année 1986, une enveloppe de 40 millions de francs sera consacrée pour l'essentiel à la rénovation du Muséum d'histoire naturelle. Elle permettra de réaliser les opérations suivantes : ouverture de la rotonde du Jardin des plantes, du pavillon pour l'accueil du public et de la salle du trésor. Par ailleurs, la restauration de la galerie de zoologie et l'aménagement de la grande galerie, fermée depuis vingt ans, pourront êre engagés avec l'objectif d'une ouverture au public dans trois ans.

● **L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES JEUNES.** — Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique d'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Inspirée des propositions faites par le professeur Bertrand Schwartz, cette politique s'est attaquée aux causes majeures du chômage des jeunes : l'insuffisance de formation et l'absence d'expérience de travail. Elle s'est organisée autour de trois axes prioritaires :

1) Améliorer l'information, l'accueil et le suivi des jeunes : en liaison avec les élus locaux et les partenaires sociaux au niveau le plus décentralisé, 825 permanences d'accueil pour les jeunes de seize à dix-huit ans ont été créées et 106 missions locales mises en place dans les zones les plus touchées par le chômage.

2) Associer étroitement formation et expérience de travail : les formations spécifiques destinées aux jeunes de seize à dix-huit ans, créées par l'ordonnance du 26 mars 1982, ont bénéficié depuis cette date à 280 000 jeunes, tandis que 300 000 contrats emploi-formation étaient mis en place ; les possibilités de qualification professionnelle ouvertes par l'apprentissage ont été élargies à compter de la rentrée de 1985 ; enfin, 3 milliards de francs sont affectés à la mise en œuvre des formations en alternance découlant de l'accord interprofessionnel du 26 octobre 1983 et devraient contribuer au financement de 300 000 stages et contrats par an.

3) Favoriser les initiatives et l'activité des jeunes : lancé à la fin de 1984, le programme de travaux d'utilité collective a permis à 350 000 jeunes d'exercer en 1985 une activité à mi-temps et de bénéficier d'une indemnité qui, pour 70 % d'entre eux, constituait le premier revenu ; les fonds départementaux d'initiative pour les jeunes ont été dotés de 100 millions de francs afin de soutenir les projets présentés par les jeunes, en particulier dans les domaines de la création d'entreprise et de la formation ; enfin, le développement des entreprises intermédiaires vise à promouvoir les premières expériences d'insertion dans le monde du travail de jeunes particulièrement défavorisés.

Cette politique cohérente et novatrice a contribué à faire baisser la part des jeunes parmi les demandeurs d'emplois de 42,5 % en 1981 à 38,2 % en 1985. Dans le cadre de la diminution du chômage enregistrée en 1985, le nombre de demandeurs d'emplois de moins de vingt-cinq ans inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi a baissé de 150 000 de décembre 1984 à décembre 1985.

Ces efforts seront poursuivis dans le cadre de l'exécution du budget de 1986, en cohérence avec ceux du ministère de l'éducation nationale en matière de formation initiale. Ainsi s'affirme un projet global d'avenir pour la formation et l'insertion professionnelle et sociale de la jeunesse.

● **LE TGV.** — Le secrétaire d'Etat chargé des transports a présenté au conseil des ministres une communication sur les nouveaux développements du TGV.

1) Après le succès de la ligne Sud-Est du TGV, la décision de réaliser le TGV Atlantique a constitué le point de départ d'un véritable réseau de trains à grande vitesse en France. Grâce aux électrifications en cours, notamment en Bretagne, et aux interconnexions prévues, c'est plus de la moitié de la France qui sera irriguée par le TGV en 1991.

L'étude d'une ligne nouvelle vers l'Est a, par ailleurs, été engagée.

Le principe d'une gare d'interconnexion en Ile-de-France des TGV Sud-Est et Atlantique, localisée à Massy est retenu. Cette gare pourrait entrer en service en même temps que le TGV Atlantique. Il reste aux collectivités locales et à la SNCF à en mettre au point le montage financier.

2) La décision de réaliser le lien fixe trans-Manche conduit en outre, dès maintenant, à prévoir un important réseau européen à grande vitesse, dont une branche ira depuis Paris vers Londres, l'autre vers Bruxelles, Cologne et Amsterdam.

Les études en cours avec les pays concernés permettent d'envisager une décision définitive sur l'ensemble de ce projet avant la fin de l'année 1986.

D'ores et déjà, le principe d'une ligne nouvelle en France vers le Nord, tronc commun aux lignes Paris-Bruxelles et Paris-Londres, peut-être arrêté.

Comme pour le TGV Atlantique, les décisions concernant les variantes de tracés seront prises après une étude approfondie de leur impact en termes d'environnement et d'aménagement du territoire et après consultation des collectivités locales concernées. A cet égard, la réalisation de la « coulée verte » dans le Sud parisien constitue un exemple significatif de la volonté du gouvernement dans ce domaine.

● **ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ.** — Conformément à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, le conseil des ministres a autorisé le premier ministre à engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote du projet de loi relatif à l'aménagement du temps de travail.

MESURES D'ORDRE INDIVIDUEL

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, M. Christian Formagne, administrateur civil, est nommé directeur de l'administration générale ;

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale, M. Gérard Sarazin est nommé inspecteur général des bibliothèques ;

Sur proposition du ministre des PTT, M. René Limat, chef de service régional des postes, est nommé directeur de la production à la direction générale des postes.

Enfin, sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de Nesle-Normandeuse (Seine-Maritime).

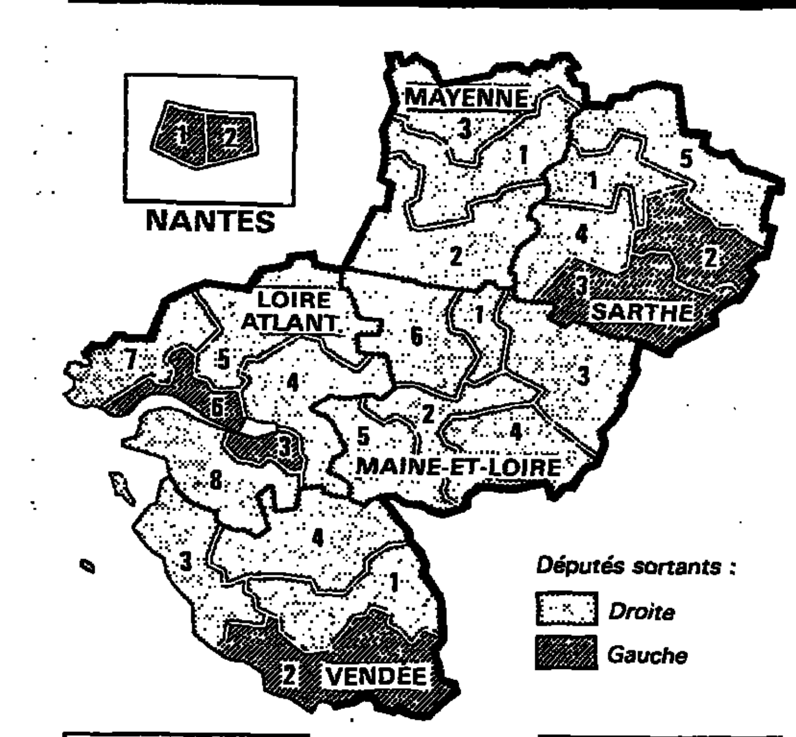
PAYS DE LA LOIRE (II)

L'opposition sans nuage

L'opposition est puissante dans les Pays de la Loire : elle dispose, dans l'Assemblée nationale sortante, de dix-neuf députés (dix RPR, sept UDF, deux non inscrits) contre sept pour les socialistes. Le scrutin proportionnel ne devrait guère modifier l'équilibre général de la région, bien que les socialistes s'installeront à coup sûr dans le Maine-et-Loire, où ils ne comptent, comme en Mayenne, aucun représentant.

Les listes d'union ont été composées sans drame notable dans les cinq départements. Il convient de remarquer toutefois l'habileté de M. Philippe Mestre, proche de M. Raymond Barre, en Vendée, où il pousse l'avantage de l'UDF au détriment du RPR.

M. Olivier Guichard reste le patron incontesté de la région. Sa présidence, solidement établie, ne peut lui être disputée. Cependant, l'homme fort des Pays de la Loire observe la lente émergence de M. Mestre, PDG de *Presse Océan*, chef de file des Vendéens, et, plus loin, celle d'un tout jeune homme, M. François Fillon, qui a pris la relève, dans la Sarthe, de Joël Le Theule, ancien RPR, décédé en 1980.



M. Olivier Guichard, le patron incontesté

De notre correspondant

Nantes. – En réunissant « pour la dernière fois », lundi 3 février, le conseil régional des Pays de la Loire (dans sa formule de la loi de 1972), M. Olivier Guichard n'a pas fait un discours d'adieu à ses collègues. Tête de liste aux élections législatives et régionales du 16 mars, il est assuré de garder la présidence de cette région avec laquelle il s'identifie.

On ne voit pas qui pourrait la lui ravir. Pas la gauche en tout cas, qui n'a jamais atteint la barre des 50 % dans aucun des cinq départements de la région. *Quant à la droite*, elle est unie derrière lui.

« La région, pour moi, c'est une vieille histoire », peut affirmer celui qui, à la DATAR, au début des années 60, a créé les CODER. Pour lui, l'établissement public régional voulu par Georges Pompidou a été *« un organe souple d'orientation, de programmation et de financement des autres collectivités locales »*. C'est dans cet esprit qu'il a animé les Pays de la Loire depuis 1974. Un long chemin parcouru dans une région où il fut « parachuté » en 1967.

Il a été élu dans la circonscription de la presqu'île guérandaise, où la famille de son père avait ses attaches, avant de conquérir la mairie de La Baule, en 1971. Il quitte alors l'hôtel de ville de Néac, petite commune de Gironde dont il était maire depuis 1945, à la suite de son grand-père maternel (ami de Marc Sangnier), qui fut député démocrate-chrétien.

Aujourd'hui, l'ancien chef de cabinet du général de Gaulle, ancien ministre, baron du gaullisme (et baron tout court), n'est plus un *étranger sur les bords de la Loire*. Ce propriétaire viticulteur trinque avec les producteurs de muscadet et de champigny, sort sa blague à tabac et roule une cigarette en toute occasion. Son flegme légendaire et sa torpeur apparente ne trompent que les non-initiés. Sous la paupière parfois à demi close, le coup d'œil est vif et la répartie toujours prompte.

« La région des Pays de la Loire est celle des vingt-deux régions françaises où la part du fonctionnement dans le budget est la moindre », affirme-t-il. Cette politique lui a permis de mettre l'accent sur les *investissements et d'employer les* trois quarts du budget – un peu plus de 3 milliards en douze ans – à aider la région à rattraper son retard. Cela est vrai, par exemple, pour le téléphone (un habitant sur trois en était équipé en 1983 contre un sur treize en 1974), l'eau, les transports, le développement économique, la formation, la qualité de la vie.

Parallèlement, M. Olivier Guichard a imposé son autorité politique dans tous les départements. S'il n'est pas toujours d'accord avec M. Jacques Chirac – avec lequel il se montre pourtant en bras de chemise et cravate au vent sur les affiches électorales, – c'est bien lui le vrai patron des Pays de la Loire, et d'abord du département de Loire-Atlantique : *« Aux législatives*, dit-il, *l'opposition doit aller unie à la bataille : je l'ai obtenu partout. Aux régionales, j'ai proposé des listes composées de non-parlementaires pour les ouvrir aux socio-professionnels. Ceux qui ne m'ont pas suivi sur ce point, comme les Vendéens, s'en mordent les doigts. Voyez, ils ont maintenant une liste de socioprofessionnels contre eux. »*

M. Olivier Guichard fait toujours la pluie et le beau temps dans cette région un peu artificielle des Pays de la Loire mais unie par un conservatisme profond. Il a dominé tous ses amis, sauf peut-être Joël Le Theule, ancien ministre, l'ancien maire de Sablé-sur-Sarthe, décédé en 1980.

M. François Fillon, le Sarthois, est encore un peu tendre, mais un personnage resté longtemps discret semble capable de lui contester son autorité : M. Philippe Mestre, ancien préfet de la région et directeur de cabinet de M. Raymond Barre, M. Mestre passe bien auprès des chefs d'entreprise et notables locaux, un peu lassés du baron qui se situe à l'écart des courants à la mode. Même si ce dernier a bâti cette région difficile, c'est en fait un vrai jacobin. Etrange retour de l'histoire, ce jacobin est aujourd'hui menacé par un Vendéen.

YVES ROCHCONGAR.

M. FILLON, JEUNE HOMME DE LA SARTHE

Bon appétit, monsieur !

M. François Fillon a frôlé l'indigestion. Conseiller municipal de Sablé-sur-Sarthe (11 janvier 1981), adjoint au maire (16 janvier), conseiller général (25 janvier), député le 14 juin de la *même année : en six mois*, sa vie s'est construite sans qu'il y ait pris garde. Quand on n'a que vingt-sept ans (il est né le 4 mars *1954 au Mans*), *il faut du coffre* pour digérer pareille aventure. Bon appétit, monsieur !

Il s'agit en fait d'un cas typique de boulimie accidentelle. M. Fillon, avec sa dégaine d'un Anthony Perkins juvénile, n'avait pas prévu d'entrer en politique. Il voulait être journaliste et s'était même ménagé quelques passerelles vers l'Agence France Presse. Tout s'est joué un jour de 1976 lorsque Joël Le Theule, alors député UDR de la Sarthe et maire de Sablé, l'homme fort du département, ami des parents Fillon qu'il avait connus à l'université, demanda au jeune François s'il n'avait pas un copain qui *pourrait lui servir d'attaché parlementaire*. Fillon fils mit un peu de temps à comprendre que la question, biaisée, s'adressait à lui. *« J'ai dit non, j'ai fini par comprendre et j'ai accepté »*, raconte-t-il.

Réaliste

« Où l'on voit notre jeune héros devenir un modeste personnage », écrirait-on en tête de chapitre, s'il s'agissait de pasticher un roman populaire du début du siècle. Ledit personnage fit sa mue. On l'imagine entrer discrètement dans la peau de ces hommes de cabinets ministériels, style gris souris, que l'on imagine si bien figés pour l'éternité dans leur costume trois pièces.

Joël Le Theule est nommé ministre des transports en 1978 ; le petit Fillon suit. Joël Le Theule devient ministre de la *défense* nationale ; le jeune Fillon déménage *avec lui. Hasards heureux* des tribulations ministérielles. Destin tragique d'un homme, Joël Le Theule, *décède le 10 décembre 1980 à l'âge de cinquante ans*. Depuis, M. François Fillon vit dans l'ombre portée de celui qui lui a tout appris et tout *donné, ou presque*. On le voit déjà ministre, au lendemain du 16 mars.

Boulimique, M. Fillon ? Ce sont les autres qui le disent. Lui ne s'y voit pas, ministre de la défense à trente-deux ans. Trop jeune, pense-t-il. Même pas secrétaire d'Etat. Non pas qu'il ait décidé tout à coup de se mettre au régime, histoire de conserver la ligne afin de mieux séduire – *politiquement s'entend* – à l'approche de la quarantaine. Il est réaliste, tout simplement.

Joël Le Theule était ministre de la *défense nationale. François* Fillon est devenu spécialiste de la question. Au point qu'il a rédigé une thèse de doctorat sur la politique de *M. Valéry Giscard d'Estaing* en la matière, ouvrage non publié parce que contestataire. Mais si M. Fillon est devenu l'homme de la défense au RPR, c'est aussi dû, encore une fois, à cette part de chance et de hasard qui sourit à ceux qui savent la cultiver.

M. Fillon a fait partie du Cercle, cette sorte d'amicale de *jeunes parlementaires* UDF et RPR un peu francs-tireurs, un peu trublions, un peu « barristes » en un mot (du moins les *soupçonnait-on de cette abominable déviation-là*). Il y côtoyait M. Michel Barnier qui fut, avant lui, le plus jeune député de France, et *M. Philippe Séguin*, député des Vosges, vieux routier de la contestation considérée comme une seconde nature. Et voilà qu'en décembre 1984, ces trois hommes se retrouvent secrétaires nationaux du RPR. M. Jacques Chirac, l'habile homme, avait rajeuni les cadres en récupérant ces agités qui lui faisaient un petit peu d'ombre.

La plate-forme UDF-RPR baigne-t-elle, pour la défense, dans une baquet d'eau tiède ? Il publie aussi sec, dans la *Revue des deux mondes, un article dans* lequel il prêche non seulement une forte réduction des effectifs de l'armée de terre et la réforme *(pour le moins) du système de la* conscription, mais aussi *« une concertation »* avec l'Allemagne *fédérale sur l'emploi du nucléaire* tactique. *Rien que çà ! Mais ce* n'est pas pour tout de suite. M. François Fillon ne croit pas que l'on puisse engager de grandes réformes de la politique de défense pendant une période de cohabitation. Le sujet est sensible et l'Elysée a, sinon tous les droits, *du moins des pouvoirs* lourds. On croirait entendre M. Raymond Barre...

A moins que de Gaulle, lui aussi, soit passé par là. Car le tout jeune Fillon, dès quatorze ans, admirait tant le général – de façon *« plus sentimentale que rationnelle »*, admet-il – qu'il avait disposé trois portraits de son héros dans sa chambre d'enfant. *Ils y sont toujours, paraît-il.*

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Philippe Mestre : gaulliste, chabaniste et barriste...

Barriste convaincu, conseiller écouté de l'ancien premier ministre dont il fut, pendant trois ans à Matignon, le directeur de cabinet, M. Philippe Mestre, à cinquante-huit ans, après une longue carrière au service de l'Etat, n'a que depuis peu les honneurs de la presse. Depuis qu'il a choisi de se porter aux avant-postes du combat de l'opposition – en briguant aux élections législatives de 1981 un siège de député dans la première circonscription de la Vendée – et d'accompagner M. Raymond Barre dans sa longue marche, en l'aidant à organiser à travers la France ses réseaux de sympathie.

En veillant aux destinées des adhérents directs de l'UDF dont il est devenu le délégué général adjoint. En défendant au bureau politique de la confédération giscardo-barriste les candidats aux élections se réclamant de l'ancien premier ministre. En jouant sur les sympathies qu'il a su garder tant chez les gaullistes que chez les giscardiens – M. Philippe Mestre est un ami personnel de M. Michel d'Ornano, fidèle lieutenant de M. Giscard d'Estaing. En accompagnant l'ancien premier ministre dans sa campagne d'explication sur son *refus de la cohabitation*.

Le tout sans éclat. Mais avec la même autorité et la même habileté que lorsqu'il était préfet de région (de la Basse-Normandie de 1973 à 1976 et des Pays de la Loire de 1976 à 1978), ou conseiller à Matignon (*auprès de M. Jacques Chaban-*Delmas d'abord, *puis* de M. Pierre Messmer ensuite), et qu'il préférait œuvrer dans l'ombre avec efficacité plutôt que d'apparaître en pleine lumière avec des déclarations fracassantes. Bien qu'il ait toujours considéré que les préfets *« doivent être engagés »*, et qu'il n'ait pas cherché à cacher qu'il avait participé très largement aux arbitrages politiques des élections de 1978 (1).

Affaire de conscience

Aujourd'hui plus qu'hier, puisqu'il se retrouve en Vendée derrière M. Vincent Ansquer (RPR) sur une liste d'union dans laquelle se mêlent partisans et adversaires de la cohabitation. Sa propre liste était pourtant bouclée dès le mois d'octobre, mais M. Philippe Mestre a finalement choisi de jouer l'union dans la mesure notamment où il a pu obtenir pour les siens trois places éligibles sur la liste législative (si l'on considère que M. Vincent Ansquer ne rêve que du Sénat), et d'importantes concessions sur la liste régionale *qu'il mène à la bataille*.

Il laisse à ses colistiers le soin de développer les thèmes locaux, insistant lui, plus volontiers, sur les thèmes nationaux. Son hostilité à la cohabitation ne le pousse cependant pas à déclarer qu'il refusera de voter la confiance à un gouvernement « nommé » par le président de la République et issu des rangs de l'actuelle opposition. *« C'est une affaire de conscience*, dit-il, *dans laquelle je ne peux me prononcer avant d'avoir tous les éléments en main. J'ai des responsabilités dans une formation politique, je ne suis pas tout seul. Il me faut d'abord savoir quelle sera l'ampleur de la majorité ; quel sera le premier ministre, son programme, l'opinion de mes pairs. » « Mais tout le monde sait*, ajoute-t-il, *que je n'ai pas confiance en M. Mitterrand et que je ne pourrai avoir confiance dans un gouvernement choisi par lui. »*

Gaulliste, chabaniste – il a voté en 1974 au premier tour pour M. Chaban-Delmas avant de choisir au deuxième tour M. Giscard d'Estaing. – M. Philippe Mestre a découvert M. Barre quand celui-ci l'a appelé à Matignon en 1978. Lui qui se dit peu impressionnable reconnaît avoir été *« impressionné »* par la *« formidable puissance de travail »* de son premier ministre, la rapidité avec laquelle il s'était adapté à ses nouvelles fonctions, sa *« disponibilité »*, sa *« courtoisie exquise »* et son *« humour »*...

A Matignon M. Philippe Mestre s'occupera des fonds secrets et privera *la Lettre de la Nation* de subsides quand cet organe du RPR attaquera trop violemment M. Barre. Il s'occupera aussi de la coordination des services de renseignements ; un milieu avec lequel il gardera des liens solides. En 1981 il aurait dû prendre la direction générale du SDECE si M. Giscard d'Estaing avait été réélu. Aujourd'hui, tout en assurant *la direction du quotidien Presse Océan*, qui fait partie du groupe Hersant, son destin est lié à celui de M. Barre auprès duquel il pourrait occuper d'importantes fonctions si l'ancien premier ministre venait un jour à assumer la charge suprême.

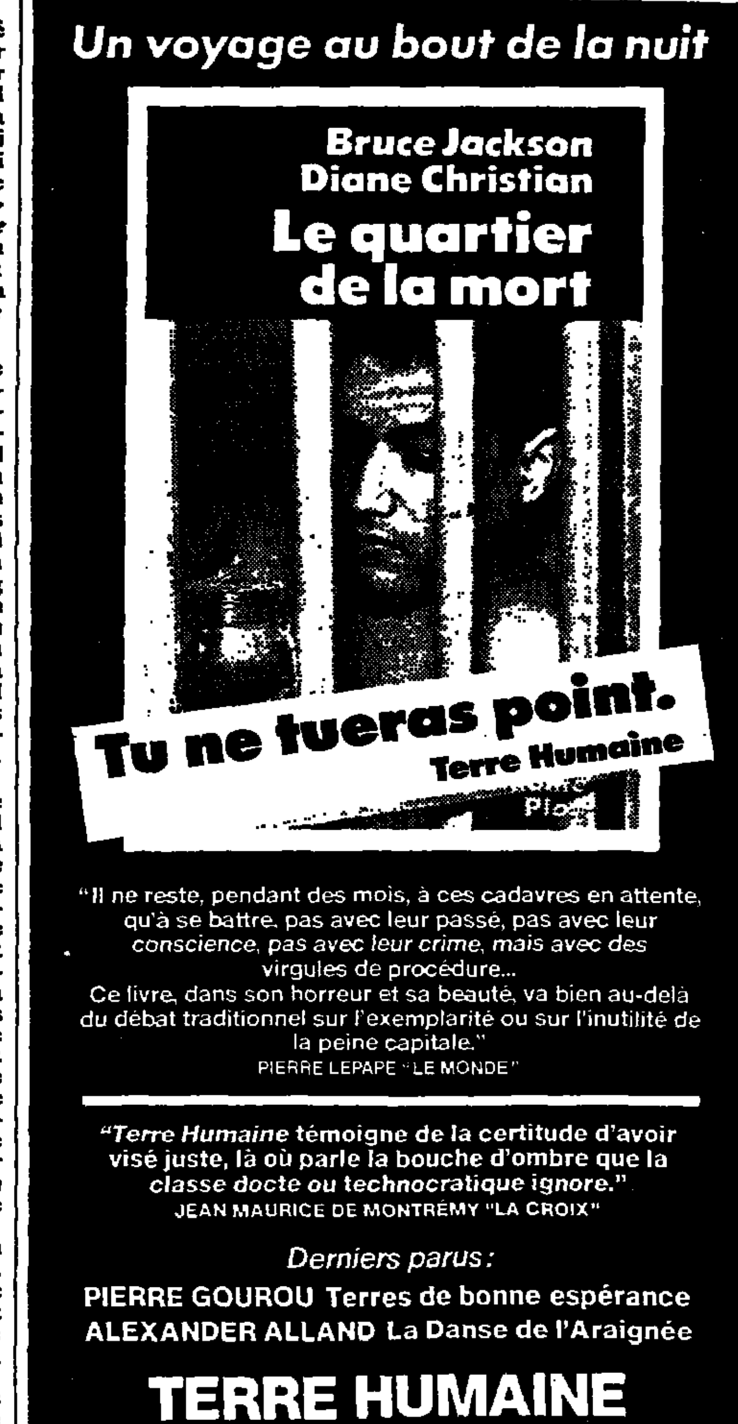
Pourtant rien ne prédestinait le jeune Philippe Mestre à suivre un tel parcours. Fils d'une famille de la *bourgeoisie vendéenne qui compte* dans ses ancêtres bon nombre de notaires royaux, il s'apprêtait à suivre les traces de son grand-père Achille, spécialiste reconnu de droit administratif et pour lequel il nourrissait une grande admiration. La guerre est venue bouleverser de tels projets. A seize ans, M. Philippe Mestre entre dans la Résistance et quand, à la Libération, il se retrouve sur le pavé de Paris, il n'a en tête que des envies d'aventures, d'horizons lointains. Il s'inscrit à l'Ecole nationale de la France d'outre-mer *et, à vingt-trois ans, est envoyé en* Afrique où il restera dix ans comme administrateur. Il y rencontrera M. Pierre Messmer, qui l'appellera en *1964* au ministère des armées. Entre-temps, M. Philippe Mestre aura intégré le corps préfectoral et sera envoyé à Alger. En pleine période d'activisme Algérie française, il sera chargé de l'information à la délégation générale.

Avant d'effectuer des aller et retour entre les préfectures de région et Matignon, il prendra le temps d'écrire – sa passion – un premier roman sur l'insurrection vendéenne, *Quand flambait le bocage*. Une saga familiale dont l'héroïne n'est autre que l'une de ses tantes, la jeune Armelle de Courmont. Une suite à ce premier roman devrait bientôt paraître. M. Philippe Mestre pense avoir bientôt quelque loisir pour l'achever et pouvoir, comme il l'aime, se glisser à nouveau dans la peau de personnages plus ou moins imaginaires.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(1) *Le Journal du dimanche*, daté du 12 janvier 1986.

Rectificatif. – Le nombre des députés sortants et celui des sièges législatifs à pourvoir en Vendée est de quatre, et non cinq comme une coquille l'a fait apparaître dans *le Monde* du 13 février.



société

AUX ASSISES DU RHONE

L'avocat général a requis sept ans de réclusion contre Nicolas Bardelli

Les circonstances atténuantes ont été demandées par l'avocat général, mais, pour lui, l'accusé est « obligatoirement coupable d'un homicide volontaire »

De notre envoyé spécial

Lyon. – Sans fioritures, sans livrer sa réflexion sur le fond et la nature de cette affaire de meurtre d'un jeune homme de dix-huit ans par un autre qui en avait vingt et qui jugea bon d'agir ainsi pour protéger sa voiture, M. René Guillot, avocat général à la cour d'appel de Lyon, a requis, mardi 12 février, sept ans de réclusion criminelle contre Nicolas Bardelli.

Le représentant du ministère public, au cours de ce réquisitoire qu'il annonça bref et qui le fut, entendait démontrer deux choses : d'abord que la mort de Wahid Hachichi ne fut pas l'aboutissement d'un crime raciste car, en tirant comme il le fit de sa fenêtre et dans la nuit, Nicolas Bardelli n'avait pu distinguer, à 35 mètres de lui, que des silhouettes, ce qui avait été vérifié au cours de l'instruction. De cela, tout le monde, à commencer par les avocats de la partie civile, en était déjà convaincu. Mais, pour M. Guillot, il reste, et c'est le second point, que l'accusé a délibérément fait feu dans le but d'atteindre sa victime. Il possédait, depuis le mois d'août 1982, une carabine 22 long rifle, *« arme notoirement meurtrière »*. Il l'avait achetée après avoir été victime de plusieurs vols d'autoradios et la gardait dans sa chambre alors qu'il n'est ni amateur d'armes ni un pratiquant du tir.

En outre, en ce qui concerne l'impact des cinq balles, en cette soirée du 28 octobre 1982, les expertises ont montré que les trajectoires avaient suivi Wahid Hachichi alors qu'il fuyait et que, du même coup, le danger de vol de la BMW n'existait plus. Enfin, Wahid Hachichi n'avait commis aucune effraction puisque le véhicule de Bardelli se trouvait sur la voie publique et que ce dernier ne pouvait pas craindre pour sa vie.

« Quand on accepte d'appuyer ainsi à cinq reprises sur une détente on est obligatoirement coupable d'un homicide volontaire. Il faudra donc répondre à cette question. Il faudra donc répondre oui aux circonstances atténuantes. Mais votre indulgence devra avoir ses limites. Un jeune homme de dix-huit ans est mort, qui n'avait aucun passé de délinquant. Ses deux compagnons, Ensislai et Melka, poursuivis, eux, pour tentative de vol de la voiture, ont été condamnés à des peines de six et trois mois de prison avec sursis. Dans ces conditions, je vous demande de prononcer une peine criminelle entre cinq et dix ans en vous indiquant, qu'à mon avis, sept ans seraient la sanction équitable ».

Un jugement sur nous-mêmes

Avant ce réquisitoire limité à l'examen du dossier, Mes François Le Phuong, Jean-Louis Abad et Henri Leclerc avaient, il est vrai, bien montré non seulemnt le véritable caractère du procès, mais aussi la portée que devrait avoir, à leurs yeux, l'arrêt que doit rendre, ce jeudi 13 février, la cour d'assises du Rhône. *« Chacun ici,* devait dire Me Leclerc, *attend la justice, espère en elle. Ce n'est pas seulement la famille de Wahid Hachichi. Ce sont aussi tous les jeunes qui furent ses copains et qui sont des Français comme vous et moi. Ce n'est pas seulement une justice pour Wahid comme pour Bardelli qu'ils attendent, c'est en fin de compte un jugement sur nous-mêmes qui vous est demandé. Sommes-nous une société qui tolère que l'on tue ses enfants parce qu'un soir ils auront cherché à s'emparer d'un autoradio ou même d'une voiture ? Êtes-vous de ceux qui disent « bravo » après des tragédies comme celle-là ? Ou bien, au contraire, pensez-vous qu'il est temps de dire « assez » et de le dire sèchement ? »*

De la même manière, Mes Le Phuong et Abad avaient plaidé sur le thème : un vol de voiture vaut-il la mort ? Une telle mort peut-elle être tenue pour le résultat d'une *« bêtise »* ou d'un *« accident »* ? Car ce sont bien ces mots que l'on trouve dans des lettres adressées à Nicolas Bardelli par des Lyonnais de toutes conditions pour lui exprimer une compassion proche de l'approbation. En face de cela, il est vrai, la famille Hachichi a, elle aussi, mené campagne et même de manière excessive, comme en sont convenus ses propres avocats. Mais l'injustice qui lui était faite, la douleur qu'elle éprouvait, ont-ils plaidé, permettent de la comprendre.

La défense par Me Pascal Muselli, en attendant ce jeudi, Mes Christian Amar et René-Henri Garaud, a commencé sa contre-offensive. Elle vise à faire admettre par la cour et le jury le simple délit d'homicide par imprudence. Pour Me Muselli, il s'agirait en effet seulement d' *« un malheureux fait divers »*, d' *« un mouvement de colère irréfléchi »*. Et puis, devait-il ajouter encore, *« le destin est ainsi fait qu'il s'abat sur n'importe qui et que nous n'y pouvons rien »*. Ceux qui ont soutenu Nicolas Bardelli, Me Muselli ne les approuve pas, mais il se refuse à les blâmer : *« C'est un fait que des gens, aujourd'hui, ont peur, qui sont de petites gens. Cela peut les amener à des excès de langage, mais ils sont de braves gens, comme est un brave garçon celui que je défends. »*

Ainsi les sept hommes et les deux femmes qui constituent le jury savent clairement que, par leur décision, ils auront à faire un choix. Le feront-ils en faveur de ceux qui ont écrit à Bardelli : *« Surtout, ne vous culpabilisez pas pour votre acte ; ce serait vraiment trop bête »* ? Ou bien rejoindront-ils ceux qui, selon une phrase de Me Leclerc, *« pensent qu'il faut encore comprendre, en dépit des différences, que certains s'acharnent à établir entre les hommes qu'un être humain en a tué un autre dont la vie valait la sienne »* ?

En attendant de savoir ce qu'il en sera, le public se fait plus nombreux et on a remarqué l'arrivée de deux avocats algériens, Mes Taleb et Salah Bey, mandatés en observateurs par le gouvernement, comme ils l'avaient été, en janvier dernier, au procès des meurtriers du Bordeaux-Vintimille à Montauban.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

POUR DIFFAMATION ENVERS LE FRONT NATIONAL

« Le Matin de Paris » et Jean-François Kahn ont été condamnés par la cour d'appel

La première chambre de la cour d'appel de Paris a rendu, mercredi 12 février, un arrêt par lequel elle condamne Claude Perdriel, directeur de la publication du *Matin de Paris*, et le journaliste Jean-François Kahn, à verser conjointement 10000 F de dommages et intérêts au Front national en réparation du préjudice causé par un article publié dans ce journal le 9 septembre 1984 à l'occasion du deuxième tour des élections municipales de Dreux.

Dans l'article intitulé « Sauver l'honneur », deux passages avaient été considérés comme diffamatoires par le Front national et son président, M. Jean-Marie Le Pen, qui se plaignait d'avoir été assimilé au nazisme. Mais, dans un jugement rendu le 27 juin 1984, le tribunal civil de Paris déclarait d'abord que M. Le Pen n'était pas recevable dans son action à titre personnel et déboutait le Front national en observant : *« A aucun moment l'auteur n'a utilisé les épithètes de nazi ou de néo-nazi pour parler du groupe politique animé par M. Le Pen, ni tenté de créer une équivoque sur ce point. (...) En définitive, le débat qui oppose les parties se situe au plan des idées, ce que confirme le sous-titre « Opinions » figurant en tête de l'article »* (*le Monde* du 29 juin 1984).

Mais la cour d'appel, présidée par M. Paul Fouret, a eu une autre lecture de l'article de Jean-François Kahn et note dans son arrêt : *« En qualifiant de néo-fasciste le Front national, en identifiant, en outre, l'idéologie de ce parti à celle que véhiculait le mouvement fasciste européen dans les années 30 et en rappelant aussitôt que les porte-parole du Parti national-socialiste étaient ceux-là mêmes qui allaient un jour ouvrir les camps de concentration, massacrer des millions de juifs, exterminer des opposants, déclencher une guerre mondiale et imposer un régime de parti unique alors qu'ils s'étaient contentés, quand leur parti avait remporté en septembre 1930 son premier grand succès électoral, d'exploiter quatre thèmes : le chômage, l'insécurité dans les villes, l'aspiration à un pouvoir fort, la xénophobie et la concurrence de la main-d'œuvre étrangère, l'auteur de l'article incriminé a procédé à une assimilation qui (...) laisse entendre au lecteur que le Front national a adopté cette idéologie. »*

Les magistrats ajoutent : *« De surcroît, en intitulant « Sauver l'honneur » et en exhortant les électeurs à faire en sorte que Dreux ne devienne aussi tristement célèbre qu'une certaine ville d'outre-Rhin où les représentants du Parti national-socialiste parvinrent à entrer dans le conseil municipal, M. Jean-François Kahn a clairement exprimé l'opinion qu'il serait déshonorant de voter pour le Front national et a donc insinué que l'idéologie de ce parti était contraire à l'honneur, impuration également constitutive de diffamation. »*

Cependant, la cour d'appel a refusé d'ordonner la publication du jugement dans cinq journaux, comme le demandait le Front national, et a confirmé le jugement du tribunal concernant l'action de M. Le Pen en considérant qu'il n'était pas *« atteint directement par les allégations ou imputations dirigées contre le Front national, dès lors qu'il ne s'identifie pas à ce parti politique, bien qu'il en soit le principal animateur »*.

M. P.

JUGEMENT CONTRE « LA ROUTE DU SIDA »

L'écrivain Yves Navarre a obtenu le mercredi 12 février, par une ordonnance de référé du tribunal de Paris, la suppression d'un passage du livre *la Route du SIDA, enquête sur une grande peur*, des docteurs Dominique Brenky et Olivia Zémor, préfacé par le professeur Jean-Paul Escande (éditions Londreys).

Yves Navarre estimait que les *« prétendus renseignements »* donnés dans ce livre sur son état de santé constituaient *« une atteinte à* [sa] *vie privée »*. *« On s'étonne*, soulignait son avocat, Me Jean-Claude Zylberstein, *de trouver de tels passages sous la plume de personnes qui, appartenant à la profession médicale, doivent être les premières à veiller à une certaine réserve. Cette question d'éthique me paraît révélatrice d'un problème de civilisation et d'une certaine barbarie de l'esprit humain. »*

Le tribunal a fait défense à l'éditeur et au distributeur Hachette de poursuivre l'impression et la vente du livre sous sa forme actuelle. Une lettre circulaire devra être envoyée à tous les points de vente pour demander le retour des exemplaires déjà en place.

L'AFFAIRE GREENPEACE

« L'Événement du jeudi » s'interroge sur le rôle de la « troisième équipe »

« Une troisième équipe composée de deux sous-officiers de la DGSE se trouvait effectivement en Nouvelle-Zélande, le 10 juillet », le jour de l'attentat contre le navire de Greenpeace, écrit Pascal Krop dans l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi* daté 13-19 février.

« Le capitaine Jean-Paul V..., trente-cinq ans, sorti de l'école spéciale interarmes en faisait partie. Mis au vert par le ministère de la défense, il a été envoyé en Guinée pour encadrer la nouvelle garde présidentielle. Son chef, le commandant Claude Espinet, vient d'être chargé de noyauter les indépendantistes guadeloupéens aux Caraïbes. Est-ce cette troisième équipe qui a miné le navire ? D'autres hommes de la DGSE, comme le commandant F., étaient également à Auckland. Et il est bien difficile, aujourd'hui, de percer les écrans de fumée dressés depuis le mois d'août par les services secrets. »

L'Evénement affirme aussi que *« Mitterrand savait tout »* et écrit qu' *« au mois de mai 1985, François Mitterrand a approuvé le lancement de l'opération de sabotage (...). Recevant à l'Elysée l'amiral Lacoste* [patron de la DGSE] *– comme il est de coutume sous la Ve République, – le chef de l'Etat n'a pas émis d'objection quant au plan que lui proposaient les services secrets français. »*

Le docteur Maniguet répond à « Paris-Match »

D'autre part, le docteur Xavier Maniguet conteste dans *Paris-Match* (daté 21 février) que les équipiers de l'*Ouvéa* aient pu se trouver à Auckland le 10 juillet et qu'ils aient coulé eux-mêmes le *Raibow Warrior*. Le docteur Maniguet accompagnait, à bord de l'*Ouvéa*, les trois agents de la DGSE que l'hebdomadaire a accusés, dans son précédent numéro, d'avoir commis l'attentat. Pour le docteur Maniguet, ce qu'on sait de la position du bateau et de son équipage dans les heures qui ont précédé et suivi l'explosion rend impossible leur participation directe à l'opération.

La semaine dernière, *Paris-Match* avait accusé de cet attentat trois des équipiers de l'*Ouvéa* sous le titre *« La troisième équipe n'existait pas »*. Dans le numéro de cette semaine, l'auteur de l'article, Jacques-Marie Bourget, réitère cette accusation dans un entretien avec le docteur Maniguet mais admet que son enquête n'a pas *« un caractère absolument définitif »*. Il reconnaît aussi qu'au cours de cette enquête *« de nouveaux personnages peuvent apparaître »*. La troisième équipe ?

RELIGION

UN AUTOPORTRAIT DU CARDINAL DECOURTRAY

Le métier d'évêque

Le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon et vice-président de la conférence épiscopale, a présenté, le mercredi 12 février, un livre dans lequel il exprime sa conception du rôle de l'évêque et ses idées sur les principales questions d'actualité. Nous l'avons rencontré à Lyon (1).

Grand, sec, tout en angles, il n'a rien du prélat onctueux. Ses mains jouent avec la croix pectorale ou se joignent sous le menton. Ses yeux virent du grave au tendre. Sa voix, haut perchée, s'éraille, séquelle sans doute d'un cancer des cordes vocales qui a failli, il y a quelques années, le laisser pour mort.

Albert Decourtray a soixante-deux ans. A Lyon depuis 1981, l'archevêque, qui est cardinal depuis moins d'un an, a pris la mesure de sa ville, et celle-ci le lui rend bien. Il est au mieux avec les notables, comme avec les petites gens, et sa photo est dans les journaux municipaux, à Lyon comme à Villeurbanne. Hier, il dînait avec les patrons chrétiens, Yvon Chotard et Raymond Barre. Ce soir, aux Brotteaux, il parle aux jeunes d'une aumônerie et d'un foyer de filles. Demain, il s'adressera aux quatre cents invités du Rotary Club et finira la semaine par une *« visite pastorale »* à Vaulx-en Velin.

Le métier d'évêque a changé. Celui de Lyon se pique au jeu des médias, se frotte aux réalités internationales : après son séjour au Liban de juin 1985, il a rencontré François Mitterrand. Il s'entend bien avec Jean Vilnet, le président de la conférence des évêques de France, comme avec Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, *« mais le primat des Gaules, c'est vous »*, vient de lui dire avec humour le pape, qui sera son hôte en octobre sur les hauteurs de Fourvière.

Dans la campagne des législatives, l'épiscopat français a décidé de rester muet, mais de Lyon viennent quelques propos de modération : *« J'ai envie de dire aux Français : prenez au sérieux ces élections. Ne vous en désintéressez pas. Ne démissionnez pas. Mais en même temps, méfiez-vous des mythes. Méfiez-vous de toute forme de sacralisation dans un domaine qui n'est pas sacré. »* A partir du moment où l'on sacralise une option, un parti, *« on enfonce le seuil de l'intolérance »*.

Voilà un registre qu'affectionne Albert Decourtray, qui se dit effrayé par le décalage entre le sérieux des hommes politiques dans leurs responsabilités quotidiennes et *« certaines mises en scène »* qui portent les conflits à exaspération : *« On dirait que l'un des effets des grands médias est de faire apparaître comme superficiels des hommes qui ne le sont pas... »*

Des gestes symboliques

Cet enfant du Nord, né près de Lille, avoue avoir grandi *« dans la haine des Allemands »*. Est-ce ce souvenir, son naturel affectif, son tempérament d'écorché vif, qui le rendent allergique à tous les extrêmes et au manichéisme ? Il faut aller y voir de plus près. L'évêque doit être un rassembleur, et Mgr Decourtray ne conçoit pas son rôle autrement qu'en posant des *« gestes fondateurs »*.

Dès le lendemain de son installation à Lyon, il se recueille à Saint-Genis-Laval, à Montluc, sur les lieux de la souffrance juive et de la Résistance. A l'arrivée de Barbie, en 1983, il apaise les passions : *« Ne laissons pas les criminels de guerre remporter une victoire posthume et abaisser la justice. »* Il y a peu encore, il intervient contre le projet d'installation d'un carmel à Auschwitz. *« Je ressens très fort tout ce qui blesse les juifs. C'est comme juifs qu'ils ont souffert et acquis un respect particulier. Quand je vois le peuple juif, je vois la jeunesse de l'Eglise. »*

Même souci du geste symbolique quand il se rend aux Minguettes. Non pas pour y faire de la figuration, mais pour marquer la profondeur de son insertion. Cela fait jaser dans les beaux quartiers, où l'on trouve que l'évêque fréquente trop les immigrés, les prisonniers et pas assez la rue Vaubecour. A ceux qui s'en étonnent, il répond : *« Savez-vous ce qu'aurait fait à ma place Pothin, le premier évêque de Lyon ? Il n'aurait pas été aux Minguettes. Non, car il y était déjà. Cet évêque était un immigré. Il venait d'Asie Mineure. »*

Cette tradition des premiers évêques, il la reprend lorsqu'il a un message important à faire passer. C'est de sa cathédrale Saint-Jean que le mercredi des Cendres 1985, il avait lancé ce cri à propos du racisme et du Front national : *« Nous en avons assez... »* N'est-ce pas de leur cathédrale que les évêques parlaient pendant la guerre ?

C'est en *« spirituel »* et non en politique qu'il juge les événements. *« Ça fait quarante-quatre ans*, dit-il, *que je médite la Bible et l'Evangile. Pour moi, c'est toujours nouveau. »* Ce soir, il est face à des jeunes. Pour l'un d'entre eux, qui doute de l'efficacité de la prière, il a ce mot : *« C'est vrai que toute fausse prière aliène. Mais la vraie prière creuse le désir de Dieu. Dieu désire qu'on le désire. »*

Dans son bureau, devant les photos de la bienheureuse Elizabeth de la Trinité, carmélite, il badine : *« Elle ? C'est ma copine. »* Il est capable de s'émouvoir en parlant de la Salette et de Lourdes, de l'*« extraordinaire authenticité de cette petite bonne femme de Bernadette »*.

Cela fait sourire une partie du clergé ou un laïcat progressiste qui juge cet évêque *« courageux, mais trop instinctif, mystique, pas assez intellectuel »*. Dans ces mêmes milieux, on lui reproche de tout tolérer (notamment une catéchèse sauvage menée par des religieuses intégristes) et de trop fréquenter les communautés nouvelles de type charismatique, particulièrement bien implantées dans la région lyonnaise. A la question : *« Est-ce vrai que vous bénissez tout ? »*, il répond : *« Je n'exclue personne... Ou plutôt je suis comme Gamaliel : quand ça vient de Dieu, ça se voit ! »*

HENRI TINCQ.

(1) *Le Cardinal Decourtray*, vingt-deux entretiens avec André Sève. Le Centurion, 285 p., 96 F.

SPORTS

Les sportifs professionnels seront bientôt admis aux Jeux olympiques

La session pleinière du Comité international olympique (CIO) qui se tiendra à Lausanne du 10 au 18 octobre prochain doit examiner un nouveau code de l'athlète qui, en abolisant la règle 26 de la Charte olympique, permettrait à tous les sportifs, amateurs et professionnels, qualifiés par leur fédération internationale de participer aux Jeux dès 1988.

« Pendant soixante-quinze ans, nous avons essayé sans y parvenir de définir ce qu'il fallait entendre par amateur. Puis nous avons cherché, sans plus de succès, à savoir ce qu'était un professionnel. Il est temps de rempacer la règle 26 par quelque chose qui, nous l'espérons, permettra de résoudre pas mal de problèmes » avait déclaré en octobre dernier à Lisbonne le Canadien Richard Pound en présentant les premières conclusions d'une commission sur les règles de qualification des athlètes.

Une nouvelle étape dans le processus qui devrait conduire à l'abandon définitif de la règle par l'amateurisme pur et dur défendu naguère par l'Américain Avery Brundage vient d'être franchie à Lausanne lors de la réunion des fédérations internationales avec le CIO. Tirant la leçon de ce qui s'était passé lors des derniers Jeux en football, en hockey sur glace et en tennis (participation de professionnels sous certaines conditions), le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, a estimé que les conditions étaient réunies pour laisser les fédérations internationales définir les critères de qualification de leurs sportifs. En contre partie ceux-ci devront accepter de respecter un certain nombre de règles (fai-play, contrôle antidopage, refus de récompenses financières, contrôle de la publicité) constituant le nouveau code de l'athlète, et permettant d'échapper à la tutelle des agents des professionnels.

La seule opposition à ce projet peut venir des pays de l'Est. Les dirigeants sportifs occidentaux, qui en sont à l'origine, estiment en effet que la domination des pays socialistes sur les stades tient au professionnalisme déguisé de leurs représentants.

● VOILE : *Championnat du monde. – Australia-II*, barré par Gordon Lucas, s'est imposé mercredi 12 février à Fremantle (Australie de l'Ouest) dans la quatrième manche du championnat du monde des 12 m JI. Le bateau australien a devancé *America-II* et *New-Zealand-KZ5*. *French-Kiss* n'a terminé que septième. Au classement général provisoire, le bateau barré par Marc Pajot se classe cinquième (24,7 points), loin derrière *Australia-III* (11), *New-Zealand-KZ5* (11,4), *Australia-II* (13,7) et *America-II* (14).

FAITS DIVERS

A L'AÉROPORT DE STRASBOURG

Sept kilos et demi d'héroïne sont saisis dans les bagages d'une jeune mère de famille

Sept kilos et demi d'héroïne ont été saisis, dimanche 9 février, à l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, dans les bagages d'une jeune passagère arrivée par avion charter de Bombay (Inde) avec ses deux enfants : il s'agit de Djéamarie Ejilmouoy, vingt-six ans.

C'est la plus importante saisie de drogue effectuée dans la capitale alsacienne. L'héroïne, une fois « coupée » étant revendue au prix moyen de 1 000 francs le gramme, cette prise aurait eu une valeur marchande de l'ordre de 50 millions de francs. La jeune femme était enceinte de six mois et accompagnée de ses deux enfants âgés de quatre et trois ans. Elle a été appréhendée au moment où elle s'apprêtait à partir en taxi en compagnie d'un homme, Selvaradjou Divi, trente-deux ans, venu l'attendre à l'aéroport.

● *Une femme grièvement blessée au cours d'un hold-up à Paris.* – Un malfaiteur qui a attaqué, mercredi 12 février, en fin de matinée, une succursale parisienne de la Caisse d'épargne, 250, rue de la Convention, 15e arrondissement, a grièvement blessé une cliente d'un coup de pistolet. Atteinte à la tête, Mme Jacqueline Leblanc, soixante-deux ans, a été hospitalisée à l'hôpital Lariboisière, où son état était jugé critique.

Le malfaiteur, dont le bas du visage était dissimulé par un foulard, avait immédiatement fait feu sur la victime, qui avait eu un mouvement de panique au moment de l'attaque. Affolé, le malfaiteur s'est alors enfui sans rien emporter

ENVERS LE FRONT NATIONAL

...s» et Jean-François Kahn ...nés par la cour d'appel

JUGEMENT CONTRE « LA ROUTE DU SIDA »

...ORT DE STRASBOURG

...emi d'héroïne sont saisis d'une jeune mère de famille

17. Romans policiers : une rencontre avec Len Deighton ; l'actualité du mois

Le Monde
DES LIVRES

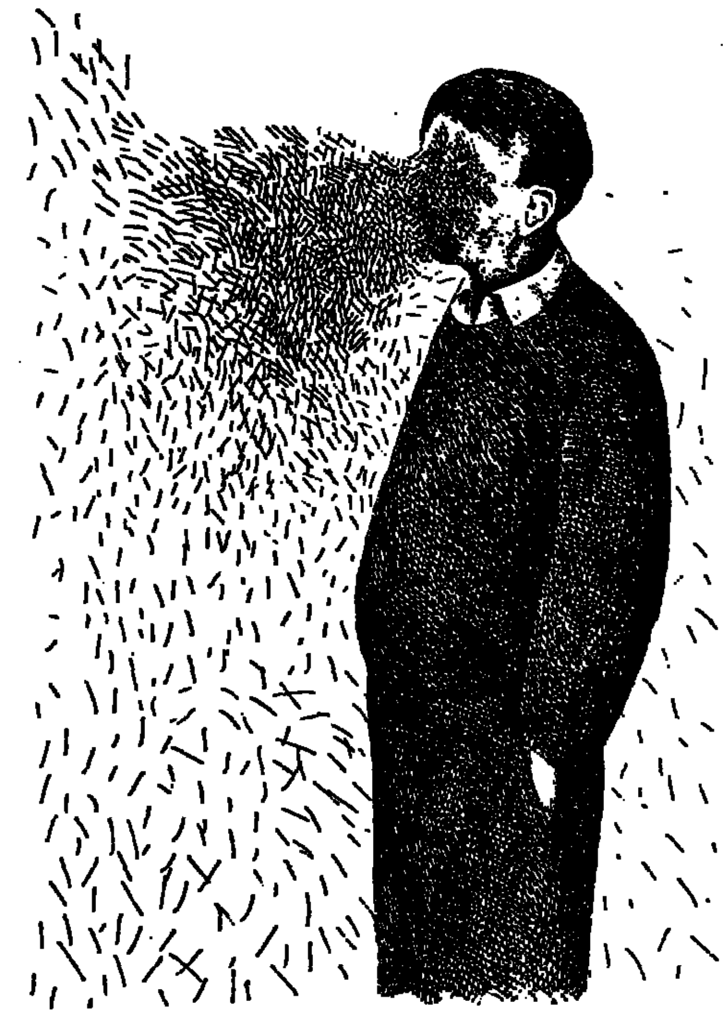
Topor le barbare

Roland Topor publie un recueil de nouvelles : des histoires nées de son humour de dessinateur, de la rapidité de son trait et de son goût pour les métamorphoses

IL a un rire magnifique et démesuré, cet homme tout petit et tout rond. Il est accueillant, comme son appartement où s'entassent ses dessins et les caisses de ses vins préférés. Il est tendre quand il parle de son père, Abram Topor, peintre et sculpteur, venu de Varsovie en 1930. Il montre, au mur, ses tableaux : des paysages dont le calme apparent, l'ordre, la simplicité presque naïve, sécrètent une inquiétude diffuse.

Roland Topor, lui, s'est armé d'humour et de férocité pour conjurer l'angoisse. Mêlant son désir de paresse et de rêverie à son impatience – *« Je vis bien avec mes paradoxes »*, dit-il, – il travaille beaucoup et cultive la diversité : des films (il a écrit le scénario de *la Galette du roi*, qui vient de sortir) ; des émissions de télévision (« Merci Bernard », puis « Téléchat ») ; un nouveau livre (*la Plus Belle Paire de seins du monde*, aux éditions du Pré-aux-Clercs) ; la réédition d'un roman, *la Princesse Angine* (1) ; une exposition à Paris (2).

« Peindre, écrire, ce sont des métiers très mélangés, explique-t-il ; *ça se résume au papier. Je rassemble ces activités sous le terme « travailleur du papier ». Mais, pour moi, dans un livre, le plus agréable, c'est d'avoir fini. Avec le dessin, je suis plus à l'aise, et je sais si ce que je fais est bien ou pas. »* Topor dessine vite – *« Je ne travaille sur des grands formats que si je peux dessiner rapidement, avec un spray, par exemple »* – et écrit court, d'où sa prédilection pour la nouvelle. *« Je sais que les Français n'aiment pas beaucoup ce genre littéraire. Du moins le dit-on. Ce doit être pour certains un tel effort de se mettre dans un univers inventé qu'ils veulent y rester le plus longtemps possible, suivre l'histoire d'une famille sur plusieurs générations. Moi, c'est le contraire. Entrer dans une histoire m'est facile, mais je ne ne veux pas y rester trop longtemps. »*


Une vie à la gomme (1974).

Une formule magique

Topor... son nom déjà sonne comme une formule magique, un passeport pour randonnée onirique. Ses textes, comme ses dessins, révèlent les subtils rapports qu'il tisse entre ses rêves et la réalité. Les mots ont la même urgence que le trait, la même liberté. Avec Topor, la métamorphose, l'a-normal n'est pas nécessairement signe de monstruosité désastreuse, mais plutôt pied de nez à l'ennuyeuse fixité des choses.

Dans la nouvelle qui donne son titre au livre, *la Plus Belle Paire de seins du monde*, Simon, un gaillard de 1,80 mètre et 90 kilos, hérite d'*« une paire de seins de toute beauté »* après avoir été bousculé, en entrant dans un ascenseur, par Janet, qui, elle, se retrouve plate comme une limande. Immédiatement, Janet est *« ravie »*. *« Combien de fois n'avait-elle pas souhaité la disparition de cette poitrine encombrante, spongieuse, vers laquelle les hommes dardaient leurs tentacules ! Cette poitrine qu'elle considérait depuis son enfance comme une infirmité. Ah ! être un jour débarrassée de ses glandes mammaires haïes qui lui imposaient ses toilettes, sa démarche et ses attitudes, qui prétendaient lui dicter sa vie ! Le miracle avait eu lieu ! »* Janet pourra enfin être écoutée, les hommes cessant de s'absorber dans la contemplation de ses seins. Simon, lui, sera un peu plus perplexe, jusqu'à ce que, ses « charmes cachés » faisant de lui l'amant le plus couru de Paris, il ne veuille plus s'en séparer...

Dans ces courts récits, d'une dizaine de lignes à une douzaine de pages – *« certains récents, d'autres datant de dix ou quinze ans, mais repris »*. – Topor dose, en gourmet qu'il est, les ingrédients : ce qu'il faut d'humour noir, de mauvais goût (*Dentiste*), de mystère (*Magari*, ou comment se tromper sur le sadique du lac de Côme), de canulars, de scènes picaresques, de contes. Des contes à l'ancienne avec princes, châteaux, rémouleurs aux trois vœux pour changer la face des choses, et des contes version vingtième siècle où l'auteur de best-seller tient lieu de prince charmant, mais où, Dieu merci, tout finit encore par des mariages.

Un paradis pour lecteurs insomniaques

De Dr Jekyll en « *Mrs.* » Hyde, *la Plus Belle Paire de seins du monde* est un paradis pour lecteurs insomniaques. Topor le barbare, le grand méchant tendre, le grand raconteur, dessinateur de mots, veille sur leurs rêves. Il suffit d'ouvrir le livre au hasard, sur l'une des cinquante-deux histoires, et hop ! on passe dans la « quatrième dimension » du rire et des songes, où l'on peut impunément mourir et renaître, s'acheter trois ou quatre nez supplémentaires, perdre ses seins pour les refiler au premier qui passe, avoir Woody Allen et Mickey Mouse pour médecins. Quel repos, après une journée pleine de réel !

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LA PLUS BELLE PAIRE DE SEINS DU MONDE, de Topor, le Pré-aux-Clercs, 245 p., 95 F.**

(1) *La Princesse Angine*, de Roland Topor, Buchet-Chastel, 230 pages, 95 F, avec vingt-six dessins de l'auteur.

(2) Exposition Topor à l'Ecole des beaux-arts, 11, quai Malaquais, 75006 Paris. Du 19 février au 13 avril, de 13 heures à 19 heures. Fermé le mardi, ainsi que le dimanche 30 et le lundi 31 mars.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

La Vie d'un bébé, de François Weyergans ; *Biologie des passions*, de Jean-Didier Vincent ; *Le Sexe et la Mort*, de Jacques Ruffié

Osmose

LITTÉRAIRE, scientifique : en France, on est l'un ou l'autre, à vie. Dès l'école, la ségrégation s'opère, devancée par le snobisme des élèves. Ou le charme des mots, ou le sérieux des faits, c'est à choisir. Les exceptions illustres de grands médecins lettrés et de romanciers ingénieurs confirment un vieux préjugé : savoir et saveur font deux.

Est-ce en train de changer ? On le dirait, à voir paraître, la même semaine, plusieurs livres aux ambitions croisées. Tandis qu'un pur homme de verbe s'amuse à mettre en épopée l'obstination faramineuse dont procède l'apparition d'un fœtus, des sommités de la biologie font le point de leurs connaissances selon une perspective que l'on croyait révolue : d'honnête homme à honnête homme, sans négliger la culture ambiante, ni l'intuition poétique.

A défaut d'échanger leurs substances, écrivains et savants seraient-ils en passe de mêler le « solvant » qu'est la « façon de dire » ? Après les ignorances réciproques qu'on croyait justifiées par le pointu des recherches, va-t-on vers ce que la science, cette mine à métaphores, donne envie d'appeler une « osmose » ?

L'INTÉRÊT subit de François Weyergans pour la vie intra-utérine n'étonnera pas les lecteurs attentifs du *Pitre*, des *Figurants*, de *Macaire le Copte* ou du *Radeau de la Méduse*. Avec la fascination des myopes pour le grain secret des choses, ce fou de littérature et cet amateur de défis aime à faire preuve que son art favori peut tirer, de l'infiniment petit, détails et enseignements inaperçus.

Le voici donc installé, microscope et mots en batterie, au cœur des atomes et des molécules qui nous ont faits ce que nous sommes. Attachez vos ceintures ! Le *big bang* initial nous saute physiquement au visage. On se croirait dans quelque dessin animé de science-fiction ou dans ce film de Woody Allen qui figurait à taille d'homme les étapes de la fécondation (*Tout ce que vous avez toujours voulu...*). L'impression qui demeure est celle d'un conte philosophique, mais la lecture fait l'effet, sur le moment, d'un récit d'aventures pour enfants.

Avec une imagination débordante et des images qui ne s'oublient pas, *la Vie d'un bébé* n'a de cesse de suggérer l'impétuosité méticuleuse, la surabondance de moyens et de précautions, avec lesquelles l'espèce s'ingénie à ménager son avenir. La phrase en vient à mimer l'énergie des spermatozoïdes remontant les courants, perçant les membranes, applaudissant par millions à l'exploit d'un seul... Ouf !, hourrah !

ALORS que ses organes s'affinent, que poussent ses ongles, le fœtus prend la parole. Sa vie mentale n'a rien à voir avec ce qu'essaie d'en dire un écrivain, du dehors. C'est l'envie de mourir qui le pousse à naître. Il n'a pas encore besoin de se conformer à l'idée que les parents se font d'un adorable nourrisson. Il a droit aux mauvaises pensées et autres. Il a des souvenirs comme s'il avait mille ans et plus. Il se rappelle avoir été lézard vivipare à gorge bleue. Il a parlé le syriaque et l'araméen. Il est toute la mémoire du monde, des espèces et des cultures. Il fut Job, Surcouf, Erik le Rouge, Dom Pérignon. S'il ne s'en souvient plus, une fois né, c'est qu'il a dû échanger ce passé universel pour toucher des cellules bien à *lui*. Tels étaient les termes de l'échange placentaire : donnant, donnant.

L'avenir aussi, il connaît. L'humanité se sabordera. Les machines du vingt et unième siècle prouveront que l'éternité n'existe pas, et feront croire qu'elles sont la vie. Dieu n'y pourra rien ; peut-être se réduit-il, d'ailleurs, à la jouissance qu'on éprouve, supposé qu'on y arrive, à s'écouter parler de Lui... Notre embryon pense, comme on voit. Moins qu'il ne sent, toutefois ; on s'en réjouit pour lui, pour nous. On se met à aimer sa mère, rien qu'à l'entendre chercher le sommeil, écouter des disques, répondre à la tendresse de papa.

Il paraît que maman descend de pêcheurs esquimaux. Elle a connu d'autres hommes, avant. Elle en a embrassé un dans le couloir du train Munich-Paris. Mais cela, ce sont les à-peu-près des biographes, pour le temps où bébé s'appellera Roudoudou ou Jules. Pour l'instant, la vie n'est encore que ce qu'elle est, c'est-à-dire bien plus que ce qu'on peut en dire. Fœtus et paroles barbotent dans le liquide amniotique des possibles.

Sans commettre, semble-t-il, la moindre hérésie embryologique, un authentique poète à la Michaux met toute son ingénuité divinatoire à rêver, du « dedans », ce mystère qui nous est commun : le passage du branle-bas cosmique à des petites destinées à la va-comme-je-te-pousse. Au lieu des fables usées sur les choux, les cigognes ou la petite graine de papa, le jour où vos enfants vous poseront la grande question, la seule, lisez-leur donc les souvenirs fœtaux de Weyergans. Je parierais que ça leur rappellera quelque chose !

(Lire la suite page 15.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

LETTRES ÉTRANGÈRES

Ba Jin anarchiste

Cette petite brochure sur Pa Kin (Ba Jin) bat en brèche les thèses des biographes et critiques chinois ou français qui ont toujours voulu gommer le passé anarchiste de l'écrivain. Anarchiste, Ba Jin l'était assurément, au moins jusqu'à l'arrivée des communistes au pouvoir, en 1949. Et quand on sait que tous ses romans qui l'ont rendu célèbre ont été écrits avant 1949, ce fait a son importance pour l'analyse de ses œuvres.

Jean-Jacques Gandini — qui vient d'achever un autre ouvrage sur le mouvement anarchiste en Chine, à paraître chez le même éditeur — a recensé ici les activités de l'actuel président de l'Union des écrivains chinois, avant son séjour en France en 1927-1928, les liens qu'il eut ensuite en Europe avec Alexandre Berkmann et le groupe des anarchistes de Paris, ainsi que les contacts épistolaires qu'il entretint avec Emma Goldman, sa « mère spirituelle ». Sa démonstration est probante. Ba Jin n'a pas été seulement quelque peu influencé par les idées anarchistes, comme le laisse accroire la critique officielle. Il était un militant convaincu.

A-t-il gardé ces convictions après l'avènement de la République populaire de Chine ? Sur ce point, l'auteur n'apporte aucun élément précis ; il se contente d'espérer que Ba Jin garde dans un tiroir secret un manuscrit de roman qui serait un *« testament attestant de la continuité entre le Ba Jin d'aujourd'hui et celui des années 1920 »*. — A.P.

★ **PA KIN, de Jean-Jacques Gandini. Atelier de création libertaire (diffuseur : Diffedit), 46 p., 24 F.**

Mika Waltari et la Sublime Porte

A chaque traduction, cela devient plus manifeste. Le Finlandais Mika Waltari, mort en 1979, est le maître mondial du roman historique, plus que ne le furent jamais Walter Scott trop limité ou Dumas trop farceur. Dans ce roman en deux volumes, il nous jette dans le confus et terrible seizième siècle. Le héros de son épopée, Mikaël, *Escholier de Dieu* puis *Serviteur du prophète*, est là partout : guerre des paysans allemands, siège de Vienne par les Turcs, bataille de Pavie, captivité du roi de France à Madrid. Dans sa vie plus qu'agitée ce Mikaël se fait laver la tête par Luther, apprend la médecine avec Paracelse et trouve Erasme bien pot-au-feu. Puis, ayant *« pris le turban »* le voici homme à tout faire de la Sublime Porte.

Le « truc » de Waltari est simple : le personnage central, savamment « décalé » de son temps, y apporte une angoisse « moderne » qui donne du champ et de la profondeur à la grande fresque. C'était déjà le cas de *Sinouhé l'Egyptien*. Mikaël, lui aussi, sait que Dieu est mort avant la naissance de Nietzsche. La maîtrise de l'auteur fait le reste : aventures endiablées, prodigieux don de résurrection d'une époque, érudition discrète mais impressionnante. Le tout nimbé d'une certaine mélancolie comme si le romancier, génial dans un genre « secondaire », avait fait à l'avance son deuil de la gloire réservée aux confrères du premier rayon. — P.-J F.

★ **L'ESCHOLIER DE DIEU, de Mika Waltari. Traduit de l'anglais par J.-P. Carasso et Monique Baile. Orban, 540 p., 95 F.**

★ **LE SERVITEUR DU PROPHÈTE. Traduit par J.-P. Carasso et Monique Baile. Orban, 584 p., 95 F.**

• EN POCHE

• Le dernier Sollers paraît directement en « poche », dans la collection « Folio-Essais », sous le titre *Théorie des exceptions*. D'Homère et Lucrèce à Freud et Webern, *« l'ancien et le moderne se confirment, s'éclairent, se multiplient l'un par l'autre »*.

• Publié en 1951 avec une préface de François Mauriac, le *Bréviaire de la haine* de Léon Poliakov établissait l'accablant dossier, abondamment étayé de documents historiques, sur le génocide commis par le régime hitlérien. (Edit. Complexe, Bruxelles).

• Dans la crise que nous vivons, *« les équivoques triomphent ! »* Dans *l'Avenir en face*, paru pour la première fois en 1984, Alain Minc propose de regarder ce temps des incertitudes comme une chance et de parier sur l'effervescence créatrice. (Seuil, « Points-Actuels », n° A-70)

• Les biographies de deux grandes figures du socialisme sont rééditées au format de poche : celle, récente, de Jaurès par Max Gallo (Presses Pocket, n° 2538) et celle de Léon Blum par un universitaire américain, Joël Colton, paru en France en 1967 ; traduit de l'anglais par M. Matignon. (Marabout-Histoire, n° MU-436).

• Dans un autre genre, la collection « J'ai lu » réédite la biographie de Mme Sabatier, *Un amour de Baudelaire*, par Louis Mermaz, historien de formation et actuel président de l'Assemblée nationale.

• Dans la collection « Folio », Frédéric Deloffre, professeur à la Sorbonne, présente une édition des *Lettres philosophiques* de Voltaire. Publiées en 1734, ces vingt-cinq lettres anglaises constituent le premier grand ouvrage polémique de Voltaire.

• Gallimard réédite dans la même collection (n° 1700) *Permis de séjour*, de Claude Roy. *« Esquisses; copeaux, ébauches... »* plus que journal, ces pages témoignent d'une volonté de *« vivre les yeux ouverts »*, de regarder en face la plus difficile réalité : celle de la maladie.

• *Le bon vin de M. Weston*, fantaisie allégorique où Dieu, sous la forme d'un voyageur de commerce, débarque dans un village anglais, est le meilleur roman de Theodor Francis Powys, frère de John Cowper, publié en 1927. Traduit de l'anglais et préfacé par Henri Fluchère. (« L'imaginaire »-Gallimard, n° 160).

• Dans la même collection, *Un Barbare en Asie*, d'Henri Michaux (n° 164), et deux récits de Cesare Pavese, *la Lune et les eux* et *la Plage*, traduits de l'italien par M. Arnaud (n° 163).

• Au Livre de poche, deux romans français récents : un conte satirique de Pierre Moustiers, *la Grenade* (n° 6148), et une histoire d'amour de Jean Hougron, *Coup de soleil* (n° 6149).



Entre Norman Mailer et Régine Deforges, Frédérick Tristan.

RÉCITS

Les labyrinthes de Frédérick Tristan

Cela commence comme un conte de Marcel Aymé, prend assez vite des résonances qui semblent échos à Kafka, et, bientôt, le trouble et le mystère propres à Frédérick Tristan s'installent.

On connaît les grands thèmes de l'auteur, son goût pour l'ésotérisme, les démons, les merveilles, les mythes des religions et le *« Je suis l'autre »* que Nerval proclama avant Rimbaud. *Le Fils de Babel* privilégie deux thèmes. Celui de l'identité — les rapports fils-père-mère sont essentiels, avec un passage par Œdipe, et si *Je* se désintègre, c'est pour trouver la réponse au lancinant *Qui suis-je ?*, — et celui d'une lecture de la société où la lucidité de l'individu solitaire paraît être une porte qui ouvre sur la folie.

Sans omettre ces morceaux de bravoure que guettent les anthologies — la lettre que son héros adresse au président de la République pour lui révéler que le calendrier est en avance de cent trente-deux ans en est un savoureux exemple, — Frédérick Tristan campe des personnages pour une succession d'énigmes dont le dénouement, parce que simple et réaliste, surprend après tant de plongées dans un univers où *« les chemins les plus droits doivent se changer en labyrinthes »*. Mais l'important, bien que cela nous entraîne et nous piège, n'est pas de savoir pourquoi O'Connor le second père et Danielle S. la nouvelle mère ont été assassinés, ni qui est Henri Césarée et sa tentation de *« remplacer de la vie par de l'écriture »* ; ce qui compte, dans ce délire, c'est le miroir tendu où se reflète notre monde et, dans le flou des absurdes, d'apercevoir ici ou là une silhouette qui nous ressemble.

On a pu reprocher à Frédérick Tristan un *« abus des idées, des discours, la surcharge romanesque »* (*le Monde* du 30-9-1983) et, des idées, ce *Fils* n'en manque pas, sur lesquelles il discourt. Dans le dédale de sa pensée, son porte-parole n'est pas avare de fantasmes, de fausses sorties et de brèves lueurs qui n'éclairent que des trompe-l'œil. On s'égare un temps, mais les cerveaux bien fléchés n'intéressent pas Frédérick Tristan. Toutefois, son Césarée que « les autres » ont rejeté dès son enfance et dont *« la tête tourmentée »* mêle — ce qui est très tristanien — *« les fantasmes, les ruses et les confessions »*, n'enlise pas trop le lecteur dans ses ornières. Parler de clarté serait excessif, de brouillard également. Le classicisme de la langue demeure, allégeant le poids des démonstrations.

De même, et plus encore, parce que du format de la nouvelle, pour les neuf récits du *Théâtre de Mme Berthe*. Y jouent, entre autres, l'homme sans nom d'en avoir trop, une Albertine condamnée à la virginité et à *« frôler sans cesse l'acte de possession »* sans connaître le plaisir, un lord (anglais ou/et chinois) voué à la déchéance... tous créés pour permettre à l'auteur, avec plus ou moins de modulations, de faire entendre un cri qu'Edvard Munch semble avoir peint pour lui.

P. R. L.

★ **LE FILS DE BABEL, de Frédérick Tristan, Balland, 82 F.**

★ **LE THÉATRE DE Mme BERTHE, de Frédérick Tristan, Balland, 69 F.**

ROMANS

Saga africaine

Amateurs de sagas, voici *Ségou II*. La seconde partie de l'épopée africaine de Maryse Condé vient compléter une série : celle qui, des *Murailles de terre* à *la Terre en miettes*, peint le passage de l'Afrique ancienne à celle des guerres de religion.

Cette histoire est incarnée : l'évolution du continent passe, bien sûr, par celle des hommes et des femmes qui le peuplent. A partir de ce postulat, Maryse Condé a choisi de suivre les pas, les détours et les déchirements d'une famille vivant entre Bamako et Tombouctou, dans l'actuel Mali. Les Traori s'appellent Maryen, Mohamed ou Olobunmi, ils sont têtus, souvent violents, toujours résistants au malheur.

Et, surtout, leur évocation n'est jamais gratuite ou oiseuse ; chacun des personnages campés par Maryse Condé s'insère dans les remous d'une histoire en pleine révolution : ils représentent à leur façon, dans leurs obstinations personnelles, les transformations d'une Afrique écartelée entre ses traditions, l'islam et les prémisses du christianisme. Ce parti pris donne d'une histoire souvent mal connue une vision rarement édulcorée.

R. R.

★ **SÉGOU II, de Maryse Condé, Robert Laffont, 415 p., 92 F.**

Une farce politique dans le Québec des années 70

Après le foudroyant succès de son *Matou* (best-seller au Québec et primé livre de l'été à Cannes en 1982), Yves Beauchemin redouble d'audace avec « un minou » cette fois, au poil hérissé ! *L'Entourloupé*, aux éditions Jean Picollec, nous projette dans le Québec des années 70, déchiré par la plus grande crise politique de son histoire. Maurice Ferland, un « tit gars » du lac Saint-Jean, est victime de la malhonnêteté d'un député crapuleux et va injustement en prison pour couvrir un scandale politique. La prison nourrit sa rancune et le rapproche de Robert Marcil, un « politique » incarcéré pour ses actes terroristes. A

• DERNIÈRES LIVRAISONS

ROMANS

• Driss Chraïbi : *Naissance à l'aube*. L'histoire de l'Islam est la toile de fond d'une fresque dont le premier volet était paru en 1982, sous le titre *la Mère du printemps*. Dans *Naissance à l'aube*, le romancier marocain situe son récit au moment de l'entrée des Arabes à Cordoue en 711. (Ed. du Seuil, 187 p., 69 F.)

• Dominique Fernandez : *l'Amour*. L'auteur de *Porporino* retrouve dans ce roman de formation sentimentale la vieille Europe romantique et son décor baroque. (Grasset, 410 p., 98 F.)

HISTOIRE

• Philippe Ariès : *le Temps de l'Histoire. « A une civilisation qui élimine les différences, l'Histoire doit restituer le sens perdu des particularités »*, écrivait Philippe Ariès à la fin de ce livre, jamais réédité depuis 1954. Cette réflexion sur l'évolution du sens historique est préfacée par Roger Chartier. (Ed. du Seuil, 256 p., 89 F.)

MANUEL

• Louise-Noëlle Malclès : *Manuel de bibliographie*. Il s'agit de la quatrième édition, revue et augmentée par Andrée Lhéritier, de cet ouvrage de base de la pratique bibliographique. (Ed. PUF, 448 p., 300 F.)

ESSAIS

• Simone Vierne : *Jules Verne*. La collection « Phares », dirigée par Frédérick Tristan, se propose d'offrir des synthèses sur des auteurs et sur leurs œuvres, replacés dans le contexte de leur époque. En même temps que ce *Jules Verne*, paraît un *Rabelais*, signé par Guy Demerson. (Ed. Balland, 447 et 404 p., chaque volume 89 F.)

• Pierre Citron : *Dans Balzac*. Spécialiste de Balzac, P. Citron a choisi d'étudier la présence de l'auteur de *la Comédie humaine*, de sa famille et des femmes qu'il a aimées, dans l'ensemble de son œuvre. (Ed. du Seuil, 302 p., 120 F.)

• Félix Guattari : *les Années d'hiver 1980-1985*. F. Guattari, coauteur de *l'Anti-Œdipe*, a réuni dans ce volume les textes, écrits et publiés au cours de ces cinq dernières années, visant *« à cerner quelques paramètres cachés relatifs aux modes contemporains de production de subjectivité »*. (Ed. B. Barrault, 300 p., 88 F.)

• René Barjavel : *Demain le paradis*. Cet essai posthume de René Barjavel, récemment disparu, risque quelques réponses aux éternelles questions : *« D'où venons-nous ? », « où allons-nous ? »*. (Ed. Denoël, 228 p., 84 F.)

ARTS

• Rudolf et Margot Wittkower : *les Enfants de Saturne*. La démarche des auteurs consiste à interroger la biographie, la psychologie et le comportement des artistes, de l'Antiquité à la Révolution française, avant d'aborder les œuvres elles-mêmes. (Ed. Macula, 409 p., 195 F.)

• Raymond Jean : *Cézanne, la vie, l'espace*. Raymond Jean tente de reconstituer le profil de l'homme et de l'artiste à partir d'une analyse des différents moments de son œuvre et de sa vie. (Ed. du Seuil, 341 p., 89 F.)

PHILOSOPHIE

• Marlène Zarader : *Heidegger et les paroles de l'origine*. L'auteur analyse l'ensemble de la démarche heideggerienne à partir des « tournants » qui ont conduit le philosophe de la question de l'être comme histoire à celle du dégagement de l'histoire et d'un nouvel avènement. Avec une chaleureuse préface d'Emmanuel Lévinas. (Librairie philosophique J. Vrin, 319 p., 189 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

• Jérôme CHaryn : *Panna Maria*. Les aventures de Kitty Matlock qui, pour échapper à sa destinée de riche héritière, va s'adonner aux bonnes œuvres dans les zones déshéritées du Lower East Side des immigrants polonais. Traduit de l'anglais par Bernard Geniès (Seuil, 396 p., 99 F.)

• Joyce Carol Oates : *l'Homme que les femmes adoraient*. Onze nouvelles centrées autour d'un jeune juif exalté, qui se prend pour le Messie, et autour du thème du mur, de Berlin à Budapest et à Varsovie. traduit de l'américin par Anne Rabinovitch (Stock, 264 p., 85 F.)

• William Goyen : *Arcadio*, le dernier roman de l'auteur de *la Maison d'haleine*, mort en 1983 : l'odyssée de l'hermaphrodite Arcadio dans le bordel où son père l'a conduit. Traduit de l'américain par P. Repusseau. (Arcane 17, 2, rue de Baïf, 44 600 St-Nazaire., 224 p., 98 F.)

• Isabel Allende, *D'amour et d'ombre*. Une journaliste se trouve à l'origine de la révélation d'un massacre. la répression, qui la poursuivra, la condamnera à l'exil. traduit de l'espagnol (Chili) par Carmen et Claude Durand (Fayard, 392 p., 95 F.)

leur libération, ils mettent au point l'enlèvement d'un député...

A partir d'événements véridiques, Yves Beauchemin élabore la trame d'une intrigue politique avec une force humoristique irrésistible. Les personnages farfelus et exagérés caricaturent les mœurs tant religieuses que familiales des Québécois des années 70. Le franc-parler de l'écriture et le pittoresque des états d'âme des personnages ajoutent au drame politique un raffinement satirique exceptionnel. Humour gai – humour noir – le message reste le même ; celui de la désillusion. *« ... Je ne connais pas de martyrs qui puissent résister longtemps à une bonne campagne de presse. »*

Comme un clown triste après un numéro de cirque particulièrement réussi, Yves Beauchemin, laisse au lecteur le choix d'en rire ou d'en pleurer.

E. T.

★ **L'ENTOURLOUPÉ, par Yves Beauchemin. Editions Jean Picollec, *270 p., 82 F.***

ESSAI

Michel Thévoz et l'art hors cadre

« L'art occidental est en train de s'anémier sous l'effet même de ce que les artistes avaient revendiqué depuis la Renaissance : valorisation esthétique et marchande, développement d'un appareil de production et de promotion, instauration du mythe du génie créateur. » Voilà ce que Michel Thévoz réaffirme au fil d'une œuvre critique provocante et qui commence à compter.

De son *Louis Soutter* (L'Age d'homme, 1974) au récent *le Corps peint* (Skira, 1984), en passant par *l'Art brut* (Skira, 1975), *le Langage de la rupture* (PUF, 1978), *l'Académie et ses fantasmes* (Minuit, 1980), l'esthéticien radical, qui, à Lausanne, veille sur la fabuleuse collection de l'art brut, n'a cessé de prôner – avec une vigueur intellectuelle appelant l'objection, et qui n'en est que plus stimulante – un désencadrement généralisé, une « émajusculation » de l'art, contre la dévotion instituée par le système des Beaux-Arts et ces nouveaux temples que sont les musées.

Le présent recueil d'articles, qui va d'une étude sur *Freud et l'art*, d'exposés polémiques, comme *Il n'y a pas d'art psychopathologique*, à des analyses portant sur des peintres résolument hors cadre, comme le baron Sytha *von Kuss et Philippe Visson*, constitue une excellente introduction aux vues critiques d'un éveilleur qui fait travailler dans le domaine de la création plastique les pensées originalement conjuguées de Freud, Sartre, Barthes, Foucault, Lyotard et Baudrillard. – M. C.

★ **ART, FOLIE, GRAFFITI, LSD, ETC., de Michel Thévoz. Editions de l'Aire. Distr. PUF, 122 p., 60 F.**

HISTOIRE

Les savoureuses chroniques de Pierre Prion

Orest Ranum, universitaire baltimorien sacré citoyen rouergat, découvrit un jour, non loin de son *village de Panat, que domine* fièrement le château du charmant comte d'Adhémar, la richissime bibliothèque de la très respectable *Société* des lettres, arts et sciences de l'Aveyron. Et dans cette bibliothèque l'énorme manuscrit rédigé par un certain Pierre Prion, fils cadet d'un petit notaire, devenu, après quelques épisodes picaresques, secrétaire, intendant, factotum et vingt autres activités auprès du marquis d'Aubais (Gard actuel), qui le conserva précieusement durant plus de quarante années.

En même temps, Emmanuel Le Roy Ladurie retrouvait, non loin de Nîmes, la seconde partie de l'œuvre de Prion, égarée depuis que l'avait joliment utilisée Emile Léonard, dans un livre qui fut l'un des rares sourires de l'an 1941 : *Mon village sous Louis XV* (réédité en 1984).

L'amicale complicité des deux historiens nous vaut, après une alerte préface, ce texte au moins aussi alerte, *inattendu, savant et* modeste, plaisant et sérieux, œuvre d'un quasi-autodidacte tantôt grave et tantôt farceur, avec ses *moments* d'ennuis, ses longues sédentarités *soudain coupées de lents voyages à pied, à âne, en voiture, en barque.* Homme-protée, ce Prion, tantôt pâtissier et caviste, ou maçon, ou *chef de travaux champêtres, ou pré*cepteur, ou valet, le plus souvent tout de même dénicheur et copiste *de manuscrits précieux pour son* savant maître.

Ce petit livre, presque le centième de la fameuse collection « Archives », inaugurée par Julliard en 1964, vous réjouira deux bonnes heures, tout en vous donnant de la France, méridionale surtout, parisienne et ambulante aussi, une *image spirituelle et souvent plus* exacte que bien d'autres. Avec des morceaux savoureux ou saisissants, comme l'éclipse de 1706, la famine de 1709, la panique face à la peste de 1720, telle cérémonie lestement troussée de prophétisme huguenot, ou l'alphabétisation pénible d'une insolente servante, ou un diagnostic d'œnologue averti, qui met assez justement le blanc de Condrieu au-dessus de tout breuvage...

Aimable et précieux chef-d'œuvre, livre de sourire et de réflexion, dont on attend la suite.

P. G.

★ **PIERRE PRION, SCRIBE, par Emmanuel Le Roy Ladurie et Orest Ranum, coll. « Archives », Gallimard-Julliard, 178 p., 67 F.**

La colère est bonne conseillère. L'éventualité d'un retour de la droite au pouvoir en France donne à Wolinski une verve, une efficacité et une invention qui nous ramènent aux plus belles périodes d'avant 1981. Chaque dessin est un véritable éditorial en forme de coup de poing. Le programme de la droite s'en remettra sans doute, mais il nous aura fait rire.

★ **LE PROGRAMME DE LA DROITE, de Wolinski, Denoël, 64 p., 58 F.**

Ont collaboré aux pages 14 et 15 : Michel Contat, Paul-Jean Franceschini, Pierre Goubert, Patrick Kechichian, Pierre-Robert Leclercq, Alain Peyraube, Raphaële Rérolle et Edith Tessier.

• LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Osmose

(Suite de la page 13.)

LES deux titres avec lesquels Odile Jacob inaugure ces jours-ci sa maison d'édition, en liaison avec le Seuil, marquent un parcours inverse de celui de Weyergans et vont, dirait-on, à sa rencontre. De grands savants tentent, non de « vulgariser » leur savoir, mais de le rendre accessible à leurs contemporains, en écrivains, avec la conscience de partager une même culture, de vivre une même époque, où les problèmes de morale pratique posés à chacun de nous le sont principalement par les progrès de la biologie.

C'est justement de biologie que traite Jean-Didier Vincent, professeur de neurophysiologie à Bordeaux. Plus précisément, de l'origine organique des passions, là où passe la frontière, de tout temps contestée, entre le corps et l'âme. *L'auteur ne s'abaisse pas au niveau du profane : il l'appri*voise par le paradoxe, par les emprunts à la culture littéraire. Proust, Cohen et Michaux sont invités à corroborer les enseignements des rats de laboratoire.

Les explications des biologistes ont tendance à suivre métaphoriquement les progrès des sciences physiques. La découverte de l'électricité a inspiré des images de câblage neuronaux et de potentiels nerveux. A l'essor de la communication correspondent les théories d'échanges chimiques codés. Après les localisations, les substances vagabondes. L'hormone permet de renouveler l'hypothèse antique des humeurs.

DE Thalès à Anaxagore et Sartre, J.-D. Vincent passe en revue les théories des émotions et des passions, mais sans se cantonner à la science et à la philosophie, *en convoquant les témoins trop souvent négligés que* sont les littéraires les plus aventureux, de Duchamp à Bataille. Est-ce le signe d'une nouvelle démarche générale ? Au lieu de descendre de la haute philosophie vers le terrain – qui, bien souvent, la dément, – la pensée spéculative *repartirait des constats de l'expérimental, modestement, à* tâtons, sans prétendre à globaliser. On peut rêver...

Si l'expression n'était pas galvaudée, on dirait que *Biologie des passions* se lit comme un roman. Pour la bonne raison que ce livre prend en compte le temps qui passe. Quel soulagement, de voir un biologiste patenté réintroduire l'histoire individuelle dans les mécanismes réputés les plus instinctifs ! Il est enfin permis de penser que désir, plaisir, aversion, douleur, faim, soif, ne sont pas seulement affaire de glandes, mais d'apprentissage, de souvenirs, de mots, propres à chacun.

Des passerelles sont jetées entre le rat d'expérience, la religieuse portugaise, la babouinerie selon Albert Cohen, les *surrénales et les surréalistes. L'esprit et les sens s'ébattent* sur ces passerelles avec jubilation. A une époque où les vendeurs de tranquillisants chimiques ou culturels favorisent l'angoisse de l'instable et du nouveau, pareille lecture redonne le goût d'un avenir où le pire n'est pas forcément sûr. *Puisse-t-elle faire naître sur le visage du lecteur le sou*rire énigmatique qu'on voit au cavalier Rampin des Grecs, et qui parcourt la statuaire de beaucoup de civilisations naissantes : signe d'un commencement de réconciliation de l'être avec son devenir...

JACQUES RUFFIÉ, pour sa part, aide à dédramatiser l'idée que nous nous faisons de la mort. En spécialiste d'anthropologie physique – c'est le titre de sa chaire au Collège de France, – il démontre que notre disparition individuelle, prix à payer de la reproduction sexuée, est aussi le gage d'une adaptation continuelle, d'un enrichissement génétique et culturel, dont le moindre d'entre nous peut se *considérer comme l'artisan solidaire.*

La bactérie paraît se succéder plus sereinement et logiquement à elle-même, par dédoublement. En fait, elle crève de se répéter. Parce que plus aléatoire et apparemment jonchée de trésors perdus, la sexualité assure le changement. *Nous sommes les enfants du sexe et de la mort. Sans nos* cadavres, pas d'innovation. Telle est la leçon consolante et exaltante que recèle cette promenade chez nos ancêtres asexués, les sociétés d'insectes, et chez nos cousins vertébrés.

Saviez-vous que la crevette change de sexe avec l'âge, que le surmulot est pacifiste dans l'âme, que l'accouplement du rhinocéros de l'Inde dure soixante-sept minutes, que les caprins battent les records de spermatozoïdes au millimètre cube, que certains primates ont leur complexe d'Œdipe ?

A ces curiosités Jacques Ruffié mêle une vue cavalière des morales humaines, de l'ancienne Egypte au nudisme du vingtième siècle finissant, en passant par les diktats fluctuants de l'Eglise et le pansexualisme de Freud, sévèrement critiqué comme non scientifique, marqué par le patriarcat, et daté. Abordant la mort, l'auteur n'exclut pas la confidence personnelle, ce qui achève de rapprocher de nous la science et les savants.

Si la littérature vous paraît futile, lisez Weyergans. Si la science vous paraît trop ardue et inquiétante : lisez Vincent et Ruffié.

★ **LA VIE D'UN BÉBÉ, de François Weyergans, Gallimard, 194 p., 70 F.**

★ ***BIOLOGIE DES PASSIONS, de Jean-Didier Vincent,* éditions Odile Jacob. Seuil, 350 p., 110 F.**

★ **LE SEXE ET LA MORT, de Jacques Ruffié, éditions Odile Jacob. Seuil, 280 p., 95 F.**

LA VIE LITTÉRAIRE

PORTRAIT D'UN ÉDITEUR

Les enthousiasmes d'Anne-Marie Métailié

ANNE-MARIE MÉTAILIÉ a l'intelligence et la passion de faire connaître les livres qu'elle aime. Editrice de littérature brésilienne et portugaise, elle prend des risques pour *« partager des plaisirs »* avec ses lecteurs. Et son ardeur lui réussit. Quarante-cinq ouvrages édités en cinq ans, deux collections bien portantes.

Anne-Marie Métailié rencontre le Brésil par des études de littérature sud-américaine. A la même époque, elle explore des ouvrages que lui découvrent des réfugiés politiques brésiliens. *« Très vite, j'ai pensé qu'il était impossible de ne pas pouvoir lire* Don Casmurro, *de Machado de Assis, en français. »* Conquise, elle décide à son tour de conquérir un public français.

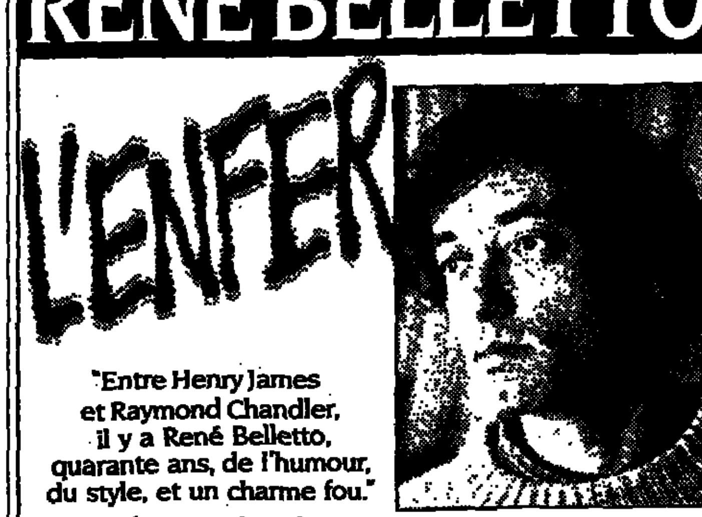
Et comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, elle monte sa propre maison d'édition. Deux ambitions la guident : d'abord, bien mettre en évidence la spécificité de la littérature brésilienne : trop de lecteurs confondent dans un vaste méli-mélo toutes les formes d'expression latino-américaines ; ensuite, montrer de cette littérature le plus grand nombre de facettes possible. Pour répondre à ces deux impératifs, elle crée une « Bibliothèque brésilienne », dont le premier-né s'intitule *Les guérilleros sont fatigués*, de Fernando Gabeira.

Conseillée par Mario Carelli, spécialiste de littérature brésilienne au CNRS, elle édite dans cette collection des ouvrages très variés : les *Conversations extraordinaires*, de Carlos Drummond de Andrades, côtoient les *Sept Terres*, d'Antonio Torres ; le Brésil du dix-neuvième siècle conflue vers celui du vingtième. Grâce à cette pluralité, le public applaudit une écriture nouvelle, violente, pétrie d'un surprenant humour noir. Anne-Marie Métailié décide alors de lui offrir un nouveau champ d'exploration en se tournant vers la littérature portugaise. Séduite par le style souvent baroque de cette écriture, elle crée la « Bibliothèque portugaise », dans laquelle elle installe entre autres *le Cul de Judas*, de Lobo Antunes, ou *le Physicien prodigieux*, de Jorge de Sena.

« On ne fait pas d'édition si l'on n'est pas un joueur », dit Anne-Marie Métailié, qui doit sans cesse affronter les risques du métier. Or, joueuse, elle l'est, par passion justement.

Sa fougue est telle qu'on a envie de la partager... Que 1986, l'année du Brésil, soit aussi celle d'Anne-Marie Métailié !

RAPHAËLE RÉROLLE.



• EN BREF

• *Une réflexion sur « l'extrême contemporain »* sera menée à l'Université Paris VII les mercredi 19 et jeudi 20 février à l'initiative de l'Association pour *le défense et illustration de* la littérature contemporaine (ADILC). Les débats commenceront le 19 février, *à 14 h 30, avec François Aubral,* Michel Chaillou, Denis Roche et Jacques Roubaud. Le jeudi 20, à 10 h, on parlera du roman avec Philippe Sollers, Danièle Sallenave et Dumitru Tsepeneag, à 14 h 30, de la poésie avec Michel Deguy, Jude Stéfan, Dominique Fourcade et Emmanuel Hocquard, à 17 h, du théâtre avec Florence Delay, Georges Banu, Bruno Bayen et Michel Vinaver (2, place Jussieu, 75005 Paris, *amphithéâtre 24 au pied de la tour 24).*

• Le Prix Europe 1 du premier roman, attribué pour la première fois, est allé à *Cécile Drouin*, pour *l'Enfant des terres rouges* (Ed. Messinger). Ce prix assure une mise en place de cinquante mille exemplaires en livre de poche dans tous les point de vente. Europe 1 a créé ce prix pour *« bouleverser le système existant, qui sacrifie les premiers romans par un tirage trop bas à un prix trop élevé ».* Cinq livres avaient été présélectionnés. Un jury d'auditeurs de *moins de trente ans a ensuite couronné* Cécile Drouin, devant Patrick Hutin (*les Jurés de l'Ombre*, Laffont), Serge Krebs (*Aux mains et l'ennemi*, Grasset), Gilles Chenaille (*le Maître du jeu*, Ramsay), et Frédéric Lasaygues (*Vache noire, hannetons et autres insectes*, Barrault).

● HISTOIRE

Les deux Moyen Age : de la famille à l'individu

L'Histoire de la vie privée (deuxième tome) : comment naquit l'« intimité » au début du quatorzième siècle.

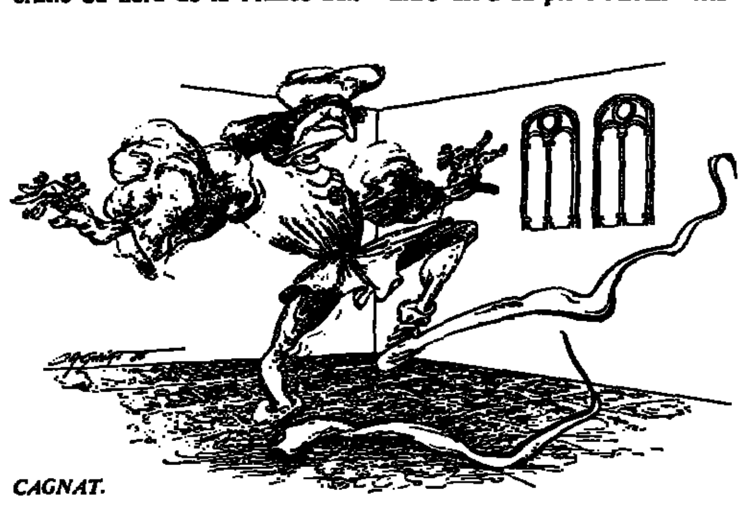
« *LE Moyen Age de nos rêves*, écrit Georges Duby, *celui aussi des rêves de Victor Hugo et de Michelet, qu'il s'agisse des sentiments, de la manière de s'aimer, des façons de se tenir à table, de la piété, ce n'est pas le Moyen Age de l'an mil, ce n'est pas non plus celui de Philippe Auguste, c'est le Moyen Age de Jeanne d'Arc et de Charles le Téméraire...* », parce qu'après 1300 se multiplient les sources d'information sur la vie privée. Les notaires établissent contrats de mariage, testaments et inventaires ; nobles et bourgeois rédigent mémoires et livres de raison ; les artistes s'appliquent à représenter ce qu'ils voient. L'archéologie elle-même nous parle essentiellement des deux derniers siècles du Moyen Age.

Il apparaît dès lors possible de pratiquer pour cette période l'anachronisme épistémologique, délibéré et fécond, qui inspire l'ensemble de cette *Histoire de la vie privée* : éprouver dans diverses cultures le concept de *privacy* élaboré au sein de la bourgeoisie anglo-saxonne du dix-neuvième siècle. Non sans risque d'anachronisme tout court ! « *Ce qui nous rapproche de l'intime d'il y a quelques siècles*, écrit Philippe Braunstein, traduisant sans doute l'inquiétude des co-auteurs, *nous donne la tentation d'abolir les distances qui nous séparent irrémédiablement d'un monde que nous avons perdu.* »

Il y aurait donc deux temps dans les cinq ou six siècles envisagés ici, avec une coupure autour de 1300. Une vie privée des temps féodaux (onzième et douzième siècle), difficile à cerner faute de documentation spécifique, mais surtout faute de délimitation précise pour cette époque entre ce qui serait privé et ce qui serait public ; une vie privée de la fin du Moyen Age, déjà moderne par la place qu'elle confère à l'individu et qui serait (presque) la nôtre. C'est du moins ce que suggèrent les deux « tableaux », discontinus dans le temps et dans l'espace, qui forment le soubassement de cet ouvrage.

Dans le premier temps et le premier tableau, celui de l'aristocratie du nord de la France aux onzième et douzième siècles, la *famille* et la *maison* sont les deux éléments essentiels de l'organisation sociale, de ses représentations et de son inscription dans l'espace. L'Etat lui-même, lorsqu'il est encore pensé, l'est sous forme d'une famille avec, à sa tête, un roi-père. Mais la réalité nouvelle, c'est le château, tour manifestant le pouvoir public privatisé du seigneur et enceinte abritant la maisonnée du patron. La vie privée de ce temps-là n'a rien d'individuel, de solitaire ou d'intime : elle est essentiellement grégaire (Georges Duby préfère « conviviale »). Chacun est inscrit dans les liens très contraignants d'un lignage et dans l'espace d'une maison.

Après cette protohistoire de la vie privée, difficilement extraite et recomposée par l'historien sur des matériaux qui ne s'y prêtaient guère, la vie privée des notables toscans au seuil de la Renaissance, peinte en un second tableau, descriptif et alerte, nous introduit à un privé mieux défini et mieux documenté. En son centre toujours, la famille et la maison qui font l'unité de cette recherche. Mais, désormais, les personnes apparaissent, avec les relations entre époux, entre parents et enfants ; avec aussi la mémoire que l'on veut garder de sa propre histoire et les valeurs à transmettre aux enfants. Les pièces de la maison se spécialisent et, par une série de portes ayant chacune ses serrures (la clé est un des symboles récurrents de la vie privée), on pénètre jusqu'au plus intime du *studiolo*, où le père se retire pour méditer et écrire, de la chambre et du lit, clos lui-même de rideaux.


CAGNAT.

Intimité ? C'est un des problèmes soulevés. Le mot prend sens pour nous au quatorzième et au quinzième siècle, et toute la magnifique iconographie qui illustre la fin du livre témoigne, par la multiplication des portraits puis des autoportraits, de l'émergence de la personne, de plus en plus individualisée. L'ermite et le chevalier errant du douzième siècle apparaissent comme les prototypes, marginaux ou rêvés, des individus qui s'affranchissent des contraintes du lignage ou de la communauté monastique. Abélard et Guibert de Nogent rouvrent la série des auteurs qui parlent d'eux-mêmes ; le « je » apparaît dans la littérature au moment où se généralise la pratique de la confession individuelle. A terme, Albrecht Dürer ne fera pas moins de huit autoportraits, dont l'un où il se représente entièrement nu.

Les corps nu du fou et de la sorcière

Car l'individu intime est corps et âme. Corps savamment vêtu de l'homme ou de la femme en société, corps nu de l'homme sauvage ou fou, corps nu de la femme sorcière et désirée. Mais corps engagé aussi dans l'aventure spirituelle, de la mortification à l'extase de ceux et surtout de celles qui voient l'invisible, avec en perspective le Paradis, qui est lui aussi maison d'un Père.

Solidarités familiales et places respectives des hommes et des femmes, conscience et imaginaire de l'individu et de son corps, tels sont les grands thèmes récurrents des différents mémoires qui constituent ce volume. Chacun d'eux, pris en lui-même, constitue une remarquable mise au point qui s'articule sur la problématique d'ensemble dans la mesure où les matériaux exploités le permettent. Le lecteur aimerait une plus grande unité et une plus grande continuité entre les différents « tableaux » et « problèmes » traités. Mais une telle unité est-elle possible sans nuire à la spécificité des démarches de chacun des six auteurs ? Eux seuls le savent.

MICHEL SOT.

★ **HISTOIRE DE LA VIE PRIVÉE, tome 2 : *De l'Europe féodale à la Renaissance*, sous la direction de Georges Duby, par Dominique Barthélemy, Philippe Braunstein, Philippe Contamine, Charles de La Roncière et Danielle Régnier-Bohler. Seuil, 640 p., 350 F.**

Jacques Le Goff et « l'Imaginaire médiéval »

Les chrétiens croyaient aux miracles, mais ils s'intéressaient peu au merveilleux et se méfiaient des rêves

« *Etudier l'imaginaire d'une société, c'est aller au fond de sa conscience... C'est aller à l'origine et à la nature profonde de l'homme, créé à l'image de Dieu.* » Encore faut-il bien préciser de quoi on parle. L'imaginaire n'est pas la représentation pure et simple du réel : il a toujours une dimension créatrice, poétique au sens étymologique. Il n'est pas non plus *idéologie* qui tend toujours à s'imposer au réel matériel, ou précisément imaginaire, pour le rendre conforme. L'imaginaire appartient au vécu, à l'expérimental.

Il est donc gibier d'historien. Et Jacques Le Goff, en une série d'essais réunis autour de ce thème, a entrepris de baliser un nouveau domaine de l'histoire. Mais il invite, aussi, à la rigueur conceptuelle et méthodologique dans un secteur où le flou, l'impressionnisme et le dérapage de la raison offrent bien des risques ou des tentations.

L'imaginaire médiéval s'aborde dans la durée longue d'un Moyen Age qui irait de la christianisation de l'Occident à la révolution industrielle et aux mutations culturelles qui l'accompagnent, disons du troisième au dix-neuvième siècle, en passant par diverses Renaissances, au neuvième siècle, au douzième siècle, au seizième siècle encore. Dans cette chronologie étalée, il faut essayer d'établir le poids respectif des différentes strates culturelles qui ont progressivement composé l'imaginaire de l'Occident : la Bible, l'Antiquité gréco-romaine, les cultures barbares et indigènes, avec leurs interactions, leurs résistances et leurs résurgences au sein d'un christianisme dominant.

L'idéologie du corps

Ouvrons le dossier du *merveilleux*. Première constatation : le merveilleux, très important dans l'imaginaire médiéval, est a-chrétien. Le christianisme connaît le miraculeux qui s'inscrit dans une logique de l'action de Dieu. Il dénonce le magique, plutôt noir que blanc au Moyen Age, dans lequel il tend à voir l'action du diable. Mais le merveilleux n'a pas de place ; c'est une sorte de neutre entre Dieu et Satan, et il semble bien appartenir à une strate culturelle préchrétienne. Ce qui ne signifie pas que sa place dans l'imaginaire reste inchangée pendant toute la période : refoulé pendant le Haut Moyen Age, il surgit en pleine lumière aux douzième et treizième siècles dans les romans qui nous révèlent une culture folklorique, brandie par la nouvelle classe chevaleresque face à la culture cléricale dominante, comme une sorte de surnaturel laïcisé. L'imaginaire chrétien n'est pas tout l'imaginaire médiéval.

Et même s'il joue un rôle essentiel, le christianisme véhicule des éléments idéologiques antagonistes, comme on peut le mesurer sur un autre grand lieu de l'imaginaire : le *corps*. Il y a une idéologie négative du corps, venue du stoïcisme et généralisée par la christianisation, qui conduit au refus et au mépris du corps. Mais il y a aussi une idéologie positive, venue de la Bible, qui rappelle que Dieu a créé l'homme à son image, qu'il a lui-même pris un corps d'homme, et que les hommes ressusciteront avec leurs corps. Ambiguïté du corps donc, ou plutôt ambivalence : la valeur du corps n'est pas en lui-même, mais, comme pour toute chose, dans son rapport à Dieu.

Diaboliques

On peut de même conclure à l'ambivalence des *rêves* au Moyen Age. Après avoir examiné le traitement des rêves dans la Bible et dans la littérature païenne antique, l'auteur montre les incertitudes des premiers Pères de l'Eglise. Il y a certes des rêves qui conduisent à la conversion et même à l'extase, à la connaissance directe de Dieu ; mais il y a aussi des rêves qui engendrent l'hérésie, et des rêves diaboliques. Augustin, Grégoire le Grand, Isidore, ceux qui seront les autorités du Moyen Age occidental, montrent une méfiance croissante à l'égard des rêves.

Or, pendant ce temps, les récits de rêves se multiplient. Ils portent une sorte de contre-culture où s'affirme l'individu rêveur, qui échappe ainsi en partie au contrôle de la société. Par le rêve, s'est opéré l'éveil de la conscience personnelle dans la civilisation médiévale.

Il n'est pas indifférent qu'un livre sur l'imaginaire s'achève par un plaidoyer pour une reprise de l'histoire politique, non pas l'histoire événementielle positiviste, mais une histoire du pouvoir. Il n'y a pas qu'au Moyen Age que l'imaginaire est une dimension essentielle du politique.

Jacques Le Goff suggère et démontre que tout phénomène, social, politique, culturel ou même économique, a une dimension imaginaire, souvent négligée, et pourtant fondamentale pour sa compréhension.

M. S.

★ **L'IMAGINAIRE MÉDIÉVAL, de Jacques Le Goff, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 384 p., 120 F.**

Faut-il réviser le procès de Galilée ?

Une enquête policière sur la condamnation du savant florentin.

L'AFFAIRE Galilée n'était pas close. On croyait à tort le dossier classé depuis la condamnation du savant florentin, en 1632, pour ses thèses iconoclastes sur le mouvement de la Terre autour du Soleil. Or voici qu'un érudit italien – Pietro Redondi – en reprend minutieusement toutes les pièces et, au terme d'une démonstration magistrale, aboutit à une conclusion stupéfiante : *le véritable procès intenté à Galilée, à l'instigation des jésuites, n'aurait pas porté sur son « héliocentrisme » d'inspiration copernicienne mais sur sa conception atomiste de la matière, en contradiction directe avec le dogme de l'Eucharistie. Et le Vatican n'aurait retenu comme chef d'accusation son hérésie, somme toute mineure, en astronomie que pour mieux éviter, avec la complicité du pape Urbain VIII, de condamner son hérésie majeure en philosophie.*

La révélation est d'une grande portée : dès lors, Galilée apparaît en effet comme celui qui, en s'attaquant, avec l'autorité qui lui était alors reconnue, à la pierre angulaire de la foi catholique, a contribué, plus que d'autres, à l'émancipation future de la démarche scientifique.

L'auteur, Pietro Redondi, chercheur au CNRS, a conduit son investigation comme une enquête policière, et c'est ce qui rend son livre passionnant. Pour mesurer l'enjeu réel de ces savantes controverses, dont les plus lucides étaient seuls conscients, il lui a fallu percer des secrets, surprendre des correspondances, interpréter des demi-aveux et des demi-silences, comparer des témoignages, traquer des documents. Il lui a fallu reconstituer une époque, un milieu, un climat, ceux de la Rome du début du dix-septième siècle et de l'ouverture intellectuelle que symbolisa en 1623 l'élection du cardinal Barberini à la papauté, puis, dix ans plus tard, du retour à l'orthodoxie marqué par le regain de puissance de la Compagnie de Jésus. D'où une vaste fresque aux multiples personnages et aux nombreux rebondissements qui fait, aussi, l'exceptionnelle richesse de cet ouvrage.

L'assaut des jésuites

Galilée, donc, devenu en quelque sorte le penseur officiel du régime et le chef de file des novateurs, qui opposent la voix de la raison au principe d'autorité, publie en 1623 le *Saggiatore*, premier exposé de sa théorie corpusculaire de la nature, qui obtient un grand succès. Par une lettre que lui adresse un ami resté à Rome, Galilée apprend que son livre a fait l'objet d'une dénonciation auprès du Saint-Office : on l'accuserait de faire l'apologie de la doctrine copernicienne.

Or Pietro Redondi – et c'est le principal « scoop » de son étude – a retrouvé dans les archives du Vatican le texte inédit de cette dénonciation, dont il a identifié l'auteur, le père Orazio Grassi, influent porte-parole des jésuites : l'accusation était bien plus grave, puisqu'il était reproché à Galilée de mettre en cause le dogme de l'Eucharistie.

N'entrons pas dans les détails du raisonnement, fort bien exposés par Pietro Redondi. Contentons-nous d'indiquer, après lui, que, le pape Urbain VIII étant alors au faîte de sa puissance, l'affaire n'eut pas de suite, mais que, en 1632, à l'occasion de la publication du livre suivant de Galilée, *le Dialogo*, les jésuites lancèrent sur le même thème un nouvel assaut. Cette fois-ci, le pape ne put s'opposer à leurs attaques : selon Pietro Redondi, qui donne à l'appui de sa thèse des arguments solides, il eut au moins le pouvoir d'en détourner le cours en organisant un « *procès-farce* » destiné à empêcher le pire. Les jésuites, qui avaient compris toute la signification de la révolution galiléenne, ne furent pas dupes.

Le travail exemplaire de Pietro Redondi, d'une lecture parfois difficile mais d'un intérêt toujours soutenu, fait ainsi apparaître l'importance capitale du grand débat secret au sein de la chrétienté, qui devait conduire à cette conquête des temps modernes que fut, selon l'auteur, « *l'autonomie réciproque de la science et de la foi* ». Ce débat est né avant Galilée, s'est prolongé après lui, mais l'épisode auquel fut associé le savant florentin en fut probablement, comme le montre bien Pietro Redondi, l'un des moments décisifs.

THOMAS FERENCZI.

★ **GALILÉE HÉRÉTIQUE, de Pietro Redondi, traduit de l'italien par Monique Aymard, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 447 p., 150 F.**

ROMANS POLICIERS

Rencontre a...

L'ACTUALITÉ DU MOIS

Les fantômes de la...



« ...aire médiéval »

...aient aux miracles, mais ...peu au merveilleux et se

nante, comme une sorte de surnaturel laïcisé. L'imaginaire chrétien n'est pas tout l'imaginaire médiéval.

Et même s'il joue un rôle essentiel, le christianisme véhicule des éléments idéologiques antagonistes, comme on peut le mesurer sur un autre grand lieu de l'imaginaire : le *corps*. Il y a une idéologie négative du corps, venue du stoïcisme et généralisée par la christianisation, qui conduit au refus et au mépris du corps. Mais il y a aussi une idéologie positive, venue de la Bible, qui rappelle que Dieu a créé l'homme à son image, qu'il a *lui-même* pris un corps d'homme, et que les hommes ressusciteront avec leurs corps. Ambiguïté du corps donc, ou plutôt ambivalence : la valeur du corps n'est pas en lui-même, mais, comme pour toute chose, dans son rapport à Dieu.

Diaboliques

On peut de même conclure à l'ambivalence des rêves au Moyen Age. Après avoir examiné le traitement des rêves dans la Bible et dans la littérature païenne antique, l'auteur montre les incertitudes des premiers Pères de l'Eglise. Il y a certes des rêves qui conduisent à la conversion et même à l'extase, à la connaissance directe de Dieu ; mais il y a aussi des rêves qui engendrent l'hérésie, et des rêves diaboliques. Augustin, Grégoire le Grand, Isidore, ceux qui seront les autorités du Moyen Age occidental, montrent une méfiance croissante à l'égard des rêves.

Or, pendant ce temps, les récits de rêves se multiplient. Ils portent une sorte de contre-culture où s'affirme l'individu rêveur, qui échappe ainsi en partie au contrôle de la société. Par le rêve, s'est opéré l'éveil de la conscience personnelle dans la civilisation médiévale.

Il n'est pas indifférent qu'un livre sur l'imaginaire s'achève par *un plaidoyer pour une reprise de* l'histoire politique, non pas l'histoire événementielle positiviste, *mais une* histoire du pouvoir. Il n'y a pas qu'au Moyen Age que l'imaginaire est une dimension essentielle du politique.

Jacques Le Goff suggère et démontre que tout phénomène social, politique, culturel ou même économique, a une dimension imaginaire, souvent négligée, et pourtant fondamentale pour sa compréhension.

M. S.

★ L'IMAGINAIRE MÉDIÉVAL, de Jacques Le Goff, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 384 p., 120 F.

● ROMANS POLICIERS



Rencontre avec Len Deighton

Un nouveau héros misanthrope et misogyne

LE très Britannique Len Deighton, l'auteur du célèbre *Funérailles à Berlin*, revient avec un nouveau héros et deux romans d'espionnage (*Réseau Brahms*, *Mexico Poker*). Il était de passage à Paris. Nous l'avons rencontré pour en obtenir quelques aveux.

« Dans la plupart des romans d'espionnage, l'agent secret se bat contre les ennemis de son pays. Chez vous, il lutte avant tout contre ses chefs et contre *ses collègues. Est-ce uniquement* pour vous singulariser, ou bien cela correspond-il à votre philosophie de la vie ?

– Je ne peux écrire que des choses auxquelles je crois. Je hais la bureaucratie. Les bureaucrates sont par essence des gens immoraux, car ils n'ont aucun respect, ils n'ont rien à faire avec la vérité. Bernard Samson, le héros de *Réseau Brahms* et de *Mexico Poker*, est un fonctionnaire de haut rang, mais il a gardé suffisamment de sens moral pour juger ce monde de la bureaucratie avec les yeux de ceux qui y sont soumis.

– Avez-vous accès à des sources privilégiées, ou bien improvisez-vous ?

– Des gens viennent me voir et me racontent *beaucoup de choses*. Des journalistes dont les enquêtes approfondies ont été enterrées me les *offrent, fous de rage contre* leurs rédacteurs en chef, en me disant que je peux en faire ce que je veux. Mais curieusement, si je n'avais pas cette masse d'informations qui m'arrive sans cesse, je crois que mes livres ne seraient pas très différents. Je n'utilise qu'une partie infime du matériel de recherche dont je dispose. Mon travail essentiel est un travail de sélection : il y a plein de bonnes histoires que je ne raconterai jamais, car ce ne sont pas des enquêtes sur la guerre secrète Est-Ouest que je fais, mais des romans : les rapports humains restent ma première préoccupation, et le milieu de l'espionnage est un endroit où ils évoluent de manière fascinante.

– Les grandes affaires d'espionnage récentes vous inspirent-elles ?

– Elles m'intéressent, comme *tout le monde, mais en tant* qu'auteur je les trouve inutilisables. C'est autre chose. Pour qu'on me croit, il faut que ce que j'écrive reste beaucoup moins spectaculaire que cette réalité.

– Vos femmes, souvent très attirantes, sont ou bien dangereuses ou bien vénales, quand on apprend à les connaître...

– En tout cas, elle ne sont pas là uniquement pour meubler le décor. Elles sont intelligentes, perverses, autonomes. Et puis il faut tenir compte du fait qu'elles *sont toutes vues à travers* la misanthropie chronique, déformante, de Bernard Samson, qui *est le parfait représentant* de ce que les féministes américaines appelaient les « Male Chauvinist Pigs ». *En un sens, il est plus latin* qu'anglais...

– Votre héros est pourtant très *germanophile, et assez anti*-français.

– Disons qu'il aime beaucoup Berlin, *comme moi qui suis* un passionné d'opéras et de musique... Mais il n'est pas anti-français, il se méfie simplement – comme moi – de la police française. J'ai eu une expérience désagréable avec elle au début des années 60, qui m'a permis d'apprécier les avantages de l'*habeas corpus*.

– Bernard Samson se méfie toujours de tout et de tous. Il n'a confiance en personne au monde. *Est-ce un héros malheureux ?*

– Il se méfie de toute vérité *trop simple, trop clairement* exprimée. La vérité est quelque chose d'incertain, de parcellaire, et ceux qui la disent ne sont jamais sûrs d'eux, *seuls* les menteurs le sont. Samson n'est pas malheureux, il est simplement misanthrope. Et le travail bien fait lui apporte de grandes satisfactions...

– N'êtes-vous *pas parfois* un peu agacé d'être sans cesse comparé à John Le Carré ?

– C'est un très vieil ami. Je suis très heureux de lui être comparé, si cela veut dire qu'on pense qu'il y a autant de travail et de matière dans mes livres que dans les siens. Il est aussi très agréable d'être comparé à un auteur qui obtient de si gros tirages. Mais en ce qui concerne nos héros respectifs, c'est autre chose. Samson m'est très proche, bien qu'il soit plus jeune que moi et qu'il ait une vie beaucoup plus compliquée. Il *parle à la première personne, tout* est vu à travers lui, il est issu d'un milieu modeste. Il a des aventures, des enfants, peu d'argent. Il a peu de points communs avec ce vieil aristocrate solitaire et fatigué de Smiley que John Le Carré maintient à la troisième personne. »

Propos recueillis par
ALEXIS LECAYE

Le plus pessimiste des espions

BERNARD SAMSON, globe-trotter ricaneur *de l'Intelligence Service*, sévit dans le Berlin des années 80, à Londres ou à Mexico. Il vient pourtant en droite ligne de Chesterton et de Lewis Caroll. Du premier, il a le goût du paradoxe, la morale inflexible et une lucidité amère, tempérée d'indulgence pour tous ceux, amis ou ennemis, qu'il côtoie. Du second, il tient *l'humour et cette faculté unique* de transformer la réalité la plus triviale en univers du bizarre.

« Quand je trouve une réponse à toutes les questions que je me pose, reconnaît Bernard Samson, *c'est que je ne me pose pas les bonnes questions. »* Toute cohérence trop poussée dans les événements qu'il observe ou subit rend *ceux-ci par définition suspects,* car sans doute créés de toutes pièces par l'ennemi, à seule fin de le faire tomber dans des pièges... *Cet ennemi, il faut* d'ailleurs le prendre au sens le plus large : il y a le monstre lointain, polymorphe, presque mythique, du KGB omnipotent. Et puis il y a l'ennemi proche, oppressant et envahissant : le *chef de service incompétent qui* traite ses subordonnées comme des pions dans la partie sauvage qu'il mène, non contre le KGB, mais contre un autre chef de service : l'ami d'enfance *dont on ne sait plus s'il est encore fiable ou non* ; il y a l'épouse même, qui donne tous *les signes de l'amour le plus tendre* tout en laissant une large portion de sa vie soigneusement hors de portée...

Eternel Samson, perpétuellement trahi : à chaque pas qu'il fait à Londres, dans son Berlin chéri, à Mexico, ou ailleurs, il doit lutter le dos au mur, transgresser les consignes stupides, prouver au moindre mouvement, *non seulement qu'il a de* bonnes raisons pour agir *comme il le fait, mais qu'il n'est* pas vendu aux Soviétiques... Un héros moins subtil serait devenu depuis longtemps paranoïaque. Samson, lui, en tire sa force et une curieuse jouissance : celle du pessimiste qui terrorise amis et ennemis, car ses pires prévisions finissent toujours par se *confirmer*.

A. Le.

★ **RÉSEAU BRAHMS, de Len Deighton, trad. de l'anglais par Sara Oudin, Laffont, 310 p., 85 F.**

★ **MEXICO POKER, de Len Deighton, trad. de l'anglais par Sara Oudin, Laffont, 376 p., 85 F.**

● L'ACTUALITE DU MOIS

Les fantômes de la Bastille



Jean-François Vilar est un cas, un auteur décidément inclassable. Qu'on se souvienne de son premier *roman, C'est toujours les autres qui meurent*, qui bâtissait une intrigue policière autour de *l'œuvre du peintre* Marcel Duchamp. Vilar aujourd'hui récidive, mais, avec *Bastille Tango*, c'est un univers à la Borges, cet écrivain argentin maître du faux-semblant, des ruses du Temps et de la Mémoire, qu'il met en scène.

Hiver 1985 : place de la Bastille, des bulldozers, tueurs froids, éventrent le cinéma Paramount pour faire place au *futur* Opéra, quand, là-bas, à Buenos-Aires, on juge d'autres assassins : les généraux de la dictature. Tandis que *Victor Blainville, le héros que Vilar promène de* livre en livre, s'acharne à photographier les traces d'un Paris qui disparaît, des ombres incertaines rôdent. Rescapés d'un Escadron de *la mort venus liquider des témoins gênants*, comme le craignent ces exilés argentins, qui hantent, avec lui, La Boca, une boîte de tango de la rue de la Roquette ? Ou innocents passants que la paranoïa des déracinés transforme en fantômes inquiétants ? Même les images peuvent mentir. Ces scènes de torture que Blainville a récupérées dans les décombres du Paramount *par exemple* : simples extraits de médiocres films sado-pornos ou témoignages accablants contre les tortionnaires argentins qu'aurait rassemblés Julio, le projectionniste mystérieusement disparu ?

Devant Victor, qui cherche à démêler l'imbroglio, tout se dérobe. *« Chaque heure qui passe ajoute au labyrinthe que mes pas ont formé »*, dit Borges. Beaucoup vont s'y perdre. Comme Jessica, la militante torturée, qui veut tout savoir de son passé et regarder ses bourreaux en face, *Oscar, l'ex-tortionnaire hanté par* sa mémoire, Marti, le peintre qui griffonne fiévreusement des cités idéales, ou Ida la clocharde et Maleo le brocanteur, ces exilés de l'intérieur, perdus *dans un Paris qu'ils ne reconnaissent plus...*

Entre réalités et fantasmes, passé et présent, Vilar règle de main de maître un ballet ambigu comme ces tangos d'une sourde violence, où les partenaires d'un instant s'affrontent autant qu'ils s'épousent. Quand tous les repères se brouillent, dans la ville omniprésente, charnelle, naît un fascinant roman noir... (*Bastille Tango*, de Jean-François Vilar, Presses de la Renaissance, 79 F).

LES CURIOSITÉS DU MOIS

Il y a, dans l'abondante actualité de la littérature policière, des coïncidences troublantes.

Prenez d'abord deux – bons et récents – romans américains de la Série noire : *la Maison des périls*, de Richard Stevenson (nº 2 024), et *Fantômes en flammes*, de Bill Pronzini (nº 2 031). Tous les deux mettent en scène un détective qui enquête sur des promoteurs immobiliers expéditifs. Beaucoup d'argent en jeu, des menaces et des meurtres. Enquêtes classiques, *bien ficelées, riches d'observations*, ponctuées par les démêlés sentimentaux des héros : Strachey, le détective gay de Stevenson, avec son ami Timmy, le cher Nameless de Pronzini avec sa compagne Kerry. Le tout, chez l'un comme chez l'autre, est enveloppé d'un *même humour légèrement désabusé* : *on ne perd pas son âme*, mais on compose avec les dures réalités de la vie.

Réalisme outre-Atlantique, romantisme en-deça.

Car prenez maintenant une brassée de – bons et récents – polars français : trois de la Série noire (*le Treizième Môme*, de Philippe Conil, nº 2 017 ; *la Grande Arpente des champs d'en bas*, de Marie et Joseph, nº 2 025 ; *Lorfou*, de Georges Patrick, nº 2 028) et deux du Fleuve noir (*Sanguine comédie*, de Patrick Mosconi, coll. « Engrenage » ; *Mémoire en cage*, de Thierry Jonquet, coll. « Polices »). Changement à vue. Plus question de privés. Les héros sont *tous de jeunes hommes et femmes révoltés par* la veulerie ambiante, la normalisation rampante. Tous décidés à ne pas renoncer à leurs rêves, contre une *société* qui n'accepte pas leur différence. Quittes à en mourir. Résultat : des polars tendus, de feu et de glace, qui imposent des personnages qu'on *n'oublie* pas : de Cynthia, l'adolescente handicapée toute à sa vengeance contre le médecin notable qui a fait d'elle un « légume » (Jonquet), à ce père qui recherche un fils en cavale qu'il n'a jamais compris (Patrick), *en passant par trois couples extraordinaires* : Adrian et Cat (admirable Conil), Selve et Line (Marie et Joseph), Antoine et Jeanne (Mosconi). D'amour fou ou de haine, ce sont des romans marqués par la mort, comme si n'existait plus d'autre issue.

Une nouvelle collection est née chez Christian Bourgois 10/18. « La poisse » – c'est son nom – veut redécouvrir les paumés du roman noir français, ceux qui n'ont pas eu les honneurs de l'écurie Duhamel et qui ont dû se résigner au polar alimentaire, trimards de la ligne, rivés à leur machine comme à un boulet. André Héléna était de ceux-là et débute la série avec un titre-emblème, *Le Bon Dieu s'en fout*. Crachin, vent *aigre, fumées d'usine, braquages minables*, Bat d'Af, Cayenne et, pour finir, la mort sous un porche d'hôtel, dénoncé par « quelque salope ». Le noir absolu... (*Le Bon Dieu s'en fout, J'aurai la peau de Salvador, les Clients du Central-Hôtel*, de André Héléna, 10/18).

Quant aux Presses de la Cité elles publient un passionnant document. Un an durant, Thomas L. Adcock a suivi les flics du 19ᵉ district new-yorkais. Cambriolages, viols, trafic de *drogue, font leur ordinaire quotidien. Tout, nous* assure-t-on, est vrai de ce qui est rapporté dans ce style heurté, mais efficace, propre aux enquêtes à l'américaine. Sans doute. Mais il arrive *que* la fiction *phagocyte la réalité*. Sur ce *19ᵉ district* planent obstinément les ombres de Steve Carella et des flics du 87ᵉ, le commissariat mythique créé par Ed McBain... (*19ᵉ district*, de Thomas L. Adcock, Presses de la Cité, 85 F.)

∴

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

● Le numéro un d'un nouveau bulletin, *les Crimes du trimestre*, publié par la Bibliothèque *de littérature policière* (BILIPO), 74-76, rue Mouffetard, 75005 Paris, vient de paraître (30 francs le numéro, 4 numéros par an). La BILIPO, institution unique en son genre en France, est ouverte depuis septembre 1984 et possède un fonds exceptionnel, hérité du dépôt légal, de 18 000 volumes policiers. Ouvert au public (accueil sympathique !) le mercredi de 14 heures à 19 heures et le samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

● Le Prix du roman policier de FR 3 Normandie – qui avait couronné l'an passé l'excellent *le Dernier des grands romantiques*, de *Joseph Périgot (Néo-Oswald)* – *a été décerné*, mardi dernier, à Christian Cottard pour sa nouvelle *l'Enlèvement*. Elle sera publiée dans notre supplément *le Monde aujourd'hui* daté 16-17 février.

BERTRAND AUDUSSE.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

La Bible du Tibet bouddhiste

Une parole inspirée d'un ascète du XIe siècle où passe le souffle des grands espaces himalayens

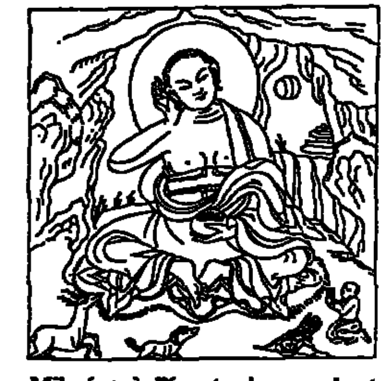
Des infinis de plateaux gris, de cimes et de vallées vertigineuses, des montagnes immaculées et des grottes de lumière dans lesquelles des anachorètes méditent nus en plein hiver sans autre feu que le *toumo*, cette ardeur intérieure engendrée par la prière intense, voilà les lieux, les saisons, les habitants, voilà le Tibet des *Cent Mille Chants* de Milarépa. Recueillis dès le onzième siècle, date où vécut l'ascète, puis transmis, repris par ses disciples, ces chants ont constitué jusqu'à nos jours la mémoire et la Bible du Tibet bouddhiste. Aussi leur parution récente en français est-elle un événement, aussi important que si l'on découvrait les *Fioretti* de saint François d'Assise ! Il ne s'agit d'ailleurs ici que des 22 premiers chapitres, l'ensemble devant comprendre encore deux tomes. La traduction, très proche de l'original, mais écrite dans une langue sans hermétisme, éclairée par de nombreuses notes, a restitué la métrique originale à travers des vers libres, rythmés intuitivement, et qui se lisent comme des hymnes.

L'arc-en-ciel, le brouillard, [les brumes du matin
Qui de l'espace même se sont [levés
Dans l'espace même se [dissolvent.
Le ruisseau, la vague, [l'écume
Qui de l'océan même ont [jailli
Dans l'océan même se [dissolvent...

Yogi sans opinions, vagabond nu

Mais qui était Milarépa ? Dans l'un de ses chants, il se définit « *yogi sans opinions, renonçant sans vivres, mendiant sans possession, vagabond nu* ». Mais sa vie fut bien plus que cela. Milarépa vécut à un moment charnière de l'histoire du Tibet, quand ce pays — grâce à Milarépa justement et à son maître le lama Marpa — abandonne la vieille religion indigène pour adopter l'enseignement du Bouddha, sous la forme du tantrisme. Magicien, moine, puis mendiant et ermite errant, vivant de solitude en solitude, de grotte en grotte dans l'Himalaya en s'imposant des ascèses effrayantes, Milarépa passe au Tibet pour le seul être humain à avoir pu, dans le cours d'une seule existence, accéder à l'état d'Eveillé, à être devenu un Bouddha vivant.

Et de fait, quelle vie, quelle énergie, quelle jouvence en ces chants ! Car Milarépa enseignait en chantant, répondait en chantant aux questions des disciples ou des auditeurs de rencontre comme aux accusations de ses détracteurs. Chant d'incantations quelquefois, mais surtout d'enseignements, de conseils, de conduite, maniant symboles et paraboles avec une maîtrise inouïe, maniant aussi les mots et les images si somptueusement que bien des auditeurs pleuraient en l'écoutant ! Voilà Milarépa : un embraseur d'Eveil au pays des glaciers, un mendiant faiseur de prodiges, un ascète poète chantant « *les crevasses irisées de ses errances.* »



Milarépa à l'écoute de son chant (bois gravé tibétain).

Et les prodiges abondent à chaque page en ces hauteurs où tout paraît possible. Quand Milarépa est en méditation, les pigeons viennent le visiter dans sa grotte pour s'incliner devant son sacrifice, et si d'aventure des disciples inquiets gravissent les flancs d'une montagne pour rechercher l'ascète isolé dans l'hiver, ils rencontreront un léopard des neiges qui n'est autre... que Milarépa lui-même venu au-devant d'eux !

« *Car un yogi qui obtient la complète liberté de l'esprit et des souffles est capable d'exhiber des mirages qui suggèrent la forme désirée.* »

Les Trois Joyaux

S'isoler du monde ne veut pas du tout dire renier le monde. Dans les chants de Milarépa, la nature est sans cesse présente, cette nature himalayenne éprouvante et grandiose, et la vie animale, florale, la vie en tous ses états de conscience :

« *J'observe les oiseaux d'eau [osciller du col*
Sur les berges de l'étang,
Les abeilles bourdonner
Sur les lotus diaphanes et [odorants.
Je regarde les singes à face [noire exécuter
Leurs acrobaties au sommet des peupliers scintillants,
Les pâtres qui gardent le [cheptel
En lançant le chant modulé [du pipeau... »

On comprend qu'à l'écoute de ces chants les Tibétains aient eu le sentiment de trouver, de retrouver tout leur pays, incarné, modulé, transfiguré par la conscience et par les mots d'un homme déjà à l'orée du divin. Milarépa installa et perpétua particulièrement, entre toutes les voies du bouddhisme du Grand Véhicule, celle qu'on nomme les Trois Joyaux — l'Eveillé, le Bouddha ; la Loi, le Dharma ; et la Sangha, assemblée de ceux qui observent la loi. C'est une voie toujours vivante, car on la pratique et on la chante encore dans les monastères du Népal, du Bhouthan où se sont réfugiés les lamas tibétains ; on chante toujours la liturgie et les chants de Milarépa...

Ajoutons que ceux qui nous sont donnés à lire avec ce livre ne sont, selon la tradition, qu'une très faible partie de tous ceux que Milarépa inventa. Les autres, la plus grande partie, sont gardés par les Dakini, êtres féminins de nature aérienne, et par les Nagas, divinités du sous-sol. Ceux-là, par leur beauté, ont échappé au monde humain. Mais il nous reste tous ceux qui figurent en ce livre, chants des montagnes enneigées, chants des sources argentées, chants de la forteresse indestructible, tous ceux qui bruissent entre ces pages comme les cent mille abeilles d'une ruche de lumière.

JACQUES LACARRIÈRE.

★ **CENT MILLE CHANTS, de Milarépa, traduits du tibétain et annoté par Marie-José Lamothe. Fayard, collection « L'espace intérieur », 290 p., 95 F.**

Voir chez le même éditeur, dans la même collection, *Milarépa, ses méfaits, ses épreuves, son illumination.* Traduit du tibétain par Jacques Bacot.

David Payne le Tao et le Dow (Jones)

Par un nouveau venu dans la littérature américaine, le roman le plus surprenant de ces temps derniers.

Le Dragon et le Tigre est, sans conteste, un livre très singulier. Son auteur, David Payne, a trente ans. Il n'a jamais mis les pieds en Chine, mais il l'invente admirablement. Il a étudié le taoïsme à l'université, mais il en parle comme un maître. Il a surtout le don de faire vivre une foule de personnages, aussi attachants les uns que les autres. Il fait surgir les lieux les plus divers, depuis un monastère du Szu-ch'uan jusqu'à la Bourse de New-York, ou Chinatown. C'est un livre fleuve aussi bien qu'un livre labyrinthe.

Ce roman d'une densité surprenante requiert différents stades de lecture. Il est d'abord une fiction. Il introduit ensuite à une réflexion. Il propose enfin une analyse. Il est évident que la génération des années 1960-1970 fut très attirée par les doctrines extrêmes-orientales. Les divers mouvements des jeunes d'alors et la littérature qui s'ensuivit en témoignent avec éloquence. Il se produisit ensuite un retournement en faveur des puissances de l'argent. Ici et là, il n'est question que du bonheur. Si, d'un côté, existe le Tao, c'est-à-dire le principe d'où tout provient et auquel, par l'application du non-agir, il importe de revenir ; de l'autre, s'impose le « Dow », autrement dit le Dow Jones Industrial Average (1). Dès lors chez Payne, les hexagrammes de l'empereur mythique Fo-Hi, soit le livre de la divination ou des destinées, le *Yi-King*, trouvent pour homologue le tableau des cotations en Bourse. Un personnage de David Payne dira : « *Exactement comme le Dow est omniscient, c'est-à-dire qu'il reflète un ensemble de paramètres qui dépassent le cadre étroit de la finance, le* Yi-King *englobe tout, la totalité de l'histoire du monde.* »

Le héros de David Payne se nomme Sun I. Il a passé son enfance et son adolescence dans un monastère taoïste. Lorsqu'il atteint l'âge de vingt et un ans, il reçoit la visite de son oncle Hsiao. Celui-ci lui révèle les mystères de sa naissance. Sa mère était chinoise. Elle lui lègue une robe où sont brodées les clefs du monde. Son père, Eddie Love, était un pilote de la fameuse escadrille des Tigres. Mais il était également l'héritier d'une des fortunes les plus fameuses d'Amérique. Du coup, Sun I, le taoïste, va partir à la recherche de ce père, c'est-à-dire vers l'exploration du « Dow ». Des frontières de l'Himalaya au temple sacro-saint de Wall Street, voilà l'itinéraire.

Un jeu

David Payne ne dissimule rien. L'emblème de Sun I est le Singe. C'est avouer que *le Dragon et le Tigre* est également le jeu d'un livre répétant et renouvelant un autre livre : dans le cas présent, il s'agit du célèbre classique chinois qui a pour titre *Si Yeou Ki* (ou *le Voyage en Occident*) de Wou Tch'eng Ngen, longtemps revendiqué par les taoïstes. Mais c'est indiquer aussitôt la dimension profondément « humoristique » que David Payne a introduite dans son ouvrage, et qui ne cesse de nous enchanter d'un bout à l'autre. C'est, enfin, souligner le caractère essentiellement picaresque du roman. *Le Dragon et le Tigre* est une fiction qui ne cesse de rebondir, mais la succession des événements qu'elle propose au lecteur recouvre l'examen successif de diverses couches sociales ou intellectuelles. Sun I va traverser le christianisme, grâce au Père Riley ; son désopilant ami le boursicotier, Kahn lui fera connaître le judaïsme ; les sectes suivront. Et tout cela jusqu'à la fin incertaine du livre : le retour vers « *l'océan primordial, le Tao* ».

Picaresque et symbolique

Picaresque pour notre plus grand plaisir, *le Dragon et le Tigre* est également symbolique avec gravité. Lorsque Sun I (qui peut se traduire par *Soleil Je*) visite Trinity Church, il examine les vitraux et les fresques qui content la vie de Jésus. Ce qui le frappe, ce sont les mots du Christ ressuscité : *Noli me tangere*. Cette intangibilité rejoint dès lors celles du Tao et du Dow.

Il ne faut pas dévoiler les derniers épisodes du roman, mais abandonner le lecteur à ses surprises. Sun I, mêlé à une OPA meurtrière sur une firme qui a pour nom (symbolisme, toujours) American Power and Light, vivra son dernier combat. Avant quoi ? Le livre se referme en cet instant précis.

On se souvient de l'effet que suscitèrent les premières publications de John Barth. Nous assistons, avec *le Dragon et le Tigre*, à quelque chose de semblable. David Payne a reçu, pour son roman, le Houghton Mifflin Literary Fellowship. C'est justice.

HUBERT JUIN.

★ **LE DRAGON ET LE TIGRE, de David Payne, traduit de l'américain par Brice Matthieussent. Presses de la Renaissance, 744 p., 120 F.**

(1) Indice de la Bourse de New-York. Prononcer « Daho ».

Dezsö Kosztolanyi, satiriste hongrois

LE Traducteur cleptomane et autres histoires, de Dezsö Kosztolanyi. *L'Œil-de-mer*, nouvelles de Désiré Kosztolanyi... Qu'on ne s'y trompe pas ! Dezsö-Désiré, c'est le même auteur, et les deux volumes — publiés chez deux éditeurs différents — présentent chacun un choix de nouvelles pas forcément différentes, tirées du même recueil (intitulé *Kornèl Esti* et publié en 1933 à Budapest).

Ces incohérences tiennent à des raisons extra-littéraires. M. François Mitterrand n'avait-il pas promis, lors de son voyage à Budapest, que la France éditerait vingt titres hongrois par an ?... Alors, *Kornèl Esti* a fait des petits... sans, toutefois, être publié intégralement. Pourtant, il ne faudrait surtout pas en tenir rigueur à Kosztolanyi, cet humoriste pessimiste et mordant. Ces mésaventures sont indépendantes de sa volonté ; il aurait pu, là-dessus, écrire une nouvelle ! Nous allons enfin pouvoir découvrir, après Gyula Krudy (1), un des principaux représentants de la littérature hongroise du vingtième siècle.

Né le 29 mars 1885 dans une ancienne province de l'Empire austro-hongrois aujourd'hui située en Yougoslavie, Dezsö Kosztolanyi attire l'attention comme poète lyrique avant de se tourner vers le roman, sans renoncer à la poésie : entre 1922 et 1926, il publie quatre romans : *Néron le poète sanglant*, admiré par Thomas Mann, *l'Alouette, le Cerf-volant d'or* et *Absolve Domine*, où une jeune bonne se révolte contre ses maîtres et les assassine (2). A partir de 1925 — dix ans avant sa mort — Kosztolanyi va s'inventer un personnage, Kornèl Esti, héros ou narrateur d'une quarantaine de nouvelles dont il est le seul lien.

Pilier de café qui raconte bien les histoires, badaud infatigable, noctambule, voyageur toujours prêt à sauter dans un train ou un avion, Kornèl Esti est le double, l'*alter ego* cynique, goguenard et bohème de l'écrivain. « *Sans aucun doute, il est le type idéal de cette personnalité indépendante, libre de toute entrave, tant sociale que familiale, qui a toujours fasciné Kosztolanyi*, écrit dans une postface Peter Adam.

Mais il est le représentant typique aussi d'une protestation contre un monde devenu trop prosaïque. » Ce que confirme Jean-Luc Moreau dans sa préface à *l'Œil-de-mer* ; il note qu'Esti veut dire « *du soir* » : « *Masque d'avant la nuit mais aussi jumeau nocturne, un brin satanique, un tantinet pervers, assez curieux de l'insecte humain pour gifler un inconnu sans autre raison que d'observer ses réactions, Kornèl Esti — Cornelius Vesper — joue-t-il vraiment, comme Mr Hyde avec le Dr Jekyll, à cache-cache avec Kosztolanyi ?* »

Dezsö Kosztolanyi (1885-1936) : un sceptique professionnel.

Croquis de l'entre-deux-guerres

Au-delà du « double » de substitution, le personnage de Kornèl Esti est un moyen de représenter, de refléter la réalité sans prendre parti, en tenant compte de tous les points de vue : la distanciation d'un observateur privilégié, perspicace et paradoxal.

Dans un style sarcastique, nerveux, d'une drôlerie toujours grinçante, Esti-Kosztolanyi, ce sceptique professionnel, préfigure le monde de l'absurde en une suite de vignettes qui ne concluent jamais pour vous, qui ne dénouent jamais une situation, mais qui, soudain, vous laissent choir, vous abandonnent à vos réflexions. A travers elle, c'est toute une vision de la Hongrie de l'entre-deux-guerres qui apparaît. « *Morceau, petit morceau,* écrit-il dans un poème, *parle à la place de la vie entière, parle à la place de l'univers entier.* »

Kosztolanyi croque toute une société : la ville dont tous les habitants disent ce qu'ils pensent — la meilleure revue littéraire s'y appelle *L'Ennui !*, — qui est encore plus insupportable que le monde de nos mensonges *(la Ville franche)* ; le manuscrit de 1 308 pages qui se couvre de poussière et que le lecteur n'a pas le courage d'ouvrir *(le Manuscrit)* ; le contrôleur du wagon-lit bulgare qui fait de longues confidences à un voyageur ne parlant pas sa langue, lequel ressent que quelque chose de profond s'échange au-delà des mots *(le Contrôleur bulgare)* ; le père qui se sentira inconsciemment coupable de la mort de son fils *(Baignade)* ; Kornèl Esti, avec 11 francs suisses dans un luxueux restaurant de Zurich, qui commande un plat dont le prix n'est pas inscrit au menu *(l'Omelette à la Woburn)* ; le poète qui a perdu les illusions de sa jeunesse *(Oui ou non)* ; le traducteur qui prend son petit pourcentage sur les valeurs citées dans les textes qu'il traduit (1 579 251 livres sterling, 177 bagues en or, 947 colliers de perles, etc.) — mais où les met-il, ces biens mobiliers et immobiliers qui n'existent que sur le papier *(le Traducteur cleptomane)* ?

On savourera aussi la folle nuit de Bandi Cseregdi, le copain d'école d'Esti, qui — comme l'auteur — vient étudier à Paris. Et Paris, qui pour lui « *sent le beurre fondu* », ne lui plaît pas.

« *Les déceptions se succédaient. A Paris, les hommes se promènent débraillés, avec des vêtements usés ; les agents de police n'ont pas de casque ; il est impossible de trouver les boîtes aux lettres dissimulées dans les réverbères ; les cigarettes, les Maryland, ont un goût de paille ; les trottoirs sont malpropres, la Seine aussi est sale et toute petite, bien plus petite que le Danube.* » Voilà Paris vu par un Hongrois... en 1910, en un temps où l'Europe n'existait pas administrativement, mais était une réalité.

Il faut lire Dezsö Kosztolanyi, auteur à succès oublié. Un humour qui ne vieillit pas.

NICOLE ZAND.

★ **LE TRADUCTEUR CLEPTOMANE ET AUTRES HISTOIRES. Traduit du hongrois par Maurice Regnaut et Peter Adam. Alinéa, 140 p., 58 F.**

★ **L'ŒIL-DE-MER, NOUVELLES. Traduit par les membres de l'Atelier franco-hongrois de traduction littéraire, que dirige Jean-Luc Moreau. Presses orientalistes de France, 216 p., 95 F.**

(1) Recommandons encore une fois l'excellent *N.N.* de Krudy, paru à L'Harmattan (voir « le Monde des livres » du 22 novembre 1985).

(2) *Absolve Domine* et *Néron* ont paru aux Editions Sorlot.

AÉRONAUTIQUE

SIKORSKY CONTRE UN CONSORTIUM EUROPÉEN

Westland a choisi la solution américaine

De notre correspondant

Londres. – Après trois mois d'une incroyable bataille aux multiples aspects, industriel, financier, politique, voire diplomatique, le sort du constructeur britannique d'hélicoptères Westland paraît scellé. A une majorité de 67,8 % des voix, l'assemblée générale des actionnaires s'est finalement prononcée, mercredi 12 février, pour une prise de participation de Westland (à 30 %) par la compagnie américaine Sikorsky, associée au groupe italien Fiat. Les partisans du consortium européen, qui tentaient de s'opposer à cette solution, ont perdu la partie.

« Westland, c'est une firme qui construit des hélicoptères, qui emploie près de 11 000 personnes et qui jusqu'à maintenant, faute de nouveaux modèles, et à court de commandes, risquait d'être placée sous administration judiciaire. » Venu à la porte de la salle où avait lieu à Londres la réunion décisive pour manifester, comme nombre de ses collègues, en faveur de la formule de *« sauvetage »* offerte par Sikorsky, un employé de la société britannique à jugé bon de faire ce rappel sur le mode ironique. La précision n'était peut-être pas inutile. En effet, on aurait presque fini par oublier quelle était l'origine de cette « affaire Westland », qui a mis en lumière les difficultés de l'industrie britannique, semé l'émoi dans les milieux boursiers, relancé le débat sur la place de la Grande-Bretagne entre l'Europe et les Etats-Unis et qui a surtout ébranlé le gouvernement de Mme Thatcher, provoquant la démission de deux ministres et affaiblissant considérablement la position du chef du gouvernement.

Dès lundi, les chances du consortium européen (1) semblaient très compromises. Les représentants de ce groupe avaient proposé de racheter au prix fort 20 % du capital de la société en s'adressant aux petits porteurs, qui jusqu'alors n'avaient pu profiter des surenchères successives auxquelles s'étaient livrés les partisans de Sikorsky et ceux du consortium auprès des grandes institutions financières. Mais les particuliers n'ont pas répondu à l'appel. Dès lors, il était presque impossible de renouveler mercredi le « coup » réussi un mois plus tôt à la précédente assemblée, où les tenants du consortium avaient bloqué, avec un tiers des voix, la solution Sikorsky. Cette fois, une majorité simple et non plus des trois quarts suffisait à l'adoption de la proposition américaine.

Six actionnaires anonymes

Mardi soir, le consortium a subi un nouveau revers en apprenant que six mystérieux acquéreurs, opérant par l'intermédiaire de banques suisses, avaient le contrôle de 20 % des actions. A voir la déconvenue de M. Michael Heseltine, ancien ministre de la défense obligé de quitter le gouvernement pour avoir défendu l'option européenne, on avait compris qu'en dépit de leur anonymat les nouveaux actionnaires agiraient au profit de Sikorsky. La victoire était acquise pour le géant américain et la direction de Westland, qui, depuis le début refusait catégoriquement de considérer l'offre des Européens, présentant pourtant des avantages assez semblables sur le papier.

Aussitôt après la réunion, M. Bill Paul, vice-président de Sikorsky, évidemment très satisfait, a remercié le personnel de Westland, qui, presque unanimement, s'était rangé à l'avis de la direction (2). Puis il a ajouté : *« Maintenant nous allons enfin pouvoir nous consacrer à la remise sur pied de l'entreprise. »*

Des licenciements

L'affaire Westland est-elle terminée ? Pas encore. Des investigations *devraient être menées à la Bourse* sur la régularité de l'opération de dernière heure à laquelle se sont livrés les six nouveaux actionnaires anonymes dont l'intervention a été déterminante. Mais de l'avis des experts de la City, il sera difficile d'établir des preuves formelles. Les constructeurs européens vont-ils mettre à exécution leur menace de boycottage, c'est-à-dire mettre un terme à leur collaboration avec Westland ?

Quelle sera la réaction de l'opinion britannique si, comme cela est très probable, la direction de Westland procède bientôt à de nombreuses suppressions d'emplois ? On a remarqué mercredi que, interrogé sur la possibilité d'éviter une telle situation, M. Paul s'est contenté de dire : *« Je l'espère... »* Même réponse évasive du représentant de Sikorsky à propos de l'avenir commercial de Blackhawk, l'hélicoptère que la société américaine offre à Westland de construire sous licence. C'est le principal élément de la solution établie par Sikorsky. Or les livraisons du Blackhawk, commandé à des centaines d'exemplaires par l'armée américaine, sont déjà en grande partie assurées. D'autre part, le succès à l'exportation de cet hélicoptère coûteux, qui n'est plus nouveau, est très limité : pas plus d'une *quarantaine d'exemplaires vendus* hors des Etats-Unis. L'armée britannique n'est apparemment pas intéressée. On ne voit guère, pour le moment, quel pourrait être le marché d'une version Westland de cet engin.

Ainsi que le faisait remarquer M. Alan Bristow, l'un des principaux actionnaires, fervent avocat du consortium, *« les pro-Européens ont subi une défaite, mais cela ne veut pas dire que les partisans de Sikorsky auront eu raison... »*

F. C.

(1) British Aerospace et General Electric Company (Grande-Bretagne), l'Aérospatiale (France), Agusta (Italie) et Messerschmitt-Bolkow-Blöhm (RFA).

(2) Sikorsky-Fiat offrait une injection de capital de 74 millions de livres et 2 millions d'heures de travail sur cinq ans. Le consortium européen proposait 75 millions de livres et 1,8 million d'heures de travail sur trois ans.

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Les généraux Bardon et Blesbois reçoivent leur quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Paul Quilès, le conseil des ministres du mercredi 12 février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** – Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Yves Bardon et Michel Blesbois.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Jean-Marie Moreau et Jacques Codet ; général de brigade, les colonels Pierre Godon (nommé commandant de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris) et Raoul Forcin ; commissaire général de brigade, le commissaire colonel Paul Gantois.

Sont nommés : commandant et directeur du génie de la 1re région militaire, le général de brigade Michel Couture ; commandant la *52e division militaire territoriale,* le général de brigade Henri Fourcade ; directeur de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le général de brigade Jean-Claude Delissnyder.

● ***Marine.*** – *Est nommé* directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, de l'enseignement militaire supérieur et du Centre des hautes études militaires, le vice-amiral d'escadre René Hugues.

● **Armement.** – Sont nommés : inspecteur général de l'armement, l'ingénieur général de première classe Jean-Pierre Barbery ; directeur des constructions navales, l'ingénieur général de première classe Henri Cazaban ; directeur des constructions et armes navales de Cherbourg, l'ingénieur général de deuxième classe Dominique Castellan.

● **Contrôle général des armées.** – Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur en chef Jacques Perget.

● **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général Michel Darmandieu ; médecin général, le médecin en chef Christian Pasquier.

Est nommé directeur du centre de recherches du service de santé des armées, le médecin général Robert Fontanges.

● ***Gendarmerie nationale.*** – Est promu général de brigade, le colonel Michel Drouard.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Françoise JUVET
et Jean-Daniel SCHLAEPFER,
ont *la joie d'annoncer la naissance de*

Nathanaël.

24, Cardinal-Mermillod,
1227 Carouge (Suisse).

Décès

– M. Jean-Gustave Baunard,
son époux,
M. et Mme Bieter Tews,
Mlles Petra et Kerstin Tews,
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que les familles Pigeot, Woydt, Baunard, Lefebvre, Collet et Raynaud, ses sœurs, belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
ont *la douleur de faire part du décès de*

Elizabeth BAUNARD,
née Höttinger,

survenu à Strasbourg le 12 février 1986, à l'hôpital de Hautepierre.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 18 février, à 10 h 30, en la paroisse de la Sainte-Trinité (Strasbourg-Esplanade).
L'incinération aura lieu ultérieurement dans la plus stricte intimité.

10, rue de Stockholm,
67000 Strasbourg.

– Mme Maurice Bourdon,
Mme René Bourdon,
M. et Mme Aumonier
et leurs enfants,
Le général et Mme Cullieyrier
et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice BOURDON,

survenu le 6 février 1986 en son domicile.

Selon la volonté du défunt, la cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 12 février, dans la plus stricte intimité familiale, suivie de l'incinération.
Cet avis tient lieu de faire-part.

6, avenue de Villeneuve-l'Etang,
78000 Versailles.

– Mlle Sylvie Crussard
et Fanion,
Mme Isabelle Madesclaire,
Timothée et Zoé,
M. et Mme Charles Crussard,
Mme Suzanne d'Argueuves,
ont le chagrin de faire part du décès de

Jean CRUSSARD,
ingénieur général
des ponts et chaussées

survenu le 11 février, dans la paix.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 14 février à 13 h 45, en l'église des Billiettes, 22, rue des Archives.

Sa famille et ses amis communieront avec lui dans le *Prélude* de Bach, *no 22* en si bémol mineur du *Clavecin bien Tempéré* vol. 1.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– M. et Mme Georges Besson,
M. et Mme Jacques Le Floch,
Mme Pierre Le Floch
et M. Jean-Pierre Le Floch,
Le colonel (CR) et Mme Alain Le Floch,
Le commissaire-colonel
et Mme Dominique Le Floch,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Yves LE FLOCH,
née Mathilde Rozier,

dans sa quatre-vingt-sixième année, le 11 février 1986.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 17 février à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mlle Françoise Masson,
M. et Mme Claude Creusot
et leur fils,
M. et Mme René de la Burgade
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MASSON,
inspecteur général des bibliothèques,
officier de la Légion d'honneur.

Ses obsèques ont eu lieu à Pau le lundi 10 février 1986.

– Le conseil d'administration, les anciens élèves, la direction, les professeurs et le personnel de l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers, du CERCA et du SEARA,
ont la douleur de faire part du décès du

Révérend Père
Hubert de MONTBRON (S.J.),
directeur de l'ESA de 1949 à 1957,

survenu à Nantes, le 11 février 1986, à l'âge de soixante-quinze ans.
Ses obsèques auront lieu à Nantes, 9, rue Dugommier, le samedi 15 février à 13 h 45.

– Mme Jean-Marie Pellet,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie PELLET,

survenu à Paris, le 10 février 1986, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 17 février, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du *Président-Mithouard, Paris-7e, suivie de* l'inhumation au cimetière de Cusset à Villeurbanne-Lyon, le mardi 18 février, vers 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
Dons à l'Institut de recherche pour le cancer.

15, rue des Saunières,
21000 Dijon.

– Mme André Reignier,
M. et Mme Yvon Reignier,
Eric et Nathalie,
Le docteur et Mme Alain Reignier,
Sabine et Vincent,
M. et Mme Michel Reignier,
Stéphanie et Mathilde,
M. Jean-Louis Reignier
et Mme Marine Reignier de Bonnet,
et Delphine,
M. et Mme Albert Gortais
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques Reignier
et leurs enfants,
M. et Mme André-Pierre Reignier
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean-Claude Reignier
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Reignier
et leurs enfants,
Mme Marcelle Castelli,

Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André-Jules REIGNIER,

ancien directeur général
de l'Organisation CODEC-UNA,
ancien membre
du Conseil économique et social,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 11 février 1986, dans sa soixante-dix-huitième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le vendredi 14 février 1986, en l'église Saint-Etienne-l'Allier (Eure), à 16 h 30.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Augustin, Paris-8e, le mercredi *19 février 1986, à 9 heures.*

– Mme Sol Lasry,
veuve Ruimy,
Mme Marguerite Ruimy,
veuve Corcos et ses enfants,
M. et Mme Elie Ruimy,
et leurs enfants,
M. et Mme Léo Vandromme,
M. et Mme Pierre Rondeau
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Bettignies,
Les familles, parents et alliés,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle subie par le décès de

M. Joseph RUIMY,

leur fils, frère, oncle, cousin, allié.
L'enterrement aura lieu au cimetière parisien de Pantin, le vendredi 14 février, à 10 h 45.

Remerciements

– Levallois-Perret. Paris.

Mme Jacques Barcet
et ses enfants,
Mme Henri Barcet,
Le conseil d'administration,
Les cadres,
Le personnel de la société CRAIT,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie par leur présence, leurs messages et envois de fleurs lors du décès de

M. Jacques BARCET.

– La famille de

Waldeck L'HUILLIER

tient à remercier chaleureusement les personnes qui lui ont manifesté leur sympathie au moment de son décès.
Elle a été très sensible aux manifestations de l'hommage particulièrement émouvant qui lui a été rendu par la municipalité de Gennevilliers, les diverses organisations, les collaborateurs, tous les habitants de la ville qu'il a tant aimée et ses amis et camarades, lors d'obsèques qui ont signifié la place qu'occupe Waldeck L'Huillier dans la mémoire collective.
Les innombrables témoignages de sympathie adressés à Marie-Louise L'Huillier en ce moment si douloureux ne lui permettent pas de répondre personnellement à tous ceux qui ont témoigné de leur tristesse et de la profonde estime dans laquelle ils tenaient son si cher compagnon de tant de luttes.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-VIII, mercredi 19 février, à 14 heures, salle G 201, M. Pierre Encreve : « Variation et structure, études de phonologie et de pragmatique sociolinguistiques. »

Bienfaisance

– Aux Philippines, en Haïti, les enfants sont les premiers à souffrir des événements. Or c'est précisément dans ces deux pays qu'une association, Accueil et Vie, s'efforce depuis plusieurs années de secourir ceux qui végètent *dans le plus complet dénuement, par la* création ou le soutien de crèches, dispensaires, orphelinats, par l'aide aux familles en détresse, et, en dernier recours, par l'adoption en France. Il s'agit d'actions ponctuelles et efficaces, car personnalisées et contrôlées de bout en bout. Il y a plus que jamais urgence. Toute aide sera la bienvenue.
Accueil et Vie, 12, rue de Berri, 75008 Paris. Tél. : 16 (1) 43-59-92-56 et 45-62-82-21. Adresser les dons à Accueil et Vie. Crédit lyonnais AG 432, 123, boulevard Haussmann, 75008 Paris, compte AEV-ASP no 7247 D.

culture

Réouverture du théâtre de Jacques Copeau

PROGRAMME du 20 Mars au 2 Avril 1922
Métro : *Saint-Sulpice* — Nord-Sud : *Sèvres-Croix-Rouge* — *Téléphone :* Saxe 64-69
21, Rue du Vieux-Colombier, PARIS (VI°)
La Location est ouverte 14 jours à l'avance à compter du Lundi
Tous les Vendredis, à 17 h. 30
Jacques COPEAU donne au Vieux-Colombier son COURS PUBLIC sur les œuvres du répertoire
Actuellement : *LA NUIT DES ROIS — BÉRÉNICE*

(Suite de la première page.)

« Nous pensons intaller des gradins amovibles, sans grande sophistication, ajoute Patrick Bouchain. *Les élèves de l'école, en guise de travaux pratiques, pourraient inventer eux-mêmes leur dispositif scénique. Les plus gros travaux concernent l'acoustique, la modernisation de l'éclairage. C'est un bon lieu pour une école, de plus, au- dessus du théâtre existe une salle avec un éclairage zénithal, pour le dessin, l'expression corporelle, et la restauration se fera dans l'esprit de Copeau : très simple. »*

Pour visiter le lieu – la situation semblant fort complexe du côté du ministère – il fallait donc soit faire du charme au gardien, qui, dit-on, ressemble à Charles Dullin, soit faire appel à l'actuel propriétaire, et directeur du Vieux-Colombier, seul possesseur des clefs à ce jour. Le théâtre est, bien sûr, un peu fatigué : rouges passés, moquettes usées. Mais la salle, avec sa voûte en forme de coque de bateau renversée, reste magique : face au plateau, recouvert d'un drap noir, les fauteuils sont sagement alignés, environ 350 places. On peut grimper vers les cintres sans risquer de se tordre le cou.

Sous la scène, quelques marches, un panneau : « Ecole ». Des comédiens répètent. Çà et là, des meubles, des tableaux. A l'étage, une très belle salle entourée de verrières, où, paraît-il, plus d'un locataire a rêvé d'installer un « loft ». Au rez-de-chaussée s'ouvre encore, sur la cour, une autre salle, blanche, dans laquelle sommeillent quelques pianos. Le Vieux-Colombier, s'il n'a plus le lustre de ses jeunes années, n'a rien d'un navire à la dérive, saccagé, abandonné.

Quand Jacques Copeau, en octobre 1913 – il a trente-quatre ans – ouvre son théâtre sur cette rive gauche très éloignée du théâtre commercial qu'il haïssait, il remplace les voyantes dorures par de sobres panneaux, et le nom d'Athénée-Saint-Germain par celui du Vieux-Colombier. Au-dessus de la porte, il accroche son emblème, deux colombes, copie d'une dalle de San-Miniato de Florence.

Dans son manifeste, Copeau pose les principes d'une rénovation dramatique : que le théâtre *« cesse d'être une exploitation pour redevenir une solennité ».* Marie-Hélène Dasté, sa fille – elle avait à l'époque onze-douze ans – se souvient. Sur scène, aux côtés de son père : Charles Dullin, Louis Jouvet. Dans le trou du souffleur : Georges Duhamel (en 1920, pour la réouverture, Marcel Achard tiendra cette position stratégique...). On jouait deux pièces : *l'Amour médecin* et *Une femme tuée par la douceur,* de Heywood.

« Nous, les enfants, raconte Marie-Hélène Dasté, *n'avions eu le droit d'assister qu'à la pièce de Molière. Mon père, jusqu'à cet âge, nous a tenus à l'écart de l'enseignement traditionnel : il voulait préserver en nous un climat d'enfance non contrariée, dans lequel il voyait vraiment l'embryon de toute vocation dramatique. La formation du comédien l'a hanté, toute sa vie. Il y a eu un début d'école dès la première saison du Vieux-Colombier, même si l'école n'a vraiment été ouverte qu'en 1920, de retour d'Amérique. Ses idées, ses recherches sur le masque, le mime, la commedia dell'arte, l'expression corporelle ont fait leur chemin depuis, et elles semblent aller de soi. Mais la graine était là, dans cette école. Quant à la salle du Vieux-Colombier, elle était assez ingrate, étroite, comme un boyau. Copeau et Jouvet l'appelaient « cette sale boîte », avec beaucoup de tendresse. Il n'y avait pas de dégagement, on se heurtait aux murs. »*

Le plus beau souvenir de Marie-Hélène Dasté ? Peut-être son père interprétant, en décembre 1920 : *les Fourberies de Scapin,* dans le dispositif scénique fixe légendaire, conçu avec Louis Jouvet, détruit depuis. *« Cette troupe avait une telle unité, une telle cohésion. Si le projet d'école peut se réaliser au Vieux-Colombier, je trouve ça merveilleux. Mais je ne suis pas du tout fétichiste. Et, pour moi, la maison de Pernand-Vergelesses, en Bourgogne, est un peu l'arche de Noé, où l'esprit du Vieux-Colombier s'est réfugié, après le départ de Paris, en 1924. »*

Artaud, Adamov et jazz au sous-sol

C'est là aussi que se trouve la bibliothèque de Jacques Copeau, ses notes, que Marie-Hélène Dasté rassemble et publie peu à peu, depuis 1974, aux Editions Gallimard, sous le nom de *« Registres du Vieux-Colombier ».* Les *Appels, Molière,* puis la première saison à Paris, la tournée aux Etats-Unis.

Copeau parti en Bourgogne, avec ses « copiaux » – il ne reviendra qu'une fois en 1931, pour présenter la Compagnie des Quinze de Michel Saint-Denis – le Vieux-Colombier devient bientôt un cinéma. Entre-temps, Gaston Baty aura signé quelques décors. Boris Vian, qui se mêlait de ce qui ne le regardait pas, puisqu'il était en culottes courtes, décrit ainsi Jacques Copeau, dans ses dernières années à Paris : *« Il avait à l'époque une quarantaine d'années et une drôle de barbe en fil de fer. Pas toujours commode, et souvent intolérable, trop pour être un bon administrateur. »*

Boris Vian fut, en tout cas, l'hôte et le chroniqueur privilégié de la cave du Vieux-Colombier, qui, avec le Tabou, le Lorientais, la Rose Rouge, allait devenir l'un des clubs les plus courus du « village » de l'après-guerre, Saint-Germain-des-Prés. Succédant à René Rocher, qui reprit le bail au théâtre en 1934, Anet Badel, personnage controversé, fit le « Vieux-Co », comme on disait alors dans ces années « existentialistes ». A l'inauguration du club, en 1948, il y a du beau monde : Martine Carol, Orson Welles, Marcel Aymé, dont on joue, à l'étage au-dessus, *Lucienne et le boucher.* On danse ferme, sur les rythmes de Claude Luter, et parfois de Sydney Bechet, que la France découvre. Badel organise là des « nuits » de Chicago, de la Série noire, et l'on compte, de Gréco à Signoret, Queneau, Auric, toute la bohème artistique de ce temps.

Claude Luter semble avoir gardé un fort souvenir olfactif de la cave, alors décorée par des coquillages. De cette belle jeunesse « dépravée », dont Adamov fait partie, Vian, toujours lui, raconte dans son *Manuel de Saint-Germain-des-Prés* : *« Les angoissés qui composaient le groupe d'Arthur Adamov descendent régulièrement à la cave. Mais, ne pouvant tenir, ils en remontent aussitôt. »*

Si l'histoire de la cave, grâce à Vian, est assez connue, celle du théâtre l'est moins. Et pour cause. Copeau parti, lui succèdent des gérants, directeurs, qui, pour préoccupés qu'ils soient de l'avant-garde, ou de la qualité de leur accueil, ne sont plus des créateurs.

Les metteurs en scène doivent compter sur la générosité de mécènes qui, comme se souvient Roger Planchon ouvrent leurs « salons » accueillants avec buffet fourni. Et ce sont sans doute des amis, écrivains, qui, en janvier 1947, invitent Antonin Artaud au Vieux-Colombier : il donnera là une de ses dernières conférences, consignée par Adamov, de manière elliptique, dans *l'Homme et l'Enfant* : *« Artaud perd ses papiers, les cherche par terre, balbutie. Il est très pâle. La salle garde un silence de mort. Artaud impose le respect. J'aide Gide à monter sur la scène, il veut embrasser Artaud. »* Antoine Vitez a dix-sept ans : *« J'étais alors,* raconte-t-il, *élève dans l'école appelée école du Vieux-Colombier, un peu abusivement, même si elle n'était pas mauvaise, une sorte de variante du cours Simon. »*

Au lendemain de cette conférence d'Artaud, à laquelle, il ne sait plus pour quelle raison, Vitez n'a pas assisté, le bruit court dans Paris qu'un fou s'est produit là : *« Le théâtre,* ajoute Vitez, *était assez minable, délabré, et la mémoire de Copeau lointaine, me semble-t-il. J'ai le souvenir, plus tard, d'un théâtre semi-boulevardier où l'on jouait des débris de l'ancienne avant-garde, avant que ne renaisse le grand théâtre. En 1957-1958, avec Eloi Recoing, nous y avons donné un spectacle de marionnettes,* la Clé d'or, *et j'y ai fait une lecture. Parmi les jeunes gens qui allaient au Vieux-Colombier, j'étais l'un des rares à me souvenir de Copeau, parce que mes parents, dès l'âge de sept-huit ans, m'en parlaient, ils l'avaient connu. Mais le Vieux-Colombier était alors exactement comme une Constantinople ou une Jérusalem oubliée. »*

En 1957, Roger Dornès, directeur du Vieux-Colombier, accueille *Paolo, Paoli,* pièce anticolonialiste d'Adamov créé, à Lyon, dans la mise en scène de Roger Planchon, qui se souvient d'Adamov serrant, très ému, la main d'Elsa Triolet et d'Aragon, et qui, toujours superstitieux, évitait soigneusement d'emprunter la rue du Four pour se rendre au Vieux-Colombier.

Un état kafkaïen

Auteur des décors, René Allio n'a pas rencontré de difficultés particulières au Vieux-Colombier. *« L'équipement était tout à fait convenable. Le théâtre restait alors, rive gauche, une salle d'avant-garde. Nous venions de découvrir les spectacles du Berliner Ensemble, et c'était, avec Vilar à Chaillot et Avignon, le retour du grand tréteau. »*

« On y a fait, ma foi, du bon travail », dit Marie-Hélène Dasté, parlant de l'époque où Bernard Jenny, de 1961 à 1966, fut directeur. René Allio garde un souvenir inoubliable d'Alain Cuny dans un Pirandello. Bernard Jenny organisera dans le foyer une exposition et une soirée consacrée à Jacques Copeau.

Mais, en 1966, il fait faillite. Et c'est là, selon Pierre-Antoine Benoit, l'actuel propriétaire, que les choses se gâtent avec la nomination d'un syndic de faillite qui devient gérant du théâtre, le loue à Marthe Mercadier, puis, en 1973, à Jean Yanne, qui y installe un studio de cinéma : le Vieux-Colombier est alors fermé au public, pour des raisons de sécurité.

Kafkaïen : c'est le mot de Pierre-Antoine Benoit pour décrire, photographies à l'appui, l'état du Vieux-Colombier en 1977. C'est un personnage amoureux de son théâtre, dont il connaît l'histoire sur le bout du pouce. Il a sans doute, pendant un temps, caressé le rêve de le conserver. Mais il a dû se rendre à l'évidence : l'argent manquait, et le cadeau que lui a fait sa tante, Marcelle Benoit, épouse de Charles Saint-Père, était quelque peu empoisonné. Non seulement cette tante, n'ayant pas d'enfants, il a eu, en tant qu'héritier indirect, des droits importants à payer, mais la clause du contrat stipulait que sa famille gardait l'usufruit du Vieux-Colombier. Marcelle Saint-Père, de plus, sur la fin de sa vie, n'avait plus toute sa tête et fut placée sous tutelle judiciaire. Ce qui a encore compliqué la situation.

Ce n'est qu'en 1983, à la mort de sa tante, que Pierre-Antoine Benoit est devenu propriétaire, à part entière : *« Je me suis trouvé confronté à plusieurs problèmes : la fermeture pour des raisons de sécurité ; les travaux de remise en état considérables ; la salle déjà classée par une ordonnance de 1945 comme théâtre à destination fixe. Les pouvoirs publics craignant qu'il ne soit exploité à des fins commerciales, l'inscrivent en 1978, à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, une mesure de sauvegarde mais aussi de blocage. Je n'ai aucune subvention, pas d'argent.*

« Des promoteurs, des épiciers, m'ont fait des propositions de toutes sortes. Mais il a toujours été inconcevable pour moi de faire disparaître le Vieux-Colombier. Je me suis battu pour ce théâtre, en me fixant un objectif minimum, avec des amis : le laisser libre pour l'avenir, en refusant toutes les propositions de baux ; lui redonner la vie, car si le Vieux-Colombier est resté fermé au public, je l'ai ouvert à des artistes, des professionnels du spectacle qui y ont trouvé un lieu privilégié de travail. Je dois dire que Mireille Casadessus, présidente de l'Association des amis du Vieux-Colombier, m'a beaucoup aidé. Aujourd'hui, je suis content qu'une nouvelle aventure commence. »

Pierre-Antoine Benoit ne veut pas parler de ses négociations avec le ministère de la culture. Il évoque juste l'estimation financière que les Domaines ont fait de ces 1 200 mètres carrés, situés en plein cœur de Paris et qu'il n'a pas voulu, dit-il, négocier (rappelons que la société constituée pour l'achat du Vieux-Colombier a un capital de 11 000 000 de francs). *« On ne vend pas,* dit-il, *ce lieu comme une boutique. »*

***

Alors que la grande époque de la décentralisation théâtrale, de la mise en place d'institutions culturelles subventionnées héritées de Jean Vilar et donc, de Jacques Copeau (même Vilar détestait, comme le rappelle Antoine Vitez, le côté *« catho »* de Copeau) s'achève, ou du moins épouse d'autres formes, cet achat par l'Etat du Théâtre du Vieux-Colombier est l'occasion d'une *« mémoire reconstituée »* (le mot est encore de Vitez) de cette époque pionnière. Et une école – pour le théâtre de demain – va s'ouvrir. C'était le vœu le plus cher de Jacques Copeau.

ODILE QUIROT.

La saga du Vieux-Colombier

PHOTOS VIOLLET



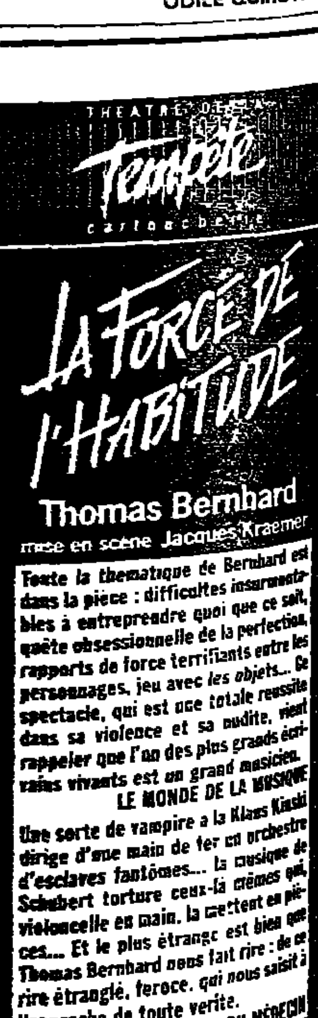
Au temps où la salle accueillait l'avant-garde : Jacques Copeau et Louis Jouvet en scène (à gauche), Antonin Artaud (à droite)







...oin Artaud (à droite)



NOTES

CINÉMA

« Padre nuestro »

Cardinal et riche propriétaire espagnol, Fernando Rey demande au pape l'autorisation de retourner chez lui pour mettre ses affaires en ordre avant de mourir. Scène de grande comédie entre un Saint Père dont on entend seulement la voix, dont seule la main est visible, et un vieil homme fatigué mais toujours retors. De sa jeunesse dragueuse lui reste une fille prostituée (Victoria Abril) qui boit, fume, sniffe, et une petite fille silencieuse aux yeux noirs. De ses richesses temporelles, lui reste une vigne. De sa famille, une mère infirme et virulente, qui ne lui pardonne pas d'avoir laissé la fonction de pape à un Polonais, et un frère médecin athée (Francisco Rabal) qui a des difficultés sexuelles. La scène où le cardinal lui enseigne comment les résoudre est un grand moment de vaudeville froid.

Le meilleur de Padre nuestro est sa tranquille insolence, la manière dont le metteur en scène Francisco Regueiro montre ce qui reste des mentalités religieuses dans les comportements banals ou sacrilèges. Mais il se croit doué pour la fruste poésie des fables paysannes, et il se trompe.

C.G.

EXPOSITION

« Photographies » à Lausanne

A l'initiative de Charles-Henri Favrod, de Jean-François Chevrier et de la revue *Photographies*, dont l'avenir paraît toujours incertain, exposition au nouveau musée de Lausanne sur les anatomies (corps, nature, architecture), associant en deux parties les œuvres du XIXe siècle à celles d'aujourd'hui, glissant des études de nu (Marconi) aux créations académiques, néo-classiques, antimodernistes ou inspirées du land art (Gormezzano et Minot), toutes envisagées dans la perspective critique et d'analyse qui fonde l'originalité, l'indiscutable qualité d'une revue qui en huit numéros s'est imposée comme essentielle, tant par la radicalité de sa réflexion que par la haute tenue de son iconographie. Dans un texte de présentation tournoyant, fouillé et hyper-référentiel comme à son habitude, à propos d'architecture, Chevrier parle de « culture de la façade ». La métaphore qui surplombe cette exposition vaut d'être reprise pour la revue *Photographies* elle-même. A l'heure où la photographie tente elle aussi de dégager ses constructions, ses articulations sous les formes apparentes, il serait absolument négatif qu'un organe spécialisé, outil de connaissance sans équivalent dans le monde, disparaisse par le seul fait d'avoir été conçu à l'image des idées et de la personnalité tranchante de son seul rédacteur en chef.

P. R.

★ Anatomies : le corps, la nature, l'architecture, présenté par la revue *Photographies*, au Musée de l'Elysée, Lausanne, Suisse, jusqu'au 5 mars.

ROCK

Le nouvel album d'Elvis Costello

Gueule (en gros plan sur la pochette) de pochard repenti, gonflée par l'alcool avec barbe rousse négligée et avare, surmontée d'une couronne en tissu, accessoire dérisoire au vu du titre de l'album : *King of America* (sortie mondiale le 14 février). C'est le nouveau pied de nez (et rendez-vous annuel) de Declan Patrick Aloysius Macmanus, sujet britannique qui, dix ans après s'être approprié le prénom d'Elvis, récidive pour se proclamer « King ». Un roi culotté (à l'envers ?) au point de présenter une image de lui aussi volontairement défaite, qui va bien dans sa manière d'être toujours où l'on ne l'attend pas.

On connaît les va-et-vient systématiques d'une carrière, du soul (*Get Happy !*), au country (*Almost Blue*), en passant par le pop baroque (*Imperial Bedroom*), etc. Ici, c'est un retour au naturalisme qui pioche dans le folk. Un album de grande pureté, austère et rude, tout d'un bloc comme il aime à les imaginer, et qu'on a, comme de coutume, toutes les peines à assimiler. Toutefois, le jeu de ces quinze morceaux serrés en vaut la chandelle : textes piquants, mélodies astucieuses et compliquées, Elvis Costello est décidément l'un des grands auteurs-compositeurs du rock, de toute façon le plus prolifique, créant sans perdre haleine, sensible et intelligent, excentrique et classique. Sans oublier sa voix qui empoigne dès le premier morceau.

Cette fois, les Attractions (son groupe attitré) ont éclaté pour laisser place à des musiciens américains (pour beaucoup empruntés à Elvis, l'autre) sur un disque produit par T-Bone Burnett (le grand benêt folkeux qui assurait la première partie de ses concerts en solo).

A. W.

★ RCA-Ariola (ZL 70946).

COMMUNICATION

A « L'UNION » DE REIMS

M. Philippe Hersant séquestré par la CGT

De notre correspondant

Reims. – Un peu plus d'un mois après son arrivée à la tête de *l'Union* de Reims, qu'il dirige pour une durée de six mois, en vertu d'une convention de location-gérance autorisée par le tribunal de commerce, M. Philippe Hersant a été la cible de la CGT, majoritaire dans l'entreprise. Le mercredi 12 février, en fin de matinée, alors qu'il venait de procéder à une remise de médailles du travail à plusieurs salariés, au premier rang desquels un responsable cégétiste, il a été retenu pendant sept heures dans une salle de réunion en compagnie de deux directeurs et du rédacteur en chef, M. Pascal Sellier.

La CGT demandait au fils de M. Robert Hersant la tenue d'un comité d'entreprise extraordinaire qu'elle voulait consacrer au conflit qui oppose la direction aux employées du standard (*le Monde* du 13 février).

Outre cette revendication catégorielle, le syndicat du Livre de *l'Union* reprochait à M. Philippe Hersant de chercher à revenir *« sur les acquis de l'entreprise »* et de *« démanteler la photocomposition »*, ainsi que de *« mettre en cause une partie de ses engagements »* initiaux concernant la modernisation de l'outil de travail. Les deux parties ont convenu de se revoir la semaine prochaine à Paris, en présence de dirigeants de la FFTL. Le conflit du standard sera évoqué, mais l'entrevue portera sur la politique de développement et de modernisation du quotidien régional. *L'Union* du jeudi 13 février a paru normalement.

EPREUVE DE FORCE AU « PROGRÈS »

M. Robert Hersant refuse de fournir les actes de vente

L'épreuve de force entre M. Robert Hersant et le Comité central d'entreprise des sociétés Delaroche et Progrès SA (CCE) continue. Aucun document relatif à la vente du *Progrès de Lyon* n'a en effet été fourni au CCE, lors de la réunion du 12 février, dont la date avait pourtant été fixée par la direction du quotidien (*le Monde* du 6 février). Absent de la réunion, M. Robert Hersant avait délégué à sa place M. Guy Lescœur, directeur général du *Progrès*, accompagné de trois autres membres de la direction. D'entrée de jeu, M. Lescœur a indiqué au CCE que M. Hersant, ayant fait appel de l'ordonnance de référé du tribunal de grande instance de Lyon, n'avait donc pas l'intention de fournir aux membres du comité les documents concernant la vente des titres des sociétés Delaroche et Progrès SA. Mais les avocats du CCE et son secrétaire, M. Jean Farjas, ont indiqué qu'ils n'avaient reçu aucune assignation de cet appel... En outre, ont-ils précisé, l'appel n'est pas suspensif et M. Hersant demeure donc contraint de livrer les actes de la vente.

Dans un communiqué, le CCE relève *« que ces mêmes documents ont été fournis au mandataire de justice, M. Paul Paclot, et que le parquet a déclaré en avoir vu copie »* (*le Monde* du 12 février). Le CCE estime donc que *« M. Hersant se place une fois de plus au-dessus des lois »*.

Le CCE a décidé de demander au tribunal de *« faire courir l'astreinte »* de 10 000 francs par jour que M. Hersant devra payer à compter du 31 janvier, conformément au référé du tribunal. M. Lescœur s'est borné à indiquer que le PDG du *Progrès « paierait l'astreinte sans problème »*.

Le CCE a fixé sa prochaine réunion au 20 février. Il y demande à M. Hersant de communiquer les noms des actionnaires qui doivent entrer, à ses côtés, au capital des sociétés Delaroche et Progrès SA. Mais le comité se réserve le droit d'engager d'autres procédures si M. Hersant se refuse, à cette occasion, de leur fournir les actes de vente du *Progrès*.

Y.-M. L.

LA CRÉATION DE LA SEPTIÈME CHAINE

Le bras de fer continue

La création d'une septième chaîne à vocation européenne et culturelle est toujours l'objet d'une partie de bras de fer entre le gouvernement et FR 3, actionnaire principal de la future télévision. Répondant à la lettre du premier ministre (*le Monde* du 13 février), le conseil d'administration de FR 3 a défini sa position au terme d'une longue assemblée. Il accepte la création d'une Société d'édition de programmes de télévision (SEPT), conforme aux vœux de M. Laurent Fabius et au projet de M. Faivre d'Arcier, mais il pose ses conditions pour entrer dans le capital.

FR 3 veut un droit de regard sur le fonctionnement de la chaîne culturelle et une forte représentation au conseil de surveillance, qui devrait *« définir le cadre général de la politique de programme et de production »*. Mme Janine Langlois Glandier, PDG de FR 3, qui présiderait ce conseil de surveillance, serait alors en mesure de contrôler les initiatives de M. Faivre d'Arcier, proposé par le gouvernement pour diriger la septième chaîne. Il n'est pas sûr que ces exigences soient compatibles avec l'autonomie que les pouvoirs publics entendent donner à la future chaîne culturelle.

Ce conflit sur les structures de direction masque un débat plus profond sur le contenu de la télévision culturelle. A quoi s'ajoutent les incertitudes sur l'économie générale du satellite TDF 1, qui doit diffuser dans toute l'Europe les émissions de la « 7 ».

LETTRES

La mort de l'écrivain de science-fiction Frank Herbert

Frank Herbert, l'auteur américain du best-seller de science-fiction *Dune*, est mort mardi 11 février d'un cancer, dans un hôpital du Wisconsin, aux Etats-Unis. Il était âgé de soixante-cinq ans (*nos dernières éditions du 13 février*).

Né en 1920 à Tacoma, dans l'Etat de Washington, Franck Herbert a publié son premier texte de science-fiction en 1952 dans *Spartihing Stories*. Après un roman mineur, *le Monstre sous la mer* (Albin Michel), paru en 1956 aux Etats-Unis, il aborde, dès 1963, ce qui deviendra le cycle de *Dune*. Le succès est immédiat et ne cesse de s'amplifier. Dès lors, il publie régulièrement des romans qui, en dépit de leur taille et de leur complexité, séduisent un public de plus en plus nombreux.

Ecrivain puissant, Herbert a produit une œuvre à la mesure de sa subtile intelligence – une vingtaine de romans et une trentaine de nouvelles. Préoccupé d'écologie, de philosophie économique, de politique, chercheur dans des domaines aussi divers que la géologie sous-marine, l'ethnologie, les techniques de survie (qu'il enseignait pour le compte de la NASA), ou encore la psychologie, il a su faire de son éclectisme une force au service d'une vision sans équivalent dans la littérature de science fiction. Herbert est un créateur d'univers, mais, à la différence d'un Jack Vance, par exemple, il ne verse jamais dans un exotisme gratuit.

Rien d'étonnant à ce que l'on ait souvent employé, à son sujet, les termes *« touffu »*, *« compliqué »*, *« ambitieux »*. Chacun de ses romans repose sur une analyse très serrée de la vie en société, au sens le plus large de l'expression. Les problèmes du pouvoir, de l'organisation sociale, de l'évolution de l'humanité vers le surhumain, la *survie des individus et des espèces* sont au centre aussi bien du cycle *de Dune* que de la *Ruche d'Hellstrom* (« J'ai lu »), *la Barrière Santaroga* (Jean-Claude Lattès) ou *les Dieux d'Heisenberg* (« le Masque »). La trilogie *Destination vide*, *l'Incident Jésus* et *l'Effet Lazare* (Robert Laffont), dont les deux derniers volumes ont été écrits en collaboration avec le poète Bill Ransom, pousse encore plus loin l'abstraction en s'attaquant à la question de l'intelligence artificielle. Dans *l'Etoile et le Fouet*, et sa suite, *Dosadi* (tous deux chez Robert Laffont), la rencontre avec d'incompréhensibles extra-terrestres est prétexte à une remise en question souvent hilarante des modes de vie humains.

En outre, Herbert possédait un rare talent d'auteur à suspense qui apparaît plus nettement dans un ouvrage comme *la Mort blanche*, où le sujet (le terrorisme biologique) reste proche de l'actualité.

Avec le succès de la série des *Dune* (le sixième volume devrait paraître en septembre chez Robert Laffont), Frank Herbert a contribué à faire connaître la science fiction dans le grand public, sans jamais renoncer à son ambition, à sa rigueur intellectuelle ou a l'originalité de sa démarche.

EMMANUEL JOUANNE.

M. FISZEL NOMMÉ DIRECTEUR DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

M. Roland Fiszel a été nommé directeur de l'Imprimerie nationale, sur proposition du premier ministre, *lors du conseil* des ministres du 12 février.

[Né le 16 juillet 1948 à Paris, M. Roland Fiszel est ancien élève de l'Ecole polytechnique (1968) et ingénieur des ponts et chaussées (1973). D'abord chargé du groupe études et programmation à la Direction départementale de l'équipement des Hauts-de-Seine, il est nommé, en juillet 1983, conseiller technique au cabinet de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, puis ministre de l'économie, des finances et du budget.]

ERATO ENTRE AU CAPITAL DE LA SIXIÈME CHAINE

La société Costellat-Erato, dont le président-directeur général est M. Daniel Toscan du Plantier, entre au capital de la sixième chaîne *« pour y représenter les intérêts phonographiques français et la musique classique »*. Erato rejoint, ainsi, trois autres éditeurs de disques déjà actionnaires de la « 6 » (CBS, Virgin et Polygram) et partagera avec eux 10 % du capital.

Depuis l'arrivée de M. Toscan du Plantier, Erato a entrepris une politique de diversification vers la télévision et le cinéma, avec notamment la production d'un film de Michel Deville, *« Le Paltoquet »*, avec Jeanne Moreau et Michel Piccoli.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4162

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III								■	
IV					■				
V			■						
VI									■
VII		■							
VIII		■					■		
IX			■						
X								■	
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Pour elle, une situation assise constitue une source de revenus. – II. La première est toujours bonne et la dernière funeste. Mieux vaut ne pas voyager sur sa ligne. – III. Mettre en garde contre les sirènes ou faire entendre leur hurlement. – IV. Ligne de visée dangereuse ou objectif de visée inoffensive. Tour à Pise. – V. Participe passé. Un être à l'humeur de dogue. – VI. Nom donné par un esprit étroit à celui qui ne partage pas ses opinions. – VII. Virtuose du sabre ou de la fourchette. – VIII. Son gendre se révéla un tantinet frondeur. Personnel. – IX. Négation. Savons. – X. Maniera l'encensoir. – XI. Risque d'être fêlée d'autant plus qu'elle est dure. Se restaure.

VERTICALEMENT

1. Ceux qui ont fait trop de mauvaises rencontres se traînent au pied de leur poule. – 2. Garniture de saucisse. Ville étrangère. – 3. Il n'y eut meilleur bon bec dans tout Paris. File parfois un mauvais coton. Note. – 4. Qui fait preuve, de toute évidence, d'un manque d'agrément. – 5. Est généralement muet, bien qu'on s'y renvoie constamment la balle. Telle certaine plante dont personne n'a envie de manger par la racine. – 6. Croustillant, mais difficile à digérer. – 7. Plume le pigeon ou bouchonne le canard. Dans son milieu, on y honore saint Honoré. – 8. Dans la richesse comme dans la pénurie. Telle une compagne de bonne compagnie. – 9. Succède à Drouet. Un de ceux qui préparent le menu du lendemain.

Solution du problème n° 4161

Horizontalement

I. Pivot (*cf.* Palier). Rat. – II. Originale. – III. Urticants. – IV. Pe. Vie. – V. Effacé. Ru. – VI. El. Latent. – VII. Eventra. – VIII. Ace. Testa. – IX. RH. Sis. Im. – X. Ai. En. Eve. – XI. Serpenter.

Verticalement

1. Poupée. Ara. – 2. Irréfléchie. – 3. Vit. Ve. – 4. Ogivale. Sep. – 5. Tic. Cantine. – 6. Navettes. – 7. Rani. Ers. Et. – 8. Alternative. – 9. Tes. Ut. Amer.

GUY BROUTY.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 28/12/85)

Le numéro 325338 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille 025338, 125338, 225338, 425338, 525338, 625338 gagnent 50 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
305338	320338	325038	325308	325330	
315338	321338	325138	325318	325331	
335338	322338	325238	325328	325332	
345338	323338	325438	325348	325333	
355338	324338	325538	325358	325334	10 000,00 F
365338	326338	325638	325368	325335	
375338	327338	325738	325378	325336	
385338	328338	325838	325388	325337	
395338	329338	325938	325398	325339	

Tous les billets se terminant par	gagnent
5338	5 000,00 F
338	1 000,00 F
38	200,00 F
8	100,00 F

86 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 12 FEVRIER 1986 15e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
1	111	tous signes	F. 400
	2 781	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	7 441	lion	10 000
		autres signes	1 000
	2 921	vierge	13 200
		autres signes	2 400
	2 821	gémeaux	13 200
		autres signes	2 400
	7 671	lion	12 000
		autres signes	1 200
	27 191	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	28 451	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	28 821	capricorne	4 000 000
		autres signes	125 000
2	92	tous signes	400
	2 912	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	5 432	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	5 632	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	19 642	taureau	50 000
		autres signes	5 000
3	3 723	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	1 013	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	09 083	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
4	124	tous signes	400
	424	tous signes	400
	4 874	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	6 134	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	7 714	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
5	85	tous signes	200
	135	tous signes	400
	8 315	balance	F. 10 000
		autres signes	1 000
	7 785	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	7 885	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	8 985	balance	12 000
		autres signes	1 200
	08 245	verseau	50 000
		autres signes	5 000
6	25 596	cancer	50 000
		autres signes	5 000
7	8 797	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	0 337	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	7 597	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	03 957	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	14 487	balance	50 000
		autres signes	5 000
8	6 508	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	03 218	lion	50 000
		autres signes	5 000
	08 288	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	08 638	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
9	649	tous signes	400
	679	tous signes	400
0	1 420	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	2 720	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	4 300	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	18 480	scorpion	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : CANCER, SAGITTAIRE, TAUREAU GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 7 TIRAGE DU MERCREDI 12 FEVRIER 1986 : 8 – 9 – 12 – 25 – 37 – 41 ; numéro complémentaire : 6

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 19 ET SAMEDI 22 FEVRIER 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

86 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE – TIRAGE DU MERCREDI 12 FEVRIER 1986 14e

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'HOMME GRIS, Bobigny, maison de la culture (48-31-11-45), 21 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Médée, de L. Cherubini.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer 20 h 30 : Alias.

ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI : 16 h, Merce Cunningham and Co, de B. Jacquot; 19 h, Pina Bausch, de C. Ackerman; Pour que ses jours fleurissent, de N. Ferry. Vidéo/Musique, 16 h, Peter Grimes, de Britten; à 19 h, Ainama, Salsa pour Goldmann, de F. Cassenti. Le cinéma italien, 1905-1945 (Salle Garance, 42-78-37-29), 17 h 30, Frate sole, de U. Falena ; 20 h 30, L'atleta fantasma, de R. Scotti.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 19 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), L.), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Hiérodule.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle L-Louvet 18 h 30 et 21 h : Elvire Jouvet 40.

ATHÉVAINS (43-79-06-18), 20 h : les Amoureux.

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50) : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : La mort, le moi, le nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : Mon frère personnel.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.

☞ CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : la Légende de Rama et Sita.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; Galeries 20 h 30 : Voyages d'hiver.

☞ CLA (45-08-48-28), 20 h 30 : Sauve qui peut, l'amour latin arrive.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumettes ; 20 h 30 : Procès d'intentions.

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

EDEN THEATRE (42-62-86-06), 21 h : Gaston. H.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent coulis.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h 15 : Kamikaze.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : la Baie des anges.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Un amour infini ; 21 h : Chute libre.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 45 : Gin Game.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : l'Issue.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : l'Ile des esclaves.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. — II. 19 h : Enfantillages : 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Bienvenue au club ; à 18 h 30 : le Président.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : le Résident. — Petite salle, 21 h : la Baie de Naples.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 45 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Britannicus.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

☞ PELOUSE DE REUILLY sous chapiteau (45-85-47-10), 20 h 30 : Phèdre.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : A la recherche du temps porain.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : Le regard observé, récit.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), II : 20 h 30 : les Chaises.

TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Hôtel Azur.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

☞ TH. 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit.

TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : le Plaisir des autres.

TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.

☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : J. Cocteau.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : Oh ! les beaux jours. — Petite Salle, 18 h 30 : Une passion dans le désert.

TH. DU TEMPS (48-55-10-88), 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Aviateurs.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

ZÉNITH (45-04-50-30), 20 h 30 : Lily Passion.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : Histoire d'O.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 13 février

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CONNÉTABLE (42-77-41-40) 22 h 30 : M. Fanon.

GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Gros chagrins.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : C. Sauvage.

DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Font et Val.

GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), Petite Salle, 21 h 30 : Jonathan.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : F. Cabrel.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del Centenario.

ZENITH (45-04-50-30), 20 h 30 : Lily Passion.

Opérettes

Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-82-20-89), 20 h 30 : Black and Blue.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Aventures en Birmanie, de R. Walsh ; 19 h, Derrière le miroir, de N. Ray (v.o.) ; 21 h, La vie est un roman, de A. Resnais.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Rétrospective du cinéma suédois 1929-85 : 491, de V. Sjoman (v.o.) ; 19 h, Aspects du cinéma de la République populaire démocratique de Corée : Mission sans retour, de Tchoe Eun Hy (v.o.s.-t.f.).

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMERICAN WARRIOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), h. sp. ; Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) h. sp. ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES AVENTURES DE BUCKAROO BANZAI DANS LA 8e DIMENSION (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHRONOS (Franco-am.), La Géode, 19e, (42-45-66-00).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e, (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS (A., v.f.) (*) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-71-52-36) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-79-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA GALETTE DU ROI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

HAREM (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (49-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

INVASION U.S.A. (*) : (v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MORT SUR LE GRIL (A., v.o.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e, (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ORIANE (Franco-Vénézuélien, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

PEAU D'ANGE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40).

PLENTY (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PROFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

RAN (Jap., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ROCKY IV (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Odéon ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SECRET HONOR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Espace Gaîté (v.o., v.f.), 14e (43-27-95-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) : v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

TARGET (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (*) (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-62-41-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

ZAPPA (A., v.o.) : Trois Luxembourg, Hsp 6e (46-33-97-77).

LES FILMS NOUVEAUX

LA GITANE, film français de Philippe de Broca : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LIBER KARL, film allemand de Maria Knilli (v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

MACARONI, film italien de Ettore Scola (v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

RÉVOLUTION, film américain de Hugh Hudson (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE NUIT DE RÉFLEXION, film britannique de Nicolas Roeg (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A.) (*) (v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-24-44-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA CORDE RAIDE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DÉLIVRANCE (A.,v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suédois, v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LE FLEUVE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

FURYO (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-96).

HAUTE PEGRE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES HOMMES DE LA MER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

JACK L'ÉVENTREUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

MADEMOISELLE JULIE (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) ; Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NOSFERATU (All., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

NOSTALGHIA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ORFEE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

OMAR GATLATO (Egyptien) (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41), (v.f.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PÈRE DE LA MARIÉE (It., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (43-59-36-14).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THEOREME (It.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

RA

Un coup

Jeudi

Vendredi



RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Un couple opiniâtre

La rencontre d'un étudiant français et d'une jeune fille au pair, il y a vingt-cinq ans, au métro Porte-de-Saint-Cloud, n'aurait pu être que le point de départ d'une banale histoire d'amour et de famille sur fond de réconciliation franco-allemande.

Mais le jeune homme s'appelait Serge Klarsfeld, il était fils d'un juif roumain mort à Auschwitz. Beate est une jeune Berlinoise en colère : elle ne peut supporter de voir son pays, la RFA, montrer tant d'indulgence à l'égard de ceux qui furent les agents zélés de la machine d'extermination hitlérienne.

Le document qu'Edgar Çozarinski a réalisé avec Elisabeth Lenchena sur la famille Klarsfeld retrace l'itinéraire d'un couple qui a choisi de mettre quelques grains de sable dans la machine à oublier et à refouler plutôt que de se consacrer aux choses ordinaires de la vie.

L'affaire marche d'autant mieux que les ressorts profonds qui motivent Serge et Beate sont de nature différente. Pour le premier, il s'agit d'inscrire le génocide des juifs dans la mémoire collective, non pas sous la forme abstraite d'un chiffre de victimes, mais dans la longue litanie des noms de ceux qui ont disparu : ce sera le fameux *« Mémorial de la déportation des juifs de France »*. Pour elle, l'enjeu est autre : c'est un règlement de comptes œdipien avec une Allemagne dont les images-du-père lui font horreur.

Chasseurs de nazis, les Klarsfeld ? Non, plutôt montreurs d'ours, dénicheurs de vieillards tranquilles, inaccessibles à la mauvaise conscience : les Barbie, Lischka, Hagen, qui ont dû à l'opiniâtreté du couple de ne pas terminer leur existence dans la douce quiétude d'un *« troisième âge – carte Vermeil »* paisible.

Historiquement, l'Allemagne devra rendre un hommage aux Klarsfeld, car la constance de Beate a permis à un juge de Cologne, M. Fassbender, de rendre un jugement – celui condamnant Lischka, Hagen et Heinrichsohn comme responsables de la déportation des juifs français – qui fera date dans la jurisprudence d'outre-Rhin. Un jugement où la génération des fils fait le procès de celle des pères, sans complaisance, dans la douleur.

LUC ROSENZWEIG.

• Vendredi : « Pour mémoire, les Klarsfeld, une famille dans l'histoire », le 14 février, à 21 h 35, FR 3.

Jeudi 13 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Partis de campagne.
Emission d'A. Denvers, J. Offredo, préparée par R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Lainé.
Pour ce troisième face-à-face sur TF1, MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, et M. René Monory, ancien ministre de l'économie et des finances, confronteront leurs points de vue sur l'économie et l'emploi.

21 h 50 Feuilleton : le Maître du jeu.
De K. Connor et M. Hart, scénario et dialogues de J. Nation et P. Yurich avec D. Cannon, D. Birney...
La saga mouvementée d'une famille de pionniers, partis dans les mines de diamants en Afrique du Sud.

23 h 05 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : l'Eté 36.
D'après le roman de B. Poirot-Delpech, réal. Y. Robert.
La deuxième partie de cette confrontation de deux mondes qui s'ignoraient – celui des aristocrates et celui des « congés payés » – traite de la situation politique avant la guerre. Les vacances sont finies et, de retour à Paris, les bruits de bottes se font entendre. Victoire (Anaïs Jeanneret) découvre qu'Alexis (Christian Clavier) n'est pas un prince russe, mais un riche juif allemand... Michel Aumont, Fernando Rey, Jean Carmet... tous les acteurs sont parfaits.

22 h 10 Le magazine.
Préparé par J.-L. Saporeto, présenté par M. Honorin. Dossier spécial consacré aux guérillas.
Les luttes de libération contre un pouvoir colonial ou totalitaire. Ceux qui se battent (ou s'entraînent) en Colombie, aux Philippines, en Zambie, en Afghanistan, au Cambodge, en Erythrée... et même aux Etats-Unis.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : la Femme de sa vie.
De M. Favart, scénario de S. Steinberg. Avec P. Depeyrat, P. Fierry, E. Béart...
L'idée était cocasse – croire dur comme fer, sur la foi de son horoscope, que c'est aujourd'hui qu'on rencontrera la femme de sa vie – mais la réalisation est moins réussie. Cela se répète, se traîne en longueur, seule la surprise de la fin rachète quelque peu l'entreprise.

21 h 50 Journal.

22 h 15 Itinéraires portugais.
Réal. P. Courtemanche.
Voyage en cinq volets au Portugal, histoire, vie quotidienne, cathédrales...

22 h 40 Prélude à la nuit.

FR 3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Edgar, le détective cambrioleur ; 18 h, Interviews ; 18 h 35, Quoi de neuf ? ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout Pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Opération Condor.

CANAL PLUS

20 h 35, Les Producteurs, film de M. Brooks ; 22 h 10, Shaolin contre Ninja, film de R. Tai ; 0 h, Hôtesses intimes, film de M. Baudricourt ; 1 h 20, Téléfilm : Répétition d'un meurtre.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Ciné-dérive », d'Alain Vettesse.
21 h 30 Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz : Orchestre des étudiants du Conservatoire de Paris.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à la Bibliothèque nationale, le 15 janvier) : « Didon et Enée, cantate », « la Dispute de l'amour et de l'hymen », cantate, « les Femmes », « Arion », cantate de Campra ; « Pyrame et Tisbé », cantate de M. Pignolet de Monteclair, par J. Feldlmann, soprano, D. Wisse, haute-contre, F. Fauche, basse, J. Holloway et W. Reiter, violons, dir. et clavecin, W. Christie.
23 h 00 Les nuits de France-Musique : Serge Rachmaninov ; à 1 h, Bing Crosby et les Crooners.

Vendredi 14 Janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Variétés : L'Amour de A à Z.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Pour fêter la Saint-Valentin (fête des amoureux !), TF1 a organisé un concours ; les téléspectateurs ont été invités à sélectionner les meilleures chansons d'amour. On entendra donc Edith Piaf (« la Vie en rose »), Jacques Brel (« Ne me quitte pas »), Juliette Gréco (« les Feuilles mortes »), Joe Dassin, Hervé Vilard, Charles Trenet (« Que reste-t-il de nos amours »). Aïe, aïe, nostalgie...

22 h 15 Téléfilm : Le vignoble des maudits.
Série de Sandro Bolchi, d'après le roman de Livia de Stefani, adpat. L. Mandara, avec L. Massari...
Une sombre histoire familiale dans les années 30 en Sicile, pays de la Mafia. Deuxième partie : la famille disloquée peut enfin se réunir, Nicole commence à s'opposer à son père.

23 h 10 Journal.

23 h 35 Ouvert la nuit : TSF.
Le carnaval de Rio. Extrait du film « Révolution ».

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Un seul être vous manque.
Réal. J. Doniol-Valcroze. Avec C. Spaak, Y. Folliot, D. Flamand... (2e épisode).
Rendez-vous secrets dans le parc de l'Observatoire, cinéma, premiers baisers, premiers émois... Désarrois des uns, émotions des autres, la vie selon Doniol-Valcroze.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les livres du mois, sont invités : Isabel Allende (D'amour et d'ombre) ; *Jorge Semprun* (la Montagne blanche) ; *Armando Valladares* (Mémoires de prison) ; *Alexandre Wickham et Sophie Coignard* (la Nomenklatura française).

22.50 Journal.

23.00 Ciné-club : le Voleur de Bagdad.
Cycle : hommage à la Cinémathèque. Film américain de Raoul Walsh (1924), avec D. Fairbanks, J. Johnston, A.M. Wong, Sojin, N. Johnson (Muet, N.).
A Bagdad, un voleur tombe amoureux d'une princesse qui doit se marier. Il lutte contre un prince mogol qui veut s'emparer de la ville. Les Mille et Une Nuits *à Hollywood et Douglas Fairbanks en héros superbe et bondissant. Par son action, ses décors somptueux, ses truquages féeriques et sa vedette, ce film a fait rêver des générations.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : A nous les beaux dimanches !
De Robert Mazoyer, scénario de G. Elgey et C. Walton, avec A. Parillaud, C. Giraud, B. Devoldère...
Dans le deuxième épisode de cette saga des années 30, on voit se préciser la lutte entre les Larcher et les Moreau, deux familles antagonistes, représentant la première le monde ouvrier, la deuxième le monde capitaliste. Les deux univers s'entremêlent à cause de la situation politique. Du beau travail.

21 h 35 Vendredi : Pour mémoire, les Klarsfeld, une famille dans l'histoire.
Magazine d'André Campana et Igor Barrère.
(Lire notre article.)

22 h 55 Prélude à la nuit.
« Les Mélodies » de J. Kosma, par le baryton J.-C. Benoit et le pianiste B. Ringeissen.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h 30) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 17 h 20) ; 19 h 5, Viens chez moi, j'habite chez une copine, film de P. Leconte ; 10 h 25, téléfilm : La vie est un cirque ; 12 h 30, magazine : direct ; 14 h : Canicule, film de Y. Boisset ; 19 h 40, les Distractions, film de J. Dupont ; 17 h 45, 4 C+ ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Jeu : Starquizz ; 20 h 35, Superstars ; 21 h : l'Homme au bras d'or, film d'O. Preminger ; 23 h 5, Comme la lune, film de J. Seria ; 0 h 30, Apocalypse now, film de F. Ford Coppola ; 3 h, Hôtesses intimes, film de M. Baudricourt ; 4 h 20, Alice, sweet Alice, film d'A. Sole.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Turbulences : les nouvelles chances de la maternité, du progrès à l'injustice.
21 h 30 Black and blue : musiciens en France.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 5 janvier, émis de Stuttgart) : « Concerto pour piano et orchestre nº 22 en mi bémol majeur », de Mozart, « Nuits dans les jardins d'Espagne, pour piano et orchestre », « le Tricorne » de M. de Falla, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Garcia-Navarro, sol. A. de Larrocha, piano.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : les Pêcheurs de perles ; à 0 h, musique traditionnelle : le tango dans la musique arabe.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 13 FÉVRIER

● *MM. Jean Lecanuet*, président de l'UDF, député UDF de Seine-Maritime, et *Roland Leroy*, membre du bureau politique du PCF, directeur de *l'Humanité*, participent à un débat régional, *comme têtes de liste dans le département de* Seine-Maritime, sur Europe 1, à 19 h 15.

● *MM. Jean-Pierre Stirbois*, secrétaire général du Front national, et *Gérard Fuchs*, membre du secrétariat national du PS, président de l'ONI (Office national d'immigration), parlent des problèmes d'immigration, sur RMC, à 18 h 50.

VENDREDI 14 FÉVRIER

● *M. Jacques Toubon*, secrétaire général du RPR, participe à l'émission « Contact » de Sud-Radio, à 19 h.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.02.86 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 14-2- DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 13 février à 0 heure et le vendredi 14 février à minuit.

Deux perturbations vont se succéder au cours de cette période. Les précipitations associées intéresseront principalement la moitié sud-ouest de notre pays.

Vendredi matin, le ciel sera très nuageux sur l'ensemble du pays à l'exception des régions de l'Ouest et du Nord au Nord-Est. Les gelées seront moins importantes (de – 2 à – 4 degrés dans l'intérieur), sauf du Nord-Est au Centre-Est où elles iront de – 8 à – 10 degrés. Les pluies seront limitées à la Provence, à l'est du Massif Central, aux Alpes et à la Corse. Il neigera au-dessus de 400 mètres. Dans la journée, une nouvelle zone pluvieuse abordant le matin les Pyrénées où il neigera au-dessus de 1200 mètres, s'étendra progressivement vers le Nord-Ouest. Elle sera précédée de pluies verglaçantes en plaine, de neige sur les reliefs. Le soir, ces précipitations intéresseront toutes les régions de la Haute-Normandie au Bassin Parisien et à la Franche-Comté. Les pluies s'intensifieront en soirée sur le pourtour méditerranéen.

L'après-midi, les températures seront positives sur l'ensemble du pays, à l'exception du Nord-Est où elles iront de – 1 à 0 degré. Sur les autres régions, les températures seront douces de 3 à 6 degrés sur la moitié nord, de 6 à 12 degrés sur la moitié sud.

Le vent d'est à sud-est sera faible dans l'intérieur, modéré sur les côtes de la Manche et près de la Méditerranée.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 12 février, le second le minimum dans la nuit du 12 février au 13 février) : Ajaccio, 11 et – 2 degrés ; Biarritz, 7 et 3 ; Bordeaux, 4 et – 2 ; Bréhat, 4 et 0 ; Brest, 4 et – 1 ; Cannes, 11 et – 1 ; Cherbourg, 2 et – 2 ; Clermont-Ferrand, – 1 et – 9 ; Dijon, – 2 et – 8 ; Dinard, 4 et – 2 ; Embrun, 6 et – 6 ; Grenoble-St-M.-H., 0 et – 10 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 0 et – 10 ; La Rochelle, 5 et – 2 ; Lille, 2 et – 7 ; Limoges, 5 et – 4 ; Lorient, 3 et – 2 ; Lyon, – 2 et – 11 ; Marseille-Marignane, 7 et – 7 ; Nancy, – 1 et – 10 ; Nantes, 3 et – 2 ; Nice, 12 et 2 ; Paris-Montsouris, 2 et – 4 ; Paris-Orly, 1 et – 6 ; Pau, 7 et – 2 ; Perpignan, 9 et 2 ; Rennes, 5 et – 3 ; Rouen, 2 et – 5 ; Saint-Etienne, – 2 et – 9 ; Strasbourg, – 2 et – 12 ; Toulouse, 3 et – 5 ; Tours, 1 et – 5.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 1 ; Genève, – 3 et – 5 ; Lisbonne, 14 et 11 ; Londres, 2 et – 3 ; Madrid, 10 et 4 ; Rome, 6 et 1 ; Stockholm, – 6 et – 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

BOURSES

L'AMÉRIQUE DU VINGTIÈME SIÈCLE. – La Fondation franco-américaine a reçu un don de la part de Sa Majesté Hassanal Bolkiah, sultan de Brunei Darussalam (nord de Bornéo), pour créer une bourse Tocqueville d'un montant de 25 000 dollars environ. Dédiée à la mémoire d'Ernest Hemingway, elle est destinée à permettre à un candidat français âgé de vingt-cinq à trente-cinq ans de mener à bien aux Etats-Unis un projet littéraire, cinématographique, audiovisuel ou journalistique sur la civilisation américaine du vingtième siècle, durant un séjour de huit à douze mois. Le dossier, que les candidats doivent envoyer à la Fondation franco-américaine avant le 15 mars 1986, doit comporter un curriculum vitae détaillé, une énumération des travaux réalisés, en cours ou projetés, et une présentation brève du projet. La parfaite connaissance de la langue anglaise est une condition indispensable. Renseignements : Fondation franco-américaine, 38, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 45-63-28-30.

CONCOURS

LUDOPHILE. – *Dans le cadre du* premier Salon des jeux de réflexion qui se tient au CNIT *jusqu'au 16 février*, Jeux et stratégies organise le « Parcours du ludophile ». Les concurrents, véritables « athlètes de l'esprit », devront être capables de concourir dans quatre disciplines au moins : cartes (tarot, belote ou bridge), pions (go ou Othello), damiers (dames ou échecs) et jeux de simulation (wargames, etc.). Le parcours s'effectuera en cinq heures environ sur les stands des fédérations concernées. La finale (le 15 février) réunira dix joueurs. 10 000 F de prix récompenseront les « cerveaux ».

★ **Renseignements et inscriptions : 47-67-08-10. CNIT Paris, accès direct RER La Défense, de 10 heures à 19 heures (nocturne le 14, jusqu'à 22 heures).**

COLLOQUE

GÉRER LE HANDICAP MENTAL. – La trentième journée de la Ligue française d'hygiène mentale aura lieu à Paris (Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg), le 21 février, sur le thème « Concevoir le handicap de situation et gérer la situation de handicap ». La personne malade mentale, les services rendus par la technologie, la mesure et l'évaluation des handicaps ainsi que les besoins des utilisateurs et les réponses des associations seront examinés. Ce colloque est placé sous le patronage du secrétariat d'Etat chargé de la santé.

★ **Renseignements : Ligue française d'hygiène mentale, 11, rue Tronchet, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-66-20-70.**

EXPOSITION

GARDENS ET JARDINS. – La British Council et la société Despalles présentent à partir du 17 février une importante exposition de livres et revues sur le thème du jardin. Amateurs et spécialistes y trouveront une sélection d'ouvrages sur l'histoire des jardins, les conceptions des principaux paysagistes et jardiniers anglais d'hier et d'aujourd'hui ainsi que des guides, encyclopédies et ouvrages pratiques.

★ **Jusqu'au 1er mars 1986, tous *les jours (sauf le dimanche)* de 10 heures à 19 heures « Gardens and Gardeners » chez F. Despalles, 76, bd Saint-Germain, 75005 Paris.**

VIE CIVIQUE

VOTER OU PAS ? – « Voter ou pas » est le premier d'une série de dix dossiers édités par le CIDEM et destinés à l'éducation civique dans les établissements scolaires et les lieux de travail. *Qu'est-ce* que le vote ? Qui peut voter ? Qui peut être élu ? Différents modes de scrutin, etc. Une fiche claire et détaillée est consacrée à chacun de ces problèmes. En conclusion, doit-on voter ou s'abstenir ? A chaque citoyen d'en décider, mais en toute connaissance de cause.

★ ***CIDEM, 3, rue Récamier,* 75341 Paris Cedex. Tél. : 43-58-97-48 ou 43-48-97-04. 50 F le dossier, 400 F les dix.**

DROUOT S'AFFICHE

Du jamais vu, l'Hôtel Drouot, malgré le froid et les vacances de février, met aux enchères plusieurs lots d'affiches ayant de quoi étourdir l'amateur. Au menu de cette semaine rare particulièrement chargée : une série consacrée au tourisme, ses trains et ses paquebots des Messageries maritimes. Parmi les coups de folie tout à fait honorables le *Nord-Express* de Cassandre a été emporté pour la coquette somme de 32 000 francs. Autre point fort de ces journées : la dispersion des archives publicitaires (1924-1983) de la Société des arts ménagers. Cette association curieusement placée sous la tutelle du CNRS confia à la fine fleur des affichistes le soin d'illustrer ses campagnes et surtout ses salons. On y retrouve les grands noms du métier, ceux de Carlu, Colin, Lacroix, Nathan. Reste encore pour le 13 l'Art nouveau et pour le 14 du cinéma en pagaille. Un mot encore sur l'expert agréé : Alain Weil, ancien conservateur du Musée de l'affiche, qui à lui seul vaut le déplacement.

B. R.

★ **Jusqu'au 14 février, 9, rue Drouot.**

LA BOURSE DE LA RETRAITE ACTIVE

Pour permettre aux personnes du troisième âge de réaliser un projet individuel ou collectif d'ordre culturel, social, sportif ou économique leur tenant à cœur, la mairie de Paris vient de créer une « bourse de la retraite active ». Une somme de 50 000 francs sera remise chaque année à un certain nombre de retraités domiciliés à Paris, qui auront présenté un dossier décrivant avec précision leur projet, indiquant leur motivation et démontrant son intérêt pour la collectivité parisienne. La sélection sera opérée par un jury composé de personnalités du monde de la culture, de la science, du spectacle et du sport, ainsi que de représentants de la ville et des associations.

Pour 1986, trois bourses de 50 000 francs seront attribuées. Tous les renseignements complémentaires et les dossiers que doivent remplir les candidats peuvent être demandés à la Bourse de la retraite active, 9, rue des Minimes, 75003 Paris, tél. : 42-74-25-52, *poste 60 ou 65. La date limite de* dépôt des dossiers est fixée cette année au 1er mai.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 14 FÉVRIER

« Pour les jeunes : Louvois, Vauban et Napoléon dans le cadre de l'hôtel des Invalides », 14 h 30, cour d'honneur ;

« Raffinement de l'art médiéval : orfèvres et joailliers au musée de Cluny », 14 h 30, entrée rue Du Sommerard ;

« Paris disparu : Saint-Jean-en-Grève et l'hôpital du Saint-Esprit », 15 h, portail de l'église Saint-Gervais (Caisse nationale des monuments historiques).

« Versailles : Choiseul et Vergennes au ministère des affaires étrangères, la Bibliothèque municipale », 14 h 30, 5, rue de l'Indépendance (Approche de l'art).

« Les salons de l'Hôtel de Ville : histoire de Paris, d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (M.-C. Lasnier).

« Le vieux village de Montmartre », 15 h, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges : de l'hôtel de Beauvais à l'hôtel de Sens. Le vieux village Saint-Paul », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« La Bourse en activité », 11 h 45, métro Bourse (P.-Y. Jaslet).

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 15 h, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée (Ch. Merle).

« A la découverte d'un grand magasin : la Samaritaine », 15 h, 1, rue de l'Arbre-Sec ;

« Une citadelle des pères jésuites », 15 h, entrée église Saint-Paul (Paris et son histoire).

« Le fournil du boulanger Poilane et le quartier du Cherche-Midi », 15 h, 2, rue du Cherche-Midi (M. Hager).

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « La doctrine des grands avatars ».

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Nos habitudes nous aveuglent ». Renseignements : 47-70-44-70.

Institut musulman de la mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite, 18 h : « Penser l'islam au vingtième siècle (M. le professeur Arkoun).

économie

REPÈRES

Dollar : la baisse se poursuit à 7,22 F

La baisse du dollar sur les marchés des changes s'est poursuivie jeudi 13 février, le cours du « billet vert » revenant, à Francfort, de 2,36 DM à 2,3550 DM et, à Paris, de 7,24 F à 7,22 F. C'est à Tokyo, toutefois, que le glissement de la devise américaine a été le plus vif : 183,50 yens contre 186,50 yens, malgré l'avertissement du gouverneur de la Banque du Japon, suivant laquelle ce glissement était trop rapide. Tout le monde voit le dollar à 175 yens.

Automobile: progression des marques étrangères en France

Le marché automobile français a progressé, en janvier, de 13,4 % par rapport à janvier 1985. Mais la base de référence, un mois de très grand froid, où l'on avait peu acheté d'automobiles, doit amoindrir la satisfaction des constructeurs. D'autant que la progression des marques étrangères (+ 18,3 %) est nettement plus rapide que celle des constructeurs français (+ 10,7 %), ce qui leur permet de détenir 37,9 % du marché hexagonal. Automobiles Peugeot (+ 12,4 %) et Citroën (+ 11,5 %) profitent mieux de ce marché porteur que Renault (+ 9,1 %). En revanche, la Renault 5 est maintenant en tête des ventes (12,5 %) devant la 205 Peugeot (9,5 %), affectée en partie par la bonne montée en cadence des ventes de la 309 (5,6 %).

Les Japonais limitent leurs ventes aux Etats-Unis

Les constructeurs automobiles japonais ont décidé de continuer de limiter volontairement, pour l'année fiscale qui commence le 1er avril 1986, leurs exportations vers les Etats-Unis à 2,3 millions de véhicules. Ce plafond est le même que l'an passé, mais il est nettement plus élevé qu'en 1984 (1,85 million) et surtout que les trois années précédentes (1,68). Cette autolimitation s'explique par le fait que les ventes d'automobiles constituent le tiers du déficit commercial américain vis-à-vis du Japon (49,7 milliards de dollars en 1985).

SOCIAL

LA CGT ET LES LIBERTÉS SYNDICALES

Répression ou fin de la tolérance ?

Le Conseil des prud'hommes de Montluçon (Allier) doit se prononcer le 13 février dans le conflit qui oppose M. Alain Clavaud, licencié le 24 janvier de chez Dunlop, au propriétaire de l'usine, le groupe japonais Sumitomo.

M. Alain Clavaud avait accordé un entretien au quotidien *l'Humanité*, dans lequel il s'expliquait sur ses conditions de travailleur posté. L'employeur reproche à son salarié de n'avoir pas respecté *« son obligation de réserve »* et d'avoir *« porté atteinte à l'image de marque de la société »*.

La décision de licencier a été très vite contestée par le syndicat de M. Alain Clavaud, la CGT, et l'affaire a entraîné une campagne de protestation du PCF. La Ligue des droits de l'homme a condamné l'attitude de la direction tout comme le ministre du travail, M. Michel Delebarre.

Toutefois, M. Clavaud n'étant pas un salarié protégé par un mandat syndical, le caractère abusif ou non de son licenciement ne peut être apprécié que par la voie juridictionnelle.

M. Henri Krasucki ne perd pas une occasion de clamer son indignation. A l'entendre, jamais la répression antisyndicale, et d'abord anti-CGT, n'a été aussi forte depuis les années 50, c'est-à-dire, affirme-t-il, depuis la guerre froide. Mettant en cause le patronat, mais aussi le gouvernement, il s'offusque de voir que ce qui serait considéré comme une atteinte aux droits de l'homme dans tout autre pays — la Pologne par exemple — ne suscite pas en France d'indignation au-delà du cercle CGT-PC. La journée nationale du 25 février vise ainsi à briser ce *« mur du silence »* et à dresser l'acte d'accusation du gouvernement et du patronat sur les libertés.

Sur les dernières semaines, en effet, les exemples de sanctions contre la CGT abondent. Le 10 janvier, M. Iffernet, secrétaire du comité d'entreprise des Houillères des Cévennes, était révoqué. *« Il y a deux ans*, dit-on à la CGT, *Iffernet était décoré de l'ordre national du mérite pour avoir occupé Ladrecht. Aujourd'hui, on le licencie pour les mêmes faits. »* La centrale oublie simplement de préciser que, si la sanction est dure, M. Iffernet a été jugé responsable d'incidents violents. Le 17 janvier, treize syndicalistes CGT étaient condamnés à payer 1 million de francs à Citroën pour des incidents remontant à 1983, tandis que, au même moment, deux délégués cégétistes de Renault-Douai étaient inculpés.

A SKS-Ivry aussi, des militants CGT ont été condamnés à verser une lourde somme à la direction, tandis que, selon notre correspondant, la CGT du Val-de-Marne mettait en avant *« cent cas de violation du droit syndical »* dans le département. Chez IBM, la CGT fait état d'une tentative de licenciement d'une de ses déléguées, Mme Novak, *« sous le motif inouï d'incompatibilité d'humeur dans le cadre de l'activité syndicale »*. S'ajoutent à ces différents cas des sanctions dans des municipalités — tant de droite que socialistes, à entendre la centrale — et le licenciement pour le moins contestable d'un salarié de Sumitomo, à Montluçon, M. Clavaud, à qui on reproche, dans un entretien avec *l'Humanité*, d'avoir fait connaître à la concurrence le prix de revient des pneus.

Il serait erroné de croire que la CGT est partout blanche comme neige, tant il est vrai qu'elle se rend parfois coupable de violences, mais il y a indéniablement une recrudescence de la *« répression »* contre la CGT, une tendance qui remonte à deux ans et qui s'accompagnerait d'une augmentation des autorisations par le ministère du travail des licenciements de délégués, CGT le plus généralement. Et, l'administration le reconnaît officieusement, de nombreuses directions d'entreprise privées ou nationalisées ont la volonté de ne plus rien laisser passer à la CGT.

« On s'est mis à appliquer la loi »

Des pratiques admises il y a quelques mois encore sont aujourd'hui réprimées. Ainsi, certaines directions toléraient-elles que des délégués syndicaux dépassent leur crédit d'heures. D'autres fermaient les yeux en cas de conflit sur des comportements violents (séquestration de cadres par exemple). Elles mettent fin aujourd'hui à de telles tolérances en appliquant de la manière la plus stricte le droit du travail et en demandant aux salariés protégés par leurs mandats syndicaux d'avoir un comportement au-dessus de tout soupçon. Les exemples de deux entreprises nationales, EDF et Renault, où la CGT est de surcroît en position dominante, sont particulièrement significatifs de cette évolution.

A EDF, la direction a décidé de sanctionner la CGT dès qu'elle sort du droit strict. Les dépassements de crédit d'heures sont de moins en moins acceptés. En décembre dernier elle n'a pas davantage hésité à sanctionner dix-huit agents des centrales de Martigues et du Tricastin qui avaient actionné la manette d'arrêt d'urgence de la turbine électrique le jour de l'action nationale du 24 octobre. Comme aux Charbonnages de France, la direction d'EDF a choisi d'être désormais intransigeante face à de telles pratiques.

A la régie Renault, la CGT subit le contre-coup, en matière de droit syndical, de la fin de la longue période de cogestion qui s'est achevée avec l'arrivée de M. Besse.

« On s'est mis à appliquer la loi », dit-on à la Régie. Les violences contre des contremaîtres et les atteintes à la liberté du travail sont maintenant sévèrement réprimées. Et surtout, souligne-t-on, *« les tolérances passées ne sont plus acceptées »*, notamment en matière de dépassement de crédit d'heures. Sur une année et pour l'ensemble des usines Renault, les délégués syndicaux et représentants du personnel ont droit à trois cent mille heures de délégations autorisées en plus des assemblées, en application des lois Auroux. Or, sur la seule usine de Douai, pour le dernier trimestre 1985, on a comptabilisé six mille heures de dépassement de crédit autorisé. Résultat : des délégués sont l'objet de retard sur salaires, voire d'avertissements.

La CGT cite le cas de M. Moktari, délégué à Billancourt, qui, chaque mois, se voit actuellement retenir cent dix heures sur son salaire. Un scandale pour M. Krasucki. Une régularisation pour la Régie, qui reproche à M. Moktari de n'être jamais à Billancourt.

Indéniablement, il y avait, dans le passé, des abus. Le problème c'est que certaines directions sont passées d'un excès de tolérance à un abus de répression sans annoncer clairement la couleur. La CGT avait peut-être trop pris l'habitude de mordre le trait. Mais certaines entreprises ne sont-elles pas tentées de faire de même en sens inverse aujourd'hui en s'en prenant d'autant plus facilement à la centrale de M. Krasucki qu'elle est jugée affaiblie ?

Une modification des règles du jeu pour les heures de délégations syndicales est peut-être nécessaire, mais il faut qu'elle se fasse au grand jour, clairement. Une négociation sur de nouvelles règles vaut mieux qu'une subite vague de « répression » qui, dans l'immédiat, alimente les campagnes de la CGT et du PC. A point.

MICHEL NOBLECOURT.

Les projets du gouvernement pour la formation sont critiqués par le comité de coordination

Réuni le 6 février, le comité de coordination de la formation professionnelle, que préside M. Jean-Pierre Soisson, a examiné différents projets gouvernementaux. La réforme de l'apprentissage s'organisera autour de sept mesures (dont la reconnaissance d'une qualification complémentaire avec la possibilité d'obtenir un deuxième CAP). Les régions y seront associées, par convention, et l'Etat financera le programme à hauteur de 120 millions de francs. *« C'est le SMIC de la rénovation »*, a estimé M. Soisson, qui, avec certains de ses collègues, aurait souhaité plus d'audace. Un groupe de travail spécialisé a d'ailleurs été créé. Il est composé de quatre élus et de quatre représentants des partenaires sociaux.

Sur deux autres sujets, les critiques du comité à l'égard des propositions du gouvernement ont été plus fermes. Le projet de décret pour le baccalauréat professionnel préparé par le ministre de l'éducation nationale, en accord avec les enseignants, a été mal accueilli. La voie de l'apprentissage a été exclue pour l'obtention de ce diplôme. La présentation du projet de statut pour le CNAM (Centre national des arts et métiers) n'a pas davantage convaincu et le décret devra être rediscuté. Il est envisagé, dans le cadre de la décentralisation, que les décisions pour le CNAM seront prises par les pouvoirs publics, le financement des établissements étant la seule responsabilité des conseils régionaux. La composition du conseil d'administration, telle qu'elle a été imaginée, ne donnerait guère de pouvoir aux élus, l'administration étant *« crispée sur ses pouvoirs »*, a reproché le comité de coordination.

Les licenciements à la librairie Gibert Jeune

LES ORGANISATIONS SYNDICALES PROTESTENT

Les organisations syndicales ont protesté, le 12 février, contre la décision de la librairie Gibert Jeune de rompre le contrat de travail de quatre-vingt-un salariés à la suite de l'attentat qui a partiellement dévasté l'établissement du boulevard Saint-Michel. La CFTC s'est déclarée *« indignée »*, la CGC a jugé *« inacceptable »* les licenciements et la CFDT a estimé que l'on profitait d'*« une sinistre circonstance pour opérer une restructuration à bon compte »*.

« Une décision scandaleuse », a souligné M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT. Majoritaire dans l'entreprise, la CGT a tenu une conférence de presse pour expliquer que *« les Gibert se comportent comme des patrons de droit divin »* en licenciant sans préavis ni indemnité. Le jour même, la CGT a assigné la société Gibert Jeune en référé devant le tribunal de grande instance de Paris. Le syndicat conteste que l'état actuel des locaux justifie la rupture des contrats de travail pour cas de force majeure. Elle demande que la *« suspension d'activité ouvre droit à la législation du chômage technique »*.

Par ailleurs, il semblerait établi, après la visite sur place de la commission préfectorale de sécurité, que l'incendie s'est propagé dans l'établissement avec une rapidité qui ne correspond pas aux conditions de l'explosion. Des modifications ou des aménagements de la librairie auraient facilité le sinistre. En l'attente d'un rapport sur ce point, on considère que cette information engagerait la responsabilité de l'employeur, qui ne pourrait plus invoquer la force majeure.

CONJONCTURE

Bibliographie

FAIRE GAGNER LA FRANCE

« Nous sommes appelés à engendrer une économie nouvelle. ». Cette phrase de Pierre Massé vient en préface du livre publié sous la direction du commissaire au Plan, Henri Guillaume, et dont le titre à lui tout seul, *Faire gagner la France*, souligne les ambitions.

« Le Monde Economie » du 24 septembre 1985 a longuement rendu compte de cet important rapport établi par les experts de la rue de Martignac, à la demande du premier ministre. Mais l'ouvrage est complété par des annexes fort éclairantes pour qui veut tenter de déchiffrer l'avenir à l'horizon 2000.

On lira notamment avec curiosité le compte rendu du débat qui réunissait en mars 1985 les éminentes personnalités auxquelles, vingt ans auparavant, on avait demandé d'imaginer ce que serait la situation économique de la France de l'an... 1985.

Grâce à ses tableaux et à ses analyses prospectives confiées aux meilleurs spécialistes, cet ouvrage devient un outil précieux pour la compréhension de notre univers.

★ Editions Hachette, collection « Pluriel Inédit », 410 pages, 50 F.

RECTIFICATIF : *« Les comptes de l'année 1985 »*. — Un mot a malencontreusement disparu dans l'article consacré aux comptes de l'année 1985, rendant incompréhensible un paragraphe entier (*le Monde* du 13 février, page 25). Il fallait lire, au début du quatrième paragraphe : *« Second phénomène notoire de 1985 : le gonflement des stocks de 4,8 milliards de francs. »*

SOCIAL

Nouvelles technologies et nouveaux rapports sociaux

Selon les dernières statistiques publiées par le ministère du travail, 7 % des salariés travaillent sur des machines entièrement automatisées, 11 % des actifs utilisent des ordinateurs. Mais les plans de modernisation en cours ou en projet dans la plupart des grands groupes (l'automobile par exemple) amènent dorénavant les partenaires sociaux à remettre en cause radicalement les rapports qui se sont forgés dans le monde du travail, *ainsi que le soulignaient les chefs* d'entreprise et les syndicalistes français et étrangers réunis récemment pour un colloque organisé par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT).

La modernisation n'épargne aucun secteur de l'économie, les bureaux comme les usines, l'automobile comme le textile, les grands groupes comme les PME. Elle s'impose désormais aux entreprises, modifie le contenu du travail et oblige les partenaires sociaux à se forger à la hâte de nouveaux comportements.

Les salariés vivent une révolution mentale : ce n'est plus l'ouvrier qui accomplit directement une tâche, il surveille une machine et n'est plus jugé seulement sur sa propre production.

C'est un véritable défi qui est lancé aux syndicats : les salariés, même s'ils craignent le changement, doivent accepter les impératifs industriels et renoncer à brandir *« les droits acquis ».* C'est dans chaque entreprise, et non au siège des syndicats, que se résolvent les problèmes. Ce sont enfin les salariés en tant que tels qui participent à la concertation, mettant en cause le rôle des organisations représentatives.

Si l'exemple de Fiat prouve qu'on peut automatiser des usines entières sans consulter le moindre ouvrier, les sociétés d'ingénierie française constatent que le temps *« gagné »* par un *chef d'entreprise qui modernise* sans consulter son personnel peut être du temps *« perdu »* ultérieurement pour forger de nouvelles habitudes au détriment de la qualité. Une participation directe du personnel est donc souhaitable. Certains chefs d'entreprise l'ont compris, les *syndicalistes la réclament et tentent* de créer de nouveaux rapports sociaux.

Mais il faut définir le cadre de la *confrontation entre* les syndicats et le patronat. Des structures et des moyens d'intervention ont été créés : comités d'hygiène et de sécurité, groupes d'expression, droit pour un comité d'entreprise de demander une expertise technologique.

Le patronat *« tâtonne »* et sa méthode de modernisation varie d'une usine à l'autre : ici, c'est la concertation, là, la politique du fait accompli. Le monde syndical est *divisé : la décentralisation* des négociations dans les entreprises n'entraîne-t-elle pas la déréglementation et les inégalités ? M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : *« L'Etat ne peut pas tout faire. »* Il lui revient *« de fixer les règles générales. Et les partenaires sociaux doivent prendre leurs responsabilités. »*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Chimie

ICI ET ENICHEM S'ASSOCIENT DANS LE PCV

Les grandes manœuvres se poursuivent dans la chimie européenne. Après le récent rapprochement entre Borg Warner (Etats-Unis) et CdF-Chimie (France) dans l'ABS, matière plastique très sophistiquée employée, notamment, dans l'industrie automobile, les groupes britannique ICI (120 milliards de chiffre d'affaires) et italien ENICHEM (38 milliards de francs), filiale de l'ENI, ont décidé de s'associer dans la fabrication du PCV (polychlorure de vinyle) et de sa matière de base, le CVM (chlorure de vinyle monomère).

Un accord vient d'être signé, prévoyant la constitution d'une société commune, qui reprendra tous les actifs détenus par les deux groupes dans cette branche d'activité. Le nouvel ensemble ainsi constitué aura une capacité de production de 1,34 million de tonnes et dégagera un chiffre d'affaires d'environ 6 milliards de francs. ICI et ENICHEM sont toutefois convenus de procéder à une réduction progressive de cette capacité de l'ordre de 20 % à 30 %.

Ce rapprochement n'a rien pour surprendre, en raison des difficultés régnant sur le marché européen du PCV, durement touché par la crise du bâtiment, un de ses principaux débouchés. Malgré les efforts d'assainissementaccomplis, les surcapacités sont encore de l'ordre de 20 %. L'arrivée des nouveaux producteurs (Taiwan, Corée du Sud, bientôt l'Arabie saoudite) a encore rendu la situation plus délicate. Actuellement, les capacités de l'Europe de l'Ouest sont d'environ 6 millions de tonnes, dont 5,35 millions provenant des pays du Marché commun (Espagne comprise).

A. D.

AFFAIRES

LA SIGNATURE DU TRAITÉ A CANTERBURY

Mme Thatcher s'efforce d'apaiser les adversaires du tunnel sous la Manche

De notre correspondant

Canterbury. – *« Non aux liens fixes. » « Investissez pour la création de véritables emplois, non pour creuser un trou dans la terre... »* Deux cents à trois cents personnes ont, le 12 février, manifesté à Canterbury leur hostilité au tunnel sous la Manche. Pendant que, dans l'enceinte de la célèbre cathédrale de la ville, le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, et le chef de la diplomatie britannique, Sir Joffrey Howe, signaient, en présence de Mme Margaret Thatcher et de M. François Mitterrand, le traité qui engage les deux pays dans le projet.

La plupart des manifestants représentaient des syndicats. Notamment celui des gens de mer, dont les adhérents étaient venus du port de Douvres tout proche pour défendre le maintien du trafic des ferries. Il y avait aussi des militants de mouvements écologistes. Certains à cheval, protestant contre les *atteintes à l'environnement,* s'agissant surtout d'une contrée qui s'enorgueillit de sa réputation de *« jardin de l'Angleterre ».*

Rappelant que la cérémonie de Lille, un mois plus tôt, avait permis de mettre l'accent sur les *« bénéfices »* que la France pourrait retirer de l'opération, Mme Thatcher a souligné que la rencontre de Canterbury était, pour elle, l'occasion de s'adresser plus particulièrement *« à la population du Kent ».*

Le premier ministre a insisté sur ce point de son discours, en sachant que les oppositions ou les réticences étaient plus fortes dans cette région, sinon dans l'ensemble du Royaume-Uni, qu'à l'autre extrémité du tunnel (*le Monde* du 13 février).

Sans entrer dans les détails, Mme Thatcher a déclaré que son gouvernement tiendrait compte de l'*« inquiétude »* que suscite l'entreprise.

Elle a affirmé que le choix même du projet de Channel Tunnel Group – France-Manche (tunnel ferroviaire) témoignait de cette préoccupation, puisque celui-ci, par rapport aux trois autres projets, comportait *« le moins de risques pour l'emploi et l'environnement ».* D'ores et déjà, Mme Thatcher a répondu à l'une des objections récemment exprimées par les autorités locales, le conseil du comté de Kent, qui réclamaient la prise en charge par le gouvernement des travaux d'infrastructure requis dans la région pour l'amélioration du réseau routier aux abords du tunnel. Le premier ministre a *« considéré avec bienveillance »* cette demande d'aide financière.

Mme Thatcher ayant évoqué avec humour quelques exemples de la méfiance que les Britanniques ont montrée dans le passé à l'égard de l'idée essentiellement française d'une liaison permanente à travers la Manche – Winston Churchill était pour, à condition qu'on prévoie un pont-levis à l'approche des falaises de Douvres, – M. Mitterrand a fait valoir l'importance de la *« volonté »* commune que traduit le traité, *« volonté des gouvernements et des entrepreneurs ».* Le président de la République s'est attaché à relever les symboles d'un rapprochement entre les deux pays dans le projet lui-même et dans le lieu de la cérémonie. Ayant visité auparavant la cathédrale, M. Mitterrand a déclaré : *« Quand la Grande-Bretagne et la France s'accordent à travailler ensemble, elles peuvent faire de grandes choses (...). Même si les pierres venaient de France, même si le premier architecte fut français, au total c'est bien une architecture anglaise... »*

FRANCIS CORNU.

[La coopération franco-normande avait commencé à Canterbury, sur les ruines de l'église élevée par saint Augustin, dès la fin du onzième siècle, quand Lanfranc, le premier archevêque normand (1070-1089), fit venir de Caen les pierres qui servirent à la construction de la cathédrale. De même, après l'incendie de 1168, c'est l'archevêque Guillaume de Sens qui dirigea les travaux de reconstruction. 155 mètres de long, 25 mètres de haut : la cathédrale gothique de Canterbury, dans le Kent, à 90 kilomètres au sud-est de Londres, est l'une des plus vastes d'Angleterre. C'est là que Thomas Becket fut assassiné en 1170 sur ordre de Henri II. Elle est devenue, au seizième siècle, le berceau de l'anglicanisme. L'archevêque de Canterbury est le chef de la Communion anglicane.]

ENTREPRISES

Pechiney : 750 millions de bénéfices en 1985

Pechiney a enregistré une hausse de ses profits en 1985 (750 millions de francs contre 546 millions en 1984) malgré la stagnation de son chiffre d'affaires (35,9 milliards de francs contre 35,5 milliards en 1984). Le résultat courant du groupe nationalisé a reculé à 2 milliards contre 2,7 milliards l'année précédente du fait de la chute des prix mondiaux de l'aluminium (environ 1 000 dollars la tonne en moyenne sur 1985 contre 1 350 dollars en 1984). La baisse des provisions pour restructuration (445 millions contre 1,4 milliard) a permis de compenser, et au-delà, ce recul.

Pechiney se félicite de rester profitable dans une très mauvaise *conjoncture* pour l'aluminium à l'inverse de beaucoup de ses concurrents. La restructuration lui a permis d'améliorer ses coûts de fonte d'aluminium primaire et de se diversifier vers la métallurgie fine, les nouveaux matériaux et les produits carbonés, autant *d'activités moins cycliques.* L'aluminium primaire ne représente plus que 26 % du chiffre d'affaires du groupe.

Afin de renforcer ses fonds propres, Pechiney va lancer une deuxième tranche de 800 millions de francs de certificats *d'investissements privilégiés (actions sans droit de vote).*

La reprise du constructeur espagnol SEAT par VW

Selon le ministre espagnol des finances, M. Carlos Solchaga, un accord serait intervenu, lundi 10 février, entre les dirigeants de Volkswagen et les représentants du gouvernement de Madrid prévoyant l'entrée de VW à hauteur de 51 % dans le capital du constructeur espagnol d'automobil SEAT. Cette participation devant être portée à 75 % dans le courant de 1986 et à 100 % en 1990. La signature officielle de ce projet, en négociation depuis de longs mois, aurait lieu dans quelques semaines. Toujours d'après M. Solchaga, VW investirait 2,6 milliards de dollars dans SEAT d'ici à 1991. Sans démentir cette information, le porte-parole de Volskwagen l'a cependant qualifiée de prématurée, aucune décision définitive, a-t-il déclaré, n'ayant encore été arrêtée par l'état-major du groupe allemand.

Accord entre Sony et AMD dans les circuits intégrés

Sony, l'un des leaders de l'électronique grand public, a conclu un accord de coopération avec la société américaine Advanced Micro Devices (AMD), le dernier fabricant de « puces » (circuits intégrés) indépendant des grands groupes mondiaux. Les deux partenaires se sont entendus pour développer et fabriquer ensemble des puces de très grandes capacité (VLSI) de la prochaine génération. Les deux sociétés adopteront des spécifications communes de fabrication, chacune ayant, en outre, accès aux produits mis au point par l'autre. Elles partageront les droits de fabrication et de vente dans le monde. AMD, basé en Californie, pourra, grâce à cet accord, selon son président, avoir accès au marché des produits de grande consommation et optimiser ses investissements.

D'autre part, les fabricants américains de circuits intégrés en crise depuis un an et demi sont sur la voie d'une fragile reprise, selon leur association. Le marché américain après avoir chuté de 31 % l'an dernier devrait progresser en 1986 de près 20 %, les commandes ayant recommencé depuis peu à se redresser.

Shell prend le contrôle de Mobil au Danemark

La filiale danoise du groupe pétrolier Shell prendra le contrôle, à partir du 1er avril, de la filiale de Mobil dans ce pays, a annoncé, mercredi 12 février, la direction de Shell à Copenhague. Shell, premier distributeur de produits pétroliers au Danemark, renforcera ainsi sa part du marché, qui de 20 % actuellement devrait passer après cette acquisition aux environs de 25 %.

Lee Cooper *se renforce* en Europe

Le groupe britannique Lee Cooper, spécialisé dans le jean, vient de racheter, pour 160 millions de francs, trois firmes, deux en République fédérale d'Allemagne et une en Grande-Bretagne. Il augmente ainsi de 35 % environ son chiffre d'affaires, de près de 1 milliard de francs en 1985. Il s'agissait pour Lee Cooper de s'implanter en RFA, d'où il était encore absent, en rachetant le groupe Otto Albert (la marque Marshal) et en prenant une participation de 70 % dans le holding Reno. En Angleterre, au contraire, Lee Cooper se lance vers la distribution en rachetant la chaîne de magasins Lunabond.

Pas de barèmes minima pour les livraisons de fleurs

La société Interflora n'a pas le droit d'interdire à ses adhérents d'appartenir à une autre organisation de transmission florale ; elle ne peut non plus imposer un barème minima de commandes exécutées ; elle doit enfin obliger les fleuristes transmetteurs à remettre à chaque client un double de sa commande indiquant le réseau utilisé, le montant de la commande, sa nature et le délai de livraison.

Ces mêmes obligations, concernant les barèmes, sont faites à la société, Téléfleurs, concurrente d'Interflora.

Les deux sociétés doivent faire figurer explicitement sur leurs documents la possibilité pour le client de transmettre des ordres d'un montant inférieur à ceux qui figurent sur les barèmes minima. Le ministre de l'économie et des finances, qui a pris ces décisions sur avis de la commission de la concurrence, enjoint également à Interflora et à Téléfleurs de clairement séparer, sur la facturation, *« les frais de livraison (qui peuvent varier en fonction de la distance séparant le fleuriste exécutant du destinataire final) et les conditions minima de réalisation des différentes catégories de composition florale qui doivent être indépendantes de la distance de la livraison ».*

Les lettres adressées par le ministre aux deux sociétés concernées sont publiées au *Bulletin officiel des services des prix* du 8 février. Dans ce même bulletin, la commission de la concurrence rappelle que la consommation des fleurs et plantes s'est élevée à 11,3 milliards de francs en 1984, *dont 5,55 milliards pour les fleurs* offertes.

Elle insiste sur le fait qu'Interflora *« fait pression par des courriers comminatoires ou par des visites de ses inspecteurs commerciaux »* pour interdire à ses adhérents la double appartenance. Elle précise que *« les fleuristes adhérents de Téléfleurs qui souhaitent adhérer également à Interflora se voient contraints, d'une part, de dénoncer à son terme le contrat avec Téléfleurs et, d'autre part, de retirer toute publicité sur leur vitrine pour Téléfleurs, alors même qu'ils sont encore liés à cette société ».*

La CGT contre les dénationalisations (suite)

La CGT poursuit son action en justice contre la vente par la régie Renault de certaines de ses filiales (*Rénix, Micmo-Gitane*), *illégales en* l'absence d'une loi de *« respiration »* du secteur public. Après avoir porté plainte contre M. Besse, le PDG de Renault, auprès du tribunal de Nanterre en novembre dernier (*le Monde* du 20 novembre), la CGT vient d'assigner devant le tribunal de commerce de Paris la société Rénix et le groupe américain Allied, l'acquéreur de Rénix. La CGT demande que des *« mesures identiques »* à celles prises dans l'affaire de la cession du *Progrès de Lyon* au groupe Hersant soient décidées, c'est-à-dire la désignation d'un mandataire de justice chargé de s'assurer *qu'aucun acte de caractère irréversible* ne soit pris rendant impossible un retour en arrière que pourrait décider ultérieurement la justice. Le tribunal statuera le 18 février, selon la CGT.

La CFDT-Renault, de son côté, se réserve le droit d'entamer une action similaire, considérant que la vente de Rénix constitue l'abandon de l'électronique automobile en France.

La CGT a le droit pour elle. Un arrêt du Conseil d'Etat de 1978 stipule *qu'une autorisation administrative* (du ministère de l'industrie, en l'occurrence) ne suffit pas pour légaliser la cession d'une filiale d'un *groupe public, et qu'une loi est* nécessaire. Or cette loi, dite de *« respiration »,* n'a jamais été soumise au Parlement par le gouvernement socialiste, alors qu'elle était prévue pour accompagner la loi de nationalisation de 1982.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

● **Le FMI fait pression sur le Pérou.** – Le président péruvien Alan Garcia vient de révéler que le Fonds monétaire international (FMI) avait donné un délai de soixante jours au Pérou pour qu'il rembourse 2,65 milliards de dollars de dettes en retard.

Le président a toutefois ajouté que son pays ne céderait à *« aucun type de pression »* et a réaffirmé la décision du Pérou de ne consacrer que 10 % des revenus d'exportation au paiement de la dette extérieure.

On estime à Lima que le FMI pourrait déclarer le Pérou non éligible à ses ressources, mesure rare, mais appliquée récemment au Soudan et au Libéria.

Selon les milieux bancaires, le Pérou doit en outre faire face à des engagements de 2,1 milliards de dollars cette année. Sa dette totale atteint 14 milliards de dollars. – (*AFP.*)

ÉTRANGER

En Argentine

M. Alfonsin veut relancer la croissance en privatisant des entreprises publiques

De notre correspondante

L'année 1986 sera, pour l'Argentine, *« l'année de la croissance dans la stabilité »*, viennent de déclarer le président Raoul Alfonsin et son ministre de l'économie, M. Juan Sourrouille.

Dans une allocution radiotélévisée de deux heures, ils ont présenté la seconde étape du plan de redressement économique, dit plan austral, mis en place il y a huit mois.

Un plan qui, ont-ils rappelé, a restauré la stabilité en réduisant spectaculairement l'inflation. Le président, comme son ministre, ont insisté sur leur volonté de ne pas se départir de cette rigueur et ont annoncé que le déficit budgétaire de 1986 serait inférieur à 3 % du PIB, soit près de deux fois moins que l'an dernier.

Mais, s'ils restent fermes sur la stabilité, l'objectif est désormais de relancer la croissance économique. Pour y parvenir, la première mesure annoncée est la privatisation totale ou partielle des entreprises nationalisées des secteurs sidérurgiques et pétrochimiques. Avec le produit attendu de ces ventes – 8 millions de dollars, selon les estimations officieuses, – l'Etat prévoit d'investir pour moderniser et développer l'appareil industriel. Au bout du compte, une ambition : promouvoir les exportations industrielles.

Pas de « solution magique »

L'optimisme de ce tableau n'est pas partagé par tous, notamment par ceux qui considèrent que le gouvernement devra tôt ou tard payer le prix social de l'austérité qu'il a imposée. Premier avertissement : la grève générale du 24 janvier dernier a été massivement suivie par la population. Car s'il est vrai que l'inflation s'est stabilisée aux alentours de 2 % à 3 % mensuels (au lieu des 30 % mensuels auparavant), il est également vrai que le niveau de vie des travailleurs a nettement baissé (de plus de 20 % depuis juin).

Les salaires, qui étaient bloqués depuis huit mois, n'ont augmenté que de 5 % en janvier. Mais, dans le même temps, les prix n'ont été que *« contrôlés »*. Et encore pas tous. M. Sourrouille lui-même a reconnu que les prix des fruits, des légumes et de la viande avaient *« dérapés »* bien au-delà de la moyenne.

La grogne sociale a été largement utilisée à la fois par l'opposition et par les syndicats pour stigmatiser la politique économique du gouvernement accusé *« de se soumettre au FMI et d'affamer le peuple pour payer une dette injuste »*. M. Alfonsin n'admet pas cette critique. Il a qualifié d'*« absurde »* la *« solution magique »* qui consisterait à décider unilatéralement un moratoire de la dette extérieure (50 milliards de dollars).

« On nous demande, a-t-il expliqué, *de faire ce qu'aucun gouvernement au monde – capitaliste ou socialiste – n'a fait jusqu'à présent, et on nous couvre d'opprobre parce que nous refusons de faire une exception extravagante à une règle dont l'évidente inviolabilité a sa raison d'être. »*

Il a fustigé ceux qui *« se livrent à des enchères sauvages, poussent à la lutte générale et se comportent à l'égard du pouvoir comme s'il s'agissait d'une dictature et non d'une démocratie »*. Après avoir souligné que lui-même et son gouvernement jouissaient – preuves électorales à l'appui – du soutien de la majeure partie de la population, M. Alfonsin a appelé l'opposition à ne pas rechercher la lutte systématique. Au contraire, a-t-il dit, elle doit s'attacher à trouver des *« dénominateurs communs »* pour *« répondre à la volonté populaire de démocratisation »*.

M. Sourrouille a, lui, répondu de manière plus technique aux accusations. *« La réforme fiscale, l'épargne obligatoire et la création de nouveaux impôts font ou feront que les plus hauts revenus supporteront la part la plus importante du poids de la dette. »*

CATHERINE DERIVERY.

AGRICULTURE

SELON LA COMMISSION EUROPÉENNE

Les ventes de céréales françaises à l'Egypte ne sont pas conformes aux règles de la concurrence

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). – La Commission européenne a décidé, le 12 février, d'ouvrir une procédure d'infraction aux règles de concurrence de la CEE contre les pratiques commerciales de la France pour ses ventes agricoles à l'Egypte. En l'absence de M. Delors, leur président, et contre l'avis de M. Cheysson, chargé des relations Nord-Sud, les quinze autres commissaires ont approuvé l'initiative de MM. Andriessen et Sutherland, respectivement responsables de l'agriculture et des affaires de concurrence.

Il y a quelques mois, les associations de producteurs allemands et irlandais s'étaient adressées à Bruxelles pour se plaindre des faibles taux d'intérêt (8 %) prélevés par les Français dans les crédits consentis à leurs clients égyptiens. Dans un premier temps, l'affaire avait été abandonnée, mais l'administration bruxelloise a finalement convaincu les commissaires compétents de lancer la procédure pouvant conduire la France devant la Cour européenne de justice.

Dans l'entourage de M. Cheysson, on déplore que *« la Communauté se donne ainsi en spectacle »*.

L'initiative est d'autant plus mal venue que les Américains ont accentué, ces derniers mois, leur pression sur la politique agricole commune. Après le plan BICEP (mai 85), qui leur a permis de réactiver leurs exportations, les Etats-Unis ont lancé, à la fin de l'année dernière, un programme triennal d'aide directe aux agriculteurs. En s'attaquant à la France, surtout sur un marché où les Américains ont taillé des croupières à la CEE, la Commission donne des arguments aux autorités de Washington, qui visent surtout Paris lorsqu'elle dénonce les ventes subventionnées de l'Europe.

Bruxelles n'a jamais formulé jusqu'ici, malgré quelques velléités, de projet de réglementation dans le domaine des crédits à l'exportation. Mais, en présentant ses propositions de prix pour la prochaine campagne, la Commission faisait valoir que *« les subventions aux crédits à l'exportation pourraient s'avérer un instrument plus efficace qu'une augmentation des restitutions à l'exportation »*.

MARCEL SCOTTO.

Manifestations des producteurs de pommes de terre en Bretagne

De notre correspondant

Brest. – Dix mille tonnes de pommes de terre ont été déversées, mercredi 12 février, dans les rues de Brest, Morlaix, Quimper, Pontivy et Saint-Brieuc par les producteurs bretons, à l'appel de la FDSEA, du CJDA, du GOPEX (Groupement d'organisation du plan et d'exportation). L'UDSEA du Finistère (Union départementale des syndicats d'exploitants agricoles), branche dissidente de la FDSEA du Finistère, ne s'était pas associée à cette manifestation.

Ces 10 000 tonnes, qui ont été mises en bouillie sur les chaussées, représentent le sixième de la production de semence en Bretagne. Si l'on y ajoute dix autres milliers de tonnes représentant les perspectives d'écoulement sur le marché dans le contexte actuel, quarante mille tonnes resteront invendues, soit une perte pour la Bretagne, en 1986, de 90 millions à 140 millions de francs.

Les producteurs parlent d'une diminution de 50 % de leur revenu cette année. La FDSEA, le CJDA et le GOPEX accusent l'ONIFLOR (Office national des fruits et légumes) de n'avoir pas cherché à redresser le marché. Ils estiment que 20 millions de francs sont nécessaires pour débloquer la campagne, et demandent au Crédit agricole un réaménagement de l'endettement des Jeunes Agriculteurs.

GABRIEL SIMON.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

THYSSEN AKTIENGESELLSCHAFT VORM. AUGUST THYSSEN-HUTTE

La société convoque ses actionnaires en assemblée générale ordinaire le vendredi 21 mars 1986 à 10 heures, à la Mercatorhalle, Konig-Heinrich Platz – Duisburg afin de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1 – Présentation du bilan et des comptes consolidés au 30 septembre 1985, ainsi que du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1984-1985.

2 – Quitus en faveur du directoire et du conseil d'administration.

3 – Nomination du commissaire aux comptes.

4 – Renouvellement du conseil de surveillance.

5 – Création d'un capital autorisé et modification des statuts.

6 – Autorisation d'émission d'emprunts convertibles et/ou d'actions de jouissance ; création d'un capital conditionnel et modification de statuts.

7 – Modifications des statuts.

8 – Demandes de délibération présentées par l'actionnaire Erich Nold.

Tous les actionnaires sont habilités à participer à l'assemblée générale ou à s'y faire représenter. En France, les actionnaires désireux d'assister à cette assemblée ou de s'y faire représenter devront faire immobiliser leurs actions avant le 14 mars 1986 chez l'Européenne de banque, 21, rue Laffitte, 75009 Paris, ou faire notifier à celle-ci avant la même date, l'immobilisation de leurs titres par leur banque ou leur agent de change.

L'Européenne de banque délivrera les cartes d'admission à l'assemblée aux actionnaires qui en feront la demande.

Schlumberger

Le bénéfice net de Schlumberger pour 1985 est de 351 millions de dollars, il était de 1,18 milliard de dollars l'an dernier. Le bénéfice net par action est de 1,17 dollar, contre 4,10 dollars. Le bénéfice net pour 1985 prend en compte des charges comptables exceptionnelles concernant Fairchild semi-conducteurs et qui ont déjà été annoncées au deuxième et au quatrième trimestre. Ces charges se montent au total à 511 millions de dollars, soit 1,71 dollar par action. Hors charges exceptionnelles, le bénéfice net se monte à 862 millions de dollars, soit une baisse de 27 %, et le bénéfice net par action à 2,88 dollars, soit une baisse de 30 %. Le chiffre d'affaires pour 1985 atteint 6,56 milliards de dollars, soit une progression de 3 %. L'acquisition en 1984 de Sedco et de la moitié des activités de Dowell en Amérique du Nord a eu pour effet d'augmenter le chiffre d'affaires de 435 millions de dollars. L'acquisition de Sedco a réduit le bénéfice net par action de 0,33 dollar, tandis que celle de Dowell n'a pas eu d'incidence.

Les charges comptables exceptionnelles de 511 millions de dollars, enregistrées en cours d'année et concernant Fairchild semi-conducteurs comprennent une somme de 486 millions de dollars imputée aux résultats du quatrième trimestre. Elle inclut les éléments suivants : l'amortissement immédiat du solde des éléments incorporels s'élevant à 250 millions de dollars, une provision pour cession de divers actifs de 106 millions de dollars et une provision de 81 millions de dollars pour le regroupement d'installations de production.

Au cours du quatrième trimestre, Schlumberger accuse une perte de 373 millions de dollars, soit 1,25 dollar par action. Hors charges exceptionnelles de 486 millions de dollars, Schlumberger enregistre un bénéfice de 113 millions de dollars, soit 0,38 dollar par action, comparés à 311 millions de dollars, soit 1,08 dollar par action, l'an dernier. Le chiffre d'affaires est de 1,67 milliard de dollars, en baisse de 2 %. L'acquisition de Sedco a eu pour effet d'augmenter le chiffre d'affaires pour le trimestre de 71 millions de dollars et de réduire le bénéfice par action de 0,12 dollar.

Michel Vailland, président-directeur général, a précisé que la baisse du bénéfice net, aussi bien pour l'année que pour le quatrième trimestre, est due principalement aux pertes enregistrées par Fairchild semi-conducteurs, à la baisse des bénéfices des services de logging, surtout aux Etats-Unis, et aux pertes subies par Sedco Forex et par les systèmes assistés par ordinateur.

M. Vailland a déclaré en outre que les résultats du secteur pétrole hors Etats-Unis demeurent satisfaisants et que les résultats et les commandes de mesure et régulation sont en progression dans le monde entier. Il a enfin souligné que le niveau des commandes de Fairchild semi-conducteurs et d'Applicon, au début de 1986, est en amélioration.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 février

La CSF passe les 1 000 F

Chacun son tour. Succédant à Peugeot pris d'un très léger malaise après son violent effort produit la veille, CSF est montée mercredi sur la scène de la rue Vivienne pour s'y éclater. Pulvérisant tous ses précédents records, l'action du groupe a franchi sans peine la barre des 1 000 F pour s'inscrire à 1 013 F. Sur le reste du marché, le démarrage fut comme à l'habitude assez laborieux. Mais peu à peu les valeurs françaises reprirent des couleurs. Lafarge fut réservée à la hausse, SCREG également (+ 13 %) après s'être effondrée la veille. Legrand, Schneider, Locafrance, UCB, Printemps, Carrefour, Alcatel, Saint-Louis, Crédit Foncier, Roussel-Uclaf, Michelin, pour ne citer que celles-là, progressèrent de façon franche et massive jusqu'à Peugeot, qui regagna une partie du terrain perdu. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 1,53 %. En trois jours, la hausse avoisine 5 %.

A nouveau, une forte activité a régné. A cet égard, notons que mardi un record de transactions est tombé avec 1,36 milliard de francs sur les seules actions françaises.

« La Bourse de Paris ne monte plus à la hussarde, *disait un professionnel,* mais à l'italienne », *évoquant ainsi la prouesse des marchés transalpins en 1985. La fringale des investisseurs étrangers tourne à la boulimie. A une semaine de la liquidation générale, celle-ci est déjà gagnante de 10,2 %. Sur le marché obligataire, la tendance est restée bien orientée, malgré la légère tension du loyer de l'argent au jour le jour.*

Nouvelle baisse de la devise-titre, qui s'est échangée entre 7,39 F et 7,42 F (contre 7,43 F-7,47 F). L'or s'est redressé à Londres : 338,25 dollars l'once contre 335,80 dollars.

A Paris, l'« effet » dollar a été le plus fort, et le lingot a encore perdu 700 F à 79 200 F. Statu quo *sur le napoléon (577 F).*

NEW-YORK

Nouveau record

Interrompue vingt-quatre heures, la hausse des cours a repris, mercredi, à Wall Street. Le mouvement n'a cependant pas été spontané. Sur de nouvelles ventes bénéficiaires, le marché avait au démarrage d'abord reculé. Mais peu à peu le terrain perdu a été regagné, et même très largement au-delà. Un moment même, l'indice des industrielles devait culminer à 1 640,48, avant de s'établir, en clôture, à 1 629,92 (+ 7,10 points). Le bilan de la journée a été d'une qualité comparable à ce résultat. Sur 2 030 valeurs traitées, 915 ont monté, 660 ont fléchi et 455 n'ont pas varié. Presque tous les indices du New-York Stock Exchange ont progressé. Un seul a baissé, celui des services publics à 178,18 (– 0,46).

L'encouragement à monter est surtout venu de la fermeté affichée par quelques belles valeurs de la cote, comme Philip Morris, Kodak, Union Carbide, American Can, Texaco. Des programmes d'achats lancés par quelques institutionnels ont également donné une impulsion au marché. D'une façon générale, les professionnels se félicitaient que la Bourse n'ait pas cédé à l'emballement. D'après eux, l'inévitable correction technique qu'appelle la récente flambée des cours pourrait, dans ces conditions, ne pas se produire dans l'immédiat. Une assez forte activité a continué de régner avec 136,37 millions de titres échangés, contre 141,25 millions.

VALEURS	Cours du 11 fév.	Cours du 12 fév.
Alcoa	44 7/8	45 3/8
A.T.T.	21	21 1/4
Boeing	49	50
Chase Manhattan Bank	73	74
Du Pont de Nemours	67	67 1/8
Eastman Kodak	48 1/2	49 7/8
Exxon	50 3/8	50 3/8
Ford	66 1/4	68 1/2
General Electric	73 3/4	73
General Motors	77 7/8	78 1/4
Goodyear	35 5/8	33 3/4
I.B.M.	158 3/4	154 7/8
I.T.T.	40 3/8	41 7/8
Mobil Oil	27 1/4	27 7/8
Pfizer	51	50 3/8
Schlumberger	31 1/4	31 1/4
Texaco	27 1/8	28
U.A.L. Inc.	59 5/8	59 3/4
Union Carbide	82 1/2	84 3/4
U.S. Steel	22 1/2	22 5/8
Westinghouse	47 1/4	47 1/8
Xerox Corp.	65 7/8	65 3/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

GOODYEAR : BAISSE DES PROFITS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE. – Le groupe américain, premier fabricant mondial de pneumatiques, annonce, pour le quatrième trimestre de 1985, une baisse de 20 % de son bénéfice net (84,5 millions de dollars, contre 105,3 millions). Pour l'exercice entier, le résultat net n'est guère différent du précédent (412,4 millions de dollars, contre 411 millions), pour un chiffre d'affaires inchangé de 9,6 milliards de dollars. Mais il tient compte d'une plus-value de 111,1 millions de dollars provenant de la vente de certains actifs.

***REUTERS* : AMÉLIORATION DES RÉSULTATS.** – L'agence Reuters (presse, services financiers) annonce une augmentation de 16 % de son bénéfice imposable pour 1985 à 93,6 millions de livres (contre 74,2 millions) pour un chiffre d'affaires de 434,1 millions de livres (+ 31,4 %). Le dividende final est de 2 pence. Il porte le total de la rémunération à 3,25 pence (+ 30 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	11 fév.	12 fév.
Valeurs françaises	113,1	114,9
Valeurs étrangères	104,8	104,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	11 fév.	12 fév.
Indice général	293,6	297,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 13 février .... 9 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 fév.	13 fév.
1 dollar (en yens)	186,55	183,50

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 110
5 %	....	0 164
3 % amort. 45-54	....	1 611
Emp. 7 % 1973	7457	..
Emp. 8,80 % 77	125	6 413
9,80 % 78/93	99 25	5 799
8,80 % 78/86	99 79	1 519
10,80 % 79/94	102	4 793
13,25 % 80/90	105 70	9 257
13,80 % 80/87	106 20	4 537
13,80 % 81/89	109 60	1 096
16,75 % 81/87	109 75	7 159
16,20 % 82/90	118 95	1 376
16 % juin 82	119 90	10 915
E.D.F. 7,8 % 61	....	0 807
E.D.F. 14,5 % 80-82	108	9 296
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 20	1 270
CNB Paribas	105 95	1 270
CNB Suez	105 50	1 270
CNI janv. 82	101 35	1 270
CRH 10,90% déc.85	102 20	1 209

BOURSE DE PARIS — Comptant — 12 FEVRIER

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 12/2

Étrangères

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/2	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 293	7 240	7	7 500
ECU	6 639	6 640	....	....
Allemagne (100 DM)	306 490	306 750	297	314
Belgique (100 F)	14 986	14 992	14 400	15 250
Pays Bas (100 fl.)	271 290	271 600	26 300	280 500
Danemark (100 krd)	83 290	83 300	79	86
Norvège (100 k)	98 700	98 500	94 500	100 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 265	10 269	9 950	10 600
Grèce (100 drachmes)	5 002	4 995	3 800	4 900
Italie (1 000 lires)	4 505	4 507	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	366 450	368 730	354	372
Suède (100 krs)	97 340	97 200	94	100 500
Autriche (100 sch)	43 650	43 630	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	4 876	4 871	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 714	4 710	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 214	5 182	4 950	5 350
Japon (100 yens)	3 891	3 895	3 720	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/2
Or fin (kilo en barre)	79400	79300
Or fin (en lingot)	79900	79200
Pièce française (20 fr)	577	577
Pièce française (10 fr)	474	.....
Pièce suisse (20 fr)	552	553
Pièce latine (20 fr)	508	508
Souverain	643	644
Pièce de 20 dollars	3580	3580
Pièce de 10 dollars	1885	1875
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3365	3360
Pièce de 10 florins	620	623
Or Londres	337 20	338 10
Or Zurich	337 50	339 50
Or Hongkong	337 45	340
Argent Londres	5 93	5 90

Le Monde

L'ENQUÊTE SUR LES ATTENTATS A PARIS

Du menu fretin dans les filets de la DST

Le coup de filet lancé mercredi 12 février par les policiers de la direction de la sécurité du territoire (DST) dans les milieux susceptibles d'entretenir des liens avec des terroristes n'a pas donné pour l'instant de résultats probants. « *Du menu fretin* », laisse-t-on entendre de source policière. Sur les soixante-quatre personnes interpellées mercredi à l'aube une dizaine étaient encore en garde à vue jeudi matin pour une nouvelle durée de vingt-quatre heures.

Certains de ces étrangers, qui n'ont pu présenter d'autorisation de séjour en France, doivent faire l'objet de poursuites, dont un seul à Paris, indique-t-on de source judiciaire.

La même source fait remarquer que le coup de filet de mercredi pourrait néanmoins avoir des résultats positifs à terme : « *Nous entreprenons une exploitation des documents et des renseignements recueillis qui va durer un certain temps.* » On indique aussi de source judiciaire que ce coup de filet avait comme autre objectif de créer un climat d'insécurité pour les terroristes et de rassurer l'opinion, inquiète des attentats de ces derniers jours. « *De ce point de vue l'opération est, d'ores et déjà, un succès* », déclare-t-on.

Mercredi, les inspecteurs du contre-espionnage avaient interpellé soixante-quatre personnes, en majorité des étudiants originaires du Proche-Orient, à Paris et dans une dizaine de villes de province, indique l'Agence France-Presse.

A 6 heures du matin, simultanément dans plusieurs villes, notamment à Paris (une vingtaine d'interpellés), à Marseille (douze), à Metz (quatre), à Lyon (sept), à Tours (quatre), à Rennes (quatre) et à Toulouse (cinq), les policiers de la DST ont sonné au domicile de soixante-quatre personnes qu'ils ont décidé d'entendre. Parmi les interpellés, neuf nationalités étaient représentées : 27 Libanais, 17 Iraniens, 5 Irakiens, 5 Français originaires du Moyen-Orient ou du Maghreb, 3 Syriens, 3 Tunisiens, 2 Algériens, 1 Marocain et 1 Kenyan, mais aucun Libyen, contrairement à de premières informations.

Dans *l'Evénement du jeudi*, daté 13-19 février, M. Jean-François Kahn confirme qu'un accord avait été passé entre les ravisseurs de Gilles Peyroles au Liban et le gouvernement français. Celui-ci s'était engagé à relâcher l'un des chefs présumés des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), Georges Ibrahim Abdallah contre la libération de M. Peyroles. M. Kahn, qui suit de près les négociations engagées en faveur de Jean-Paul Kauffmann et des autres Français enlevés au Liban, raconte que, lorsqu'il s'est rendu au mois d'octobre dernier à Alger pour tenter de faire avancer ces négociations, le ministre des affaires étrangères lui a fait « *amèrement remarquer que son pays avait déjà cautionné un accord permettant la libération du fils de Gilles Perrault* [M. Peyroles], *mais que les clauses n'en avaient pas été respectées par la France* ».

Les deux avocats de Georges Ibrahim Abdallah, Me Jean-Paul Mazurier et Jacques Vergès, avaient critiqué l'attitude du gouvernement français dans cette affaire après les attentats commis à Paris la semaine dernière, attentats revendiqués par un groupe exigeant la libération de leur client.

Les déclarations des deux avocats n'ont pas été du goût du bâtonnier de Paris, Me Mario Stasi, qui, dans un communiqué publié mercredi 12 au nom de l'ordre, a jugé bon de rappeler qu'un « *avocat n'est ni l'interprète de son client, ni son porte-parole, ni, à plus forte raison, son propagandiste. Croyant poursuivre sa mission, il y perdrait son âme* ».

En Méditerranée

CHASSÉ-CROISÉ ENTRE CHASSEURS LIBYENS ET CHASSEURS AMÉRICAINS

Des chasseurs libyens et chasseurs américains se sont trouvés « *à plusieurs reprises* » proches les uns des autres depuis que la marine américaine a entrepris, mardi 11 février, de nouvelles manœuvres aéronavales au large des côte libyennes, a-t-on appris mercredi de sources proches du Pentagone. Les chasseurs libyens ne se sont cependant livrés à aucune manœuvre menaçante, souligne-t-on de mêmes sources. Les mouvements des appareils libyens sont toutefois beaucoup plus nombreux que lors des précédentes manœuvres américaines dans cette région, à la fin du mois de janvier.

Selon ces sources, les chasseurs libyens se dirigent par deux ou par quatre vers les porte-avions américains et leurs navires de soutien et rebroussent chemin dès que les F-14 et F-18 de la marine américaine se portent à leur rencontre pour les intercepter. « *Il n'y a pas eu de confrontation et il n'y a pas de preuves d'importantes manœuvres libyennes* », a déclaré l'une de ces sources.

Sur le vif

Pétitions

Vous connaissez mon amie Zaza. Mais si, je vous en ai déjà parlé. Elle et moi, pendant des années, même combat. Pour les femmes, les Noirs, les gays, les vieux, les juifs et les handicapés. Contre Botha. Pour Desmond Tutu, Martin Luther King et Cassius Clay. Pour Bongo, non, attendez, c'est pas ça... Contre. Quand on en est arrivées au droit des petits gamins à disposer de leur corps, à se plier aux exigences de vieux messieurs libidineux, moi, j'ai calé. Faut bien poser son havresac quelque part. Et là, j'en ai eu marre. C'est vrai, il n'y a pas de raison que ça s'arrête.

Je ne croyais pas si bien dire. Ce matin, elle m'appelle, Zaza :

— Dis donc, c'est pas tout ça, faut que tu te mobilises. Rapport au statut des embryons surgelés. On vient de nommer une commission. Elle va décider de leur sort. J'ai vu ça dans *le Monde*. Et naturellement, ils n'auront pas voix au chapitre, les pauvres. Ils sont là à se cailler, bouclés dans leur frigo, à moins 196°.

— Hé ! Ho ! Ça suffit ! C'est pas des personnes humaines. C'est à peine huit minuscules cellules de rien du tout.

— Huit ou huit cents milliards, c'est pareil. Faut vraiment avoir mauvais esprit, tatillon, mesquin, pour pas prendre la défense de ces malheureux complètement manipulés par des généticiens sans scrupules. Ils n'ont même pas le droit de succession. Rappelle-toi cet embryon australien. Ses parents, des milliardaires, se sont tués, un accident. L'héritage lui est passé sous le nez.

— Bon, là, d'accord, c'est pas normal, mais pour le reste...

— Le reste, le droit de se réunir, de se syndiquer, d'aller et venir...

— Ecoute, Zaza, ça, c'est impossible, on ne peut pas les laisser vivre n'importe où, n'importe comment. Ils iraient squatter le premier ventre venu, un ventre de Jaune, de Rouge, de lesbienne, le ventre de leur petite sœur, même, qui sait ?

— Et alors ?

— Ah ! Parce qu'il va falloir se battre aussi pour le droit à l'inceste ?

CLAUDE SARRAUTE.

Un couple recherché pour un meurtre et une série d'enlèvements et de viols

Policiers et gendarmes recherchent activement Marc Fasquel, trente-sept ans, un détenu permissionnaire, et son amie Jocelyne Bourdin, trente ans, soupçonnés d'un meurtre commis le 4 février dans la Somme et de plusieurs enlèvements et viols commis dans les Charentes, l'Indre et plus récemment dans les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne et les Landes.

Mercredi soir 12 février, le couple a relâché, près de Mont-de-Marsan (Landes), leur dernière victime, Mme Geneviève Tujague, vingt-sept ans, enlevée la veille à Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Auparavant, à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne), le couple avait enlevé et fait subir des sévices sexuels à une femme de quarante-cinq ans. Celle-ci a formellement reconnu Marc Fasquel et Jocelyne Bourdin.

Tous deux sont soupçonnés du meurtre de Geneviève Godard, trente-huit ans, torturée, violée puis tuée d'une balle dans la tête et dont le corps avait été retrouvé le 4 février dernier à l'orée d'un bois près de Courcelles-sous-Thoix (Somme). Considérés comme des détraqués sexuels, ils pourraient être aussi les auteurs, selon les enquêteurs, de sévices dont une dizaine dejeunes femmes ont été victimes dans les Charentes en décembre dernier et dans l'Indre au mois de janvier et dans l'Orne.

Les enquêteurs n'excluent pas qu'une jeune femme, dont le corps a été retrouvé ligoté et dénudé lundi matin 10 février dans un fossé à Gensac (Tarn-et-Garonne), ait été également victime du couple.

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

La société des rédacteurs du *Monde* est convoquée
le MERCREDI 19 FÉVRIER
à 14 h 30
au siège du journal
pour une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement.

Ordre du jour :

— Questions à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire des porteurs de parts de la SARL du 27 février.

— Votes.

— Questions diverses.

LA NOUVELLE ZOOTHÈQUE DU MUSÉUM

Une arche de Noé souterraine

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, a inauguré, mercredi 12 février, la nouvelle zoothèque du Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

Désormais, une partie des très riches collections du Muséum — tous les animaux sauf les insectes — est rangée en bon ordre sur 40 kilomètres de rayonnages intallés dans une sorte de bunker souterrain parfaitement dissimulé sous les pelouses et les allées du Jardin des plantes. Une surface de 6 000 mètres carrés, divisée en trois niveaux. Un million et demi de coquillages, un million de poissons, 100 000 mammifères, 80 000 oiseaux, plusieurs dizaines de milliers d'invertébrés marins. Tous ces individus sont, ou bien conservés dans des bocaux d'alcool — 500 000 litres en tout — ou bien naturalisés.

Inauguration d'ici à 1990

Avec la zoothèque, la conservation et l'enrichissement du patrimoine seront considérablement aidés, d'autant plus qu'une bonne partie des spécimens qui y sont rangés sont des « types », c'est-à-dire des références qui servent aux spécialistes du monde entier à identifier les individus sur lesquels ils travaillent.

La zoothèque constitue aussi une étape importante dans le développement de l'éducation et de la diffusion des connaissances. Elle a été remplie par la presque totalité des innombrables spécimens qui encombraient la grande galerie de zoologie. Cette galerie, inaugurée en 1889, est fermée au public depuis 1965 en raison de son délabrement. Presque vide maintenant, elle va pouvoir être rénovée et pourrait être inaugurée en 1989.

En 1989, le Muséum, hors de sa dotation normale de 14 millions de francs, va recevoir 38 millions pris sur les crédits des grands équipements. Cette somme importante permettra au Jardin des plantes de transformer le grand amphithéâtre en salle moderne de réunions et de congrès, d'aménager la Rotonde pour la pédagogie, de créer un pavillon d'accueil, d'installer les cristaux géants et le « trésor » de la minéralogie dans des locaux définitifs à l'abri des cambriolages, de commencer les travaux de la toiture et du plancher de la galerie de zoologie. En outre, elle permettra de réaménager le premier étage du Musée de l'homme (qui fait partie du Muséum).

Cette année, plus de 11 millions de francs supplémentaire seront alloués, notamment pour le nouveau laboratoire de biophysique et divers aménagements.

YVONNE REBEYROL.

Nouvelles brèves

● *Australie : 30 000 mineurs en grève.* — Quelque trente mille mineurs de charbon australiens ont entamé dans la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 février, une grève qui doit durer une semaine. Ce mouvement touche cent dix puits du Queensland, des New South Wales et de Tasmanie. Les mineurs ont voté en faveur de la grève après que l'Association australienne du charbon eut rejeté la semaine dernière une série de revendications salariales fondées sur les progrès de la productivité. — *(AFP.)*

● *Corée du Sud : M. Kim Dae-jung de nouveau en résidence surveillée.* — Pour la neuvième fois depuis son retour, il y a un an, M. Kim Dae-jung, l'une des personnalités les plus connues de l'opposition, a été placé ce jeudi 13 février en résidence surveillée, alors que des centaines de policiers cernaient le siège du principal parti d'opposition, le Parti démocratique de la Nouvelle Corée (NKPD), à Séoul. Ces événements interviennent au lendemain du lancement, par le NKPD et des groupes dissidents, d'une campagne de signatures en faveur d'une élection présidentielle au suffrage universel.

● *Football : démission de Christian Dalger.* — L'entraîneur du SC Toulon, dont les chances de rester en première division paraissent compromises, a donné sa démission le 12 février. Il sera remplacé par Paul Orsatti, qui devra tenter de remettre de l'ordre dans un club très mouvementé depuis le début de l'année.

● *Ski alpin : championnats de France.* — Denis Rey, âgé de dix-neuf ans, est devenu, le 12 février à Chamrousse (Isère), champion de France de descente en devançant Emmanuel Vuillet et Franck Pons. A Lans-en-Vercors, Perrine Pelen a remporté le titre féminin de slalom géant en devançant Margot Tlalka-Mogore et Hélène Barbier.

M. ÉDOUARD BALLADUR
invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Édouard Balladur, conseiller d'Etat, secrétaire général de l'Elysée sous la présidence de Georges Pompidou, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 16 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Balladur, qui figure en troisième position sur la liste RPR pour les élections législatives à Paris, répondra aux questions d'André Passeron et de Bruno Dethomas, du *Monde* et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.



Deux nominations au conseil des ministres

Le conseil des ministres du mercredi 12 février a rendu publiques les nominations des administrateurs de la Comédie-Française et de l'Opéra *(nos dernières éditions du 13 février)*.

● Jean Le Poulain
Administrateur de la Comédie-Française

C'est un comédien, Jean Le Poulain, qui doit succéder à Jean-Pierre Vincent. Il souhaite accorder la priorité aux comédiens sur les metteurs en scène, mettre l'accent sur les classiques, sans pour autant négliger « *le répertoire du vingt et unième siècle* ». Comme ses prédécesseurs, il souhaite que les comédiens-français aient à leur disposition une seconde salle.

Jean Le Poulain est entré à la Comédie-Française comme pensionnaire le 15 septembre 1978, et est devenu sociétaire dès 1979. Né le 12 septembre 1924 à Marseille, il a passé son enfance au Cambodge et, lorsqu'il était petit, a vu jouer ses parents, qui appartenaient à une troupe d'amateurs de Phnom-Penh. Revenu en France, il est entré au conservatoire d'art dramatique de Toulon, et le directeur, Jean Dupont, lui a conseillé de monter à Paris.

Au Conservatoire de Paris, il a suivi la classe de Georges Leroy, et est sorti en 1949 avec un premier prix de comédie pour son interprétation de *la Jalousie du barbouillé*, de Molière. Jean Vilar le fait venir au TNP en 1951. Il y interprète *Mère Courage*, de Brecht, et, avec Gérard Philipe, *le Cid* et *le Prince de Hombourg*. Il a, depuis, tenu plus de cent rôles et réalisé des dizaines de mises en scène.

A la télévision, il a participé aux enregistrements d'« Au théâtre ce soir » et, au cinéma, a joué dans *le Bossu*, *les Mystères de Paris*, *Arsène Lupin*. Avant son entrée à la Comédie-Française, il obtient un grand succès dans *le Faiseur*, de Balzac, au Théâtre de l'Atelier.

Il a interprété, notamment, en 1979, *Dave au bord de la mer*, de René Kalisky, dans une mise en scène d'Antoine Vitez, à l'Odéon, puis *la Puce à l'oreille*, de Feydeau, en 1980. Il a mis en scène *le Voyage de M. Perrichon*, de Labiche, en 1982, et *l'Ecole des femmes* en 1983. « *La maison est toujours jeune et très enthousiaste* », déclarait-il en entrant à la Comédie-Française en 1978. L'année précédente, il publiait un livre de souvenirs, *Je rirai le dernier*.

● Jean-Louis Martinoty
administrateur de l'Opéra de Paris

C'est un metteur en scène qui succède à Massimo Bogianckino démissionnaire et maire de Florence. Jean-Louis Martinoty devra travailler au « *rajeunissement de l'institution, à la réorganisation des conditions de travail dans la perspective de l'ouverture en 1989 de l'Opéra de la Bastille* ».

Après maintes péripéties, le gouvernement a enfin fixé son choix. On se réjouira qu'il s'agisse d'une personnalité française, jeune (quarante ans), et, mieux, d'un très grand metteur en scène qui connaît à fond le fonctionnement des théâtres lyriques en France et à l'étranger.

En dix ans, Jean-Louis Martinoty a monté une quarantaine de productions d'œuvres couvrant l'ensemble du répertoire classique et moderne, et travaillé dans plusieurs théâtres d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, au Covent Garden de Londres, à l'Opéra de Lyon et à l'Opéra de Paris, où il a réalisé *Ariane à Naxos*, *Gianni Schicchi* et *l'Heure espagnole*. Il est le seul metteur en scène lyrique français à avoir reçu quatre fois de suite le prix du Syndicat de la critique pour *Ercole amante*, de Cavalli ; *David et Jonathas*, de Charpentier ; *le Couronnement de Poppée de Monteverdi*, et *les Boréades*, de Rameau, dont nous avons célébré les mérites.

Travailleur infatigable, réputé pour son exigence, incomparable lecteur des œuvres auxquelles il applique de rigoureuses grilles critiques qui en font ressortir tous les aspects historiques, esthétiques, politiques et sociaux, il lui reste à prouver son aptitude à mener une grande maison dans des circonstances difficiles, avec le soutien de M. Larquié, président du conseil d'administration de l'Opéra. On peut, pensons-nous, lui faire confiance.

JACQUES LONCHAMPT.

[Licencié ès lettres, producteur à Radio-France, Jean-Louis Martinoty fut, à partir de 1971, critique musical et chorégraphique à *l'Humanité*. Il débuta dans la mise en scène en collaborant avec Jean-Pierre Ponnelle, notamment pour des films musicaux. Il a lui-même réalisé trois films l'année dernière, l'un en particulier sur le *Pasticcio*, composé à partir de fragments d'opéras de Haendel, qu'il a créé à Karlsruhe.]

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)

JEUDI 13 FÉVRIER
« le Monde » reçoit PAUL BRUYANT
PDG des Hôtels Méridien
avec Philippe BOUCHER

VENDREDI 14 FÉVRIER
COSTA-GAVRAS
sera
« Face au Monde »
avec CHRISTIAN VILLAIN

Le numéro du « Monde » daté 13 février 1986 a été tiré à 459 223 exemplaires